J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 249 (40 pages) UN NUMÉRO 50 C. Vendredi 26 octobre 1973

CLAIRVUE

NEUCHATEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

La vie économique - L'aide au tiers monde: soyons réalistes
(PAGE 35)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS
FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Devant la volonté russe d'intervenir en Egypte

Ferme mise en garde américaine à l'URSS

LES FORCES ARMÉES DES ÉTATS-UNIS EN ÉTAT D'ALERTE

WASHINGTON (AP). — Le Pentagone a mis en état d'alerte, dans la nuit de mercredi à jeudi, les principales unités militaires américaines des trois armes, y compris les forces nucléaires, aux Etats-Unis, en Europe et dans le Pacifique.

Cette mise en état d'alerte, qui a provoqué une profonde surprise dans le monde entier, a été décidée à 2 h du matin à la suite de l'intention prêtée à l'URSS d'envoyer des troupes au Proche-Orient, à la requête de l'Egypte, pour faire respecter le cessez-le-feu.

L'Egypte avait demandé mercredi aux deux Super-Grands de dépêcher des forces pour stopper « l'agression israélienne ». Les Etats-Unis avaient aussitôt refusé, le porte-parole de la Maison-Blanche ayant annoncé : « Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'envoyer des troupes au Proche-Orient et nous espérons qu'aucune autre tierce partie n'enverra de troupes au Proche-Orient ». Mais, devant le Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'URSS à l'ONU, M. Jacob Malik avait estimé « justifiée » la requête égyptienne. Il n'avait toutefois pas dit si le Kremlin y donnerait suite.

AVERTISSEMENT

Devant cette situation, et après que, successivement, MM. Nixon et Brejnev eurent repoussé à plus tard les discours qu'ils devaient prononcer, M. Kissinger, secrétaire d'Etat a adressé à l'URSS une solennelle mise en garde.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont « un devoir spécial », à accomplir pour assurer que leurs divergences soient maintenues dans les limites telles qu'elles ne se menacent pas d'un affrontement nucléaire, a déclaré M. Kissinger dans sa conférence de presse.

Le secrétaire d'Etat a lancé un avertissement à l'URSS en disant que si les Etats-Unis tenteront d'éviter une confrontation avec elle à propos du Proche-Orient, « il y a toutefois des limites au-delà desquelles nous ne pouvons aller ».

Les deux super-puissances, a ajouté M. Kissinger, ont une responsabilité spéciale à l'égard du monde, car chacune d'elles dispose d'armes nucléaires capables d'anéantir l'humanité.

« Dans tous nos rapports avec l'Union soviétique nous avons tenté de garder cela à l'esprit... Il est facile d'entamer une confrontation, mais à l'époque actuelle nous devons savoir où nous serons après. »

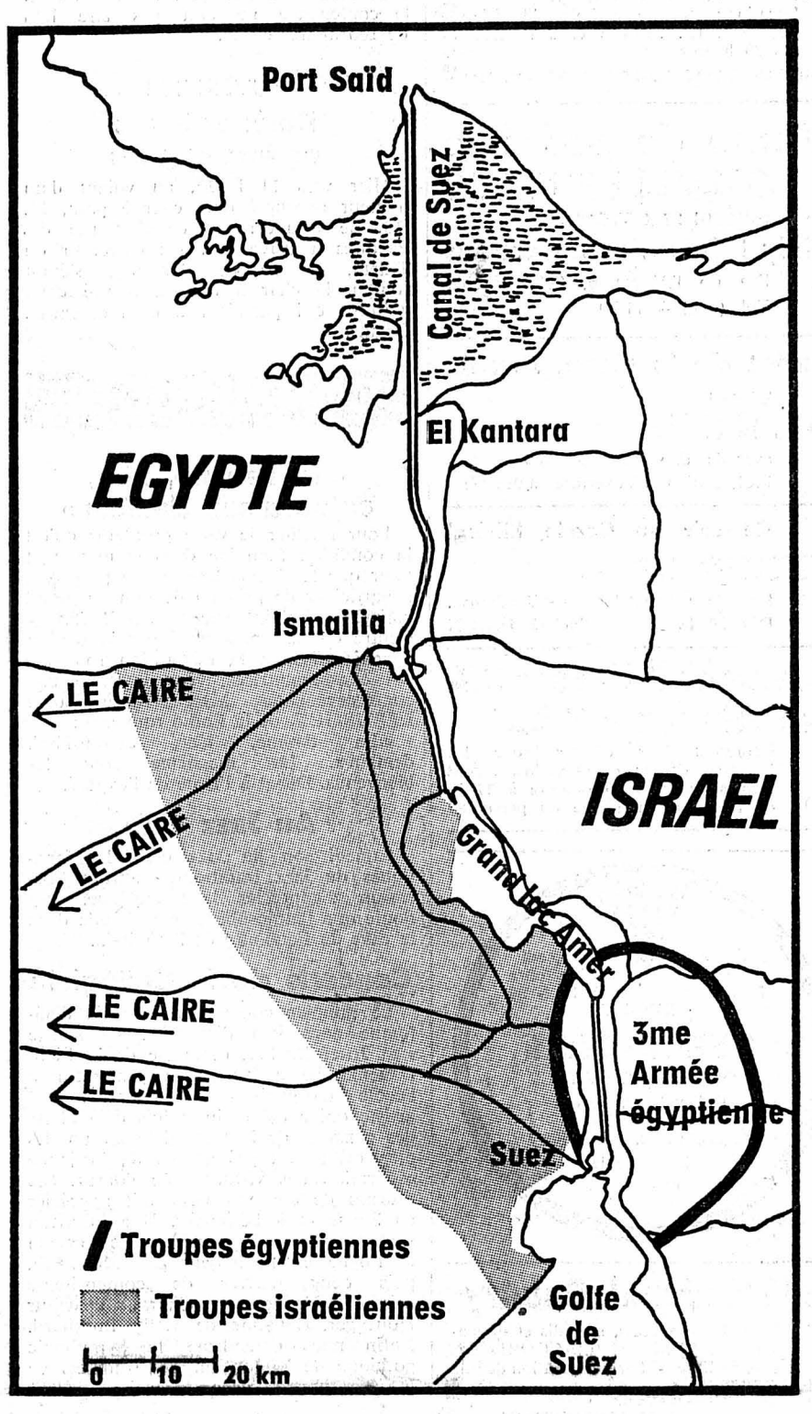

En grisé, l'implantation des troupes israéliennes en Egypte. Le cercle montre l'endroit où se trouve encerclée la troisième armée égyptienne. En pointillé, l'emplacement des forces égyptiennes au nord du canal de Suez. (Téléphoto AP)

Kissinger: non à toute intervention soviétique

M. Kissinger a fait connaître l'opposition des Etats-Unis à l'intervention de forces soviétiques au Proche-Orient quelles que soient les circonstances.

Les ambiguïtés de la position soviétique, a ajouté le secrétaire d'Etat, ont amené le président Nixon « à ordonner certaines mesures de précaution à prendre par les Etats-Unis ».

Il est hors de question que des troupes américaines ou soviétiques soient envoyées au Proche-Orient pour faire appliquer le cessez-le-feu, a affirmé M. Kissinger.

« Les Etats-Unis ne sont pas favorables et n'approuvent pas l'envoi d'une force conjointe américano-soviétique au Proche-Orient.

» Nous ne nous considérons pas... dans un état de confrontation avec l'Union soviétique... nous n'estimons pas nécessaire une telle confrontation », a affirmé le secrétaire d'Etat qui a ajouté que le président Nixon n'en a pas moins estimé indispensable de définir clairement l'attitude des Etats-Unis.

« Il est inconcevable que les forces des grandes puissances soient englobées dans celles qui seront nécessaires... pour faire appliquer le cessez-le-feu... Il est inconcevable que nous transportions au Proche-Orient les rivalités des grandes puissances », a ajouté le secrétaire d'Etat.

M. Kissinger a déclaré que les Etats-Unis étaient d'accord pour la constitution d'une force internationale, à condition qu'elle n'inclut aucun personnel appartenant à l'un des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité.

M. Kissinger a déclaré que la force de l'ONU qui sera chargée de faire respecter le cessez-le-feu, ne devra pas comprendre de troupes américaines et soviétiques et ne devra pas englober non plus de forces des trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, la France, la Grande-Bretagne et la Chine.

(Lire la suite en dernière page)

Dérisoire : un poste d'observation de l'ONU dans la région de Kouneitra sur le front du Golan. (Téléphoto AP)

L'œil russo-américain au Proche-Orient

STOCKHOLM (AP). — « Si les Russes ou les Américains veulent savoir qui a violé le cessez-le-feu au Proche-Orient, ça ne leur sera pas difficile », a déclaré un spécialiste suédois.

On fait en effet ressortir, à Stockholm, que, depuis le déclenchement des hostilités, les Soviétiques ont lancé de trois à cinq satellites dits de surveillance. Ces satellites, comme les satellites américains déjà en orbite, à quelque 300 km d'altitude sont capables de prendre des photos — dans le Sinaï, par exemple — sur lesquelles il est possible de distinguer des détails aussi petits qu'un paquet de cigarettes.

Selon M. Orhaug, directeur de l'Institut suédois de recherches de défense nationale, le lancement de satellites de surveillance, en temps de crises politiques ou militaires n'est pas nouveau.

Lorsque, l'année dernière, à Moscou, les Américains et les Soviétiques signèrent le traité dit des Salt I, ils convinrent d'un contrôle basé sur « des moyens nationaux » — sous-entendu des satellites, technique qui, dès ce moment, avait été jugée suffisamment au point pour assumer de telles missions.

« Non seulement vous savez ce que l'on fait en face, a déclaré M. Orhaug, mais encore, vous savez que celui d'en face sait ce que vous faites. »

Des satellites, civils et militaires, gravitent actuellement autour de la Terre, dotés de dispositifs différents et affectés à des missions diverses.

« Big Bird » (le gros oiseau), que les Américains ont commencé à lancer en 1971, représente, selon les spécialistes, la nouvelle génération de ces satellites de surveillance qui permet de voir l'évolution des techniques.

Aucun chiffre officiel n'a jamais été publié concernant le nombre de « Big Bird » en orbite mais, d'après l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, en 1971 et en 1972 les Etats-Unis ont lancé 15 satellites de surveillance.

Pendant la même période, on évalue que les Soviétiques ont lancé 57 satellites — ce qui indiquerait que l'existence des satellites américains est plus longue que celle des satellites soviétiques.

« En utilisant des techniques radar, les satellites américains peuvent prendre des photos à travers les nuages. En utilisant, les infra-rouges, ils prennent des photos dans l'obscurité. Nous avons aussi constaté que les satellites civils américains sont meilleurs que les satellites russes.

» Mais, je serais surpris que les Russes ne parviennent pas à la même définition d'image, c'est-à-dire la possibilité de distinguer des détails mesurant dix centimètres sur des clichés pris à plus de 150 km d'altitude. Il n'y a que les Soviétiques qui le savent — et peut-être la CIA. »

LES IDÉES ET LES FAITS

La mort de Gabriel Marcel

A l'heure où la plupart des critiques se complaisent, sauf exceptions honorables à louanger tant d'œuvres pornographiques, contestataires ou maoïstes qui déshonorent et notre littérature et notre civilisation, il est pour le moins navrant de constater que la grande presse n'ait consacré que quelques lignes (ou un ou deux articles hâtifs) à la disparition de Gabriel Marcel qui fut un des meilleurs penseurs de notre temps, des plus lucides et des plus originaux. Esprit universel au surplus, il fut à la fois philosophe, dramaturge, critique, grand mélomane, découvreur inlassable pour le lecteur français de talents étrangers quand il dirigeait la célèbre collection « Feux croisés ». Il nous souvient que, vers la fin de la guerre, il vint quelquefois à Neuchâtel où il donna des causeries très vivantes au Cercle de philosophie.

Si ses pièces, qui sont nombreuses, furent assez peu jouées, en raison peut-être de leur intellectualisme, ses chroniques théâtrales des « Nouvelles littéraires » étaient très suivies. C'est que, derrière le personnage en scène, il voyait d'abord l'homme, la personne. Mais c'est essentiellement comme philosophe et écrivain que Gabriel Marcel joua un rôle de premier plan et exerça une influence sur ses contemporains. Converti au catholicisme, chrétien fervent, il publia dès lors une œuvre abondante dont nous ne pouvons citer que quelques titres : « Homo viator » ; « Le mystère de l'être » ; « Les hommes contre l'humain » ; « Le monde cassé » ; « Rome n'est plus dans Rome ».

On a dit de sa pensée qu'elle était celle de l'« existentialisme chrétien », opposé à l'existentialisme athée de Sartre qui débouche sur l'absurde, la nausée, le néant, pour finir par le tumulte et l'anarchie de la rue. Lui-même s'irritait un peu de ce terme. Mais il est vral qu'il ne procédait pas selon saint Thomas, axé sur l'essence. Comme on l'a écrit, son système était une philosophie de l'incarnation qui implique le dialogue de l'homme avec son propre corps, puis de l'homme avec Dieu par le truchement de la Révélation. Ainsi l'homme s'avance, guidé par la Parole divine, sur le chemin du mystère ontologique que l'entrée dans le Royaume dévoilera. De là une double condamnation de l'idéalisme philosophique et de toutes les formes de matérialisme.

Ferme dans ses doctrines, ne cédant pas à la tentation du modernisme qui se plie au monde, au lieu de l'évangéliser, il était cependant d'une extrême compréhension pour les « autres » de quelque bord qu'ils fussent. A l'occasion, il n'hésita pas à s'engager à contre-courant. On le vit défendre Maurras de qui ses propres positions étaient fort éloignées. Le sort des Français expulsés d'Algérie provoqua sa protestation. En mai 1968, il montra que ce n'est pas par l'émeute ni par la répression qu'on répondrait à l'appel de la jeunesse. Quelques jours avant sa mort, on le vit monter à la tribune de l'Institut (il était membre de l'Académie des sciences morales) pour conjurer ce corps illustre de se solidariser avec les appels de Sakharov et de Soljenitsyne. Un grand penseur, un penseur honnête n'est plus...

René BRAICHET

DU BALCON SUISSE

Quel monumental branle-bas de combat de l'Ouest à l'Est, en quelques heures d'horloge ! Que faut-il en penser, faut-il s'en émouvoir ou en sourire ? La lecture des informations que nous publions sur cette vaste pagaille internationale, et les commentaires dont nous les accompagnons permettront à chacun de se faire une opinion.

Mais vu du balcon suisse, cet ahurissant spectacle pourrait nous inspirer quelques réflexions édifiantes. La première, c'est que la douillette sécurité dont nous nous croyons trop souvent assurés n'est qu'un leurre, même au sommet de nos montagnes, au fond de nos vallées et au cœur de nos vastes plaines d'Occident.

Malgré toutes les précautions prises, en dépit de la soi-disant impossibilité d'une guerre nucléaire (puisqu'elle ne serait payante pour personne), notre destin dans le fond dépend d'une conduite insolemment aventureuse des affaires mondiales. Ceux qui en ont la direction seraient-ils capables, dans n'importe quelle imprévisible éventualité, d'empêcher une extension d'abord géographique, puis planétaire des conflagrations en chaîne ?

Il est permis, hélas ! d'en douter. La paix, pourrait-on dire sans exagérer ne tient qu'à un fil, par moments. Et le fil rouge qui relie Washington à Moscou nous paraît parfois bien fragile, malgré les efforts que nous faisons de croire à la paix envers et contre toutes les apparences, les combinaisons, les coups de poker et le jeu infernal auquel se livrent les petites, les moyennes et les grandes puissances.

Et c'est dans cette ambiance d'insécurité internationale latente et ininterrompue depuis le dernier coup de feu tiré à Berlin en mai 1945, il y a vingt-huit ans, que partout autour de nous une foule de gens s'acharnent quotidiennement à détruire pièce à pièce l'édifice pourtant minimal de notre sécurité intérieure, matérielle, morale et spirituelle.

Quelles autres alarmes, quels sursauts faudrait-il donc pour que nous prenions enfin conscience du péril qui nous guette, et pour que nous prenions les mesures aptes à conjurer notre autodestruction ?

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 11 et 15
L'actualité suisse : page 19
Les sports : pages 21 et 22
Science 2000 : page 31
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 37
Dernière heure et bourses : page 39

Majoration des prix de pension dans les hôpitaux neuchâtelois (Page 3)
Primes RC autos et camions inchangées Motos : augmentation (Page 19)
Agression à main armée dans une banque de la Tour-de-Peilz : butin 800.000 fr... (Page 39)

VISITEZ LES 2 EXPOSITIONS DE NEUCHÂTEL
À LA ROTONDE: Comptoir d'automne du 24 au 28 octobre
PLUS DE 40 EXPOSANTS
ENTRÉES LIBRES
2 GRANDES LOTERIES GRATUITES
AU PORT: Salon-Expo du port du 26 octobre au 4 novembre

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

MISSIONS
Banc au marché
demain samedi

THÉÂTRE
Ce soir et demain à 20 h 30
«LA MACHINE À ÉCRIRE»
de Jean COCTEAU
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, tél. 25 44 66 et à l'entrée dès 20 heures

Vente de pommes
GOLDEN DELICIOUS
SAMEDI 27 OCTOBRE
Willy Ribaux, arboriculteur
Rte de l'Abaye 6, 2022 Bevaix
Tél. (038) 46 11 70

Buffet de la Gare, Bevaix
Ce soir
DANSE
avec le duo « ARAMINI »
Prolongation d'ouverture autorisée

Ce soir au Cercle Libéral
GRAND LOTO
Pendule neuchâteloise — Jambons...
Dès 20 h. Société UNION

Haefliger & Kaeser S.A et Carburants S.A.
informent leur clientèle que les **bureaux, dépôts et magasins, seront fermés vendredi 26 octobre à 17 h, en raison de la soirée du personnel**

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 27 octobre à 17 h 30
REÇOIT
SAINT-GALL
LOCATION D'AVANCE
Delley Sport Service
Promenade-Noire
Agence Cook, place Pury
Stade de la Maladière

Café National, Boudry
Tous les vendredis, samedis et dimanches, DANSE A L'ACCORDÉON
Entrée libre - Sans majoration de prix

EN EXPOSITION
A LA ROTONDE
véritable pendule neuchâteloise signée :
ZENITH
Stand **Bijouterie D. MARTHE**
Grand-Rue 3 - Tél. 25 31 57

LA COUDRE
LOTO CE SOIR à la halle 20 h - Abonnement 20.-
Chœur d'hommes - Sociétés de gymnastique

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

A Neuchâtel et dans la région

SERRIÈRES

Un convoi insolite

(c) Hier matin, la rue des Battieux, à Serrières, fut momentanément fermée à la circulation : deux énormes tanks à mazout, destinés aux maisons en construction dans le secteur Battieux-Noyers, et chargés sur des camions, n'arrivaient pas à passer sous le pont de chemins de fer. D'où quelques manœuvres délicates de déchargement et chargement, avec l'aide d'une autogrue, pour amener à bon port ces tanks dont la contenance ne doit pas être loin de 100 mètres cubes.

AUVERNIER

Deux voitures endommagées

Hier vers 11 h 15, au volant d'un tracteur accouplé d'un char à pont, M. P.J. de Boudevilliers circulait rue des Pacottes à Auvernier. Au carrefour du Tilleul, le crochet d'attelage s'étant rompu, le char à pont a heurté deux voitures qui passaient à ce moment-là. Dégâts.

COMMUNIQUÉ

« La Femme, hier, aujourd'hui, demain »

Pour faciliter le vaste problème qu'est la condition féminine dans le monde et pour que les Neuchâteloises se préparent à participer de près ou de loin au grand congrès féminin suisse de 1975, le Centre de liaison, appuyé par la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices, vous invite à une conférence de Mme Marie-Claude LEBURGUE, de la Radio romande :

« La femme, hier, aujourd'hui, demain ». Les messieurs sont les bienvenus. Débat à l'issue de l'exposé.

Au Jazz club

Samedi soir au Jazz club, les fanatiques du jazz traditionnel auront l'occasion d'apprécier leur musique. Nul doute que l'atmosphère sera chaude dans la cave du Faubourg de l'Hôpital...

Concerts de la Collégiale

Le premier concert de la série d'automne aura lieu dimanche. Le soliste sera Josef Bucher, organiste de la Liebfrauenkirche à Zurich et professeur à l'école d'organistes de Lucerne. Cet artiste qui a été maintes fois déjà l'hôte des concerts de la Collégiale est un des plus brillants représentants de la jeune génération des virtuoses de l'orgue. Ses tournés de concerts l'ont fait apprécier en Suisse et à l'étranger. Il a inscrit à son programme la monumentale Toccata et Fugue en fa majeur de J.-S. Bach, puis deux œuvres de compositeurs suisses : Fugue et Choral d'Arthur Honegger, Sonatine de Willy Burkhard. Enfin nous entendrons la Symphonie gothique de Widor, un des sommets de la littérature de l'orgue français.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 octobre. Gimondi, Lara, fille d'Affro-Giuseppe, mécanicien, Cortaillod, et de Maria-Luisa, née Carminati. 20. Petese, Amina, fille de Giovanni, monteur en chauffage, Neuchâtel, et de Francesca, née Vallo. 23. Chenaux, Marc-François-Paul, fils d'André-Joseph, cartonnier, Neuchâtel, et de Françoise-Hélène, née Steinmann. 24. Colangelo, Maria-Lucia, fille d'Antonio, magasinier, Neuchâtel, et de Donata-Maria, née Genovese.

DÉCÈS. — 24 octobre. Harries née Nœlting, Yvonne, née en 1890, ménagère, Genève, veuve de Harries, John-Wathen ; Pittet née Mathyer, Sylviane-Marthe, née en 1951, ménagère, Colombier, épouse de Pittet, Jean-Pierre.

La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

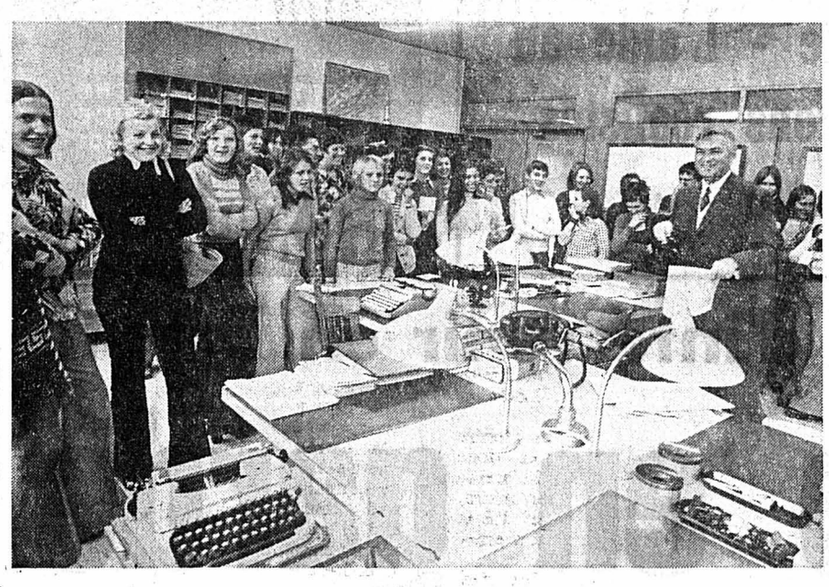

Les lycéens français à la « FAN »

Sous la conduite de leur professeur, Mme Py, une trentaine de jeunes Françaises et Français, élèves du lycée des Augustins, à Pontarlier, ont rendu visite hier aux installations de notre journal et de l'Imprimerie Centrale. Ils ont manifesté le plus vif intérêt pour le travail de notre entreprise à tous les étages de la fabrication. « Nous avons appris énormément de choses chez vous en peu de temps », nous ont déclaré quelques-uns d'entre eux avant de repartir pour la France.

(Avipress J.-P. BAILLOD)

A l'Association neuchâteloise pour la protection civile: la défense nationale

L'Association neuchâteloise pour la protection civile a tenu son assemblée générale annuelle à Neuchâtel, sous la présidence de M. Fernand Martin, président central, et en présence du chef de l'office cantonal M. André Laubscher, représentant l'Etat, et du conseiller communal Jean-Claude Duvanel.

En une demi-heure la partie administrative fut liquidée. Le président Martin dit sa reconnaissance à tous ceux qui ont fait avancer cette œuvre humanitaire qui s'appelle la protection civile. De nombreux motifs d'inquiétude se présentent journellement à nos yeux, dit M. Martin : un nombre impressionnant de satellites tournent autour de la planète. Qu'arriverait-il si l'un ou l'autre s'écrasait sur une ville ? Des poids lourds véhiculent des milliers de tonnes de carburant sur les routes déjà encombrées, les catastrophes aériennes, les accidents de chemins de fer, la guerre sont autant de justificatifs pour admettre la nécessité d'une protection civile efficace.

C'est pourquoi les autorités fédérales, cantonales et communales acceptent les investissements exigés par l'instruction et l'équipement de ces organismes.

Ce fut encore l'occasion pour le président de passer en revue les actes les plus importants en matière de protection civile au cours de 1973, le fait marquant de la Confédération ayant été la diffusion de la conception 1971 présentée par le Conseil fédéral et acceptée par les Chambres fédérales et qui fixe à la protection civile suisse ses objectifs dans le cadre de la défense nationale.

Pour terminer M. Martin rappela que l'association cantonale compte 178 membres individuels (+ 30) 30 communes et 9 établissements. En 1972, les subventions cantonales versées au titre de la PC s'élevèrent à près d'un million cent mille francs.

A l'issue de cette assemblée, M. Dubi, chef de la section ccordination et service juridique de l'Office central de la défense, présenta un exposé extrêmement complet et fort intéressant sur les principes de base en matière de défense nationale, les objectifs de la Confédération et l'organigramme des différents services mis en place en temps de paix, en prévision d'une guerre toujours possible aux frontières.

Observations météorologiques

Observatoire de Neucâtel 25 octobre 1973. Température : Moyenne : 4,4 ; min. : 2,0 ; max. : 8,4. Baromètre : Moyenne : 729,8. Vent dominant : Direction : Est-nord-est ; force : modéré. Etat du ciel : clair.

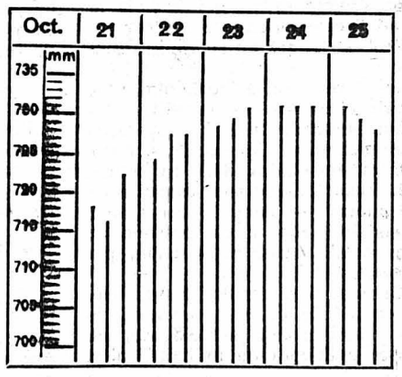

niveau du lac du 25 octobre 1973 429,04.

Prévisions météorologiques : Nord des Alpes, Valais nord et centre des Grisons : le temps sera généralement ensoleillé en montagne. Sur le Plateau, les brouillards ou stratus — limite supérieure vers 800 mètres se dissiperont en grande partie au cours de la matinée.

LE LANDERON

Nouvel incident ferroviaire !

(sp) Hier vers 7 h 30, le vagon d'un train de marchandises qui manœuvrait en gare du Landeron est sorti des rails pour une cause inconnue. Les dégâts sont minimes, mais le trafic ferroviaire entre Bienne et Neuchâtel s'en est quelque peu trouvé perturbé.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Jean-Pierre Pittet, à Serrières ;
Monsieur et Madame Charles Pittet et famille, à Yverdon ;
Madame Philomène Caddoux, à Genève ;
Messieurs Roger et Claude Mathyer et Gilbert Salomon ;
Monsieur et Madame Paul Pfurter, leurs enfants et petits-enfants, à Boudry ;
Les familles Junod, Scherly, Pfurter, von Allmen, parentes et alliées,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Jean-Pierre PITTET
née Sylviane MATHYER

leur chère épouse, belle-fille, petite-fille, sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu accidentellement, dans sa 23me année.

2017 Boudry, le 24 octobre 1973.
(Rue Louis-Favre 21)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Mat. 25 : 13.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Boudry, vendredi 26 octobre 1973.

Culte au temple, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaire
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame et Monsieur J.-Ignacio Bidasolo-Tanner, à Zurich et Madrid ;
Monsieur et Madame Pierre-Alain Tanner-Schenkel et leurs enfants Laurent et Nicolas, à Neuchâtel ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Tanner-Nobs,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Roger TANNER

leur très cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 63me année, après une longue et cruelle maladie supportée avec courage.

2003 Neuchâtel, le 25 octobre 1973.
(Les Battieux 1)

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 27 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (c.c.p. 20 - 6717)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur François-Jules RIME

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours de douloureuse séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, octobre 1973.

Très sensible à l'affection et à la sympathie qui lui ont été témoignées, la famille de

Madame César BERNEY-CUSIN

exprime sa plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

Genève, Ballaigues, Peseux et Neuchâtel, octobre 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Emile STAUFFER-SUNIER

sa famille remercie très sincèrement tous ceux de la part qu'ils ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Nods, octobre 1973.

Profondément touchée de la sympathie et de l'affection dont elle a été entourée dans son deuil, la famille de

Monsieur Pierre MOSER

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs témoignages oraux ou écrits, leurs envois de fleurs et leurs dons, l'ont aidée à traverser les premiers jours d'une douloureuse séparation, et pense avec émotion à ceux qui partagent sa peine de plus près encore, parce qu'eux aussi aimaient celui qui s'en est allé.
Elle tient à dire sa gratitude toute particulière au médecin traitant du disparu, au chirurgien-chef, aux médecins et au personnel hospitalier des Cadolles et de la Chaux-de-Fonds qui lui ont prodigué leurs soins et leur dévouement, ainsi qu'à la direction et aux collaborateurs de PRASA, Pierre Rieben actuaire S.A., qui l'ont inlassablement entouré et soutenu durant sa maladie.

Boudry, octobre 1973.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur et Madame Roger Hegelbach-Descloux et leurs filles :
Mademoiselle Isabelle Hegelbach ;
Mademoiselle Nicole Hegelbach ;
Monsieur le curé M.-L. Hegelbach, à Corbières,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Louisa DESCLOUX
née SCHLAEPPI

leur chère maman, grand-maman, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 79me année, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 25 octobre 1973.
(Rue de la Côte 84)

L'ensevelissement aura lieu samedi 27 octobre.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Gaston Haberbusch-Bonny, à Chambrelien ;
Les enfants de feu Roger Haberbusch, à Peseux et Cornaux ;
Madame et Monsieur Charles Honegger-Theynet et leurs enfants, à Neuchâtel et Genève ;
Madame et Monsieur Alfred Fischer, leurs enfants et petit-fils, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Ruedi Zurbuchen, ses amis, à Fleurier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston HABERBUSCH

leur très cher époux, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation, à l'âge de 67 ans.

2202 Chambrelien, le 24 octobre 1973.

Je lève les yeux vers l'Eternel d'où me viendra le secours.
Ps. 121 : 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 27 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Emile Baechler-Tan, à Bevaix ;
Monsieur et Madame Max Baechler-Toedtli et leurs enfants, à Péry (BE) ;
Monsieur Philippe Baechler, au Mont-Saint-Aubert (B),
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Emilie BAECHLER
née TALLAT

leur très chère maman, grand-maman, belle-sœur, parente et amie, qui s'est éteinte, après une courte maladie, à l'âge de 78 ans.

2000 Neuchâtel, le 25 octobre 1973.

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimés.
Jean 15 : 9.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, samedi 27 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 h 45.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Blaise Clerc,
Monsieur et Madame Antoine Wavre-Clerc,
Mademoiselle Olivia Clerc ;
Madame Francis A. M. Noelting,
Monsieur et Madame Gérald Noelting et leurs fils,
Madame Diane Noelting et ses enfants,
le comte et la comtesse Giovanni Besana-Noelting et leurs enfants ;
les descendants de Madame Lucie Lichtenberger-Grimm,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame John-W. HARRIES
née Yvonne Noelting

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et parente.

Neuchâtel, le 23 octobre 1973.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 26 octobre.

Cérémonie dans l'intimité, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, où le corps repose.

Domicile de la famille : Clos-des-Auges No 9, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 15.—**

Puis renouvellement au tarif suivant :

3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A travers les stands du Comptoir d'automne

Au stand Margot, on déguste le saucisson neuchâtelois...

A la boucherie Margot, vous trouverez tout ce que vous aimez.

Au stand du Cep d'Or, venez déguster quelques vins et liqueurs... profitez également de faire vos commandes pour les fêtes de fin d'année.

Au stand de Modern'optic, vous trouverez les dernières créations en lunetterie, nous somme également disponibles pour vous renseigner sur les nouveaux verres de contact souples.

Une visite au Comptoir d'automne commence et finit par les voitures des Garages Apollo S. A., qui vous accueillent à l'entrée de la Rotonde.

Au stand Sport-service, vous trouverez un choix exceptionnel de skis de toutes marques... donc visitez le chalet de Delley.

A son stand, BERNINA se signale avant tout par sa simplicité d'utilisation. A votre service, simple et pratique. Un exemple ? le faufilage aussi rapide et précis qu'une couture ordinaire. BERNINA seule offre réellement une telle simplicité. Et en complément, la pédale électronique. Une nouveauté supplémentaire de BERNINA.

Au stand Reymond, vous pourrez essayer les dernières-nées des machines à calculer de poche, ainsi que la gamme des machines à écrire et meubles de bureau.

Au stand M. Huguenin, venez choisir vos rideaux et vos tapis, vous serez conseillés par un spécialiste.

Au stand Hostettler, la gamme des derniers modèles TV portatives et couleur. Mais aussi un choix extraordinaire de chaînes HiFi.

hug. musique S.A. Neuchâtel
FERMÉ
du 29 octobre au 2 novembre 1973
hug hug
RÉOUVERTURE : SAMEDI 3 NOVEMBRE
(à l'exception de la location des billets)

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

« Australie, terre de fortune »

Le programme de « Connaissance du monde » pour la saison 1973-74, du service culturel Migros, a pris, mercredi soir, un excellent départ avec le thème : « Australie, terre de fortune », présenté par M. Jacques Villeminot, président du club. Il a introduit son film par un récit fort intéressant et qui augurait une suite passionnante !

L'Australie, a-t-il dit, est le continent le plus isolé, le plus éloigné des autres et le moins visité. C'est aussi celui dont la presse ne parle pas puisqu'il ne s'y passe jamais rien d'important.

C'est un pays que l'Occident ignorait il n'y a encore pas si longtemps et qu'il découvre maintenant, en même temps que ses fantastiques richesses minières. Pourtant, il est important de se rendre compte de la place prédominante qu'occupera l'Australie dans un proche avenir car c'est un bastion d'Européens au milieu du monde asiatique.

Le film lui-même était composé de plusieurs volets s'articulant sur un certain nombre de sujets, dont le premier à être traité fut celui des aborigènes et des légendes de leurs grands ancêtres. Ces hommes noirs, aux origines mystérieuses, sont souvent qualifiés de primitifs alors que leur spiritualité est aussi élevée que la nôtre !

Cet historique fit apparaître la terre australe comme fascinante aux spectateurs, réveillés lorsque le film se poursuivit sur des séquences de différentes industries en plein essor, aspect terrifiant de la technologie moderne... Puis, des paerçus sur le tourisme naissant, les universités, la constitutifs de l'Australie. Impression-jeunesse et sur les capitales des états nant : l'urbanisme de ces villes gigantesques qui représentent, hélas, une nouvelle Amérique en marche !

Le film se termina sur une série d'images, rassurantes et belles, sur l'intérieur du pays, aride, habité par des cow-boys combien plus attachants que les citadins, et les merveilleuses faunes et flores que l'on essaie, là aussi, de protéger contre la pollution.

C. B.

L'Etat et l'avenir de l'Ecole technique supérieure (ETS)

Choisir entre le Locle et le Crêt-du-Locle

L'Ecole technique supérieure (ETS) sera installée définitivement dans un bâtiment spécialement construit à cet effet soit au Locle, soit au Crêt-du-Locle. C'est-à-dire respectivement sur les hauteurs du Communal ou à la limite de jonction des communes du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Ainsi en a décidé l'Etat, au terme d'une étude de la question et dont il vient de livrer la substance à la presse lors d'une conférence tenue hier matin, sous la présidence du conseiller d'Etat René Meylan, président du gouvernement.

Le Locle ou le Crêt-du-Locle : rien n'est encore définitivement arrêté.

C'est maintenant, puisque les autres solutions possibles — Val-de-Ruz, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds — ont été résolument écartées, à la commission cantonale de l'ETS, présidée par l'industriel Pierre Imhof, de la Chaux-de-Fonds, qu'incombe la lourde tâche d'aller encore plus à fond dans l'étude du problème de l'implantation de l'ETS et de présenter au Conseil d'Etat, dans les meilleurs délais, un rapport détaillé et minutieux sur les avantages et les inconvénients de l'un et de l'autre des deux endroits retenus.

30 A 35 MILLIONS

Ce rapport circonstancié, pour l'élaboration duquel il faudra plusieurs semestres, car la somme de renseignements à réunir est importante, devra permettre à l'Etat de faire son choix en toute connaissance de cause, pour que le Grand conseil puisse se prononcer, quand il s'agira de passer à la réalisation du futur bâtiment, dont on sait déjà qu'il coûtera environ 30 à 35 millions de francs.

Hier, le chef du département de l'instruction publique M. François Jeanneret, et son collaborateur M. Tschanz, chef du service de l'enseignement technique et professionnel, ont largement commenté la prise de position de l'Etat dans cette question.

EFFORTS IMPORTANTS POUR LES « COLS BLEUS »

Il fut rappelé les nombreux et importants efforts consentis par le gouvernement en faveur de l'enseignement technique et professionnel ces dernières années, afin qu'on cesse de dire dans ce canton qu'il n'y en a que pour les « cols blancs ». Et puis, on rappela également que, depuis quelques mois, après bien des aléas et des discussions, la répartition des compétences est réglée entre départements de l'industrie et de l'instruction publique quant à ce secteur d'enseignement. Et hier fut construit, s'ouvrit et fut inauguré le Centre professionnel de Colombier, preuve matérielle des progrès indéniables faits dans le cadre de l'enseignement professionnel.

C'est maintenant le tour de l'Ecole technique supérieure dont la réputation est si grande que l'on y vient étudier de loin, pas seulement de tout le canton, mais de France aussi.

Le gouvernement n'est pas pressé, a déclaré son président. Il a conscience que le problème mérite réflexion et qu'il convient, hors de toute démagogie dont il a dénoncé l'inutilité en l'occurence, d'avancer au pas pour faire œuvre durable. « Nous irons par étapes, dira M. René Meylan, et ne courrons pas dans tous les sens sous la pression de critiques ou d'attaques démagogiques ».

Il faut rappeler ici que cette évolution en faveur de l'enseignement technique et professionnel, qui s'amorça en 1965 déjà, prit plus d'ampleur encore dès l'adoption, par le Grand conseil, le 15 avril 1969, du postulat Pierre Steinmann, directeur général du Technicum neuchâtelois, sur la cantonalisation de l'enseignement professionnel, priorité devant être donnée à l'enseignement technique supérieur. Cette décision du parlement mettait fin à de nombreuses années au climat pénible. Dès lors, ce fut l'énergique reprise en main dont les effets se feront sentir encore longtemps pour le bien de l'avenir des professions dites des « cols bleus ».

EN RÉSUMÉ

Le Conseil d'Etat s'est finalement arrêté aux solutions du Locle ou du Crêt-du-Locle, au terme d'une étude complète de toutes les possibilités admissibles. Il attend le rapport de la commission de l'ETS sur les avantages et inconvénients des deux solutions retenues. Il tranchera ensuite et demandera au Grand conseil de se prononcer au moment de voter les premiers crédits.

Le règlement du siège de l'ETS est sur le bon chemin. Il faut ardemment souhaiter que le choix définitif de l'emplacement du futur bâtiment soit le fruit d'une exemplaire collaboration entre les deux cités du Jura neuchâtelois et non d'une renaissance de la jalousie qui mina longtemps les rapports entre elles.

C'est dans un document de neuf pages que le Conseil d'Etat examine l'avenir et prend position sur l'implantation définitive de l'ETS au Locle ou au Crêt-du-Locle.

Le gouvernement y réaffirme tout d'abord l'importance de l'ETS dans la politique globale de la formation de la jeunesse neuchâteloise. Il rappelle que cette école ne saurait se concevoir en dehors de la vie économique du canton, tant il est vrai que la formation et la production ne peuvent s'ignorer. L'ETS doit donc être, dans son objectif et ses structures, modelée en fonction de l'industrie de la mesure du temps et de la précision.

Aux yeux de l'Etat, et avec raison d'ailleurs, la construction d'une ETS est aussi un acte d'aménagement du territoire au sens le plus large du mot et le choix de son implantation participe de cet aménagement, qui est la recherche d'équilibre entre toutes les régions et leur promotion.

Historiquement, c'est au Locle que fut créée l'ETS et qu'elle s'est développée pour atteindre la renommée que l'on sait. Si, déclare le Conseil d'Etat, le changement fait partie de la nature humaine, le changement pour le seul plaisir d'une technocratie anonyme n'est pas un programme. Il faut se demander d'abord si une modification est nécessaire.

Pour le Conseil d'Etat, l'ETS ne pourrait en aucune façon être sortie du Jura neuchâtelois. Neuchâtel, ville d'études, est déjà bien pourvue en matière d'enseignement secondaire et supérieur. La vocation industrielle du Jura neuchâtelois, l'origine de l'école, l'esprit du pays de Neuchâtel fait de diversité et d'unité, militent en faveur du maintien de quelques grandes institutions scolaires cantonales dans le Haut. Cela exclut, aussi séduisantes puissent-elles paraître, d'autres solutions dans le Littoral ou au Val-de-Ruz.

De fil en aiguille, le Conseil d'Etat en arrive à la conclusion que c'est au Locle, sur les hauteurs vertes du Communal, ou au Crêt-du-Locle, et pas ailleurs, que devra être installée définitivement l'Ecole technique supérieure avec ses cent cinquante ou deux cents élèves, dans six ou sept ans.

Au terme de sa prise de position, le gouvernement conclut en déclarant que l'ETS cantonale doit devenir un élément fondamental de la formation des jeunes et de l'avenir économique du canton. Il décide que la division supérieure de l'ETS demeurera implantée dans le Jura neuchâtelois.

définitivement quant à un choix entre le

Il invite d'ores et déjà les autorités locloises et chaux-de-fonnières à envisager les choix qu'elles seront amenées à faire dans un proche avenir.

G. Mt.

QU'EST-CE QUE L'ETS

Trois cents élèves forment l'ETS : environ 150 dans les divisions d'apport de Neuchâtel, Val-de-Travers, la Chaux-de-Fonds et le Locle, et 150 dans la division supérieure installée dans cette dernière ville. On y apprend la mécanique, la microtechnique, l'électrotechnique. On entre dans les divisions d'apport à 15-16 ans ; il y a un tronc commun durant une année et la durée des études est de 5 ans et demi dont trois et demi en division supérieure.

Les divisions d'apport resteront à Neuchâtel, au Val-de-Travers, à la Chaux-de-Fonds et au Locle dans des locaux appropriés et c'est uniquement le degré supérieur qui sera installé dans son propre bâtiment au Locle ou au Crêt-du-Locle selon ce qu'en décideront les autorités cantonales.

Majoration des prix de pension dans les hôpitaux neuchâtelois

Les hôpitaux affiliés à l'Association neuchâteloise des établissements pour malades (ANEM) se voient dans l'obligation d'adapter leurs prix de pension à l'augmentation constante des prix de revient, notamment en ce qui concerne les charges du personnel. Les augmentations proposées au département cantonal de l'intérieur seront applicables dès le 1er novembre 1973 ; actuellement, elles n'affectent en rien les malades domiciliés dans le canton, assurés auprès des caisses-maladie reconnues et hospitalisés en salle commune, car ils sont au bénéfice du forfait institué par la convention hospitalière neuchâteloise.

La révision de l'article 42 de la loi sur l'aide hospitalière ayant été acceptée, toutes les communes du canton participent désormais aux frais d'exploitation des hôpitaux selon les normes proposées par le Conseil d'Etat. C'est la raison pour laquelle les mêmes prix de pension seront appliqués à tous les malades habitant le canton de Neuchâtel.

	chambres communes			Chambres demi-privées			chambres privées		
	patients domiciliés			patients domiciliés			patients domiciliés		
	canton	hors canton	étranger	canton	hors canton	étranger	canton	hors canton	étranger
Chaux-de-Fonds	48.--	99.--	120.--	67.--	114.--	129.--	77.--	127.--	142.--
Cadolles	48.--	99.--	120.--	67.--	114.--	129.--	77.--	127.--	142.--
Pourtalès	48.--	99.--	120.--	67.--	114.--	129.--	77.--	127.--	142.--
Providence	42.--	59.--	67.-	58.--	74.--	78.--	67.--	88.--	92.--
Le Locle	42.--	59.--	67.--	58.--	74.--	78.--	67.--	88.--	92.--
Fleurier	36.--	49.--	56.--	49.--	63.--	65.--	56.--	73.--	75.--
Couvet	36.--	49.--	56.--	49.--	63.--	65.--	56.--	73.--	75.--
Landeyeux	36.--	49.--	56.--	49.--	63.--	65.--	56.--	73.--	75.--
La Béroche	36.--	49.--	56.--	49.--	63.--	65.--	56.--	73.--	75.--
Perreux	45/55	62/63	69/73	61/70	77/79	81/90	72/87	90/95	94/105
Préfargier	45.--	62.--	69.--	de 63.--	à	90.--	de 68.--	à	140.--
	Les taxes ci-dessus sont réduites de Fr 5.- lorsqu'il s'agit d'enfants.								
Pour toutes les maternités : bébés avec la mère	12.--	12.--	12.--	16.--	16.--	16.--	18.--	18.--	18.--

Il est à noter que selon cette nouvelle tabelle des prix applicables aux patients hospitalisés dans les établissements du canton, les ressortissants des communes sans hôpital n'auront plus un tarif différent de ceux domiciliés dans les localités ayant la charge d'un hôpital, ceci en raison de la récente modification de la loi sur l'aide hospitalière, par son article 42, qui oblige les communes de tout le canton à des charges plus élevées pour subvenir aux besoins des établissements hospitaliers.

Comme le précise le communiqué de l'ANEM. les prix forfaitaires en chambre commune, s'ils subissent une augmentation, seront absorbés intégralement par les caisses-maladie, qui ont l'obligation de couvrir la totalité du montant forfaitaire.

En revanche, l'augmentation des tarifs des séjours en chambres demi-privées ou privées sera à la charge du patient et il sera nécessaire qu'il revoie les modalités de sa police d'assurance maladie, pour couvrir cette différence.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Il avait bu beaucoup de jus d'orange et était ivre...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

E.H. aperçut un ami qui lui faisait un signe de la main et il en déduisit qu'il pouvait s'engager sur la route et rentrer chez lui après avoir fait une manœuvre de recul sur une place de stationnement. Quelques jours plus tard il fut contacté par la police qui lui reprocha d'avoir légèrement défoncé et griffé le flanc d'une voiture.

Au tribunal, le prévenu nie avoir remarqué ou senti quoi que ce soit ; le jour du drame il conduisait une grosse bétaillère très bruyante. Le juge admet que les dimensions de ce véhicule ne permettent pas un grand champ de vision ; le conducteur a de la peine à voir ce qui ce passe autour. C'est la raison pour laquelle le délit de fuite n'est pas retenu. En revanche, la perte de maîtrise est réalisée. Elle se solde par 50 fr. d'amende et 65 fr. de frais.

J.D. est condamné à 100 fr. d'amende et 165 fr. de frais pour avoir tamponné avec son véhicule une colonne de voitures qui était presque à l'arrêt, sur le pont de la Thielle.

IVRESSE AU VOLANT

L.M. et F.J. ont tous deux été interceptés en état d'ivresse, à des endroits différents, lors d'un contrôle de police. L.M. s'en tire avec 1300 fr. d'amende et 190 fr. de frais. Quant à Fernand Jeandupeux, qui avait bu beaucoup de jus d'orange, mais sans que cela ait d'influence sur le taux d'alcoolémie, ni sur le déroulement de la procédure, il se voit plus lourdement taxé, étant récidiviste : trois jours d'arrêt, 300 fr. d'amende et 185 fr. de frais.

ERREUR D'APPRÉCIATION

F.H. bénéficie d'excellents renseignements. Il y a toutefois une ombre au tableau : en juin il rentrait d'un tournoi après un souper sérieusement arrosé lorsqu'il se sentit tout à coup légèrement vaporeux ; prenant une sage décision, il se mit en quête d'une place de parc.

Dans ce but il obliquait à gauche quand il fut surpris par des phares qui l'éblouirent ; des voitures arrivaient en sens inverse, mais comme le prévenu s'était déjà engagé elles durent freiner pour éviter un accident.

F.H. a commis une erreur d'appréciation. Il devra payer 700 fr. d'amende et 240 fr. de frais.

Le garde-pêche de Neuchâtel veille férocement sur la faune aquatique. Mieux vaut ne pas avoir affaire à lui.

Par une belle journée du mois de juin, son attention fut attirée par K.H. qui pêchait innocemment. Par routine il se fit montrer les poissons déjà pris ainsi que le petit carnet où doivent être recensées les pièces capturées dans la journée.

D'après les nouvelles dispositions, les poissons doivent, à partir du premier et de dix en dix, être marqués d'une croix. Or le prévenu, de langue maternelle allemande, n'avait rien compris et rien fait de pareil ; il se fit tout expliquer. Le garde repassa quelques heures plus tard et c'est alors qu'il vit, ô horreur, K.H., d'ailleurs toujours en désaccord avec son carnet, rejeter une jolie perchette au lac.

Au tribunal il n'est question que de ce petit poisson et assez peu de la véritable infraction, à savoir la violation des dispositions relatives à la « comptabilité » animale.

Le prévenu se verra-t-il infliger une amende ? Ce serait dommage car il ne pourrait plus pêcher pendant trois ans. Le jugement sera rendu à huitaine.

M. Y.

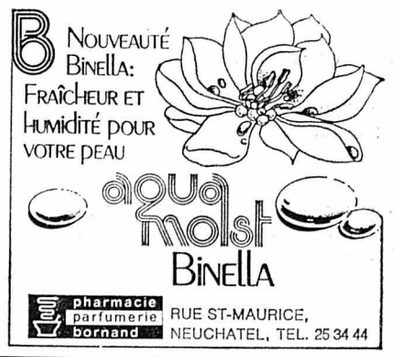

Rue des Parcs maintenant...

La vague de cambriolages se poursuit

● DÉCIDÉMENT, les voleurs ne chôment pas au chef-lieu. Nous avons signalé dans notre édition du 24 octobre que cinq appartements des rues des Sablons et des Parcs avaient été « visités » en plein jour par des cambrioleurs. Hier, ceux-ci ont récidivé et se sont introduits, au milieu de l'après-midi, dans un appartement de l'immeuble No 73 de la rue des Parcs.

Après avoir forcé la porte d'entrée, les cambrioleurs ont certainement dû être dérangés dans leur besogne car ils sont repartis les mains vides. Signalons que cet été, le compteur de la machine à laver automatique du même immeuble avait été fracturé. La police de sûreté a ouvert une enquête.

La maternité de Pourtalès a perdu une femme de cœur

● LES derniers honneurs ont été rendus récemment, au crématoire de Neuchâtel, à Mlle Ninette Conne, directrice de la maternité de l'hôpital de Pourtalès où elle travaillait depuis trente ans, dont dix-huit comme directrice.

Venue du canton de Vaud avec son diplôme d'infirmière de la maternité de Lausanne, Mlle Conne travailla sous la direction successive des Dr Gueissaz et Berthoud et mit au monde, on s'en doute, des centaines et des centaines de bébés.

C'était une femme de grand cœur, aimée de chacun dans le service et tout l'hôpital. Elle fut entourée d'affection par ceux et celles qui l'entouraient dans son activité quotidienne. Elle a su faire de la maternité une maison où tout le monde était heureux de travailler.

Les écoles de recrues en 1974

Le département militaire fédéral vient de communiquer les dates et les places d'armes des cours d'instruction et des écoles de recrues pour 1974.

Nous publions ici les lieux et dates des écoles de recrues concernant la Suisse romande.

INFANTERIE. — ER inf. 1 (Bière) 4.2. - 1.6. ; ER inf. mot. 201 (Bière) 15.7. - 9.11. ; ER inf. 2 (Colombier) 4.2. - 1.6. ; ER inf. 202 (Colombier) 15.7. - 9.11. ; ER inf. mont. 10 (Savatan-Dailly-Monthey) 4.2. - 1.6. ; ER inf. mont. 210 (Savatan-Dailly-Monthey) 4.2.-1.6. ;ER trm. inf. 13 (Fribourg) 4.2. - 1.6. ; ER trm. inf. 213 (Fribourg-Morat) 15.7. - 9.11. ; ER gren. 14 (Isone) 4.2. - 1.6. ; ER gren. 214 (Isone) 15.7. - 9.11. ; ER DCA inf. 15 (Zizers-Landquart) 4.2. - 1.6. ; ER DCA inf. 215 (Coire-Zizers-Landquart) 15.7. - 9.11. ; ER ach. 16 (Yverdon-Vallorbe) 4.2. - 1.6. ; ER ach. 216 (Yverdon-Vallorbe-Orbe) 15.7. - 9.11. ; ER auto inf. 17 (Wangen-an-der-Aare) 4.2. - 1.6. ; ER auto inf. 217 (Wangen-an-der-Aare) 15.7.-9.11. ; ER tr. 18 (Saint-Luzisteig) 4.2. - 1.6. ; ER tr. 218 (Saint-Luzisteig) 15.7. - 9.11.

TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES. — ER trp. L. 19 (Drognens) 4.2. - 1.6. ; ER trp. L. 20 (Drognens) 4.2. - 1.6. ; ER trp. L. 219 et 220 (Drognens) 15.7. - 9.11. ; ER trp. L. 72 (Schwytz) 4.2. - 1.6. (pour les dragons motorisés et les can. ach.) ; ER trp. L. 272 (Schwytz) 15.7. - 9.11. (pour les dragons motorisés et les can. ach.) ; ER trp. bl. 21 et 22 (Thoune) 4.2. - 1.6. ; ER trp. bl. 71 (Thoune) 18.2. - 15.6. (pour les chars et grenadiers de chars) ; ER trp. bl. 221 et 222 (Thoune) 1.7. - 26.10. (pour la police de route et les grenadiers) ; ER trp. bl. 271 (Thoune) 15.7. - 9.11. (pour les grenadiers de chars).

ARTILLERIE. — ER art. 23 (Bière) 4.2. - 1.6. ; ER art. 24 (Frauenfeld), 25 (Frauenfeld), 26 (Monte-Ceneri) 27 (Sion), 29 (Sargans) 4.2. - 1.6. ; ER art. 223 (Bière), 225 (Frauenfeld), 226 (Monte-Ceneri), 227 (Sion), 229 (Sargans) 15.7. - 9.11.

TROUPES D'AVIATION ET DE DÉFENSE CONTRE AVIONS. — ER av. 30 (Payerne) 4.2. - 1.6. ; ER av. 30 (Meiringen-Interlaken) 8.4. - 25.5. (spécialement pour les mécaniciens des troupes d'aviation) ; ER av. 230 (Payerne) 15.7. - 9.11. ; ER av. 230 (Mollis-Buochs) 16.9. - 2.11. (spécialement pour mécaniciens) ; ER rens. - trm. ADCA 33 (Dubendorf) 4.2. - 1.6. ; ER rens. - trm. ADCA 233 (Dubendorf) 15.7. - 9.11. ; ER DCA 31 (Emmen) 7.1. - 4.5. ; ER DCA 32 (Payerne) 7.1. - 4.5. ; ER DCA 52 (Payerne) 7.1. - 4.5. ; ER DCA 231 (Emmen-Emmenbrucke), 232 (Payerne), 234 (Zoug), 252 (Payerne) 15.7. - 9.11.

TROUPES DU GÉNIE. — ER G. 35 (Brougg AG) 4.2. - 1.6. ; ER G. 36 (Bremgarten) 4.2. - 1.6. ; ER G. 235 (Brougg AG), 236 (Bremgarten) 15.7. - 9.11.

TROUPES DE TRANSMISSIONS. - ER trm. 37 (Kloten), 38 (Bulach) 4.2. - 1.6. ; ER trm. 237 (Kloten), 238 (Bulach) 15.7. - 9.11.

TROUPES SANITAIRES. — ER san. 39 (Lausanne-Moudon) 25.2. - 1.6. ; ER san. 240 (Sala Capriasca), 340 (Losone) 5.8. - 9.11. ; ER T rsp. san. 41 (Lausanne - le Chalet-à-Gobet) 4.2. - 1.6. ; ER T rsp. san. 241 (Lausanne - le Chalet-à-Gobet-Moudon) 15.7. - 9.11.

TROUPES VÉTÉRINAIRES. — ER mar. 123 (Sand-Schoenbuhl) 4.2. - 1.6.

TROUPES DE RAVITAILLEMENT.- ER trp. rav. 42 (Fribourg-la Planche-Alterswil) 4.2. - 1.6. ; ER trp. rav. 242 (Fribourg-la Planche-Alterswil), 15.7. - 9.11.

TROUPES DE RÉPARATION ET SERVICE DU MATÉRIEL. — ER trp. rép. 81 (Worblaufen), 82 (Thoune), 83 (Berne) 11.2. - 8.6. ; ER tr. rép. 84 (Thoune) 4.2. - 1.6. ; ER trp. rép. 281 (Worblaufen), 282 (Thoune), 283 (Lyss), 284 (Thoune) 22.7. - 16.11.

TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE. — ER de PA 46 (Genève), 47 (Wangen-an-der-Aare) 4.2. - 1.6. ; ER de PA 246 (Genève), 247 (Wangen-an-der-Aare) 15.7. - 9.11. ; ER spec. pour mach. 128 (Wangen-an-der-Aare) 11.11.-7.12.

Les produits toxiques dans l'industrie

Hier, au Laboratoire suisse de recherches horlogères, « Oxy Metal Finishing Suisse » et « Dow Chemical Europe » ont organisé une séance d'information sur les aspects techniques, toxicologiques et hygiéniques de l'emploi des solvants chlorés dans l'industrie.

M. Henri Boillat, président d'OMF-Suisse souhaita la bienvenue à ses invités puis passa la parole à M. R.E. Zwisler, de Dow, qui présenta la société au niveau mondial. Il souligna notamment le chiffre d'affaires de 1972, qui se monte à 9 milliards de francs et rappella que la société a 20 centres de production, dont 12 en Europe.

Après cette présentation, M. C. Donélian, chimiste, présenta une série de diapositives et s'attacha particulièrement à démontrer, sur la base d'expériences réalisées en laboratoire sur des animaux et des êtres humains, l'aspect toxicologique de l'utilisation des solvants chlorés. Il fit également ressortir l'influence des résultats de ces expériences sur la législation en vigueur, notamment aux Etats-Unis. En effet, la législation américaine sert souvent de guide dans ce domaine et plus particulièrement en France.

L'autre point important de la conférence fut la comparaison des trois solvants chlorés : trichloréthylène, perchloréthylène et chlorothène dans leur emploi industriel, dans leur rôle « d'outil » industriel. Là encore, les aspects techniques et de sécurité furent développés. Cet exposé fut suivi d'une discussion fort nourrie où l'on put entendre les remarques des médecins spécialistes de l'hygiène industrielle et les spécialistes de l'OFIAMT en matière de protection des travailleurs employant des produits toxiques.

Casino de la Rotonde Neuchâtel

COMPTOIR D'AUTOMNE

Du mercredi 24 octobre au dimanche 28 octobre de 14 à 22 heures.

(Dimanche : fermeture à 18 heures)

LOTERIE GRATUITE

TIRAGE QUOTIDIEN
A LA FERMETURE
DÉFILÉ DE MODE
Entrée libre

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Le « parc du Seyon » : à l'opposé d'un urbanisme moderne

« Monsieur le rédacteur en chef

Le projet de « parc à voitures du Seyon » présenté dans la FAN du mardi 23 octobre paraît fort séduisant. Il suscite pourtant quelques commentaires quant à l'emplacement choisi. En effet, les accès sont tout à fait insuffisants pour absorber quelque 350 voitures supplémentaires qui seraient « lâchées » quatre fois par jour, aux heures de pointe, dans les goulets Bercles-Terreaux - avenue de la Gare et rue du Seyon-Place Pury. Il s'ensuivrait une aggravation des difficultés de circulation, tant pour les véhicules privés que pour les transports publics.

La construction d'un tel parc en pleine ville va à l'encontre de toutes les théories modernes en matière d'urbanisme. Récemment, un projet similaire a été refusé à Berne.

De tels parcs doivent justement permettre de réduire la circulation dans les rues étroites du centre ; ils doivent donc être réalisés aux abords des routes à grand débit et surtout être conditionnés par un concept global de la circulation en ville. Un tel concept fait encore cruellement défaut et il serait gênant d'engager l'avenir par des constructions coûteuses avant d'être au clair sur cette question essentielle.

En attendant, Neuchâtel est une ville privilégiée ! Le parc des Jeunes rives suffit largement. Il gagnerait certes à être embelli par une promenade ombragée tout au long du rivage. La faible distance qui le sépare du centre donne tout de même à l'homme moderne l'occasion salutaire de marcher un peu. . .

S. JACOBI Neuchâtel »

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DES HAUTS-GENEVEYS

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les plans déposés par la Fondation neuchâteloise en faveur des déficients mentaux, « Les Perce-Neige », en vue de la construction d'un centre comprenant home d'accueil et ateliers de formation professionnelle, situé « Aux Plainchis », sont mis à l'enquête publique.
Les plans peuvent être consultés au bureau communal.

Les oppositions devront être formulées par écrit au Conseil communal jusqu'au 12 novembre 1973.

Le Conseil communal.

Commune de Cortaillod

MISE AU CONCOURS

Ensuite de la démission honorable du titulaire, la commune de Cortaillod met au concours le poste

d'administrateur communal adjoint

Exigences : diplôme de fin d'apprentissage ou titre équivalent.
Traitement : légal (selon échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel).
Entrée en service : début 1974 ou à convenir.
Les intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant à l'administrateur M. W. Favre, tél. (038) 42 12 40 - 42 22 03 - 42 22 04.
Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie devront parvenir au Conseil communal avec la mention « postulation » jusqu'au 10 novembre 1973.
2016 Cortaillod, 15 octobre 1973.

CONSEIL COMMUNAL

IMMEUBLES

TERRAIN

Parcelle de 1500 m2 pour villa, route taxée, service sur place, vue imprenable, à proximité de Neuchâtel.

Adresser offres à U. Müller, Aalmattenweg 58, 2560 Nidau.

A vendre

vieille ferme à rénover

Commune de Corsalettes-Grolley (FR), avec 7200 m2 de terrain attenant, source privée.
Prix : Fr. 75.000.—.

Tél. (037) 61 22 69.

A vendre à la Coudre-Hauterive

un appartement attique

de 6 ½ pièces ;

un appartement

de 5 pièces.
Libre tout de suite ou à convenir.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.
S'adresser à M. G. Fanti, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

A vendre à la Coudre-Neuchâtel

appartements

de 2 ½ pièces et 4 ½ pièces.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.
S'adresser à M. G. Fanti, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A vendre

26 ha de terrain à construire

au bord de la mer

en France (département d'Hérault)

pour environ 650 appartements, hôtels, etc. Lieu touristique activé par l'Etat. Aéroport à environ 5 km.
Permis de construire délivré tout de suite.

ZAUGG & BINDER, ARCHITECTES, Marthastrasse 100, CH-8004 Zurich. Tél. (01) 39 38 53.

A vendre dans situation tranquille et dégagée, à 10 km à l'est d'Yverdon,

CHALET

de 1 cuisine aménagée, salle de bains, 4 pièces boisées. Construction récente, confortable.
Chauffage électrique avec thermostat dans chaque pièce. Grand garage. Terrain clôturé, arborisé de 854 m2. Libre tout de suite.
Prix de vente : Fr. 190.000.—.
Pour visiter et traiter, s'adresser exclusivement à la banque PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71, interne 48.

URGENT ! A VENDRE

immeuble commercial

situé en plein centre de Montreux, sur principale rue commerciale, 273 m2 de terrain.

Hypothèques à disposition.

Renseignements précis sur demande, sous chiffres 83-2000 B aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

URGENT !

Remise de commerce

Important commerce de sports et loisirs, Riviera vaudoise, avec immeuble situé en plein centre commercial et plusieurs points de vente, cherche à vendre immédiatement l'entier du capital-actions pour raison de famille.
Bilans et autres renseignements sur demande.
Hypothèques à disposition.

Faire offres sous chiffres 83-1000 A aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », case postale, 1002 Lausanne.

Médecin cherche

villa 6-8 pièces

à acheter ou louer à Neuchâtel ou aux environs immédiats.
Tél. (021) 23 16 94, le soir.

A louer à Cortaillod-Village, dès le 24 novembre 1973,

appartements tout confort

2 ½ pièces de Fr. 410.— à Fr. 430.—
3 ½ pièces de Fr. 515.— à Fr. 540.—
charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer à Boudry

APPARTEMENT

2 pièces, tout confort, pour le 30 novembre. Prix, charges comprises, 343 fr.

Faire offres sous chiffres 28-900284 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer à Corcelles pour date à convenir, en bordure de route cantonale (accès très facile),

local d'environ 170 m2

chauffé, complètement équipé, pour petite industrie ou dépôt.

Tél. 25 19 22, pendant les heures de bureau.

A NYON
Appartement à louer

dans maison de style.
Vue sur les Alpes et le lac.
4 grandes pièces + hall + 2 vérandas + bain.
Parcage à disposition.
Conviendrait de préférence à médecin, avocat, architecte.
Ecrire à M. C. RICCIARDI, Prélaz 3, 1260 NYON.

A louer à Neuchâtel

dès le 30 novembre 1973 :

1 grand studio non meublé

tout confort, 4me étage, Fr. 405.— par mois, charges comprises ;

1 appartement de 3 pièces

tout confort, 2me étage, Fr. 500.— par mois, charges comprises.
S'adresser à la fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer, dès maintenant ou pour date à convenir, à la route de Bâle 9, au Landeron,

appartement de 3 ½ pièces

au 1er étage. Cuisine moderne, tapis tendu dans la salle de séjour, balcon, cave, casier de congélation.
Loyer mensuel : Fr. 473.— charges incluses.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54 ou

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

YVERDON

Promenade des Pins 3.

A louer, dans immeuble neuf, appartements de

2 pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès **Fr. 365.—**, charges comprises ;

3 pièces, cuisine, bains, W.-C. balcon, dès **Fr. 480.—**, charges comprises.

Construction soignée - tout confort - soleil - verdure - vue - tranquillité.

Garages et places de parc à disposition.

Pour visiter et traiter :
SOGIM S.A., Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

CAISSE DE RETRAITE

cherche à acheter des

IMMEUBLES LOCATIFS

de 12 à 16 logements au moins et situés à Neuchâtel ou dans les environs.

Faire offres sous chiffres CR 2550 au bureau du journal.

Riviera italienne

Borghetto (près Loano).
A vendre dans résidence suisse grand studio meublé, salle de bains, « kitchenette » équipée, cave, prix intéressant sans intermédiaires.
Tél. (022) 47 04 88, heures repas.

A vendre dans le haut de la ville

maison familiale

2 appartements de deux pièces, 1 appartement de une pièce, jardin, vue imprenable et tranquille.

Adresser offres écrites à AM 2517 au bureau du journal.

Riviera, près ALASSIO

A vendre jolis studios, cuisine équipée, près mer et plage, dans résidences suisses, à partir de 27.000 fr., appartements, à partir de 40.000 fr. Visites sur place en bus le week-end, crédit par banque suisse disponible.
INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

Je cherche

maison familiale

région ouest de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à BR 2552 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché

A LOUER

NEUCHATEL

A louer pour le 1er décembre, à la rue des Fahys 123, appartements neufs de

1 pièce 310 fr.
2 pièces 420 fr.
3 pièces 530 fr.

Garage 70 fr.,
plus charges.

S'adresser à :
Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

CRESSIER

A LOUER pour le 24 novembre 1973 ou date à convenir, appartements de

2 CHAMBRES

tout confort. Places de parc.
S'adresser à :
Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer, dès maintenant ou pour date à convenir, au chemin de la Récille, **la Neuveville,**

appartements de 4 ½ pièces

au 3me et 4me étage d'un immeuble nouveau.
Loyers : Fr. 550.— - Fr. 560.— par mois plus charges.
Tout confort. Cuisine complètement équipées.

S'adresser à

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à Colombier

rue de la Colline 9, pour le 1er décembre 1973,

3 ½ pièces, tout confort

3me étage. Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 507.—.
Garage collectif à disposition, Fr. 60.—.
S'adresser à Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A LOUER

au centre de Neuchâtel

STUDIOS

agencés et meublés dès le 15 décembre 1973.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 ✆ 038 24 18 22
NEUCHATEL

A louer à Cornaux, immédiatement,

appartements 4 pièces tout confort

Loyer mensuel : Fr. 620.— et Fr. 625.—, charges comprises.
S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

LES HAUTS-GENEVEYS

Il reste à louer

1 APPARTEMENT 4 PIÈCES

dans la cité « BOIS-SOLEIL ».
Entouré de forêt et de verdure.
Vue imprenable.
Situation exceptionnelle à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, libre dès le 1er novembre.

Renseignements et visite :

PROCOM
NEUCHATEL S.A.

A LOUER à la rue des Fahys, immédiatement ou pour date à convenir,

LOCAL COMMERCIAL

de 81 m2. Appartement de 4 pièces à disposition. Loyer modéré.
S'adresser à J.-F. Meriotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer très bel appartement de 145 m2

5 ½ pièces

grand salon avec cheminée - à proximité de la gare.

Ecrire sous chiffres JA 2560 au bureau du journal.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, **à la rue des Moulins,**

STUDIO MEUBLÉ

cuisine, salle de bains.

A louer au centre

appartement

2 chambres + cuisinette, confort, pour le 24 novembre 1973.
Ecrire sous chiffres IZ 2559 au bureau du journal.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Noël - hiver
A louer
chalets - appartements
Bureau-vacances, Le Mazot-Aigle. Tél. (025) 2 18 92.

A LOUER
à Neuchâtel, libre dès le 24 décembre 1973,

STUDIO

tout confort, cuisinette et salle de bains. Loyer 275 fr., plus charges.

S'adresser à J.-F. Meriotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

Maculature
au bureau du journal

DEMANDES A LOUER

Nous cherchons en location ou à la vente immédiatement disponible

LOCAL COMMERCIAL À USAGE ENTREPÔT

et éventuellement

PETIT ATELIER DE FABRICATION SERRURERIE ET CHARPENTES LÉGÈRES

Surface au sol totale souhaitée 3500 à 5000 m2.
Surface bâtie à usage entrepôt outillage et garage matériel 150 à 300 m2.
A usage de fabrication légère 100 à 200 m2.
En plus, locaux à usage bureaux et vestiaires.
Surface développée souhaitée 80 à 150 m2.
Région axe Neuchâtel - Bienne ou environs immédiats.
Faire offres sous chiffres MB 2536 au bureau du journal.

Nous cherchons pour début novembre, région Neuchâtel-Marin,

chambre ou studio

pour un jeune Suisse allemand en stage dans notre entreprise.
Prière de faire offres aux Etablissements ALLEGRO, Marin. Tél. 33 29 77.

Couple dans la quarantaine cherche

logement

modeste, avec dépendances, ou

petite maison

à Neuchâtel ou aux environs.
Adresser offres écrites à 2610-241 au bureau du journal.

Service de la Ville cherche, pour collaborateur temporaire,

STUDIO MEUBLÉ

avec douche près du centre et pour deux mois.
Téléphoner au 21 11 11, interne 504.

OFFRES D'EMPLOIS

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 25 55 01

cherche :

femme de chambre portier d'étage

Faire offres ou se présenter à la Direction.

DÉSIREZ-VOUS

collaborer, dans une ambiance amicale, au sein de notre jeune et dynamique équipe ?

HAUTE COIFFURE ET BEAUTÉ

MARCEL AUBERT, Temple 7, le Locle, tél. 31 30 62,

offre places stables et hauts salaires garantis à coiffeurs et coiffeuses très qualifiés.
Date d'entrée à convenir. Discrétion assurée.

Radio-Télévision Suisse romande

LA TÉLÉVISION ROMANDE cherche :

des maquilleuses

Les candidates doivent être en possession d'un diplôme de visagiste-esthéticienne et posséder des connaissances approfondies de télévision ou de cinéma ;

des stagiaires maquilleuses

Les candidates doivent être en possession d'un diplôme de visagiste-esthéticienne.

Les personnes de nationalité suisse, intéressées par l'un de ces postes, sont priées d'adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à

l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale 234, 1211 Genève 8.

BÉROCHE S.A.

Usine 2

2025 CHEZ-LE-BART (NEUCHATEL)

cherche pour sa zinguerie

OUVRIER

qui sera formé dans ce secteur.

Installations automatiques, travail propre.
Excellent salaire ; avantages sociaux.

Se présenter ou téléphoner à BÉROCHE S. A., usine 2, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Vendredi 26 et samedi 27 octobre

2 journées de doubles timbres SENJ

sur tous les articles (sauf les cigarettes) dans tous nos magasins

Au centre: rue de l'Hôpital 10-rue Pourtalès 9-11 P à 100 m Serrières: Battieux 2 P

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr.....
tout de suite en espèces.
Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Localité.....

Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel
Tél. 25 44 52

SKIS:
pour toute la famille
Authier - Attenhofer - Dimastar - Rossignol - Kästle - Dynamic - Kneissl - Blizzard - Völkl - Fritzmeier - Yamaha - Spalding.

Fixations de sécurité
Salomon - Lusser - Gertsch - Allmat - Nevada - Marker - Tyrolia - Geze.

Bâtons de ski

CHAUSSURES
Lange - Molitor - Heierling - Raichle - Nordica - Kastinger - Head.

Gants - Bonnets - Chaussons - Farts, etc.
TOUT POUR LE HOCKEY
On réserve pour les fêtes

PRIX CITÉ

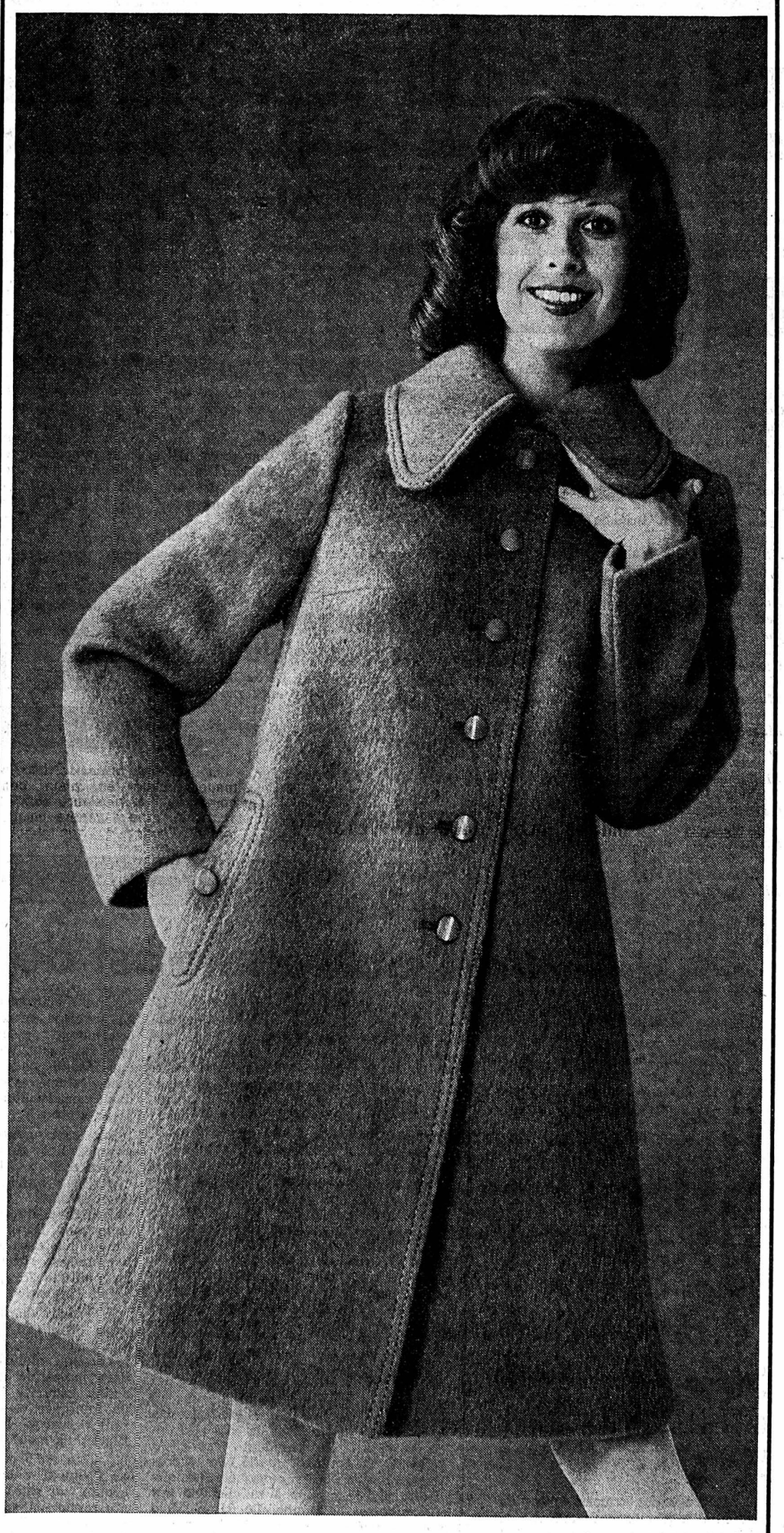

DOUILLET ET SEYANT MANTEAU
en beau lainage flausch, col fermé, forme évasée, tailles 40 à 46, en gris clair, gris moyen, camel ou curry

198.-

Coop La Cité

Favoris cet automne!

Pantalon tweed, forme nouvelle, en brun/bordeaux ou brun/vert. Du 36 au 44 : 59.-

En vedette, pull en tweed moitié shetland, moitié leacryl, empiècement d'encolure montant, taille haute (à porter sur pantalon ou jupe) : 39.90

A droite : pull tweed 100 % laine, col châle, taille haute : 39.90

...tweeds pour pulls, pantalons, tweeds partout!

armourins neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LA CHAUX-DE-FONDS

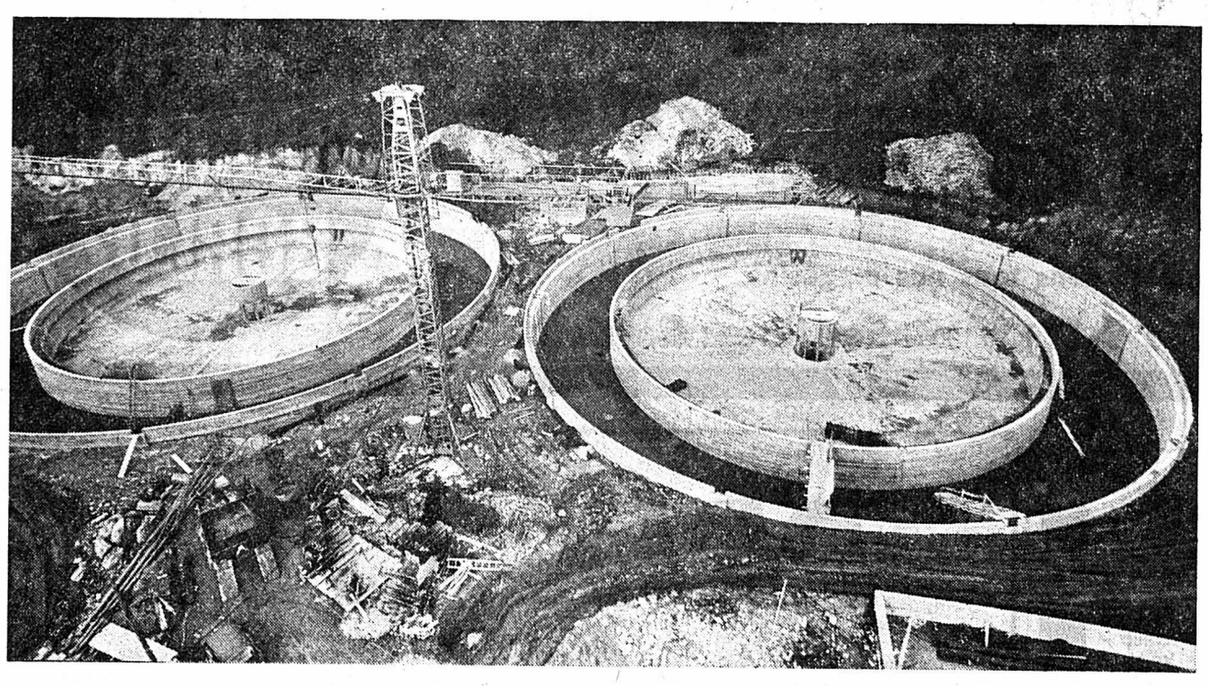

(Avipress - Robert.)

L'année 1975 verra la mise en service de la station d'épuration

De notre correspondant :

La future station d'épuration des eaux usées de la Chaux-de-Fonds se porte bien, très bien, même, comme on a pu le constater hier en fin d'après-midi à l'occasion d'une visite détaillée et commentée par M. Etienne Broillet, directeur des travaux publics.

Les travaux avancent à grands pas et c'est ainsi que, cette année, on a vu l'achèvement des bassins de décantation primaire et des « turboflocs ». Pour marquer cette date, ouvriers et entreprises ont été associés à cette cérémonie de « levure », qui s'est déroulée, comme il se doit, à la « bonne franquette ».

On relevait la présence des autorités communales, représentées par MM. Claude Robert et Roger Ramseyer, et des maîtres de l'ouvrage et de leurs employés.

Cette Combe des Moulins, a dit notamment M. Broillet, de sauvage et désertique qu'elle était, a été totalement transformée par les terrassiers qui en feront prochainemnt une promenade pour les Chaux-de-Fonniers.

Et d'ajouter que CRIDOR se chargera de l'élimination des boues. Dans 18 mois, soit au printemps 1975, la station sera mise en service. Aujourd'hui, on célèbre la fin des travaux les plus spectaculaires. « Cette troisième étape, poursuivra M. Hess, du bureau d'ingénieurs, permettra la construction des édifices à venir. Il rappela aussi que quelque 40.000 mètres cubes de matériaux ont été évacués, qu'il a fallu 47.000 mètres cubes de béton et quontité de ferraille ou tôlerie. Mais ces trois étapes ont pu se dérouler sans incident sérieux. Bien que, parfois, on ait dû recourir à de véritables exercices de varape M. Paci, enfin, au nom des entrepreneurs, remercia les participants, et les autorités en particulier, pour l'effort consenti.

L'année prochaine, verra l'achèvement des bâtiments et de la station de neutralisation, puis au printemps 1975 aura lieu l'inauguration officielle.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, Le Silencieux, (16 ans).
Eden : 20 h 30, Il n'y a pas de fumée sans feu, (16 ans, prolongations) ; 23 heures 30, Les Jeunes séductrices, (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Comptes à rebours, (18 ans).
Scala : 21 h, La Brigade en folie, (12 ans).
ABC : 20 h 30, Valérie et la semaine des miracles, (18 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-Club bar 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire naturelle : les collections et dioramas.
Musée des beaux-arts : José Gomez Perales (Madrid), Achille Perilli (Rome), et Jose Maria Iglesias (Madrid).
Bibliothèque de la ville : Albert Béguin, la vie et l'œuvre d'un écrivain engagé.
Galerie la Marge : le dessinateur Gourmelin.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Henry, 68, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél 11.

MANIFESTATION. — *Maison du peuple :* 20 h 30, Les chroniques lunaires de Lorrenzaccio, par le théâtre mobile de Genève.

Le Locle

CINÉMAS

Casino : 20 h : Le Dr Jivago (16 ans).
Lux : 20 h 30, Les nids rouges (18 ans) ; 23 h 15, Le charme secret des petits endroits discrets (20 ans).
Pharmacie de service : Philippin, 27 rue Daniel-JeanRichard ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Fillette renversée par une voiture

Hier, à midi, M. L. B. de la Chaux-de-Fonds circulait en voiture rue Numa-Droz direction ouest. Arrivé à la hauteur d'un passage de sécurité, son véhicule heurta la jeune Michellina Salerno, née en 1965, de la Chaux-de-Fonds qui s'était élancée sur la chaussée. Après avoir reçu des soins à l'hôpital de la ville, la fillette, légèrement blessée, a pu regagner son domicile.

Etat civil

DÉCÈS. — Stucki, née Perregaux-Dielf, Hélène Marguerite, née le 9 juillet 1891, veuve de Louis Eugène ; Diacon René Henri, né le 29 novembre 1900, veuf de Marie Alice Eulalie, née Mercier.

VAL-DE-RUZ
CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LE LOCLE - LE LOCLE

MEURTRE D'UNE SEPTUAGÉNAIRE AU LOCLE

Par où est entré l'assassin de la vieille dame? La porte enfoncée était fermée de l'intérieur...

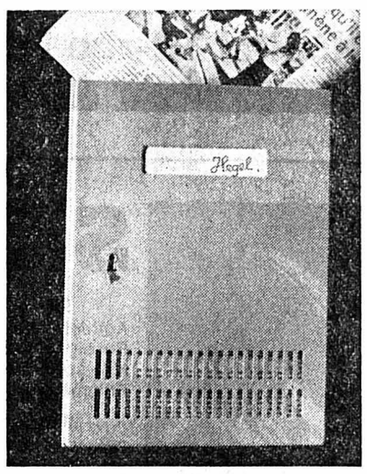

(Avipress - M.-A. Robert)

De notre correspondant :

Dans un communiqué donné vers 2 h 20 dans la nuit de mercredi à jeudi, et que l'on n'a pu publier, le juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises, M. Wyss, informait que Mme Vve Armande Hegel, âgée de 73 ans, avait été trouvée morte dans son appartement, au numéro 1 de la rue Crêt-Perrelet, au Locle.

Souffrant du diabète, cette personne avait recours à une infirmière qui lui faisait des piqûres d'insuline plusieurs fois par semaine.

Ayant trouvé porte close, dans la journée de mercredi, l'infirmière fit appel au service de la police qui dut forcer la porte du logement de Mme Hegel dans la soirée. C'est alors que les agents constatèrent que le corps de Mme Hegel gisait inanimé et maculé de sang dans la chambre à coucher. On fit appel au président du Tribunal du Locle. Ce magistrat fit intervenir le commandant de la gendarmerie, les services de la police de Sûreté et le juge d'instruction des Montagnes qui a ordonné une autopsie du corps de la victime.

D'après les premières constatations, il s'agit d'un meurtre. Les investigations se poursuivent.

MYSTÈRE ...

Des premiers éléments de l'enquête que nous avons menée, il ressort que Mme Hegel habitait depuis trois ans dans cette maison, au pignon, une bâtisse ancienne. Elle vivait d'une manière assez retirée. Un mystère subsiste, notamment, puisque la porte qui a dû être enfoncée par les agents, était fermée de l'intérieur, comme nous l'ont confirmé des témoins. Témoins qui ajoutent, d'ailleurs qu'ils n'ont entendu aucun bruit suspect.

Seule l'autopsie permettra d'apporter quelques éclaircissements sur cette dramatique affaire, sur les causes de ce décès et, peut-être sur les mobiles de ce meurtre. Hier dans l'après-midi, le juge d'instruction précisait que l'enquête se poursuivait activement, mais qu'aucun fait nouveau n'était intervenu.

Ny.

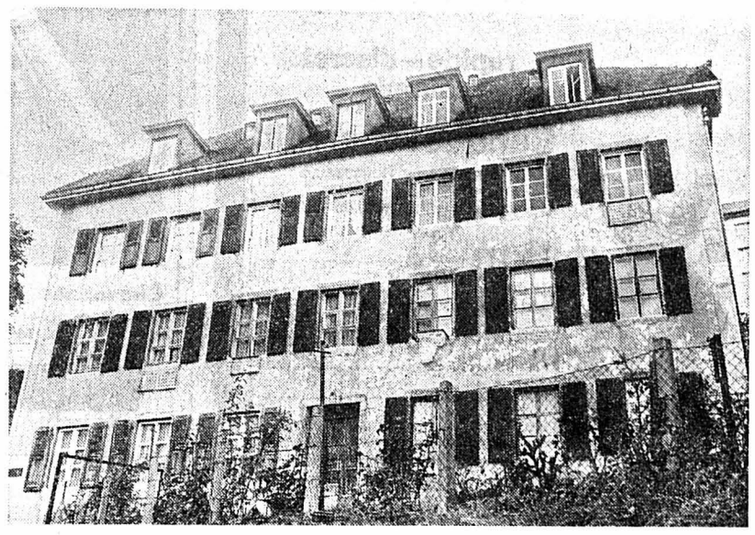

Le vieil immeuble aù habitait Mme Hegel : c'était en haut, au « pignon »...

(Avipress - M.-A. Robert)

Au tribunal de police

Quand les besoins naturels d'un chien... conduisent son maître devant le tribunal!

Le tribunal de police a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danielle Pislor, commis au greffe.

Chargé de sortir les deux chiens d'une dame, le prévenu P.P. s'est rendu dans un jardin public de quartier où les deux « toutous », en liberté, ont satisfait leur besoin naturel sur l'emplacement de jeu des enfants ! P. est donc prévenu d'infraction au règlement communal de police. Les faits sont partiellement contestés. Si ces deux chiens se sont dirigés vers cet endroit, c'est que d'autres les ont précédés. Malheureusement pour la propriétaire des chiens, ce sont ceux qui se font prendre qui paient. Peu, il est vrai : 10 fr. et 10 fr. de frais.

SI CE N'EST TOI, C'EST TON FRÈRE !

Le dernier de ces farceurs, improvisés artificiers, qui, dans la nuit du 20 au 21 juillet, entre 23 h et 4 h du matin, ont fait sauter des pétards dans tous les coins de la ville, troublant le sommeil des habitants, a comparu, hier, devant le tribunal prévenu d'infraction au règlement de police. L'agent est formel. Chaque fois qu'un pétard explosait, H. se trouvait dans les environs. Le prévenu se défend bien : « Ce n'est pas moi, c'étaient peut-être des pétards à retardement allumés par les copains dont plusieurs ont payé l'amende.

Le doute profite à H. Le président le libère, mettant les frais à la charge de l'Etat.

UNE BONNE « CUITE »

R.C. est prévenu d'ivresse au guidon. Alors qu'il circulait au guidon de son cyclomoteur, en compagnie de deux jeunes gens, sur la route des Ponts-de-Martel aux Petits-Ponts, il a zigzagué sur la chaussée, peu avant les abattoirs. Il fit une chute sur la chaussée où il resta inanimé. Il fut transporté à l'hôpital avec un traumatisme crânien. Soumis au test, le degré d'alcoolémie se situait entre 2,17 et 2,37 ‰. Le compte y était !

Les faits sont reconnus et le prévenu a quelques circonstances atténuantes. Il est honorablement connu. Comme il n'a pas eu d'accident, qu'il n'a pas causé de dommages à autrui, le président le condamne à une peine d'amende fixée à 200 fr. et à 200 fr. de frais.

AFFAIRE DE PROCÉDURE

On reproche à C.A. d'avoir fait irruption dans un atelier du Locle où travaillait la plaignante H.C. et d'avoir menacé cette dernière avec un couteau de poche, en l'injuriant. Comme le défenseur de A. insiste sur le fait que la plaignante s'était arrangée avec son client en décembre 1972, devant un gendarme qui a établi un rapport, un débat s'engage sur le droit. Finalement, le jugement du président sera rendu à huitaine.

Informations horlogères

L'optimisme est de mise à la Société des Garde-Temps

Dans un Languedoc battu par le vent, la rue principale d'une petite station où les boules, l'ambre solaire et la pêche-abricot se disputent la devanture des boutiques. Le Nord-Africain avait son habituel lot de tapis sur l'épaule gauche, une poignée de montres dans la main droite. Du solide pas forcément beau comme on en fait autour de Morteau. Un Belge parut intéressé par une des ces « digitales mécaniques » dont les disques de métal font croire à l'illusion du quartz.

— Et celle-ci ?

Le Nord-Africain sursauta, jeta un regard méfiant sur la « Sandoz-Quartz » aux mille transistors qui venait de passer sous son nez. Tout le monde ouvrit de grands yeux pour voir la « solid state » de S.G.T. cligner de l'œil à chaque seconde. Alors, le vendeur de tapis, dépassé et furieux, remballa sa quincaillerie et partit chercher d'autres badauds ...

LE 21ME SIÈCLE

Hier, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société des Garde-Temps S.A., le président Charles-A. Blum a évidemment parlé du succès remporté par la gamme électronique offerte par le groupe à sa clientèle des quatre coins du monde. Le 21me siècle a commencé en automne 1972 par une montre à balancier spiral avec simple ou double calendrier, puis par un article semblable pour dames dont les Américaines ont eu la primeur. Deuxième fer de lance : la montre à quartz avec affichage traditionnel (cadrans et aiguilles) et à double calendrier offerte depuis le mois d'août dernier à des prix particulièrement compétitifs et au « styling » très remarqué.

Dans l'intervalle, autrement dit ce printemps, la montre « solid state » avait pu être commercialisée. Présentée en première mondiale le 6 mars 1972 par S.G.T., cette montre a connu un succès sans précédent et le grossiste hollandais qui en demande et redemande ne le démentira pas. Les commandes dépassent d'ailleurs de loin les possibilités de livraison et dès l'année prochaine, cette montre exceptionnelle, à la précision étonnante, aura une sœur. Ce sera une « solid stade » plus lisible encore, avec des chiffres noirs sur fond blanc, et d'une construction plus simple donc plus facile à produire.

Sur cent montres fabriquées par le groupe, cinq environ sont des électroniques mais S.G.T. voue un soin particulier aux articles mécaniques, chacune des sociétés étant responsable du « styling » et du choix des modèles de sa collection. Dans la ligne de montres dames, par exemple, les nouveautés sont nombreuses, riches en couleur, utilisant les matières les plus diverses allant du bois à l'argent.

A propos de la négociatoin en cours entre Waltham, filiale américaine de S.G.T., et Elgin National Industries Inc., le contrat définitif devrait être signé dans moins de quinze jours. La transaction assure à S.G.T. le droit exclusif de fabriquer et de vendre des montres sous la marque Elgin non seulement aux Etats-Unis mais dans le reste du monde.

— Nous n'avons pas racheté la société de l'Illinois, a insisté M. Blum. A l'exception du stock de marchandises, nous ne reprenons ni actifs, ni passifs, ni locaux, ni ateliers, ni personnel. Il s'agit là d'un accord de licence de longue durée nous permettant ultérieurement, à des conditions fixées, d'acquérir la pleine propriété de la marque.

PRÉVOIR L'AVENIR

Dès le 30 octobre, S.G.T. lancera, on le sait, un emprunt obligatoire de vingt millions de francs, emprunt destiné à renforcer le capital circulant du groupe. En effet, la vocation d'exportateur de S.G.T. l'oblige à constituer des stocks importants et à accorder des délais de paiement à certains clients. Ainsi, toute progression du chiffre d'affaires provoque-t-elle une augmentation du capital circulant. Autre but de l'emprunt : étendre le réseau des filiales dans le monde, financer les sociétés de vente à l'étranger qui voient leur chiffre d'affaires considérablement augmenter. Prochainement, deux nouveaux centres seront ouverts, l'un à Vienne pour la distribution des montres Helvetia et Titus, l'autre à Turin (Titus). Un troisième est souhaité à Caracas (Invicta, Silvana et Sandoz).

La croissance du troisième groupe horloger suisse (189 millions de fr. de chiffre d'affaires durant l'exercice 1972-1973) autorise donc cet emprunt. Mais ces impératifs financiers expliquent aussi que le dividende ait été ramené de 5 à 4 %. Cet effort demandé aux actionnaires permettra de renforcer l'autofinancement, d'augmenter les réserves ouvertes et d'améliorer les bases financières nécessaires au développement de la société. En même temps, S.G.T. pare les risques d'une situation monétaire mondiale qui demeure incertaine. Hier matin, au « Club 44 » où 136.502 actions nominatives et 49.985 au porteur étaient présentes ou représentées, les actionnaires ont volontiers ratifié cette proposition.

LA RANÇON DU SUCCÈS

L'optimisme est plus que jamais de mise à la société des Garde-Temps SA et vient seul le ternir le grave problème des imitations. C'est le triste privilège des grands de la branche et certaines marques du groupe ont été particulièrement visées par les contrefacteurs, S.G.T. subissant de lourds préjudices notamment en Extrême-Orient et au Moyen-Orient. Là ne se limite pas la fraude. Lors d'un récent voyage en Equateur, le président Blum a reçu les doléances d'un grossiste Invicta :

— Vous m'aviez promis l'exclusivité de la marque mais je constate que d'autres ont les mêmes montres. Pourquoi ?

C'étaient de vulgaires contrefaçons bâclées à Panama ...

Cl.-P. Ch.

Informations horlogères

Synchron reçoit l'ambassadeur de Hongrie

M. György Varsanyi, ambassadeur de la République populaire hongroise, accompagné de son conseiller commercial M. Janos Mankovics et de son secrétaire commercial, M. Josef Ludasi, ont été reçus par la direction générale de Synchron SA, Fabriques d'horlogerie réunies (Cyma, Ernest Borel, Doxa) à Neuchâtel, pour une information générale sur l'entreprise. Après un repas servi dans un relais gastronomique loclois en présence de M. René Felber, président de la ville du Locle, l'ambassadeur et ses collaborateurs visitèrent avec grand intérêt le centre de production où ils s'intéressèrent plus particulièrement à la technicité avancée de la fabrication des montres mécaniques et électroniques à quartz.

Il est à relever que Synchron SA fournit régulièrement, depuis plus d'un demi-siècle, ses montres de marque Doxa à sa clientèle hongroise qui les apprécie pour leur précison et leur fiabilité. Sur notre photo, de gauche à droite, M. Janos Mankovics, l'ambassadeur György Varsanyi et M. A. Theurillat, directeur général de Synchron S.A.

Progression favorable

Depuis le début de l'année, les sociétés suisses de S.G.T. ont été très actives sur le plan commercial et leur chiffre d'affaires s'est développé de façon satisfaisante : à fin septembre, les ventes avaient progressé de 9 % par rapport à l'année passée. Les commandes actuellement en note et les programmes de fabrication en cours permettent d'escompter une progression favorable pour le reste de l'exercice.

Aux Etats-Unis, après le bond de 30 % réalisé en 1972, Waltham Watch Co. a augmenté de nouveau ses ventes de 5 %. Les deux sociétés asiatiques Titus International Ltd. et Sandoz Watch Co. (Far East) Ltd., ont réalisé cette année des performances de vente exceptionnelles, dépassant de moitié les chiffres atteints l'année passée à la même époque. Le groupe estime que les résultats consolidés, bénéfice et « cash flow » seront au moins égaux à ceux de l'exercice écoulé alors même que les pertes de change que Waltham a subies sur les achats de cette année se chiffrent par centaines de milliers de francs.

Hier, les mandats d'administrateurs de MM. André Bezzola, Georges Didisheim, Laurent Dominice, Pierre Goetschin, Eric Kocher et Jérôme Tissières ont été renouvelés pour une période de trois ans.

• **AUGMENTATION DES SALAIRES HORLOGERS**

(Voir en avant-dernière page)

Un plan d'investissement est une bonne formule pour assurer votre avenir.

Déjà avec des versements mensuels de 50, 100 francs ou même plus si vous le désirez, vous pouvez épargner un capital en valeurs réelles, à condition toutefois que votre plan ait une durée de 10, 15 ou 20 ans.
Mais ce n'est pas tout: le plan d'investissement peut être combiné avec une police d'assurance, car la prévoyance est trop importante pour vous et vos proches, pour la faire dépendre de votre état de santé futur ou des hauts et des bas de votre prospérité.

Nous vous conseillons de lire notre brochure «Plan d'Investissement» qui vous donnera de plus amples renseignements sur ce sujet.

Je vous prie de m'envoyer gratuitement votre brochure «Plan d'Investissement».
Nom
Prénom
Profession
Adresse
19/1
A envoyer à: Union de Banques Suisses, Investmentplan S.A., Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich

Plan d'investissement
UBS G
Union de Banques Suisses

1000 prix
MARTINI
Concours
Apéritif Vermouth

MARTINI
A vous la chance énorme de gagner un équipement de ski LANGE, de toute grande classe!
Maintenant, vous trouvez des bulletins de participation dans les magasins, les restaurants, les bars et les magasins de sport.

2, rue Saint-Honoré
2e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSPORTS
Claude JORNOD
Petits transports
NEUCHATEL - Tél. 24 23 75 - 46 18 40

A vendre d'occasion, état de neuf :

paroi murale
1 table à rallonges, 4 chaises rembourrées.

Clément Richard, le Landeron.

Tél. (038) 51 26 60.

39, r. de Neuchâtel
YVERDON
(024) 2 76 36

Centre commercial ADOC
LAUSANNE ouest

rue de Vevey
BULLE
(029) 2 99 95

18, rte des Acacias
GENEVE
(022) 43 22 29

près Mon-Moulin
CHARRAT VS
(026) 5 33 42

...le saviez-vous?

ameublements Vionnet sa

le plus grand réseau de magasins-exposition en Suisse romande:
Un choix considérable de meubles de haute qualité.
Dans votre intérêt, rendez-vous donc chez Vionnet.

BON pour une documentation 586
Nom: _____
Adresse: _____

Couleurs et vernis Articles pour peintres

nouveau
la boutique
du
papier peint
neuchâtel
fbg de l'hôpital 27
tél. 25 91 77

papiers peints luthy+co

TV COULEUR

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.
VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.
PHILIPS ou MÉDIATOR
LOCATION A PARTIR DE FR. 93.—.
Nous assurons un RÉEL service après-vente.
Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Heure de préférence :

LIPTON'S TEA

Un thé de qualité dans un véritable sachet double-filtre!

Un thé de qualité à l'arôme délicieux. Dans un véritable sachet double-filtre, pour vous simplifier la vie. C'est Lipton's Tea, le thé que les Anglais aiment à retrouver dans le monde entier.

Lipton's Tea. Un thé de qualité pour chaque occasion.

Offre spéciale

Ce thermos de table décoré d'un motif or incrusté vous permettra d'avoir à toute heure de l'eau bouillante à portée de la main. Lipton vous le propose au prix très avantageux de Fr. 10.80. Pour plus de précisions, voyez l'emballage spécial Lipton's Tea 50 sachets-portion double-filtre.

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même!
Envoyer le coupon ci-contre.
Discrétion assurée.

Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs. 42
Nom, Prénom
Rue
NAP et localité
Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

PROFITEZ DES PRIX DE LA GERLE

REZ-DE-CHAUSSÉE

un choix formidable
POUR ENFANTS
layette, pulls, lingerie, confection

1er ÉTAGE

de la nouveauté pour dames
à prix discount
manteaux, robes, blouses,
pantalons, pulls, etc.

FERMÉ LE LUNDI PRIX NET

Ruelle Dublé 3

coop
La Gerle

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche une

TRADUCTRICE

capable de transcrire des textes de français en anglais.

La personne sera également responsable :
- de la rédaction en langue anglaise, et de façon indépendante, de documents d'information, de circulaires, de lettres
- de la tenue à jour de la documentation technique et publicitaire.

Nous demandons :
- bonne culture générale de niveau maturité
- parfaite connaissance de l'anglais (de préférence langue maternelle) et du français
- capacités rédactionnelles affirmées.

Nous offrons :
- travail indépendant et varié
- horaire souple
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :

SSIH Management Services S.A.
Direction du personnel
63, rue Centrale
2501 Bienne

SSIH

Grand magasin de la place d'Yverdon

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

vendeuses et auxiliaires

pour ses différents rayons :
textile et autres

auxiliaires vendeuses

pour la période des fêtes de fin d'année.

une caissière principale

consciencieuse.

Nous offrons places stables, rétribuées en fonction des capacités.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande maison.

Les candidates intéressées peuvent faire leurs offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, sous chiffres 22-14055-792, à Publicitas S.A., 1400 Yverdon.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

Ebauches S.A., à Neuchâtel, engage

JEUNE ÉCONOMISTE

ayant quelques années de pratique. Connaissance de la langue allemande. Le candidat sera appelé à exercer son activité dans le cadre de la direction administrative de l'entreprise. Il s'agit d'un poste à responsabilité, permettant de travailler de façon indépendante. Le candidat, collaborateur direct du directeur de division, aura notamment la charge de la rédaction de rapports et la réalisation d'études à caractère économique et social.

Entrée en service au plus tôt.

Faire offres à Ebauches S.A., Neuchâtel, case postale 1157, en joignant curriculum vitae, copies de certificats, photographie et références.

Entreprise d'horlogerie de format international

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Dans le panier de la ménagère...

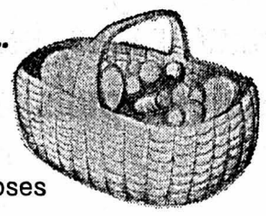

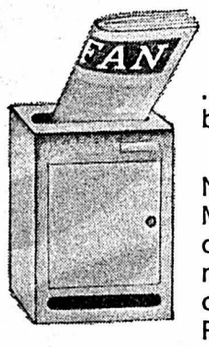

... on trouve beaucoup de choses

Ne faut-il pas nourrir son petit monde ? Mais la ménagère n'a pas à se préoccuper de son journal. Si elle est abonnée à la **FAN-L'EXPRESS,** nous nous chargeons de la lui apporter à domicile. Pour un prix minime, avec un abonnement à l'année, cela ne vous coûte que 25 centimes par jour. **Vingt-cinq centimes:** incroyable et pourtant vrai !

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Notre service technique après-vente assure à notre clientèle, à Lausanne ainsi que dans toute la Suisse, un travail rapide et soigné. Cela implique divers travaux administratifs.

Pour diriger la section adminstrative de ce service, à Lausanne, nous cherchons un

chef de bureau

- de langue maternelle allemande ou française, mais parlant couramment l'autre de ces deux langues (connaissances d'anglais souhaitées)
- de formation commerciale avec quelques années de pratique
- ayant l'habitude de traiter avec la clientèle (contacts, relations téléphoniques ou par correspondance)
- à même de diriger une équipe de six personnes.

Après une période de formation qui lui permettra de se mettre au courant des données propres à son poste, ce futur collaborateur se verra confier entre autres tâches :
- la promotion et la vente de nos contrats d'entretien
- la coordination des contacts du service avec l'entreprise
- la visite occasionnelle de notre clientèle.

Notre entreprise offre les avantages d'une maison moderne : institution de prévoyance, horaire variable, restaurant d'entreprise.

Veuillez adresser vos offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :

Kodak

KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (réf. 46)
Case postale
1001 LAUSANNE.

Pour le département du montage des câbles, nous cherchons du

personnel féminin

Travaux propres et soignés.
Engagement immédiat ou pour date à convenir.
Veuillez vous présenter ou adresser vos offres à

STOPPANI

STOPPANI S.A.
Fabrique Bachmann & Cie S.A.
2105 Travers. Tél. 63 19 77.

Caractères s.a.

NEUCHATEL Plan 30
Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision

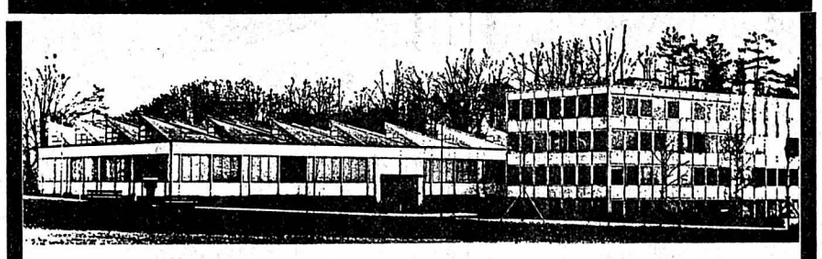

Nous cherchons

personnel féminin et masculin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

mécaniciens-outilleurs
mécaniciens et aides-mécaniciens

pour différents travaux tels que :

POINTAGE
FRAISAGE
RECTIFIAGE
TOURNAGE
MONTAGE
CONTROLE

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

Nestlé

Les Laboratoires Industriels à Orbe cherchent un employé d'exploitation qui aura pour tâches, dans le cadre d'un travail en équipe :

- la conduite et la surveillance d'installations lors de la mise au point de nouveaux procédés de fabrication dans le domaine des céréales
- l'entretien de machines et quelques travaux de manutention.

Le poste offert conviendrait plus particulièrement à

un boulanger
un pâtissier
ou un meunier

ayant acquis une certaine expérience dans sa profession. La candidature d'un spécialiste de l'industrie alimentaire qui dispose d'une bonne pratique dans ce secteur pourrait également être envisagée. La nouveauté et la variété des travaux exécutés exigent de bonnes facultés d'adaptation.

Ce collaborateur recevrait une formation diversifiée dans les techniques de fabrication (séchage, lyophilisation, agglomération). En outre, il bénéficierait du statut d'employé et pourrait développer ses connaissances dans la mesure de ses qualifications professionnelles et de ses intérêts.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une formule de candidature en téléphonant au (024) 7 11 81, interne 332, ou adresser leurs offres au

Laboratoire
Industriel LINOR
1350 ORBE

Nestlé

Chevron

Le poste de gérant de notre

STATION-SERVICE À VALLORBE

sera vacant dès le 1er décembre 1973.

Situé à proximité de la frontière, ce poste de distribution permet une vente importante d'essence, ainsi qu'un débit appréciable de carburant Diesel et de lubrifiants.

La vente d'accessoires et d'articles de kiosque constitue également un facteur de rentabilité de cette station-service.

Nous donnerons la préférence à une personne ou à un couple dynamiques et possédant une certaine expérience dans le domaine de la gérance d'une station-service. Un certain capital d'exploitation comme fonds de roulement est indispensable.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. E. Reubi.
CHEVRON OIL S.A., Birmannsgasse 8, 4002 Bâle.
Tél. (061) 25 92 88.

Serviceman auxiliaire

pour remplacement jour ou nuit.
Garage du Seyon, Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

Commerce de Neuchâtel-ville cherche la collaboration

d'un retraité

pour exécuter des travaux de bureau très variés (pas de comptabilité). Horaire à convenir.

Offres à case postale 1172, à Neuchâtel 1.

PARTOUT : Ville, campagne, sous abri ou en plein air

gros à gagner

ÉLEVAGE simple, facile, propre, chez soi, avec petite place. Augmentera rapidement vos revenus ou préparera et agrémentera votre retraite ou suppléera à l'AVS, etc. ACHAT GARANTI de la production. **Demandez VITE documentation illustrée GRATIS. F Terix, case 5, 1205 Genève 9.**

JEAN BORIOLI, entreprise de transports
Dépôt de la Brasserie du Cardinal
2024 Saint-Aubin

cherche

CHAUFFEUR

permis A ou D.
Date d'entrée à convenir.

Se présenter ou téléphoner au (038) 55 11 34.

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

cherchent tout de suite ou pour date à convenir :

SOMMELIER
SOMMELIÈRE

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

Hôtel des Platanes, Chez-le-Bart, tél. (038) 55 29 29.

Nous cherchons

extra de service

Travail à domicile pour tout genre de personnes

Indiquer votre préférence en faisant offres sous chiffres PE 2539 au bureau du journal.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

actions coop

maintenant
ACTIONS café frais

Café Coop jubilor

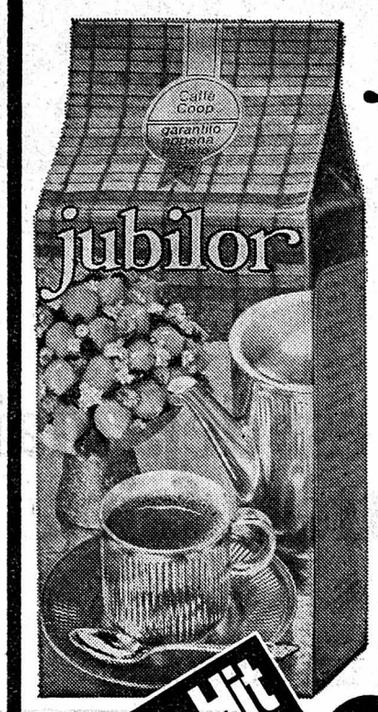

– plaisir intégral d'un merveilleux café.
Un arôme et une qualité inégalés, car les cafés les plus nobles composent cet harmonieux mélange.
Découvrez aussi cet exceptionnel plaisir.
Jubilor – pour les vrais connaisseurs.

Coop Hit

250 g **2.80** au lieu de 3.30

Café Coop bonsoir

– le décaféiné de Coop.
Des cafés exceptionnels, torréfiés en douceur, lui donnent tout son arôme.
Léger et super-aromatique.
Donc un café qui stimule sans énerver.
Café bonsoir – le plaisir d'un vrai décaféiné.

sans caféine

Coop Hit

250 g **2.60** au lieu de 3.10

2 sachets de 500 g

Nouilles larges GALA
pâtes aux œufs frais une classe supérieure

2.60 au lieu de 3.20

GOLD STAR
pommes croquettes
surgelées
400 g **2.–** au lieu de 2.40

Salvagnin 1972
vin rouge vaudois
bouteille de 7 dl **4.90**

ARNI
Aridor
le plus fin chocolat au lait fourré à la crème d'amandes
2 tablettes de 100 g **1.75** au lieu de 2.–

Sida liquide
pour nettoyer à fond et en douceur
flacon de 700 g **1.90** au lieu de 2.90

Confiture midi
aussi bonne que si vous l'aviez faite vous-mêmes
2 verres de 450 g
fraises **3.40** au lieu de 4.40
framboises **3.–** au lieu de 3.90

Hairspray aux protéines
nouveau beldam CLASSIC
boîte économique de 400 g **3.90** au lieu de 5.20

Hairspray beldam CLASSIC
boîte de 420 g

normal
3.60 au lieu de 4.60

spécial ou extra
3.90 au lieu de 4.90

3321

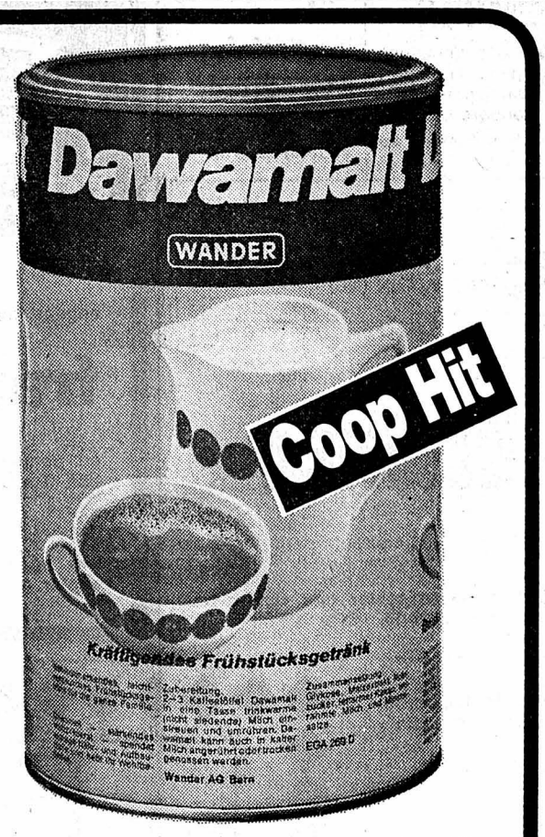

Dawamalt boisson fortifiante pour le petit déjeuner
boîte de 1 kg **6.50** au lieu de 8.30

Huile de tournesol Coop
en bouteille spéciale protégeant de la lumière

2 bouteilles de 1 litre
5.60 au lieu de 6.40

OFFRES D'EMPLOIS

Comme entreprise bien connue, nous vous offrons

un salaire attractif

(salaire fixe, commissions, primes en supplément, frais de voyage).

Si vous désirez travailler comme représentant, nous offrons aux

soudeurs
serruriers
représentants techniques

un programme riche des électrodes spéciales et des produits chimiques.
Région prévue : Valais et Vaud.
Voiture demandée.
Date d'entrée à convenir.

Adresser offres sous chiffres 003-990807 à Publicitas, 4001 Bâle.

METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

Nous cherchons

UN RESPONSABLE

de notre **station d'épuration des eaux.**

Nous demandons :
- — esprit d'initiative et sens des responsabilités
- — aptitudes au travail indépendant.

Nous offrons :
- — une bonne formation
- — activité variée et intéressante
- — place stable et bien rémunérée
- — prestations sociales d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire. Discrétion assurée.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

MIGROS

cherche
— pour son Marché à Peseux

vendeur (euse)

au rayon photos

— pour sa succursale rue des Parcs à Neuchâtel

vendeuse caissière

Nous offrons :
- — semaine de 44 heures
- — salaires intéressants
- — de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

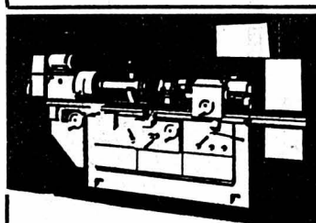

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

cherche :

mécaniciens - monteurs

en machines-outils, pour le montage et les essais ;

mécanicien

pour son département outillage et prototype ;

aide - concierge

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41 ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 h, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel SUISSE

Nous sommes un important exportateur d'articles d'horlogerie domicilié à Neuchâtel.
Notre activité, par le truchement de succursales, s'étend à l'Europe, au Moyen-Orient, à l'Asie et à l'Extrême-Orient.
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une secrétaire expérimentée

Nous désirons engager une personne habituée à travailler seule, en étroite collaboration avec la direction d'une entreprise, rapide, précise et efficace.
De bonnes connaissances de la langue anglaise sont indispensables pour assumer les travaux de facturation et de correspondance.
Nous offrons une place stable et un travail indépendant.
Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres 28-22096 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PEINTRE-AUTOS

sachant travailler seul et capable de prendre des responsabilités est cherché par carrosserie de la place. Salaire important, avantages sociaux, semaine de 5 jours.
Tél. (038) 24 18 42.

On cherche

mécanicien retraité

pour quelques heures par semaine.
Tél. (038) 31 68 66.

Nous cherchons

dame ou demoiselle

pour la cuisine et l'office.
Faire offres à la pâtisserie Walker, Saint-Blaise.
Tél. 33 16 55 ; le soir 33 21 01.

Nous engageons

constructeur de bateaux ou ouvrier

s'intéressant à l'entretien, au service et à la peinture des bateaux. Entrée immédiate ou à convenir. Place stable et bien rémunérée.

Se présenter ou téléphoner au Chantier naval, Jean-Louis Racine, 1781 Praz (Vully).
Tél. (037) 71 24 49.

Confiserie Zürcher, Marcel Pol, successeur, Colombier,
cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

UNE VENDEUSE

Se présenter ou téléphoner au (038) 41 24 12.

La Gaine Viso, Saint-Blaise,
engage

PERSONNEL FÉMININ

pour la surveillance des machines à tricoter automatiques. Transport assuré par nos soins pour Cornaux, Cressier, le Landeron.
Faire offres ou téléphoner au (038) 33 22 12.

Commerce de gros de la ville cherche

aide-magasinier expéditeur

Prière de téléphoner au (038) 25 66 61.

FBR

Fabrique de Balanciers Réunies S.A.
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engagerions,
pour entrée immédiate ou date à convenir

un aide-décolleteur

Manœuvre serait mis au courant par personnes compétentes.

Faire offres écrites, se présenter (sur rendez-vous) ou téléphoner au (038) 55 24 33.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

frappeur

ou personne habile, désirant acquérir cette formation. Travaux propres et variés.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 84 44.

Nous engageons tout de suite

OUVRIER

pour travaux mécaniques dans notre département montage de bicyclettes,
de même que

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux mécaniques et d'emballage. Salaire adapté aux prestations, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Prière de se présenter aux ÉTABLISSEMENTS ALLEGRO, Marin, ou téléphoner au No (038) 33 29 77.

Café National, 2525 le Landeron,
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir,

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée).
Tél. (038) 51 23 89.

Nous cherchons

AIDE DE BUREAU

ayant notions de dactylographie, active et ayant de l'initiative.
Travail à temps partiel.

S'adresser à Delachaux & Niestlé, 4, rue de l'Hôpital, interne 16.

Buffet du tram, Boudry, cherche

SOMMELIÈRE

Entrée immédiate, 2 jours de congé par semaine.
Tél. (038) 42 18 15.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons

PERSONNEL DE MANUTENTION

pour nos différents ateliers de fabrication.
Travail en équipes. Transport assuré par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.

Adresser offres et renseignements aux
Fabriques de Tabacs Réunies S.A., 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

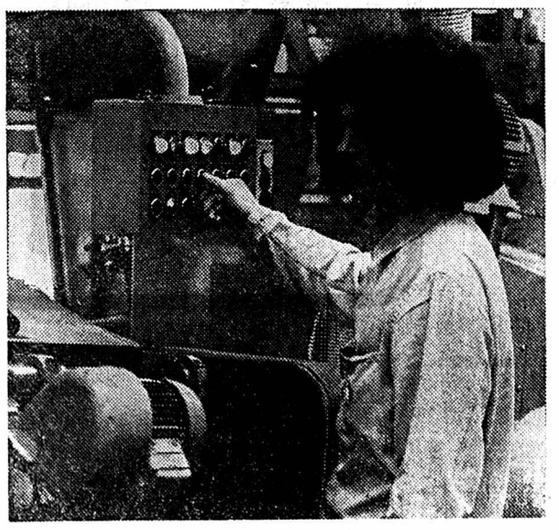

Tout frais, le camembert Baer est déjà «fait». Et même très «fait», il reste frais.
(nous vous livrons ici un secret)

Si vous achetez aujourd'hui votre camembert Baer, votre plaisir sera parfait dans l'instant même. Sorti du magasin, le camembert Baer est désormais déjà «fait». Croûte fleurie blanche comme neige, pâte tendre et délicate. Comment nous y arrivons? Hé! mais c'est là notre secret. Et tant que personne ne le percera, le camembert Baer, grâce à notre nouvelle recette, restera le seul camembert à être déjà «fait» tout frais. Or même très «fait», le camembert Baer ne perd nulle de ses vertus. Essayez-le donc! De préférence avec un bon verre de rouge, et chambrés tous les deux (ce qui n'est plus un secret pour les gourmets).
C'est dans votre magasin que vous trouverez votre camembert Baer, avec bien d'autres divins fromages Baer à pâte molle.

BON Voulez-vous en savoir davantage sur les fromages à pâte molle? Demandez-nous notre brochure gratuite, qui contient de succulentes recettes de gourmets.

Nom

Prénom

Rue

No postale et localité

A adresser à
E. Baer + Co, 6403 Küssnacht

BAER
le plaisir du gourmet

SUISSE SVIZZERA SCHWEIZ
avanti

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les dames-gymnastes de Couvet ont tenu leur assemblée annuelle

De notre correspondant :

La Société féminine de gymnastique de Couvet a tenu récemment son assemblée annuelle sous la présidence de Mme Claudine Bastardoz. Une minute de silence a été observée à la mémoire des parents de membres décédés durant l'année écoulée. Dix-sept admissions ont été acceptées et 9 démissions entérinées, ce qui porte l'effectif de la section à 59 femmes et demoiselles ; il y a 98 pupillettes. L'assemblée a accepté une augmentation des cotisations pour les pupillettes et pour les membres actifs. On a félicité Mlles Marguerite Fink et Anna Tonus qui ont suivi, avec succès, un cours de monitrices « J et S ». Dans son rapport, la présidente de la « Fémina » a retracé l'activité de la section et remercié les membres du comité ainsi que les monitrices pour leur travail et leur dévouement. Mme Suzanne Weil qui a assumé la présidence de la 5me marche populaire du Creux-du-Van, patronnée par la FAN en mai dernier, a été félicitée et a reçu une channe en étain en signe de reconnaissance.

Les rapports de la présidente, de la caissière (Mme Huguette Jaquemet), des vérificatrices des comptes et des monitrices ont été acceptés à l'unanimité. En récompense des nombreux services rendus à la société au cours de ces dix dernières années, M. Fred Siegenthaler a été proclamé membre d'honneur. Dix gymnastes-dames ont reçu « la cuillère » pour assiduité aux répétitions et sorties : Mmes Attila Fivaz, Nelly Güder, Heidi Heiniger, Janine Hofmann, Huguette Jaquemet, Magui Maygeoz, Arlette Panchaud, Enza Tillmanns, Marguerite Winteregg et Mlle Gardénia Terziani.

DES CHANGEMENTS AU COMITÉ

L'assemblée a passé ensuite aux nominations statutaires. Le comité a été formé comme suit : Mmes Claudine Bastardoz a été appelée à la présidente ; Huguette Jaquemet, caissière passe à la vice-présidence ; Nelly Güder, chef du matériel, prend la relève de Mme Jacquemet ; Marie-Lise Didier est nommée secrétaire et Marguerite Winteregg (nouvelle), chef du matériel.

Les charges techniques ont été réparties comme suit : Mmes Claudine Guéniat, monitrice des dames ; Nelly Güder, sous-monitrice ; Mlle Anna Tonus (nouvelle), monitrice des demoiselles ; Mme Carole Pethoud et Armelle Creusot (nouvelle), sous-monitrices ; Mlle Sylvie Perrin, monitrice des grandes pupillettes ; Mme Nelly Güder, sous-monitrice ; Mlle Marie-Françoise Blondeau (nouvelle), monitrice des moyennes et des petites pupillettes ; Mlle Marguerite Fink, monitrice d'une classe de petites pupillettes ; Mlle Catherine Simonin, sous-monitrice. Les comptes seront vérifiés par Mme Sylviane Le Brun et Mlle Michèle Martin ; les délégués à l'USL seront Mmes Cl. Bastardoz et H. Jaquemet. Mmes Marie-M. Gibilini et Sylviane Bernardelli seront porte-bannière.

Le nouveau président de la marche populaire du Creux-du-Van (25 et 26 mai 1974), M. Robert Fivaz, fils, a présenté le comité d'organisation qu'il a formé (voir notre édition du 17 octobre) et a indiqué quel était son programme. Dans les divers, M. René Winteregg a apporté les vœux de la SFG Couvet qu'il préside.

Fyj

Plus de 200 donneurs de sang

(c) Deux cent deux donneurs de sang ont pris part à la prise de sang collective de mardi après-midi, organisée à Couvet, par le service neuchâtelois de transfusion sanguine. Trente d'entre eux ont donné pour la première fois leur sang. Les samaritains ont aidé les infirmières. Une autre prise de sang collective est prévue pour le 27 novembre.

Chez les libéraux

(c) Dix-huit conseillers généraux libéraux de Couvet, leurs femmes et quelques membres du parti ont visité mardi le chantier de la Clusette, sous la direction de M. Joseph Hueber, ingénieur. Puis, sous la présidence du conseiller communal Michel Barraud, ils ont passé en revue les problèmes qui se posent à la commune.

Du papier pour les courses scolaires

(c) La seconde et dernière récupération 1973 de vieux papiers effectuée le 2 octobre, par les élèves des écoles de Couvet a produit 29.700 kg. Le bénéfice a été versé aux fonds des courses scolaires et des camps de sports.

A Fleurier, on prévoit une taxe de 6% sur chaque bordereau d'impôt pour l'aide hospitalière

De notre correspondant régional :

L'année passée, le Conseil d'Etat présentait un projet modifiant la loi sur l'aide hospitalière et le département de l'intérieur renseigna les communes sur les incidences financières de ces nouvelles dispositions, leur demandant de prévoir le montant de leur participation dans les prochains budgets. Le Grand conseil renvoya le projet à une commission chargée d'étudier le problème dans la première moitié de 1973 de façon que la couverture financière puisse être mise à la charge des communes cette année encore. Selon les calculs effectués par le département de l'intérieur, basés sur une charge totale de 3.400.000 fr. à couvrir par les communes en 1973, la participation de Fleurier s'élève à 143.200 francs.

DES CHARGES INÉVITABLES, MAIS NÉCESSAIRES

Le budget de 1974 se montera à 4.400.000 fr., ce qui représente un tiers de plus qu'en 1973, soit 185.200 fr. à la charge des contribuables fleurisans.

A partir de cette année et dorénavant, la commune aura à supporter une charge nettement accrue. En effet, on peut estimer que cette dépense tendra, au fil des années, à augmenter en raison des déficits hospitaliers toujours croissants.

Cette situation avait, à l'époque, fortement inquiété les conseils communaux du district et du Littoral neuchâtelois, qui étaient conjointement intervenus auprès des autorités cantonales du fait que le projet de modification de la loi sur l'aide hospitalière avait pour effet d'augmenter considérablement leurs charges, ceci au bénéfice des grands centres du canton. Cette réaction n'a eu aucune suite favorable... Force est donc d'accepter cet état de choses et de prendre les mesures financières qui s'imposent.

Il est absolument inconcevable, dit l'exécutif fleurisan, d'inclure une telle dépense dans les budgets sans prévoir une recette correspondante. Renseignements pris auprès du contrôle des communes, rattaché au département de l'intérieur, la seule solution consiste à instituer une taxe dite d'hospitalisation basée sur la fiscalité.

Si l'on tient compte que Fleurier aura à verser pour cette année et jusqu'au 20 novembre prochain, 143.200 francs à titre d'acompte, cela représente, déduction faite de la participation au déficit des hôpitaux, selon l'ancienne formule de 15.000 fr. environ, une dépense supplémentaire non budgétée de 128.200 francs.

Cette dépense représente elle-même environ 6 % du produit fiscal de 1972, ce qui veut dire que la taxe d'hospitalisation à appliquer sur les bordereaux d'impôts de 1973 équivaudrait au pourcentage mentionné ci-dessus.

Soucieux de préserver les finances communales, l'exécutif, après une étude approfondie, estime indispensable de compenser cette importante dépense supplémentaire par la perception d'une taxe de 6 % sur chaque bordereau d'impôt. Cette proposition sera soumise au Conseil général qui devra prendre position.

G. D.

TRAVERS

Assemblée de l'UGVT

(sp) Ce soir à Travers, aura lieu l'assemblée annuelle des délégués de l'Union gymnastique du Val-de-Travers. Il faut espérer que toutes les sections affiliées à l'association régionale y prendront part, l'ordre du jour étant particulièrement important.

A la fondation Krugel

(sp) Par suite du décès de M. Marcel Krugel, président, de Mme Mina Krugel-Schœpfer et de la démission de M. René Krugel, le comité de la Fondation Ferdinand Krugel S.A., à Travers, se compose désormais de MM. Benjamin Bellig, à Saint-Imier, président ; Roland Bloch, à Bienne, secrétaire ; et André-Rémy Theurillat, à la Chaux-de-Fonds.

Evénement paroissial

(sp) Raoul Follereau, le vagabond de la charité et Alain Burnand, avec son équipe de la « Croix de Camargue » seront en l'église de Môtiers le 11 novembre, ce qui constitue un événement pour la paroisse réformée.

«La Bérézina» : un chemin forestier pour camions au-dessus de Fleurier

De notre correspondant :

Depuis plusieurs années, on constate que la dévestiture des divisions 11 et 14 des forêts communales de Fleurier fait défaut. Ces divisions se trouvent au sud des Raisses, depuis la limite communale jusqu'à l'ancienne route de la Montagnette, dite chemin de la Rochette.

Particulièrement pour les divisions 11 et 12, au sud des Raisses, limitées par le chemin du Breuil, les produits d'exploitation doivent être câblés au travers de ces divisions, puis sur terrain privé jusqu'au chemin des Raisses. Ces opérations de câblage ont pour inconvénient d'abîmer les jeunes plantations, de devoir obtenir les autorisations nécessaires des propriétaires de terrains envers lesquels on doit tenir compte des saisons pour ne pas abîmer les cultures et augmenter sensiblement les frais d'exploitation, en raison du coût du câblage et des dommages causés aux terrains privés.

EN DEUX ETAPES

Pour parer à ces inconvénients, le service forestier du VIIe arrondissement, d'entente avec le service forestier communal, a élaboré un projet de chemin, dénommé « La Bérézina » réalisable en deux étapes. Le coût de la première étape est devisé à quelque 42.000 fr somme de laquelle il conviendra de déduire les subventions cantonale et fédérale, soit environ 40 pour cent. La dépense peut être couverte par la réserve forestière dont le capital s'élève à 80.000 francs.

L'inspection du VIIe arrondissement et le contrôle des communes autorisent le prélèvement sur cette réserve forestière de sorte que les finances communales ne seront pas grevées de charges supplémentaires.

Si le Conseil général donne son accord au crédit sollicité, la réalisation de la première étape pourrait être ébauchée cet automne encore, ce qui permettrait un tassement idéal des matériaux et une stabilisation des talus.

La finition des travaux au premier printemps rendrait ainsi l'exploitation aisée et rationnelle des divisions 11 et 12, exploitation qui aurait déjà dû être entreprise et qui est prévue dans le courant de l'année prochaine. La réalisation de ce premier tronçon, accessible aux camions obligera la commune à une coupe d'ouverture dont le produit sera passé dans les comptes de l'an prochain.

Culte de l'enfance le dimanche

(c) Par décision du Collège des anciens, à partir du 4 novembre, le culte de l'enfance aura lieu au temple protestant, à 9 h 45. Les enfants participeront avec les adultes au début du culte, puis pendant le chant d'un cantique, ils seront pris en charge par les monitrices. Cette décision a été prise parce que le culte de l'enfance du vendredi après-midi n'a pas été aussi concluant qu'on l'espérait. D'autre part, les monitrices ne pouvaient pas se libérer à ce moment.

MÔTIERS

Les appuis au Musée régional se multipient

(sp) Tandis que le nombre des membres ne cesse d'augmenter et dépasse largement les deux cents pour se diriger résolument vers les 250, le Musée régional d'histoire et d'artisanat enregistre des dons, parfois inattendus et d'autant plus appréciés. Par exemple ceux des communes de la Sagne et des Ponts-de-Martel, succédant à ceux des Municipalité de Neuchâtel, de Môtiers et de la Côte-aux-Fées. De plus, une entreprise horlogère de Fleurier, spécialisée dans la fabrication des ébauches, a versé une somme importante au compte du musée.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Rapports sexuels dans le monde.
Môtiers, château : de 17 h à 22 h, exposition Jean Hirtzel et le Brésil.
Môtiers, musée Rousseau : photographies et iconographie.
Fleurier, salle FTMH : de 14 h à 18 h et de 19 h à 21 h, exposition Eugène Favre.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 heures.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Couvet, Foire annuelle d'automne.
Couvet, Jolly-bar : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, téléphone 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale.
Agences de voyages : gares de Couvet RVT et de Fleurier.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS TARDIFS

Salle Fleurisia, Fleurier
Samedi 27 octobre dès 20 h 30
Grand match au loto
organisé par le Ski-club Fleurier

AVIS DIVERS

Hôtel-buffet de la Gare
Les Verrières
Samedi 27 octobre 1973
SOUPER TRIPES
Se recommande :
E. Fuchs-Schmid.
Tél. 66 16 33.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Match au loto
Union chorale, Couvet, dimanche 28 octobre 1973, de 15 à 19 heures.
Hôtel Central, Couvet.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

LA FLAMME BLEUE DE SOMY le vrai brûleur économique
Fourneaux de 80 à 500 m3 pour tous locaux.
NOTRE GRAND SUCCÈS :
Chauffage central SOMYtherme avec chaudière silencieuse.
Installation complète à partir de Fr. 5000.—.
Devis sans engagement pour appartements, villas ou atelier,.
Quincaillerie- chauffage
COUVET
Tél. (038) 63 12 06
ROY

Le mensuel Blackmint désaltère
et puis... c'est bon !

VAUD - VAUD - VAUD

Un enfant, de Bercher, meurt enseveli sous une masse d'herbe

(c) Hier en fin d'après-midi, André Bucher, 11 ans, fils de Léopold, domicilié à Bercher, jouait dans une fourragère en compagnie d'un camarade. Il a été enseveli sous une quantité d'herbe tombée d'une autochargeuse. Tandis que son camarade parvenait à se dégager, le jeune Bucher a péri, étouffé sous la masse.

ÉCLÉPENS

Vaches égarées dans un tunnel

(c) Mercredi matin, un accident s'est produit dans un des tunnels d'Eclépens. En effet, le train omnibus, circulant d'Yverdon en direction de Lausanne, s'est brusquement trouvé devant un troupeau de onze bêtes. Le mécanicien freina mais ne put éviter que deux bœufs soient tués. Le trafic fut perturbé, le temps d'évacuer ce bétail, un second omnibus attendant en gare d'Eclépens.

SAINT-CIERGES

Le syndic se retire

(c) M. Samuel Bettex, syndic de Saint-Cierges depuis 1958, a décidé de renoncer à une nouvelle candidature, lors des prochaines élections de novembre.

MOUDON

Avec les pêcheurs en rivière

(c) La section de Moudon de la Société vaudoise des pêcheurs en rivière a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Jean Aubert. Le rapport de M. Ernest Leibundgut, pisciculteur, indique qu'une récolte de 180,500 alevins a été faite cette année. Les comptes et le rapport des vérificateurs furent ensuite approuvés. La cotisation sera portée de cinq à dix francs. Le nouveau comité sera composé de MM. Lœrtscher président, Ernest Leibundgut, E. Naidon, B. Moussinelli, R. Bovay et P. Spring. L'assemblée a décidé d'augmenter le salaire du pisciculteur et a confirmé dans leur charge de surveillants de la Trappe, MM. Rubin, père et fils. Le diplôme de membre d'honneur a été remis à M. Edouard Baud, pour trente ans d'activité. Sur la proposition d'un autre membre, M. Jean Aubert, a été proclamé président honoraire.

Travaux publics à Payerne

(c) Commencés il y a plusieurs mois, les travaux d'aménagement du nouveau carrefour de la Bombazine à Payerne, sont en voie d'achèvement. La rue des Terreaux, reliant le carrefour de la fabrique Fivaz à celui de la Bombazine, a été également éventrée et remise à neuf et l'on espère que les travaux pourront être terminés avant l'arrivée du froid. Ce sont plusieurs centaines de milliers de francs qui ont été investis dans l'amélioration importante du carrefour de la Bombazine et de la rue des Terreaux.

De vieilles fontaines réparées

(c) Deux anciennes fontaines du quartier de Vuary, qui se trouvaient en piteux état depuis un certain temps déjà et avaient fait l'objet d'une interpellation du conseiller Fernand Plumettaz, au Conseil communal, sont maintenant réparées. On sait que, depuis cette année, toutes les fontaines du canton antérieures à 1914, sont classées monuments historiques, par un arrêté du Conseil d'Etat.

« L'arbre de mes sept ans »

(c) Tous les élèves des écoles officielles et catholiques de Payerne, nés en 1966, auront la joie de planter leur mélèze le samedi 3 novembre, à la forêt des Tailles, sise au-dessus de Vers-chez-Perrin. Ces cent huit écoliers, sous la conduite du corps enseignant et en présence des parents, marqueront ainsi d'une manière concrète l'intérêt qu'ils portent à la nature et à sa protection.

A l'agence communale AVS

(c) Le département cantonal de la prévoyance sociale et des assurances a décidé de mettre en place le dispositif consistant à transformer les agences communales AVS-AI en agences communales d'assurances sociales.

Ce changement de nom, qui couvre une certaine modification dans l'activité de l'agence communale, n'apporte toutefois pas de grands changements dans son service au public. La préposée et le personnel demeurent comme jusqu'à maintenant à la disposition des assurés et des cotisants dans le bureau de l'agence, à l'hôtel de ville.

Hommage aux samaritaines

(c) Lors du dernier exercice du bataillon P.A. 246, mardi, le groupe des samaritaines de Payerne a une fois de plus prêté son concours en y participant d'une manière digne d'éloges, avec un sérieux, une efficacité et une compétence qui ont fait l'admiration des participants. La Municipalité tient à les remercier publiquement de leur dévouement.

Tournoi de volley-ball

(c) Un grand tournoi de volley-ball se déroulera à Payerne, le samedi 27 octobre, organisé par la section de la « Gym-hommes ».

THIERRENS

Noces d'or

(c) M. et Mme Albert Favre, à Thierrens, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Centre sportif des Verrières
Initiative Lœw : l'exécutif a constaté quatre irrégularités

Le Conseil communal des Verrières vient de prendre connaissance du dépôt de l'initiative de M. J.-F. Loew, comportant 126 signatures valables et demandant : une étude comparative sur la localisation du Centre sportif : doit-elle se faire aux Cernets ? ou aux Verrières ?

Conformément aux dispositions légales, le Conseil communal ne manquera pas de soumettre cette proposition au Conseil général avec un préavis favorable, lors de sa prochaine assemblée.

Au sujet de l'initiative de M. J.-F. Loew, l'exécutif a constaté pas moins de quatre irrégularités. On a fait signer en effet des femmes pour leur mari, alors que l'article 121 de la loi sur l'exercice des droits politiques (pourtant porté sur la demande d'initiative par son auteur stipule : « Celui qui appose une autre signature que la sienne, qui signe pour un tiers, ou qui signe plus d'une fois, sera puni des arrêts ou de l'amende, sans préjudice des peines plus graves qu'il pourrait encourir. »

L'activité sportive au Vallon

De notre correspondant :

Les groupes de 2 et 3mes ligues de hockey-sur-glace pour la période octobre 1973 - février 1974 ont été formés de la manière suivante en ce qui concerne les équipes neuchâteloises et en particulier celles du Val-de-Travers :

● **2me ligué, groupe 10 A :** Montmollin-Corcelles, Noiraigue, Les Ponts-de-Martel, Savagnier et Vallorbe. Deux nouveautés apparaissent par rapport à la dernière saison : la participation du club vaudois de Vallorbe et la promotion de Marin.

● **3me ligue : groupe 10 A :** Marin II, Couvet, Université - Neuchâtel, Travers, Les ponts-de-Martel II. On notera que les deux équipes du Vallon, Couvet et Travers joueront pour la première fois contre les deuxièmes formations de Marin et des Ponts-de-Martel.

● **3me ligue : groupe 10 B :** Serrières II, La Brévine, Les Geneveys-sur-Coffrane, La Joux-derrière, Les Brenets et les Ponts-de-Martel I. On notera dans ce groupe la formation d'un nouveau club, celui de la Brévine.

● Par ailleurs, dans le groupe II des **juniors-élite** Fleurier jouera en compagnie de Bienne, Fribourg, Star-Lausanne, Martigny, Moutier, Neuchâtel et Vallée de Joux.

VOLLEYBALL : TOURNOI SCOLAIRE CANTONAL

Un tournoi scolaire de volleyball sera organisé prochainement dans le canton. Un tour éliminatoire se déroulera dans chaque district. Les vainqueurs des quatre catégories prévues (A : garçons des classes de 3 et 4mes secondaires ; **B :** filles des classes de 3 et 4mes secondaires ; **C :** étudiants et apprentis ; **D :** étudiantes et apprenties) disputeront un tour final à Neuchâtel pour désigner le champion scolaire cantonal de volleyball 1973. La fin du tournoi dans les districts est fixé au 5 décembre. Les finales auront lieu les 12 et 19 décembre.

TENNIS DE TABLE

La Fédération suisse de tennis de table organise pour la deuxième fois un championnat national. A la demande de l'association neuchâteloise, les responsables des championnats ont décidé de collaborer à cette initiative. Les éliminatoires se disputeront dans chaque district ; le tournoi est ouvert à tous les élèves des classes secondaires nés en 1958 et plus jeunes, les garçons de 1re, 2me et 3me et 4me secondaires formant la catégorie A, les filles des mêmes années formant la catégorie B.

Le plus grand nombre de participants sera sélectionné pour les finales cantonales qui se dérouleront à Neuchâtel le 28 novembre. Les quatre meilleurs garçons et les deux meilleures filles du canton participeront à la finale suisse à Berne.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

critique tv

Quand le reportage est un art

« Dimensions », la revue de la science réalisée par Pierre Barde et Georges Kleinmann, a plus que toute autre émission d'information ses hauts et ses bas. Quand Haroun Tazieff, le vulcanologue de réputation mondiale, y est présent, ce ne peut être qu'une très grande émission. Qu'il parle des volcans ou comme lundi dernier de la dérive des continents, sujet somme toute assez rébarbatif et qui pourrait prendre un aspect très technique et peu visuel, Haroun Tazieff captive son auditoire. Sa simplicité, son don de vulgarisateur assez rare chez les grands savants, cette façon de mettre à portée de compréhension un sujet qui depuis la découverte faite par le géophysicien allemand Wegener, n'a jamais passionné les grandes foules, s'il a fait couler beaucoup d'encre parmi les savants, est la preuve qu'une personnalité par son éloquence, peut enthousiasmer même les plus rétifs à toute forme de culture. Même sans les extraits de films pourtant admirablement choisis, et commentés avec un don particulier, sans chercher comme on l'entend trop souvent à expliquer l'image compréhensible par elle-même, même sans carte, ni tableau d'esquisse, Haroun Tazieff saurait encore plaire par le charme de son verbe.

Une autre émission du département d'information réalisée par Jaroslav Vizner « Les mariés du Rhône » donnait une démonstration éclatante à nos propos au sujet du « port de Bâle ».

Tant les images de ce grand reportage (grand par sa durée) étaient insignifiantes les interviews banales malgré les énormes moyens techniques utilisés, tant « Les mariés du Rhône » cernaient de près la réalité. Tout en dégageant une poésie et une vitalité remarquables. Ce reportage effectué avec des moyens techniques infiniment plus modestes, de par un découpage judicieux et un montage non moins soigneux, rendait cette impression de vie mieux que le direct. Le film avec un impact particulier, parce que les cameramen, les preneurs de son et naturellement le réalisateur s'étaient familiarisés avec leur sujet, et même peut-on affirmer s'étaient pris d'une véritable sympathie pour cette famille de marins d'eau douce et pour leur bateau. Car il y avait de la tendresse et de l'amitié dans ce reportage quelque peu empreint de mélancolie. Mais il y avait aussi une volonté de traduire par l'image et le son, à la manière dont un peintre ou un musicien le font, des réalités profondes et souvent indicibles. Plus qu'un bon reportage, « Les mariés du Rhône » étaient une manière de chef-d'œuvre, une sorte de poème épique à la gloire de la batellerie artisanale, telle qu'on l'a rêvée et telle qu'elle n'existera bientôt plus, ce qui en fait en plus un document historique appréciable.

G.-A. M.

Aujourd'hui 26 octobre, foire de Couvet
Salle de spectacles de Couvet dès 11 h et jusqu'à 17 heures

VENTE

organisée par la fanfare « L'Helvétia »,
D'OBJETS CONFECTIONNÉS A LA MAIN :
couture, tricot, crochet, broderie, jouets.
Débit de boissons, vente de pâtisserie et canapés.
CONCERT par la Bandelle de la société.

Demain soir, samedi 27 octobre, à 20 h 30,
salle de spectacles, Couvet

CONCERT

donné par la fanfare « L'Helvétia ».
Direction : Gérard Viette, professeur.
Programme de qualité !
Dès 22 h : soirée dansante conduite par **l'orchestre « Rudi Frel ».**

OFFRES D'EMPLOIS

Etude de notaire de la ville cherche

SECRÉTAIRE

sténodactylo ayant si possible des connaissances en notariat, plein-temps ou demi-journée, dès le 1er janvier 1974 ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres HT 2516 au bureau du journal.

Plâtrerie-peinture Ed. König, Neuchâtel

cherche

peintres qualifiés

Tél. 33 59 60.

Nous engageons :

aides-monteurs-sanitaires

aides-ferblantiers

Mentha S.A., Seyon 17, Neuchâtel. Tél. 25 12 06 ou 25 00 00.

2000 NEUCHATEL
25 90 50 EVOLE 92
ÉLECTRICITÉ
WALTER

cherche :

monteur électricien

manœuvre de chantier

pour travaux d'installations.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, un

MÉCANICIEN

pour les réparations et l'entretien des machines.

Se présenter ou faire offres écrites au service du personnel des Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. 25 75 75.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

DAME OU DEMOISELLE

pour s'occuper de 2 enfants de 7 et 9 ans, aider au ménage et à la lingerie. Pas de cuisine. Nourrie et logée dans la maison. Bon salaire. Congé le dimanche.

Faire offres à :
Restaurant Börse,
R. Büchler-Löffler, gérant,
Marktgasse 4. Tél. (061) 25 87 33,
4051 Bâle.

Nous cherchons

boulanger-pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boulangerie-pâtisserie A. Wicht, rue Louis-Favre 13, Neuchâtel. Tél. (038) 25 26 95.

Maison de gros cherche une

présentatrice de jeux éducatifs

pour tenir un stand dans un grand magasin de Neuchâtel en novembre et décembre.

Prendre contact par tél. au (022) 36 44 52.

Employé de commerce ou d'assurances

désireux de se créer situation supérieure, acceptant de prendre des responsabilités, trouverait chez nous travail intéressant dans une ambiance agréable.
Possibilités d'avancement en cas de capacité.

Faire offres à :
Assurances Suisses Grutli,
case postale, 2001 Neuchâtel.

Bâle-Ville
Gentille jeune fille

est demandée pour s'occuper d'enfants de 5 et 8 ans et aider au ménage (pas de grands travaux). Chambre indépendante, très confortable, bonne possibilité d'apprendre l'allemand et le français.
Tél. (061) 42 75 34.

AMBASSADEUR
APERITIF

quelle Excellence..! CUSENIER

ATTENTION ! Action fin d'année: en coffret avec 3 verres cadeau au prix normal

Authentique

Les tapis que font les Nomades en Orient comptent parmi ce qu'il y a encore aujourd'hui de plus près de son origine. Au contraire de la fabrication des tapis dans les ateliers des villages et des faubourgs des villes, les Nomades oeuvrent au moyen de légers métiers en bois, facilement démontables, dans leur tente.

Sans accointance avec la civilisation moderne, leurs moeurs et leur sens de la tradition sont les meilleurs garants de la préservation du type de noeuds traditionnel.

A cela s'ajoute encore le charme de l'imperfection: beauté des motifs irréguliers ou des variations involontaires des teintes. Les uns et les autres s'expliquent par l'interruption souvent fréquente du travail, lors de déplacements d'un pâturage à un autre. Cette originalité donne aux tapis des Nomades leur style éminemment vivant..

Avec l'industrialisation croissante, les meilleurs possibilités de gain dans les villes et les rectifications politiques de frontières, les tribus nomades se font de moins en moins nombreuses, C'est pourquoi les tapis de Nomades deviennent plus rares d'année en année. Connaisseurs et collectionneurs se concentrent, en connaissance de cause, depuis pas mal de temps sur les belles pièces de Nomades – nous aussi.

Pfister Ameublements compte au nombre des premiers spécialistes en Nomades d'Europe, avec le plus grand trésor en tapis à des prix abordables.
Et parce que ceux-ci augmentent déjà fortement, le tapis des Nomades est devenu un placement sûr, un cadeau particulièrement apprécié.

Venez bientôt, si vous voulez découvrir en toute tranquillité une pièce remarquablement belle parmi notre choix immense.

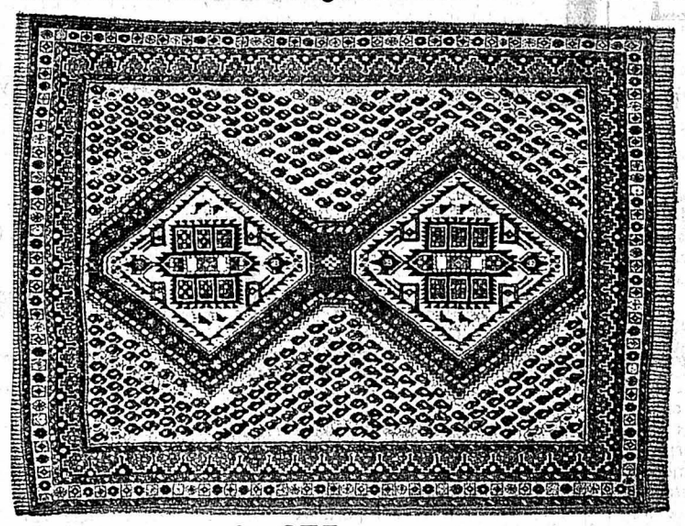

Afshar 163×215 cm **fr. 875.–**

Khar 151×294 cm **fr. 1320.–**

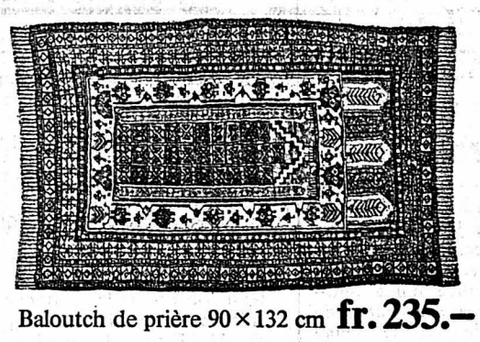

Baloutch de prière 90×132 cm **fr. 235.–**

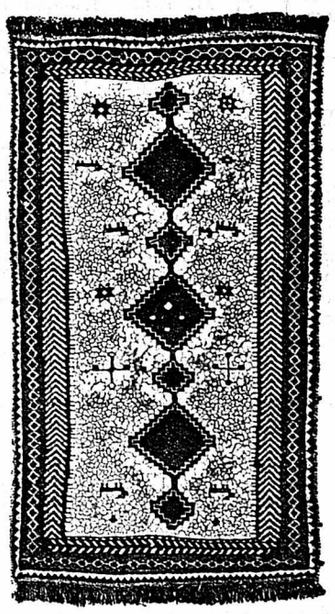

Gabeh I 107×194 cm **fr. 420.–**

Gabeh 134×228 cm **fr. 995.–**

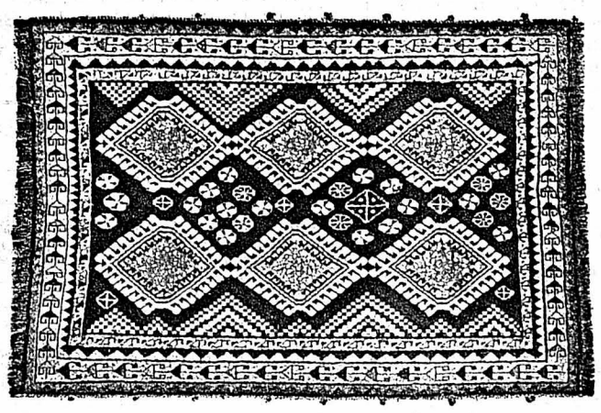

Boollou 128×183 cm **fr. 540.–**

Pfister ameublements sa h/j 229-73

BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA–VE 8-18.30 h P dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHATEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14 LU 13.30-18.30, MA–VE 8-18.30, SA 8-17 h

Quitte à ce que vous en perdiez la parole:

Nous faisons cadeau de langues étrangères.

René Egger u.s.m.

Si vous achetez maintenant un cassettophone pour l'étude des langues (fr. 560.–) –
que vous pourrez bien entendu aussi utiliser pour passer vos cassettes musicales ou pour réaliser vos propres enregistrements –

vous recevrez gratuitement un cours de langue, comprenant un manuel et 6 cassettes, d'une valeur totale de fr.195.–.
Langues: allemand, anglais, espagnol, français italien, portugais et russe.

Laboratoire de langues LCH 1015, avec micro-casque: vous écouterez, pour commencer, ce qui est enregistré sur la piste «maître», puis vous le répétez ou vous répondez aux questions, sur la piste «élève»; enfin, vous vérifiez vos réponses ou votre prononciation, en écoutant simultanément les deux pistes.

Manuel illustré: Que celui qui a des yeux pour voir...

6 cassettes magnétiques: Que celui qui a des oreilles pour entendre...

Une offre Philips éloquente!
Vous trouverez les cassettophones pour l'étude des langues dans les bons magasins de radios, ainsi qu'aux points de vente spécialisés suivants:

Librairie St-Pierre SA, Angle rue de Bourg-Caroline, 1000 Lausanne. Librairie Gaillard, Grand Verger12, 1920 Martigny. Hug & Cie, musique, vis-à-vis de la poste, 2000 Neuchâtel.

PHILIPS

COOP

DOMBRESSON

Samedi 27 octobre 1973

10 ans

DOUBLE RISTOURNE

et encore beaucoup d'autres bonnes affaires...

COOP

Extrait du prospectus

CRÉDIT SUISSE

Emprunt 6 % 1973-88 de fr. 50 000 000

Prix d'émission	**99,40 % plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %**
Durée	**au maximum 15 ans**
Souscription	**du 26 octobre au 2 novembre 1973, à midi**

Afin de s'assurer des fonds de tiers destinés à financer des opérations à long terme, le Conseil d'administration du Crédit Suisse a décidé l'émission d'un

Emprunt 6 % 1973-88 de fr. 50 000 000

aux conditions suivantes:

1. L'emprunt est divisé en obligations au porteur de Fr. 1000.—, Fr. 5000.— et Fr. 100.000.— nominal chacune.
2. Les obligations portent intérêt à partir du 15 novembre 1973 au taux de 6 % l'an et sont munies de coupons annuels au 15 novembre, le premier coupon arrivant à échéance le 15 novembre 1974.
3. Le remboursement de l'emprunt s'effectuera au pair le 15 novembre 1988, sans dénonciation préalable. Toutefois, le Crédit Suisse se réserve la faculté de rembourser par anticipation, au pair, tout l'emprunt, moyennant un préavis de trois mois, le 15 novembre 1983, ou à une échéance de coupons ultérieure. Le préavis sera publié dans les journaux mentionnés sous chiffre 5.
4. Le paiement des coupons, sous déduction des impôts fédéraux perçus à la source, et le remboursement des obligations auront lieu sans frais auprès de tous les sièges en Suisse du Crédit Suisse. Les obligations cesseront de porter intérêt dès leur échéance. En cas de remboursement anticipé, les obligations devront être présentées munies de tous les coupons non échus; le montant de coupons manquants sera déduit du capital.
5. Toutes les communications concernant cet emprunt seront publiées une seule fois dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans un quotidien de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Saint-Gall.
6. La cotation de l'emprunt sera demandée aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Saint-Gall.

Offre de souscription

L'emprunt est offert en souscription publique

du 26 octobre au 2 novembre 1973, à midi

aux conditions suivantes:

1. **Le prix d'émission** est fixé à 99,40 % plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %.
2. Les **souscriptions** sont reçues sans frais par tous les sièges en Suisse du Crédit Suisse.
3. **L'attribution** aura lieu après clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant des titres disponibles, le Crédit Suisse est autorisé à procéder à des attributions inférieures aux montants souscrits.
4. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer du 15 au 30 novembre 1973, avec décompte d'intérêt à 6 % l'an à partir du 15 novembre 1973.
5. La **livraison** des titres aura lieu le plus tôt possible; il ne sera pas remis de bons de livraison.

Zurich, le 25 octobre 1973.

CRÉDIT SUISSE
Le Président du Conseil d'administration:
SCHULTHESS

Ecriteaux en vente au bureau du journal

«J'ai eu l'occasion de recommander votre maison à plusieurs amis et tous ont été entièrement satisfaits...»
Gob
nous dit Monsieur Georges Nobs, La Chaux-de-Fonds.

Avant d'acheter ou de louer un téléviseur couleur,

lisez ce que d'autres gens pensent des TV couleur, du service et du système de location Radio TV Steiner.

TV couleur	**dès Fr. 49.– par mois**
TV noir/blanc	**dès Fr. 29.– par mois**
Chaînes Stéréo et Hi-Fi	**dès Fr. 27.– par mois**

Veuillez me faire parvenir gratuitement la brochure des résultats du sondage.

Nom
Prénom
Rue
No. postal/Lieu

(A retourner à: Steiner AG, Winterholzstrasse 55, 3018 Berne)

RADIO TV STEINER

Neuchâtel, 34, Porte Roulant
Centrale téchnique: Tél. 038/25 02 41

VENTES DE POMMES 1er CHOIX

Vendredi 26 octobre de 14 à 17 heures
Samedi 27 octobre de 8 à 16 heures
VERGER DU CHATEAU, rue du Château, CORMONDRÈCHE.

GOLDEN DELICIOUS
et autres bonnes variétés de nos cultures.
Pommes 2me choix avantageuses.

Grands vins ou vins courants, tous sont chez nous l'objet de soins attentifs.

Nous vous proposons aujourd'hui:

LA TONNELLE, vin du Portugal le litre **2.30** + verre

LES TOURELLES
vin rouge de Navarre
le litre **2.55** + verre

LA CAPE
vin rosé de Navarre
le litre **2.55** + verre

En permanence, 250.000 unités à votre disposition, une raison supplémentaire de nous consulter.

VIN CAVES DU PALAIS VINO WEIN NEUCHATEL
TEL 038 25.10.73
Rue des Terreaux 9

Entre nous... suivez notre publicité, c'est votre intérêt

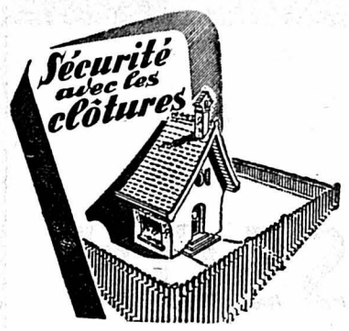

DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.

Maillefer 34-36 - ✆ 25 49 64

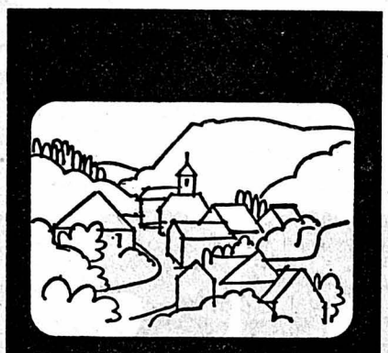

C'est à Syens près Moudon, chez Victoria, que se trouve la plus grande exposition de meubles modernes en Suisse romande.

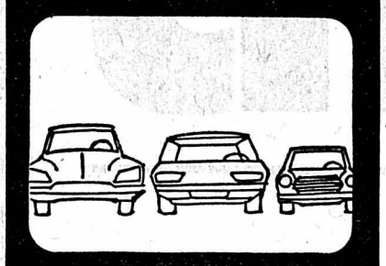

Pas de problème pour votre voiture: il y a toujours assez de place pour la garer.

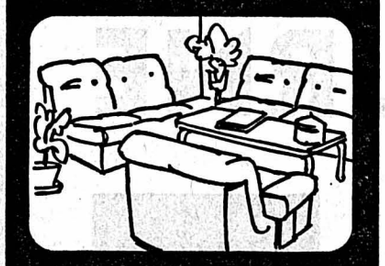

Venez voir notre collection dans une ambiance détendue, comme lors d'une promenade en vacances.

Nous vous offrirons une boisson dans notre petit café. Si, par contre, le temps de venir nous voir vous manque, envoyez-nous le bon ci-dessous et vous recevrez gratuitement notre nouveau catalogue en couleurs.

Bon pour le nouveau catalogue Victoria «Au rythme de la vie», grand format, 84 pages, en couleurs. FN 290

Nom

Rue

NPA et localité

A envoyer à Meubles Victoria, 1099 Syens près Moudon.

Meubles Victoria Syens

près Moudon

Ouvert jusqu'à 19 heures, le samedi jusqu'à 17 heures. Fermé lundi.

PRÊTS

sans caution

de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64

Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

Rue

Localité FAN

nouveau!

Coupes Panachées

deux arômes, un double régal!

Deux Coupes Panachées Yoplait, deux nouvelles gourmandises. Pour les grands, elles s'appellent Pêche Melba ou Poire Belle Hélène.

Pour les petits, c'est de la vanille avec des morceaux de pêche et de la crème Chantilly ou du chocolat avec des morceaux de poire et de la crème Chantilly. Pour tout le monde, c'est un fameux dessert!

Yoplait

la fine fleur des desserts.

Euro-Advertising

Victoire de la raison: La sportive Opel Ascona.

Ce qui rend l'Ascona si sportive, la rend en même temps si raisonnable.

Un puissant moteur lui garantit des performances sportives – et plus de sécurité lors des dépassements. Raisonnable? Certainement.

Son étonnant châssis sport avec de larges pneus ceinturés lui assure de grandes réserves de sécurité dans chaque situation de circulation. Raisonnable? Sans aucun doute.

Ses puissants freins à disque (avec servo et double circuit) ne sont pas seulement un attribut sportif – ils sont surtout une nécessité de la raison.

Il en va de même de sa direction précise et docile, de sa maniabilité, de sa carrosserie compacte, sobre et solide.

Vous étonnez-vous encore que cette façon de raisonner ait fait de l'Ascona un multiple vainqueur de rallies?

Ascona 19 SR 1,9 ltr. 90 ch/DIN Fr. 13 000.–*

Ascona 16 S 1,6 ltr. 80 ch/DIN Fr. 11 350.–*

Ascona 12 1,2 ltr. 60 ch/DIN Fr. 10 275.–*

Toutes les versions dès 80 ch (2 ou 4 portes ou station-wagon) sont également livrables équipées de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatif du modèle 2 portes. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande : Aigle Garage des Mosses 2 14 14, **Avenches** J.-P. Divorne 75 12 63, **Begnins** Garage du Jura 66 14 58, **Bienne** Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, **Bulle** Garage Majestic 2 84 84, **Château-d'Œx** Garage du Pont 4 61 73, **la Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 23 46 81, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 22 35 33, **Fribourg** Garage de Pérolles 22 38 88, **Genève** Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, **le Locle** Garage du Rallye 31 33 33, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 2 29 01, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, **Moutier** Garage Prévôtois 93 16 77, **Neuchâtel** Garage du Roc 33 11 44, **la Neuveville** Garage Belcar 51 25 59, **Porrentruy** Garage des Ponts 66 12 06, **Rolle** Garage Wurlod 75 17 25, **Sion** Garage de l'Ouest 2 81 41, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 41 36 44, **Tramelan** Garage Alouette 97 50 40, **les Verrières** Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls 2 54 60, **et nos distributeurs locaux à : Attalens** 56 41 10, **Belfaux** 45 12 36, **Bercher** 81 82 42, **Bevaix** 46 13 96, **Bex** 5 23 38, **Bremblens** 71 19 69, **Buchillon** 76 30 75, **Bussigny** 89 11 66, **Cheseaux** 91 12 29, **Chexbres** 56 11 56, **Colombier** 41 35 70, **Cossonay** 87 15 96, **Court** 92 91 50, **le Crêt** 8 54 29, **Dombresson** 53 28 40, **Echallens** 81 15 95, **Epalinges** 32 53 66, **Estavayer-le-Lac** 63 10 08, **Fahy** 76 63 20, **Fully** 5 35 23, **Genève** 33b, av. de Miremont 46 08 17 ; 24, rue du Prieuré 32 08 26 ; 9, route des Jeunes 42 50 46 ; 20, av. H.-Dunant 33 48 00 ; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 30, **Glovelier** 56 71 29, **les Haudères** 4 65 27, **Lausanne** 21, place du Tunnel 23 72 17, **Marnand** 64 10 57, **Mézières** 93 12 45, **Moillesulaz** 48 02 00, **Montana** 7 23 69, **Morges** 71 26 48, **Moudon** 95 26 72, **Nods** 51 26 17, **le Noirmont** 53 11 87, **Onex** 92 62 24, **Orbe** 7 21 77, **Payerne** 61 29 80, **Petit-Lancy** 92 37 32, **le Pont** 85 12 50, **Prilly** 24 62 63, **Pully** 28 94 94, **Rarogne** 5 16 66, **Renens** 34 01 94, **la Rippe** 67 12 55, **Romont** 52 22 87, **la Sagne** 31 51 68, **Savigny** 97 11 55, **Soyhières** 32 11 36, **Sainte-Croix** 6 26 76, **Saint-Maurice** 3 63 90, **Vallorbe** 83 14 88, **Versoix** 55 16 94, **Vevey** 51 88 60, **Veyras, sur Sierre** 5 26 16, **Villeneuve** 60 10 51.

JURA - JURA - JURA

« Inter-Jura » présente son programme de travail
Une tentative de participation au mouvement de régionalisation

De notre correspondant :

La commission d'initiative pour la création d'« Inter-Jura », (association à l'échelle régionale qui regroupera les communes des trois districts de Porrentruy, Delémont et Moutier) a publié hier un communiqué qui esquisse son programme de travail.

Répondant, écrit-elle, à la demande des services fédéraux et cantonaux du développement économique et de l'aménagement du territoire, la commission d'initiative pour la création d'« Inter-Jura » propose aux communes ainsi qu'aux organismes de droit privé intéressés de se constituer formellement en association pour entreprendre les études et les démarches visant à promouvoir et à assurer le développement de la région.

La commission d'initiative a rencontré à Delémont MM. Imbach et Grœhbiel, respectivement de la Centrale pour le développement économique régional et délégué à l'aménagement du territoire de la Confédération, MM. Prétat, Rey et Farine, du bureau du délégué au développement économique du canton ainsi que MM. Albisetti, Baumann et Patthey, de l'Office cantonal du plan d'aménagement.

Cette séance, à laquelle participaient également MM. Maillat, Liechti et Kunz, du « Groupe d'études économiques » de l'Université de Neuchâtel et Erard, directeur de « pro-Jura », a permis d'esquisser l'organisation et le fonctionnement de la future association « Inter-Jura » qui sera appelée, dans un premier temps, à élaborer un programme de développement économique et un plan d'aménagement régional correspondant. Ces études seront ensuite soumises aux communes pour ratification. Elles devront déboucher sur des recommandations et des propositions pratiques ainsi que sur des projets précis et réalistes.

La commission d'initiative rappelle encore que les fonctions et la couverture géographique d'« Inter-Jura » sont aujourd'hui clairement établies, et que cette « région » ne va pas entrer en concurrence avec les autres associations jurassiennes qui ont des vocations complémentaires aux siennes.

La collaboration avec les organisations existantes est d'ores et déjà assurée par la mise en place de structures de concertation et de coordination, notamment par une Conférence des secrétaires.

L'association « Inter-Jura » s'adresse d'abord aux communes de la région (environ nonante). Mais elle pourra également s'ouvrir aux associations de droit privé intéressées au développement économique et social. Ces organismes seront prochainement invités à adhérer.

Le comité d'initiative pense qu'« Inter-Jura » pourrait être constituée définitivement en été 1974, afin que les études socio-économiques et d'aménagement régional puissent être entreprises, comme prévu, dès l'automne prochain.

UNE TENTATIVE ORIGINALE

« Inter-Jura » est une tentative de participation au mouvement général de régionalisation actuellement en cours. Une tentative originale puisqu'ailleurs c'est presque toujours autour des villes que les régions se structurent.

Le Jura n'ayant pas de grandes villes, et subissant de fortes attractions extérieures, c'est dans le but d'éviter l'éclatement géographique et économique du pays que les promoteurs d'« Inter-Jura » ont proposé le regroupement des communes échappant jusqu'à présent à toute polarisation.

« Inter-Jura » est donc un complément aux autres régions qui se sont crées ces dernières années, et qui existent en réalité même si elles ne sont pas toujours officiellement constituées : La « Régio-basiliensis » qui englobe le district de Laufon, la « Régio-biennensis » dont les limites s'étendent jusqu'à Pierre-Pertuis et Courtelary, « centre-Jura », zone polarisée par les deux grandes villes des Montagnes neuchâteloises, la Chaux-de-Fonds et le Locle, et qui englobe une partie du district de Courtelary et la totalité des Franches-Montagnes. Il faut citer également la puissante région de Belfort-Montbéliard qui aura ces prochaines années une influence très forte sur l'économie jurassienne.

UNE TRIPLE FONCTION

De par sa situation géographique, « Inter-Jura » a donc sur le plan de la politique régionale une triple fonction à remplir : renforcer la liaison organique et économique entre le sud et le nord du Jura, éviter l'écartèlement complet du Jura entre les centres urbains extérieurs et, enfin, jouer un rôle privilégié d'articulation entre toutes les régions jurassiennes.

COURRENDLIN

Un candidat socialiste à la mairie

(c) Les élections municipales auront lieu les 1 et 2 décembre à Courrendlin. Le parti socialiste proposera, pour la mairie, la candidature de M. Edmond Fridez, chef de gare et député. Actuellement la mairie est détenue par le parti libéral-radical.

Les députés du Rassemblement jurassien ne rencontreront pas M. Kurt Furgler !

De notre correspondant :

Le 12 juin dernier, la « députation représentative des Jurassiens de langue française », c'est-à-dire les 13 députés affiliés au Rassemblement jurassien (R.J.), avaient écrit à M. Kurt Furgler pour lui demander de leur accorder une entrevue. « En tant que représentants du peuple, disaient-ils, nous estimons que la question jurassienne est dans une impasse et que l'immobilisme peut engendrer, à bref délai, une situation extrêmement dangereuse ».

Le 11 juillet, la réponse de M. Furgler parvenait aux députés autonomistes. M. Furgler se déclarait prêt à accorder l'entrevue sollicitée, mais il en fixait immédiatement les limites et laissait entendre que la réponse du Conseil fédéral à la motion Wilhelm servirait de cadre à la discussion. En outre, M. Furgler, qui est chargé du « dossier jurassien » par ses collègues du gouvernement, invitait les signataires de la lettre à reprendre le dialogue dans le cadre des institutions bernoises.

Le 23 octobre, la « députation représentative des jurassiens de langue française » a elle-même envoyé sa réponse à celle de M. Furgler... et fait savoir à ce dernier qu'elle renonçait à l'entrevue demandée.

BERNE DANS UNE IMPASSE

« Nous accusons réception de votre lettre du 11 juillet, écrivent les députés du R.J., et vous remercions. Elle répond à la demande d'entrevue que nous vous avons adressée le 12 juin. Les termes de votre missive ont été pesés par notre députation. Ils sont loin de correspondre à ce que nous étions en droit d'attendre. Nous assumons un mandat politique. Aussi devons-nous, dans les circonstances actuelles, rechercher la solution du problème jurassien, et cela au plus haut niveau. Tout démontre que le canton de Berne est dans une impasse. La voie de l'autodisposition reste obstruée, les mesures policières, prises malgré l'opposition des préfets et des députés du Jura, conduiront à des affrontements. Dès lors, nous pensions que le Conseil fédéral serait un interlocuteur attentif au danger couru et conscient de son devoir envers les Jurassiens.

Or, poursuivent les députés autonomistes, si vous acceptez de nous entendre dire des choses que vous savez déjà — les motifs de notre refus d'entrer en matière sur les propositions du gouvernement bernois — vous vous apprêtez surtout, selon vos propres termes, à nous répéter les thèses immobilistes du Conseil fédéral. Comme le laisse supposer la suite de votre lettre, vous nous engagez à reprendre, avec « nos partenaires » bernois, un dialogue qui n'a plus de sens et qui, chacun le sait, ne peut conduire à aucun règlement de la question jurassienne. Vous semblez faire fi de notre position de minoritaires au sein de l'Etat unitaire bernois, des expériences faites depuis 26 ans et des vains efforts déployés par les représentants du Jura.

Enfin, vous nous signifiez par avance que la réponse du Conseil fédéral à la motion de M. Jean Wilhelm servira de cadre à la discussion.

Il nous paraît, dès lors, qu'un entretien enfermé dans ces étroites limites serait sans utilité. Nous regrettons vivement que le dialogue tant prôné par le gouvernement fédéral soit rendu impossible. Il en sera ainsi tant qu'un juridisme aveugle prendra le pas sur les impératifs politiques.

Espérant que les Jurassiens de langue française, au nom de qui nous parlons, continueront malgré tout à placer leur confiance dans une intervention fédérale digne de ce nom, nous vous prions d'agréer, etc... »

Suit la signature des 13 députés membres du R.J., soit MM. Roger Jardin, (rad), Erwin Beuchat, (soc), Jean-Louis Berberat, et Raymond Veya, (démo-chrétiens), Georges Hennet, et Edmond Fridez, (soc), Jean Miserez, (rad), François Lachat (démo-chrétien), Rémy Marchand (lib-rad indépendant), Arnold Haenggeli, Charles Fleury, et Roland Voisin, (démo-chrétien) et Joseph Schaffter, (chrétien-social-indépendant.))

Consacrant son éditorial à ce nouveau refus d'entrevue avec le conseiller fédéral Furgler, le « Jura libre » écrit notamment, sous le titre « Dialogue avec Furgler impossible » : « Si la tentative de dialogue dont on eut pu attendre beaucoup aboutit à un échec, M. Furgler et ses conseillers empêtrés dans un juridisme stérile en sont les seuls responsables ».

BÉVI

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Champ-de-Boujean : la nouvelle gare de triage ne fait pas l'unanimité

De notre rédaction biennoise :

Hier soir, le Conseil de ville de Bienne était convoqué pour une séance d'information au sujet du projet de gare de triage de Champ-de-Boujean - Marais de Perles. MM. Portmann, directeur du département construction de la direction générale et E. Wiedmer, ingénieur, du département construction de la direction générale des CFF ont renseigné les conseillers sur ce projet.

UN BRIN D'HISTOIRE

La question du déplacement de la gare de triage au Champ-de-Boujean date de 1956. Les premiers pourparlers eurent lieu en 1961. Actuellement la ville de Bienne, de par sa situation géographique, paie un lourd tribut aux installations ferroviaires. En effet les CFF occupent déjà une importante surface du territoire communal (7,5 %), soit deux ou trois fois plus que celle utilisée dans certaines villes de l'importance de Bienne. A ce sacrifice en terrain s'ajoute un gros handicap : la ville se trouve coupée en deux par des voies ferrées. Elles forment une véritable « digue » qui ne facilite pas le trafic routier. Ne compte-on pas une vingtaine de passages sur voie et sous-voie à Bienne ?

Le terrain prévu pour cette future gare (20 hectares) équivaut au sixième de l'aire réservée à l'implantation de nouvelles industries... Ce qui veut dire que 4000 postes de travail seraient perdus. Lorsque les autorités locales donnèrent leur assentiment pour cette nouvelle gare de triage, elles pensaient, qu'en compensation, on pourrait dégager de manière sensible les installations actuelles : gare de marchandises et gare de triage, situées au centre de la ville. Or, aujourd'hui il n'y aura pas de déplacement de cette dernière gare, mais aménagement de grandes installations supplémentaires à quelques kilomètres de là.

Sensibilisée par les problèmes relatifs à la protection de l'environnement, la population a déjà manifesté son hostilité au projet en priant le Conseil municipal de tout mettre en œuvre pour empêcher la construction de cette gare de triage. A cet effet plusieurs interventions tant au législatif biennois qu'au Conseil national ont été déposées.

PRISE DE POSITION DES CFF

Au cours d'une conférence entre les parties intéressées, la position suivante des CFF a été prise : Jusqu'à ce jour, l'emplacement de Champ-de-Boujean s'est révélé être le plus adéquat pour la nouvelle gare de triage de Bienne. Les CFF ne considèrent toutefois pas cet emplacement comme définitif et sont prêts à examiner et à discuter des propositions de variantes valables. Les CFF pèsent les avantages et les désavantages des variantes Bienne-Fräschels et Bienne-Dotzigen et prennent position sur les propositions de variantes Cressier et Perles-Granges faites par les représentants de la ville de Bienne. Les CFF sont disposés à exposer la question de l'emplacement devant le Conseil de ville ou une délégation, et à répondre aux questions qui leur seront posées. Les CFF confirment l'assurance donnée en 1971 déjà, selon laquelle ils céderont environ 25 % du terrain de l'ancienne gare de triage (66.000 m2). Les CFF sont prêts à négocier les exigences de la ville de Bienne en matière d'exploitation et de finances.

INFORMATIONS ET DISCUSSION

Après l'appel, le maire a rappelé les différentes tractations qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. L'ingénieur Portmann a développé les points de vue que nous publions ci-dessus. Une discussion nourrie suivit cet exposé. M. Bernasconi (PNR) demande s'il ne serait pas possible de réunir les gares de triage de Bienne et de Berne, puisqu'elles sont assez rapprochées l'une de l'autre. M. Gyger (soc. alémanique) désire savoir s'il est exact que des expropriations ont déjà été opérées à Perles. Si tel était le cas, alors la réunion de jeudi soir ne serait qu'une farce. M. Gmunder (indépendant) se perd dans les détails, estimant que la dépense est trop élevée pour les générations à venir.

M. Karl Muller, président de la commission de gestion, demande si Bienne a encore une possibilité, non seulement verbale mais pratique, d'intervenir dans la décision des CFF.

M. Portmann devait répondre aux différentes questions qui lui furent posées, notamment qu'il ne croyait pas que des expropriations aient eu lieu à Perles et que si la commune n'était pas d'accord avec le projet des CFF, elle pouvait toujours faire intervenir le canton.

M. Muller a demandé encore si la ville avait des obligations vis-à-vis des CFF. Le maire lui a répondu que si la ville était liée moralement, elle pouvait encore refuser le projet. M. Innig a parlé de l'exploitation, alors que M. Habegger, (PAB), auteur d'une motion contre le projet, se disait résigné, puisque d'après lui, il n'y a plus rien à faire. Une seule solution à ce problème : manifester comme on l'a fait pour l'aérodrome des Grands-Marais ! La discussion fut, en toute occasion, fort courtoise.

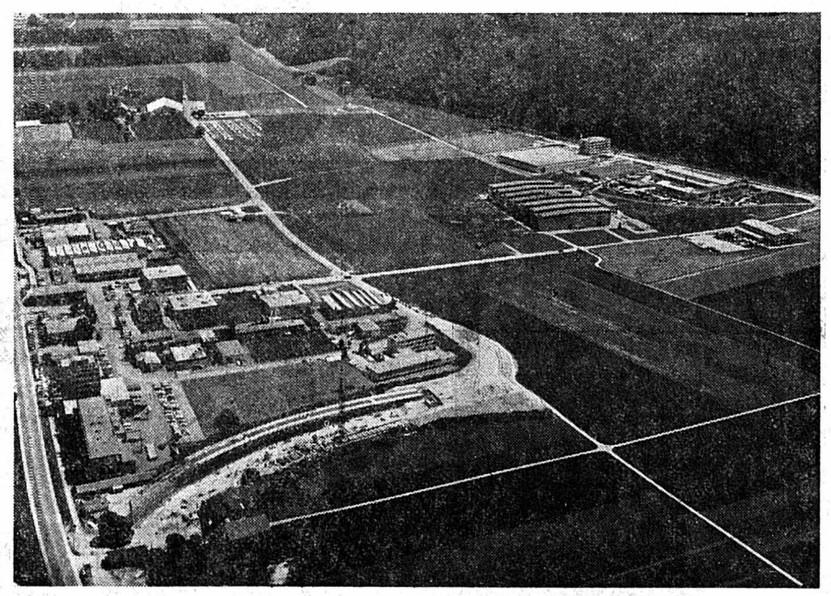

La nouvelle gare de triage de Bienne sera-t-elle construite ici ?
(Avipress - Guggisberg)

Baraque en feu

Hier soir à 19 h 30, une des baraques du chantier de la construction des installations pour le captage des eaux du lac, a pris feu. Les causes sont encore inconnues, comme d'ailleurs les dégâts.

Les cambrioleurs de Wildegg sont-ils des évadés de Prêles ?

Un important vol de poisons forts et de drogues a été perpétré récemment dans une pharmacie de Wildegg. Les auteurs de ce méfait pourraient bien être deux jeunes pensionnaires de la Maison d'éducation de Prêles qui se sont évadés le 8 juillet et qui, entre-temps, ont commis une agression contre un chauffeur de taxi à Bâle.

• TRACTION VAPEUR : DU NOUVEAU A BERNE
(Voir en avant-dernière page)

FRIBOURG

Aérodrome d'Ecuvillens : non à l'agrandissement !

La commune d'Ecuvillens a diffusé hier un communiqué relatant une « séance d'orientation » qu'elle avait organisée mardi dernier. Les délégués de douze communes de la région — sur les quatorze qui avaient été invitées — ont pris connaissance des plans d'agrandissement de l'aérodrome régional d'Ecuvillens-Fribourg. La séance fut présidée par M. Francis Galley, agriculteur, syndic d'Ecuvillens. Le communiqué précise que les conseillers communaux adoptèrent une résolution à l'intention du Conseil d'Etat.

Cette résolution dit notamment : « ...Considérant que les désagréments inhérents au bruit des avions, ainsi qu'à leurs nuisances, interdisent tout développement harmonieux de toute la région (les délégués des communes) s'opposent à tout agrandissement de la piste et des bâtiments de l'aérodrome et soutiennent la commune d'Ecuvillens dans sa lutte. »

De nombreux appels en faveur d'une collaboration intercommunale accrue recueillirent l'approbation de toute l'assistance. Forts de la solidarité régionale ainsi manifestée, les délégués décidèrent, en outre, d'entreprendre toutes démarches nécessaires pour mettre en garde un cercle plus vaste de communes importunées par l'agrandissement de l'aérodrome.

IL AVAIT RATÉ... L'AVION !

Le communiqué de la commune d'Ecuvillens précise que deux des communes invitées étaient absentes à la séance. Or, nous apprenons que le syndic d'une de ces deux communes n'a pu y participer pour une excellente raison. Il se trouvait à Paris et avait raté... l'avion qui devait lui permettre d'arriver assez tôt pour assister à l'assemblée dirigée contre l'aérodrome !

On remarquera, enfin, que l'opposition des délégués des douze communes n'a pas — ou du moins pas encore — été ratifiée par les assemblées communales respectives.

M.G.

Fillette coincée sous l'auto de sa mère

Hier, vers 14 h., une conductrice de Granges-Veveyse circulait en direction de Vevey. Elle était accompagnée de sa fille Nathalie, 5 ans. A la sortie sud d'Attalens, dans un léger virage à gauche, l'auto heurta une borne, fit deux tours sur elle-même et s'immobilisa sur le toit. L'enfant qui avait été éjectée, resta coincée sous le capot de la voiture. Elle dut être transportée à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis, souffrant d'une fracture d'un fémur, d'un léger enfoncement de la cage thoracique et de blessures diverses. Sa mère est indemne.

Un estomac nerveux

peut souvent produire un excès d'acidité et ces douleurs vous tourmenteront. Ayez toujours quelques pastilles Rennie à portée de votre main. Elles neutralisent l'excès d'acide et activent la digestion. Les pastilles Rennie calment votre estomac. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

Informations horlogères

A Bienne, inauguration de « Rolex 2 »

La Manufacture des montres Rolex SA, à Bienne, a inauguré officiellement hier ses nouveaux locaux. On se souvient que l'entreprise, qui projetait d'agrandir ses ateliers du « Rebberg », avait abandonné ses projets de construction lorsqu'elle eût l'occasion, fin 1972, d'acquérir l'immeuble de Gruen Watch, situé à une centaine de mètres du sien. Depuis août passé, tous ses services d'usinage (ébauches et fournitures acier), ainsi que ses laboratoires de recherche, ont progressivement été déplacés dans « Rolex II », tandis que les départements restant dans l'ancienne fabrique pourront se réinstaller dans de meilleures conditions d'aménagement (la surface utile du complexe est en effet passée, au total, de 3800 à 8000 m2).

Nous reviendrons sur cette manifestation à laquelle assistaient MM. Heiliger, directeur général, de Genève ; le maire de Bienne, M. Fritz Staehli, M. Retornaz, directeur de la F.H., M. Charles Bauer, directeur du Technicum de Bienne ainsi que plusieurs représentants du monde commercial, horloger, industriel et de la finance. Après la visite des installations de « Rolex 2 », un apéritif fut servi à tout le personnel au palais des Congrès. Puis on se rendit à Aarberg où eut lieu la cérémonie officielle. Là, plusieurs discours furent prononcés.

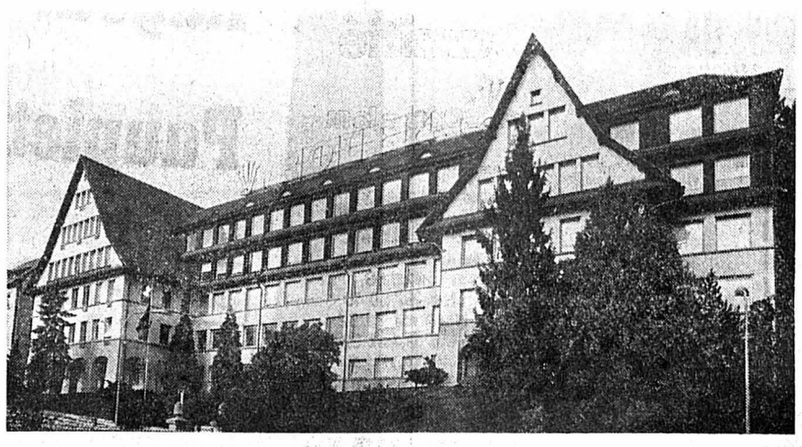

VOLEURS DE DROGUE ARRÊTÉS
A Bienne, une pharmacie est cambriolée pour la troisième fois !

Pour la troisième fois, la pharmacie du Jura, à Bienne, a été cambriolée. Le premier vol remonte à une quinzaine de jours et n'avait pas été communiqué à la presse. Par contre, le deuxième et le troisième ont été perpétrés par un couple de jeunes gens.

Dans la nuit de mardi à mercredi, ils se sont introduits dans la pharmacie et ont dérobé un kilo de drogue. S'ils n'ont pas emporté la caisse, lors de leur première visite... c'est qu'ils ne l'avaient pas trouvée ! Mais dans la nuit de mercredi à jeudi, les deux malfaiteurs ont remis cela... Cette fois, ils ont emporté 500 g de drogue et le contenu de la caisse soit la somme de 1600 francs. Ils ont été arrêtés par la police cantonale.

Tomme suisse dès maintenant - meilleur marché.

La tomme suisse — un fromage bien de chez nous. Parfait pour les dix-heures, délicieux au dessert.

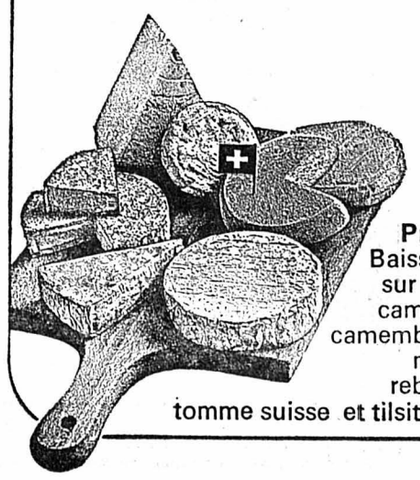

Profitez donc!
Baisse intéressante sur les brie suisse, camembert suisse, camembert à la crème, munster suisse, reblochon suisse, tomme suisse et tilsit à la crème.

Gonset

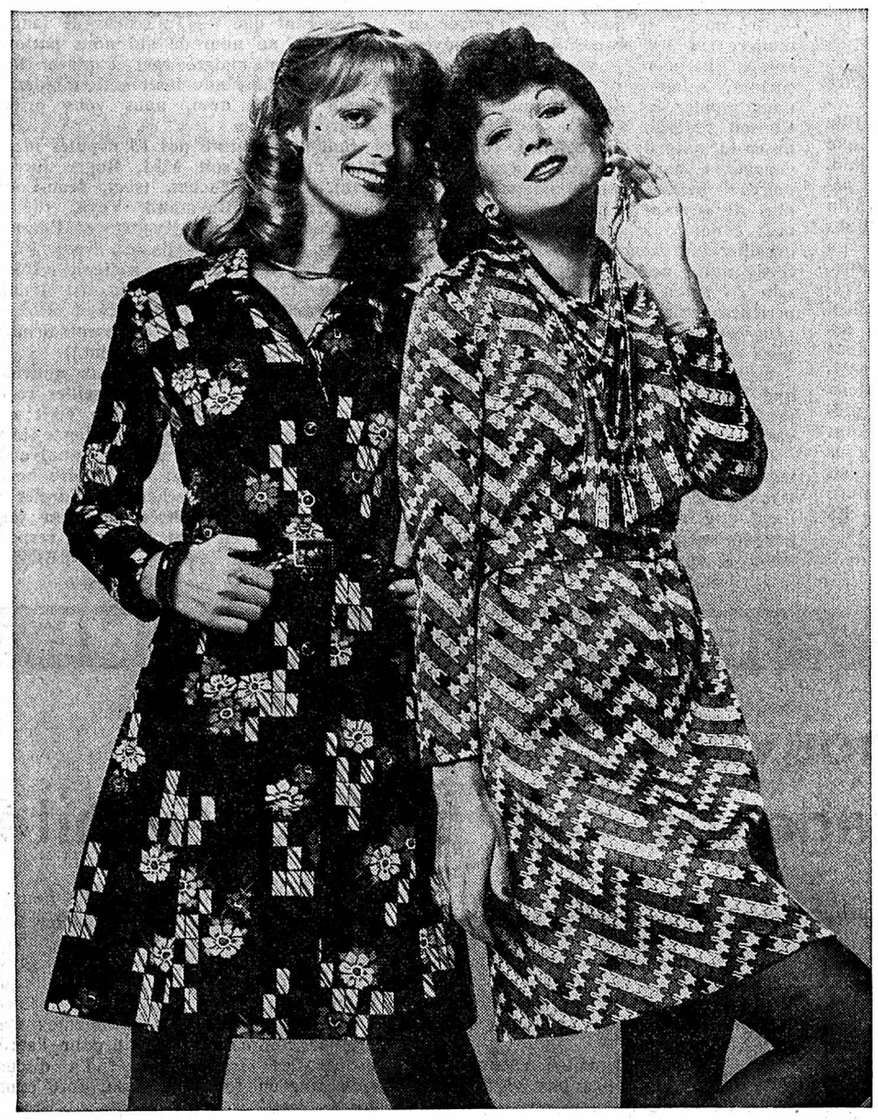

0603.13.73.

VOTRE ÉCONOMIE 1973

Le confort-sport de la robe chemisier et son charme discret marquent le retour au vrai raffinement. Deux robes faciles à porter. Qualité et petit prix répondent à tous vos désirs.

Robe, Crimplène ou Diolen, façon chemisier ou avec cravate, entièrement doublée. Fond noir, marine, brun, gris, bleu. 40 à 46

seulement 98.-

"PUNCH" À LA SIMCA.

Une voiture devrait avoir assez de tempérament pour que rouler soit un plaisir et être assez économique pour ne pas le gâter!

SIMCA 1000 DÈS FR. 7190.-

Pour affronter vaillement le trafic quotidien.

4 portes, 5 places, sièges confortables et coffre de 200 litres. Dans la circulation urbaine, elle se faufile sans peine, trouve encore à parquer là où d'autres renoncent. Sur route, son tempérament la libère de tout complexe d'infériorité – même vis-à-vis de voitures bien plus grandes. Et tout cela dans la plus stricte économie: consommation réduite, entretien minime. La Simca 1000 est un «vainqueur aux points». Sportive et pleine d'égards... pour votre budget.

CHRYSLER SIMCA SUNBEAM

Une course d'essai vous en apprendra davantage!

Nouveau – Garantie de 6 mois, sans limitation kilométrique.

CONCESSIONNAIRES. — **Neuchâtel :** A. Waldherr, (038) 24 19 55. **Fleurier :** C. Hotz, (038) 61 29 22. **Le Landeron :** J.-B. Ritter, (038) 51 23 24. **Fontaines :** E. Benoit, (038) 53 16 13. **Les Verrières :** A. Haldi, (038) 66 13 53.

Savoie-Petitpierre s.a.

BEAU CHOIX
de confection grandes tailles

Place des Halles 9 Neuchâtel

Préparations pour **l'expertise** véhicules de remplacement à disposition.
Garage la Cuvette
Vauseyon.
Tél. (038) 25 29 50.

J'entreprends tous travaux de
PEINTURE PAPIERS PEINTS
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46

Fourrures - Fourrures - Fourrures
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

vous propose, en visons divers d'élevage et sauvages, ses
MANTEAUX — BOLEROS — ÉTOLES
COLLIERS — CHAPEAUX
ainsi que ses pelleteries en
ASTRAKAN — SWAKARA — BREITSCHWANZ
RAGONDIN — OCELOT
et toute la gamme des manteaux en
MORCEAUX ET PATTES DE VISON
Fermé le lundi

Tectyl VALVOLINE
protège VOTRE VOITURE de la rouille pour longtemps.
Faites confiance au spécialiste
CARROSSERIE
P Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

Livrable tout de suite
Jaguar HJ 12
neuve, avec rabais et garantie.
DAI,
3, rue Jean-Jaquet,
Genève.
Tél. (022) 32 28 66.

Puissance 11000 à 32000 kcal/h.

Ce générateur air chaud **CV-AUTOMATIQUE-COMPACT** présente une foule d'avantages pour le chauffage économique et confortable de chalets, villas, ateliers, magasins, dépôts.
D'une construction robuste, il est entièrement câblé, ce qui rend l'installation aisée.
Brûleur en acier inox à marche silencieuse; ventilateur à air pulsé à vitesse variable; distribution d'air directe ou par canaux; filtres d'air incorporés. Pas d'eau, pas de danger de gel.

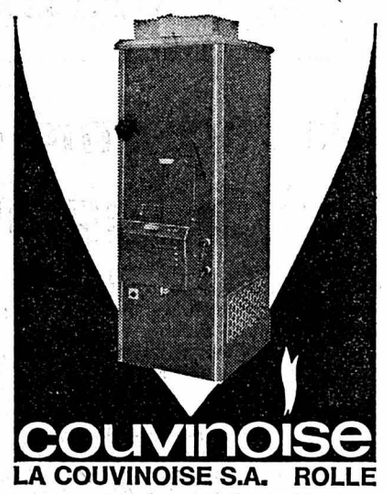

couvinoise
LA COUVINOISE S.A. ROLLE
Renseignements, vente, service:
auprès du dépositaire Couvinoise de votre région.

IMPORTATEUR VEND :
MANTEAUX AFGHANS dès **Fr. 175.–**
avec petits défauts ou taches
Manteaux et vestes mouton retourné blanc, gilets, blousons agneau, etc.
OUVERT VENDREDI ET SAMEDI
F. Durgniat, Portes-Rouges 149 (face à Migros)

Déjà pour 10 lettres par jour

une machine à affranchir électrique

Même, si vous n'avez que 10 lettres par jour à affranchir, la nouvelle machine électrique Adrema Pitney Bowes 6338 est déjà rentable. Cette machine est avantageuse pour tous les bureaux, toutes les entreprises et toutes les branches d'activité. Elle affranchit de façon très rapide et impeccable et permet de faire des économies en main-d'œuvre, temps et coût. La collection de timbres est superflue et le livre de pôrts mis à jour en un instant. C'est avec plaisir que nous vous informerons sur cette nouveauté et son prix avantageux. Demandez des renseignements plus précis aujourd'hui encore par le bon ci-après.

Adrema Pitney Bowes
Adrema Pitney Bowes SA
Vogelsangstr. 17 8307 Effretikon
Tél. 052/32 53 21
Succursales à Genève, Berne, Bâle

BON
Nous désirons savoir plus sur la nouvelle machine à affranchir.
☐ Veuillez nous envoyer votre documentation gratuite
☐ Faites-nous une démonstration dans notre entreprise, sans engagement de notre part.
Adresse: _____
FAN - 2/73

Saint-Blaise - Fleurier - Couvet - Vauseyon - Serrières - Boudry
Tél. 33 54 55 (P) | 61 11 65 (P) | 63 12 34 (P) | 24 40 35 (P) | 31 34 60 (P) | 42 11 68 (P)

Bouilli le ½ kg Fr. **5.50**
Ragoût de bœuf le ½ kg Fr. **5.75**
Paupiettes la pièce Fr. **1.-**

(P) **PROFITEZ !** AVEC TIMBRES

coop

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Nous cherchons pour notre nouveau département de

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES LÉGÈRES

serruriers professionnels
aides-serruriers

Nous offrons de très bonnes conditions à toute personne capable de travailler de façon indépendante.
(Déplacements.)

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement.

Discrétion assurée.

Ed. DUBIED & Cie S. A.
Service du personnel
2074 MARIN
Tél. (038) 33 12 21, dès 18 h (038) 33 44 17.

USINE DE MARIN

MOVOMATIC

désire engager, pour son usine de Cormondrèche,

1 DESSINATEUR

pour bureau de construction.

Il s'agit d'un poste de travail intéressant pour candidat capable, ayant quelques années d'expérience.
Horaire variable.

Prière de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Golay) ou d'adresser offres écrites à Movomatic S.A., case postale 50, 2034 Peseux.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Importante entreprise de la région neuchâteloise, fabriquant des composants industriels de haute précision, crée actuellement un poste de

RESPONSABLE pour la FORMATION

permanente de son personnel d'atelier.

Pour remplir cette fonction, l'entreprise désire s'attacher les services d'un **DÉCOLLETEUR** expérimenté **sur tours automatiques Tornos M7, R10, RR20 et MR32.**

Appelé à travailler d'une manière indépendante, ce nouveau collaborateur doit avoir un goût prononcé pour l'enseignement de la technique du décolletage et doit disposer de réelles qualités humaines. En outre, la connaissance de la langue allemande serait appréciée.

L'entreprise offre des conditions de salaire et de travail adaptées aux exigences de la vie moderne.

Les candidats intéressés par cette activité sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres 28-900283 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Notz peut rendre votre avenir plus intéressant, si par hasard vous étiez justement en train de faire des projets d'avenir.

Notz cherche
sténodactylo, secrétaires, perforatrices-vérificatrices, employée de bureau, un employé au « Cardex »

Pour tous renseignements, adressez-vous à notre chef du personnel ou téléphonez-nous en toute simplicité.

NOTZ
Notz + Co SA, Brügg-Bienne
Service du personnel
Case postale, 2501 Bienne
Tél. 032 29911/25522

L'augmentation constante des bilans de nos 350 Caisses Raiffeisen affiliées de Suisse romande nous obligent à renforcer notre effectif de

RÉVISEURS et de RÉVISEURS ADJOINTS

L'accomplissement de notre programme de contrôle au sens de la loi fédérale sur les banques nécessite de nos collaborateurs des connaissances fondamentales de la branche bancaire ou fiduciaire. A titre de préparation à leur future activité indépendante, les candidats bénéficient d'une mise au courant approfondie dans différents secteurs attrayants et variés.

Indépendamment d'un climat de travail agréable dans bâtiment récemment construit, nous offrons des conditions de salaire intéressantes, la semaine de cinq jours, ainsi qu'une caisse de retraite reposant sur de solides fondements.

Les candidats résidant à Saint-Gall et aux environs, ou disposés à y élire domicile, sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et photographie, à la

Direction de l'Office de révision de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
9001 Saint-Gall, tél. (071) 22 73 81.

---

adia interim

URGENT
Nous cherchons
OUVRIERS (ÈRES)
Tél. (038) 24 74 14.

---

adia interim

URGENT
Nous cherchons
MÉCANICIEN de précision
Tél. (038) 24 74 14.

---

adia interim

URGENT
Nous cherchons
BOULANGER
Tél. (038) 24 74 14.

---

adia interim

URGENT
Nous cherchons
PERFO.-VÉRI.
Tél. (038) 24 74 14.

Entreprise de fabrication et de distribution, sise à Neuchâtel,

cherche

1 représentant

qualifié et dynamique, pour la diffusion de ses produits, branches papeterie et fournitures scolaires, en Suisse romande, avec clientèle existante.

Prière de faire parvenir offres, accompagnées des pièces d'usage, sous chiffres 28-900281, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Bureau d'ingénieurs civils, centre Lausanne,
cherche

1 dessinateur en génie civil

pour bureau et chantier.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres sous chiffres PZ 903335, Publicitas, 1002 Lausanne.

RESTAURANT - BAR - DANCING

AU VIEUX VAPEUR

Port de Neuchâtel
Tél. (038) 24 34 00

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

FILLE OU GARÇON DE BUFFET

Très bon gain assuré.
Ambiance de travail agréable.
Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

L'«Admiral» suisse cherche des collaborateurs compétents.

Admiral et Diplomat, deux fleurons de la marque Opel! Ils seront désormais montés à Bienne pour le monde entier. La proverbiale qualité suisse alliée à la proverbiale fiabilité Opel ne pourra que parachever leur perfection.

Aussi avons-nous besoin de vous: toute une série de nouveaux postes de travail, intéressants et varies, vous attendent.

Voulez-vous nous aider à faire apprécier le travail suisse jusqu'aux antipodes? Voulez-vous œuvrer dans une entreprise d'avenir, être bien rétribué, jouir de toutes les prestations sociales d'usage et de quelques autres en plus? Etes-vous de ces personnes compétentes qui ont toujours leur chance dans notre branche? Etes-vous Suisse ou en possession du permis B ou C?

Alors, soyez des nôtres! Adressez-vous à M. Disler ou M. Seiler, Service du personnel GMS, tél. 032/2 61 61 et renseignez-vous sur la carrière que vous offre l'Admiral ou la Diplomat. Ou renvoyez-nous simplement le coupon ci-dessous si vous préférez recevoir d'abord quelques informations complémentaires.

Nous cherchons:

* carrossiers * peintres sur autos (gicleurs)
* mécaniciens sur autos
* électriciens sur autos
* selliers sur autos * couturiers
* soudeurs (autogène/électrique)
* soudeurs (soudure par points)
* personnel pour le montage * magasiniers
* distributeurs du matériel
* chauffeurs cat. A * chauffeurs cat. D * inspecteurs pour le contrôle de la qualité * femmes pour travaux de préparation faciles

(Complétez en caractères d'imprimerie s.v.pl.)

Les possibilités que m'offre la General Motors Suisse SA m'intéressent. Veuillez m'envoyer sans engagement la brochure d'informations

☐ allemand ☐ français ☐ italien

Nom: _____ No postal: _____

Rue: _____ Localité: _____

A renvoyer à: General Motors Suisse SA, rue de la Gabelle 21, 2501 Bienne (tél. 032/2 61 61).

GM

AVIS DIVERS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais TOUS LES JOURS le tirage CONTRÔLÉ de la FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

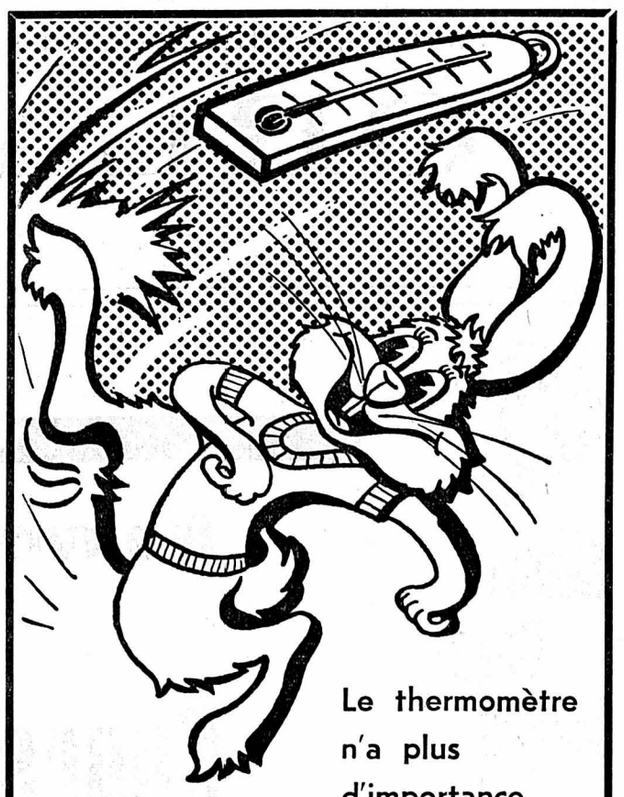

Le thermomètre n'a plus d'importance

Medima est là, quelle chance sous-vêtements de santé avec la laine angora

UNIQUEMENT CHEZ LES DÉPOSITAIRES

BON Fr. 5.- valable pour 1 article MEDIMA

Dr. K. KREIS
PHARMACIE DE LA Croix-du-Marché

pharmacie parfumerie bornand
RUE SAINT-MAURICE - TÉL. 25 34 44 - NEUCHATEL

RÔTI DE BŒUF
extra-tendre
SUPERBE BOUILLI
Et toujours nos traditionnelles
petites langues de bœuf
fraîches
Choucroute nouvelle
et tout ce qu'il faut pour la garnir.

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHATEL

DÉPOSITAIRE des
cosmétiques naturels
et des
plantes aromatiques
Maurice MESSÉGUÉ
Prospectus sur demande,
Pharmacie BERTHET
Place des Philosophes.
Tél. 25 18 68
1205 Genève.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

REDISCOVER THE CLASSIC AMERICAN TASTE

Chesterfield

Un goût plus léger, plus doux, plus agréable.

Depuis plus d'un demi-siècle, le mélange réputé de Chesterfield – composé des tabacs les plus fins de Virginie, Burley et d'Orient – est reconnu comme le critère de qualité pour toutes cigarettes américaines.

Chesterfield-l'américaine classique.

Fr. 1.80
En format international

Code 09

PROMOTION ORLANE 20 ANS

Une grande marque fait enfin quelque chose pour que les jeunes ne se mettent plus n'importe quoi sur le visage.

3 pour 2

un produit de soins gratuit, la crème hydratante liquide (valeur Fr. 19.50), offert aux moins de 21 ans, à l'achat de 2 produits de soins Orlane (15 octobre au 15 novembre 1973).

En beauté, les erreurs de jeunesse coûtent cher.
Alors, Orlane a décidé de faire quelque chose pour les jeunes filles.
C'est la promotion « Orlane 20 ans ».

Pensez-y : c'est avant 21 ans que se joue l'avenir de votre peau.

Avec Orlane, embellir le présent, c'est préserver l'avenir.

ORLANE
PARIS

coop-oi

Centre Coop-loisirs

Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Nouveau!
Nouveau!

Cours de yoga

8 leçons de 1 h 30 **45.-**

Le mardi à 14 h 15, à 16 heures et à 18 h 15
Animatrice : Mme Moschard, de la Chaux-de-Fonds

Nom :
Prénom :
Etat civil :
Domicile :
Adresse précise :
Téléphone :

Yoga *Inscription*

Centre Coop-loisirs
2001 Neuchâtel, Treille 4

meubles perrenoud sa

le nom qui fait la différence!

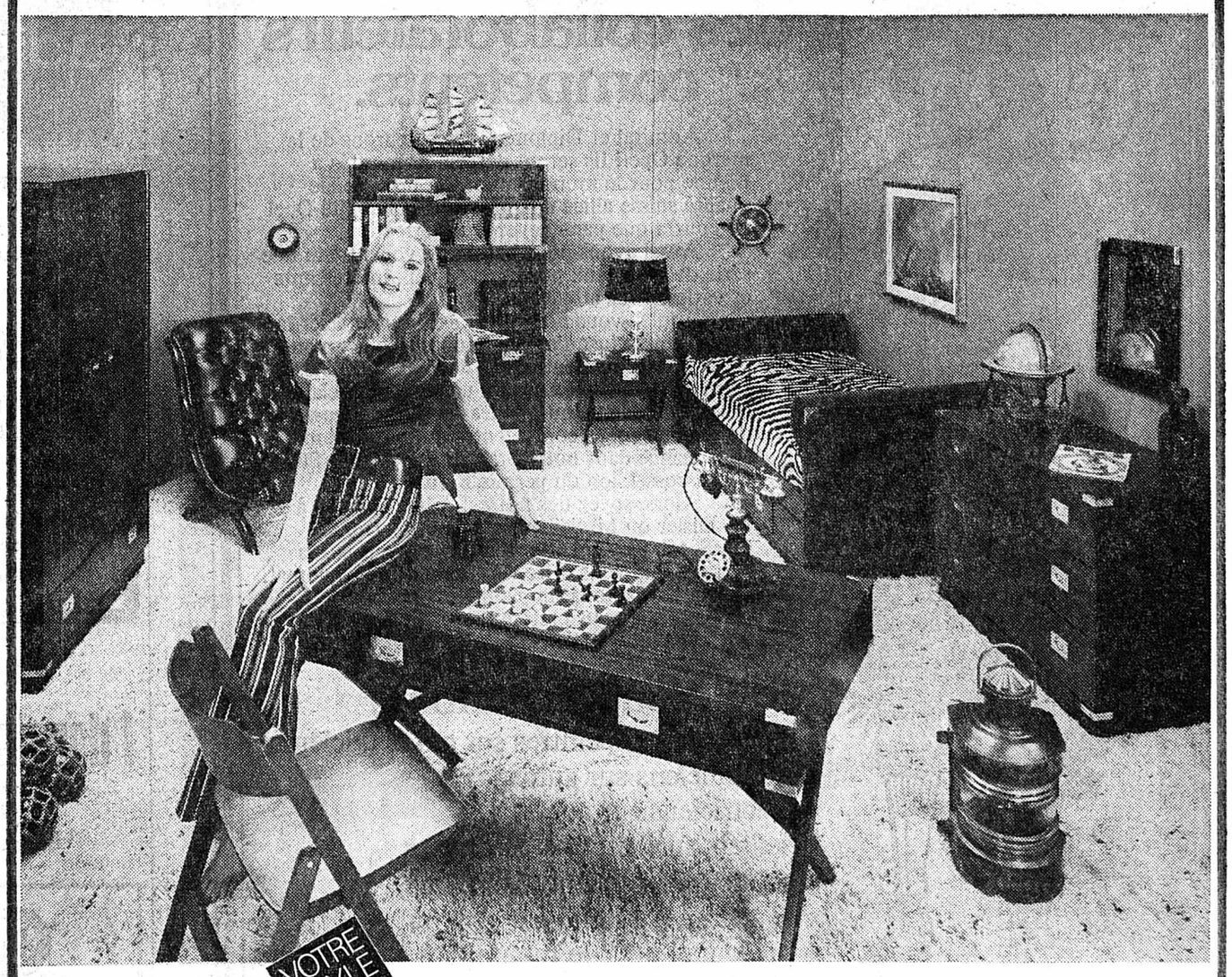

VOTRE STYLE DE VIE

LAUSANNE
Angle Place de la Gare / Petit-Chêne

GENÈVE
Rue du Marché 20

NEUCHATEL
Rue de la Treille 1

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Primes RC autos et camions: pas de modifications pour l'année à venir

... Mais les tarifs pour motocycles augmentent

BERNE, (ATS). — Les primes 1974 de l'assurance de la responsabilité civile pour les voitures de tourisme, les camions, les voitures de livraison et les cars ne subissent pas de modification par rapport à celles appliquées en 1973. En revanche, des adaptations de primes ont été décidées pour les motocycles. Dans cette catégorie, seuls les tarifs actuels pour les motocycles légers sans siège arrière ont pu être maintenus. Telles sont les décisions du bureau fédéral des assurances, prises mercredi, au sujet des primes de l'assurance RC pour véhicules à moteur et de l'assurance contre les accidents de motocycles pour l'année 1974.

Voici le communiqué du département fédéral de justice et police à ce propos :

« Les primes 1974 de l'assurance de la responsabilité civile pour voitures de tourisme, camions et voitures de livraison, cars et risques spéciaux ne subissent pas de modification par rapport à celles appliquées en 1973. Les calculs faits pour 1974 ont cependant montré qu'une augmentation moyenne des primes aurait été nécessaire dans la mesure de 6,7 % pour les voitures de tourisme et d'environ 3 % pour les camions et voitures de livraison, cars et risques spéciaux (groupe principal 2).

Dans ces calculs le renchérissement futur attendu n'a pas exercé complètement ses effets parce qu'une diminution de la fréquence des sinistres et de la gravité des accidents a été admise comme une conséquence des mesures renforcées de prévention des accidents. Le calcul rétrospectif relatif à l'année 1972 (calcul des soldes annuels) fait simultanément à fort heureusement donné des excédents importants, correspondant approximativement aux intérêts crédités dans le décompte et destinés à servir d'abord comme marge de sécurité. Afin de soutenir les efforts actuels en matière de politique conjoncturelle, il s'avéra indiqué d'engager ces excédents dans la mesure nécessaire, lors de la fixation des primes 1974. Il fut ainsi possible de maintenir pour 1974 les tarifs actuellement en vigueur pour les catégories de véhicules précités.

Les motocycles ont dû être traités autrement que les voitures de tourisme et les véhicules du groupe principal 2. Vue dans son ensemble, la charge des sinistres des motocycles a évolué d'une manière sensiblement plus défavorable que dans les autres catégories de véhicules. En particulier quant aux motocycles lourds avec siège arrière, la fréquence des sinistres accuse une augmentation, allant ainsi à l'encontre de la tendance générale. En conséquence, tant dans l'assurance de la responsabilité civile que dans celle contre les accidents, les adaptations de primes pour 1974 dans certaines catégories de motocycles n'ont pas pu être évitées et sont en partie importantes. Les tarifs actuels n'ont pu être maintenus que pour les motocycles légers sans siège arrière, catégorie d'ailleurs très répandue.

Les diverses positions du tarif pour motocycles subissent des augmentations.

AUGMENTATION DE PRIMES 1974

Responsabilité civile accidents (garantie un million)

MOTOCYCLES SANS SIÈGE ARRIÈRE		
50,01 — 125 cm3	8 %	—
125,01 - 175 cm3	11 %	—
175,01 — 250 cm3	4 %	41 %
250,01 — et plus	11 %	62 %
MOTOCYCLES AVEC SIÈGE ARRIÈRE		
50,01 — 125 cm3	7 %	—
125,01 — 175 cm3	13 %	—
175,01 — 250 cm3	14 %	41 %
250,01 cm3 et plus	9 %	62 %

Les médecins zuricois pour de nouvelles prescriptions sur les gaz d'échappement des véhicules

ZURICH (ATS). — La Société zuricoise des médecins a pris position dans la lutte contre la pollution de l'air. Elle souligne la nécessité et l'urgence d'une diminution énergique des gaz d'échappement des véhicules, dangereux pour la santé, et pense que le problème est techniquement soluble. Il est évident que les modifications techniques indispensables coûteraient cher, mais les médecins zuricois pensent que cela ne devrait pas empêcher les autorités d'édicter sans retard les prescriptions nécessaires. A partir d'une certaine date, il ne faudrait notamment autoriser à circuler que les véhicules pratiquement non polluants. Les médecins ajoutent que la Suisse est un marché test pour l'industrie automobile internationale et qu'il est d'autant plus important qu'elle ne soit pas à la traîne, mais au contraire à l'avant-garde, dans ce domaine de la pollution par les gaz d'échappements. Ils ajoutent qu'une étude faite par le laboratoire de chimie de la ville de Zurich a montré qu'il y avait en moyenne 3,79 grammes de plomb par kilo de poussière. Sur les routes à grande circulation il y en aurait même 4 à 7 grammes, alors qu'il n'y en a guère que 0,25 gramme sur les routes proches des forêts.

Lors de sa session de printemps 1973, le Conseil des Etats — en accord avec le Conseil fédéral — a adopté une motion demandant au Conseil fédéral d'édicter des prescriptions sur les gaz d'échappement des véhicules à moteur dans le but de diminuer la pollution de l'air. La société zuricoise des médecins attend que les autorités compétentes agissent rapidement et énergiquement dans ce sens.

La diminution du nombre d'accidents a joué un rôle dans les calculs

BERNE (ATS). — Le groupe d'experts chargé par le département fédéral de justice et police d'examiner les calculs des assureurs pour la détermination du tarif des primes 1974 a remis son rapport le 12 octobre dernier. Pour des considérations de politique conjoncturelle et dans l'intérêt de la lutte contre l'augmentation des prix, lit-on dans ce document, les assureurs se sont déclarés prêts à renoncer à tout accroissement des primes pour les voitures de tourisme. Le groupe d'experts a déclaré qu'il appréciait cette renonciation, bien qu'il soit d'avis que, du point de vue de l'économie des assurances, les excédents des décomptes de soldes annuels ne devraient pas être engagés immédiatement et entièrement en vue d'empêcher des augmentations de primes.

La renonciation à l'augmentation des primes a comme conséquence que l'excédent du décompte du solde annuel 1972 doit être engagé presque complètement pour éviter l'accroissement des primes de 6,7 % et maintenir ainsi en 1974 le tarif des primes 1972. Le groupe d'experts recommande néanmoins de maintenir, pour 1974, le tarif 1972 en vigueur aussi en 1973.

Vu la limitation de vitesse en dehors des localités à cent km heure entrée en vigueur le 1er janvier 1973 une diminution de la fréquence et de la gravité des accidents a pu être admise. Cette hypothèse a été confirmée par la statistique des accidents du premier semestre 1973, puisque — comparativement à l'année précédente — non seulement le nombre des accidents, mais aussi celui des blessés et des personnes tuées ont considérablement régressé. Le groupe d'experts admet que la fréquence réduite des sinistres et la gravité diminuée des dommages se maintiendront aussi en 1974, avant tout parce que la discipline de conduite des véhicules s'est évidemment améliorée et que les mesures de prévention des accidents deviennent plus intenses. C'est pourquoi il n'a admis qu'une augmentation de la charge moyenne par sinistre de 8,5 %, par rapport à celle de 18,5 % découlant des calculs. Compte tenu de cette augmentation, il serait nécessaire d'accroître les primes prospectives de 6,7 % pour les voitures de tourisme (par rapport au tarif 1972 valable aussi en 1973), de 8,1 % pour les motocycles (par rapport au tarif 1973) et de 3 % pour les camions, les cars et les risques spéciaux (par rapport au tarif 1973).

Pour les raisons invoquées plus haut, les primes pour les voitures et les camions seront donc maintenues à leur niveau actuel.

En ce qui concerne le tarif 1974 pour les motocycles, le groupe d'experts recommande de ne pas modifier les primes pour les motocycles légers sans siège arrière, par contre, il recommande d'approuver et de mettre en vigueur, pour tous les autres motocycles, le tarif calculé par les assureurs et vérifié par lui, ce tarif prévoit en moyenne une augmentation des primes de 8,1 %. La raison en est d'abord la constatation que les motocycles lourds ont été très favorisés dans la répartition de la charge des sinistres par positions tarifaires, au détriment des voitures de tourisme. De l'avis du groupe d'experts, dont les recommandations sont unanimes, il ne peut plus être justifié de favoriser encore les détenteurs de ces véhicules en 1974, au détriment de l'excédent du décompte du solde annuel 1972 du groupe principal.

VAUD

Un projet aberrant d'autoroute menace Ouchy

Franz Weber et «Sauver Ouchy» veulent parer ce coup mortel

De notre correspondant :

Ouchy, cher au grand artiste et mécène éclairé que fut le sculpteur Edouard Sandoz qui fit tant pour la sauvegarde de ces lieux aimés des Lausannois et des touristes étrangers, Ouchy, port de Lausanne, est à nouveau menacé. Un projet d'autoroute aberrant, inutile et néfaste risque de saccager toute la région sud de la capitale vaudoise. Ce projet, c'est la bretelle la « Perraudettaz - La Maladière » qui, partant de la sortie de Pully, relierait la Maladière au sud de Lausanne. Si ce projet devait voir le jour, plus de 1500 arbres, presque tous chargés d'ans, seraient sacrifiés pour permettre le transit à travers Lausanne des gens venant de Genève, et qui ne gagneraient guère plus de cinq minutes que s'ils passaient par l'autoroute de contournement.

VIVE OPPOSITION

La stupidité de cette autoroute, projet que la Municipalité de Lausanne annonce vouloir abandonner, à moins que ce ne soit une promesse électorale à trois semaines des élections communales, a été dénoncée hier, au cours d'une conférence de presse de M. Franz Weber, appuyé par un comité qui s'intitule « Sauver Ouchy » et compte dans ses rangs de nombreuses personnalités.

Dans une lettre au Conseil fédéral, ce comité, en date du 24 octobre dernier, demande l'intervention des conseillers fédéraux pour inciter la Municipalité de Lausanne à renoncer définitivement, dans l'intérêt de tous, à l'exécution de son plan.

Dans une autre missive au Conseil d'Etat du canton de Vaud, « Sauver Ouchy » annonce qu'il emploiera tous les moyens légaux pour « parer le coup mortel qu'on s'apprête à porter au joyau du Léman » et déclare : « Nous comptons sur votre aide, car c'est dans l'intérêt de tous les Lausannois et de tous les Vaudois de faire échouer le plan démentiel qui vise à faire traverser et saccager Ouchy par une autoroute. »

Enfin, dans une lettre à la Municipalité, le comité, après avoir souligné l'utilité de l'autoroute de contournement « édifiée à grands frais pour préserver Lausanne et son environnement », adjure les édiles lausannois d'abandonner définitivement ce projet aberrant.

DES EXEMPLES

Tous les orateurs qui sont intervenus lors de la conférence de presse, ont tenu à souligner le côté apolitique du mouvement « Sauver Ouchy » qui se veut libre de tous les partis. M. Weber a tenu à relever qu'il n'était pas contre les autoroutes mais contre les tronçons mal conçus et qu'une autoroute n'a rien à faire dans une ville ; les exemples de Bâle, de Lucerne et d'autres cités suisses l'ont bien prouvé. M. Weber demande à tous d'appuyer l'initiative pour la « démocratie dans la construction des routes nationales » qui vise à donner des compétences accrues à l'Assemblée fédérale et au peuple en matière des constructions des routes nationales.

Les apaisements qu'a tenté de donner la Municipalité de Lausanne, quelques heures avant la conférence de presse de M. Weber, dans un article de notre confrère « 24 Heures - Feuille d'avis de Lausanne » concernant la construction de la bretelle « Perraudettaz - La Maladière », n'a pas convaincu le comité « Sauver Ouchy » qui demande à la Municipalité une promesse écrite de *renoncer définitivement* à ce projet qui tuerait Ouchy et le sud de Lausanne.

Accords en vue d'une stabilisation du prix de l'huile de chauffage

BERNE, (ATS). — Deux accords ont pu être conclus entre le bureau de la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices et les sociétés pétrolières et avec l'Union suisse des négociants en combustibles, au sujet des huiles de chauffage, annonce un communiqué du service d'informtaion « lutte contre la surchauffe ». Conformément à ces accords, les sociétés pétrolières intégrées actives sur le marché suisse de l'huile de chauffage feront leurs livraisons aux consommateurs et revendeurs au cours du mois de novembre sur la base d'un prix CIF, Bâle non dédouané de 348-350 fr. par tonne. Cela correspond à un prix de 37 fr. 60 - 37 fr. 80 par 100 kg (dédouané), auquel s'ajoutent les frais de distribution de 2 à 5 fr. selon la quantité, ainsi que les frais de transport à partir de Bâle. Ces derniers temps, les prix du marché libre avaient connu une très forte hausse : à l'heure actuelle, ils dépassent 400 fr. par tonne CIF, Bâle non dédouanée.

L'accord conclu avec l'Union suisse des négociants en combustibles prévoit que ses membres calculeront leurs prix de vente de la manière indiquée ci-dessus pour la marchandise qui leur est fournie par les sociétés pétrolières signataires de l'accord avec le préposé à la surveillance des prix. Pour les achats sur le marché libre, les négociants s'efforceront de calculer leurs prix d'une manière semblable à celle prévue par l'accord avec les sociétés intégrées. Dans les deux cas, ils s'engagent à ne pas augmenter leurs marges en valeur absolue. Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices se réserve de prendre, à l'égard des entreprises qui contreviennent à cet accord, des mesures en application de l'arrêté fédéral sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices du 20 décembre 1972. Il va sans dire que si la situation du marché devait se modifier et permettre une réduction de prix, celle-ci devrait être faite immédiatement, ainsi que le prévoient les accords.

Des organisations de la gauche protestent contre les atteintes aux droits de l'homme en URSS

LAUSANNE, (ATS). — Au moment ou plusieurs d'entre elles vont se rendre au « congrès des forces de la paix » à Moscou, des personnalités suisses appartenant à des organisations de gauche, chrétiennes ou pacifistes ont tenu à faire publiquement une déclaration pour « protester énergiquement contre les atteintes aux droits de l'homme subsistant en Union soviétique ».

Elles demandent à l'URSS la liberté d'opinion et d'expression pour tout citoyen, sans qu'il ait à craindre d'être privé de sa situation professionnelle, d'être envoyé dans un asile psychiatrique ou un camp de travail. Elles réclament en particulier la liberté pour les intellectuels et la cessation des pressions ou des peines dont beaucoup sont l'objet, la liberté pour les croyants de manifester leurs convictions non seulement à l'intérieur des édifices religieux, mais aussi dans les autres lieux publics, et enfin la liberté pour les objecteurs de conscience refusant le service militaire.

Les signataires sont le conseiller national Arthur Villard, président de l'internationale des résistants à la guerre, le pasteur Michel Grenier, directeur du mouvement international de la réconciliation, M. François de Vargas, secrétaire de la « déclaration de Berne », M. Robert Junod, vice-président du Conseil suisse des associations de la paix, et des membres du parti suisse du travail, de la communauté non-violente de Lanza del Vasto, du service civil international, de la Ligue suisse des droits de l'homme, de l'école instrument de paix, de Pax Christi et de la commission pour la paix du synode catholique suisse.

Trop de radiographies dans les hôpitaux et instituts

BERNE, (ATS). — Une des causes de l'explosion des coûts dans les hôpitaux réside, d'après le « bulletin des médecins suisses », dans la facilité avec laquelle on fait faire des radiographies. Il arrive fréquemment que dans une série, la moitié des films soient inutilisables, soit parce qu'ils répètent une radiographie déjà faite, soit en raison d'une imperfection technique. Ce type de gaspillage existe même dans les instituts Roentgen, même dans les instituts universitaires. Il y a lieu de faire des économies — quelques graphies inutiles coûtent plusieurs centaines de francs aux caisses-maladie ou aux malades — et de réduire les doses de radioactivité « lâchées » dans notre milieu ambiant.

GENEVE

Des anarchistes revendiquent l'attentat à la bombe contre la compagnie Ibéria

De notre correspondant :

Nous avons relaté dans ces colonnes l'attentat à la bombe commis de nuit dans l'allée du No 13 de la rue de Chantepoulet, en plein Genève.

L'explosion de l'engin avait provoqué des dégâts relativement importants dans les locaux de deux compagnies aériennes qui ont leurs bureaux à cet endroit : Ibéria (Espagne) et Austrian Air Line (Autriche).

On ignorait contre laquelle de ces deux compagnies cette action terroriste était dirigée.

Comme d'habitude en pareil cas, la police genevoise ne put recueillir aucun indice, de sorte que l'on restait dans l'expectative la plus complète.

Mais voilà que les auteurs de l'attentat se sont fait connaître... tout en restant dans l'anonymat.

Ils ont écrit à l'Agence télégraphique suisse pour revendiquer la responsabilité de cette « démonstration » détonante et ravageuse. Il s'agit d'un mouvement qui se qualifie « d'anarchiste révolutionnaire ».

Selon cette organisation fantôme qui reste dans un prudent incognito, cet attentat ne constitue qu'un avertissement...

Nul ne sait jusqu'où ces gens peuvent aller dans l'art et la manière de manier les explosifs en pleine ville... Aussi, la brigade politique de la sûreté genevoise est-elle sur les dents...

R.T.

Valaisans et Américains satisfaits des safaris-mulets

SION, (ATS). — Les organisateurs des premiers safaris-mulets qui ont eu lieu en 1973 en Valais à titre expérimental viennent de se réunir pour tirer les conclusions de cette nouveauté en matière touristique.

L'expérience ayant été tout à fait concluante, la décision a été prise d'organiser en 1974 de nouveaux safaris à travers les Alpes du 5 mai à la fin octobre.

« Ce genre de safari, note le communiqué officiel, demande des participants une bonne préparation physique, sans considération d'âge aucune. L'expérience de l'équitation n'est toutefois pas nécessaire ».

Parmi les étrangers qui participèrent aux premiers safaris organisés cette année ce sont les Américains surtout qui se sont montrés les plus enthousiastes. On devait noter la présence également d'Allemands, d'Anglais et de Suisses.

Les organisateurs valaisans pleinement satisfaits de ces premiers essais, malgré les caprices du temps, maintiendront à l'avenir certaines données de base : présence indispensable d'un muletier lors de chaque randonnée, mise à disposition d'un mulet pour deux personnes, durée des randonnées de six jours environ, durée des étapes quotidiennes de 5 à 8 heures, itinéraire dans la région de Grimentz, Vercorin, Loye, Nendaz, Isérables et Mayens-de-Riddes.

Cynar — à présent avec un verre gratuit

Toujours l'affaire I.O.S.

(c) En Allemagne s'est constitué une société qui a pour unique but de défendre et représenter les souscripteurs de parts de fonds de placements I.O.S.

Cette société entendait s'exprimer en tant que telle devant la justice suisse en se constituant partie civile.

Sa représentation aurait évidemment eu un certain poids dans le plateau de la balance, ne serait-ce qu'en faisant la démonstration éclatante que toutes les victimes de Bernie Cornfeld et de Vesco ne sont pas forcément « converties » au point de fabriquer un syndicat de défense...

Mais cet objectif ne sera pas atteint. Devant la Chambre d'accusation de Genève l'avocat de Cornfeld, a brillamment retourné la situation... en faisant remarquer que la création d'un tel « corps d'armée » de plaignants était contraire à la loi. Tout simplement.

Les juges de la Chambre ont été de cet avis et ont finalement considéré que cette société ne pouvait avoir droit au chapitre puisque, constituée après les événements, elle n'a pas eu à souffrir personnellement des malversations des patrons d'I.O.S., qu'elle ne fait que représenter des victimes.

Les juges ont fait observer que l'on ne peut pas plaider par procuration... Il s'ensuit qu'une seule possibilité reste à ces lésés : celle de déposer une plainte personnellement. Ce qui fera six mille nouveaux dossiers à instruire...

SUISSE ALEMANIQUE

Après une agression en pays soleurois

LES BANDITS SONT-ILS NEUCHÂTELOIS ?

(c) Comme nous l'avons brièvement relaté, deux bandits, tenant dans chaque main une arme à feu, ont fait irruption mercredi à 17 h 55 dans la succursale de la Banque cantonale soleuroise à Gerlafingen et ont emporté la somme de 110.000 francs. Selon des témoins, les deux hommes auraient pris le large sur une moto rouge, portant plaques neuchâteloises. L'enquête, menée sur une grande échelle, n'a hélas pas encore donné de résultats. La direction de la banque a décidé d'offrir une récompense de 5000 francs, à qui permettrait l'arrestation de agresseurs.

Ce n'est que jeudi après-midi que l'on a appris les détails de cette agression. Cinq minutes avant la fermeture de la banque, deux hommes, le visage masqué par un bonnet, pénètrent dans la banque, pistolet au poing. Sans prononcer un mot, un des hommes donne l'ordre au caissier de lui remettre de l'argent. Ce dernier obtempère, mais le bandit n'est pas satisfait. Il force le caissier à ouvrir le coffre-fort, rafle l'argent qu'il contient et force le caissier et son employée à se mettre dans un coin du bureau. Au moment où l'un des hommes s'apprête à sectionner le câble téléphonique, une cliente pénètre dans la banque. Elle est immédiatement accueillie par l'un des hommes, qui la menace de son arme. Les deux bandits sortent de la banque à reculons, s'emparent de la clef de la porte d'entrée, ferment la porte, sautent sur une moto et prennent le large. Le responsable de la banque actionne la sirène d'alarme, mais les passants ne réagissent pas. La première à alerter la police sera la femme de ménage, venue nettoyer les bureaux. Les deux hommes, mesurant environ 175 cm, sont de stature svelte. Ils portaient des habits bleus. Tout renseignement utile est à communiquer au poste de police le plus proche.

Le voyage de la « pierre du Diable » a commencé

(c) A Goeschenen a (enfin) commencé le voyage de la fameuse « pierre du Diable », qui doit être déplacée, afin d'échapper à la destruction. On se souvient que le gouvernement uranais avait décidé de payer les quelque 250.000 francs nécessaires pour le voyage, afin d'éviter que la pierre ne soit vouée à la destruction. Après des travaux préparatoires qui auront duré presque une année, le voyage a pu commencer hier. Le colosse doit être déplacé de 127 mètres, son nouveau « domicile » étant situé 3 m 30 plus haut qu'actuellement. On compte que le voyage durera plusieurs semaines, à conditions, bien entendu, qu'aucun imprévu ne retarde l'arrivée du géant.

Vol de drogues et de produits dangereux

(c) La police cantonale argovienne est sur les dents, après la disparition de poisons, enfermés dans l'armoire d'un pharmacien de Wildegg. Pour l'instant on sait seulement que des inconnus se sont introduits nuitamment dans une pharmacie de la localité argovienne, où ils ont fait main basse sur une importante quantité de drogues et de produits dangereux, qui doivent être considérés comme étant de dangereux poisons. « Les voleurs feraient bien de rendre les produits volés au pharmacien ou de les envoyer à la police. Il s'agit en effet de produits extrêmement dangereux, même absorbés en petites doses, ils peuvent être mortels », précisait un fonctionnaire de la police argovienne. Ce n'est pas la première fois que des inconnus s'introduisent dans une pharmacie ou chez un médecin, pour y dérober des poisons et autres drogues, qui sont ensuite revendus sur le « marché gris » à des prix exhorbitants. L'enquête n'a encore rien donné de neuf. Les inconnus ont en effet disparu sans laisser de traces.

Togal dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciatique
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80 cure 23.25
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Sports FAN Sports L'EXPRESS

ACNF 1973-1974

HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

Confiez vos transports au spécialiste
Déménagements tous pays
Camionnage officiel
FLUHMANN, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20

Hôtel de Commune
Le rendez-vous des sportifs
Rochefort
Spécialités :
Entrecôte « ALGÉRIENNE »
Entrecôte « CLUSETTE »
Fam. E. Vaucher-Birrer
Tél. (038) 45 12 77

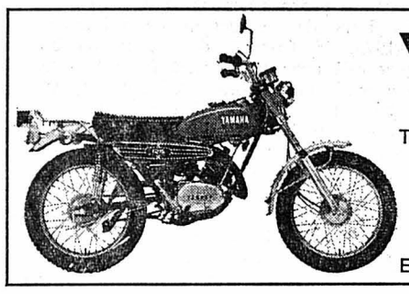
YAMAHA
De la 50 cm3 à la 750 cm3
Toute la gamme en stock permanent
Au centre des 2 roues
Agent officiel
Maison CORDEY & Fils
Ecluse 47-49 Tél. 25 34 27

Encore aujourd'hui
La qualité d'autrefois
BAILLOD
Bassin 4 NEUCHATEL Tél. 25 43 21

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

TERMARIN ceinture chauffe reins
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12 2072 SAINT-BLAISE

CARROSSERIE
DROZ
Vauseyon
Neuchâtel Tél. (038) 25 25 55

GRAND CHOIX DE
JEANS
LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER
POUR DAMES ET MESSIEURS
CHEZ
JUTZELER
Hôpital 3 NEUCHATEL

Radio - Télévision Hi-Fi
chez le spécialiste
Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tel. 24 57 77

Tous les articles de
ski alpin et ski de fond
hockey sur glace
chez
bertschi SPORTS
Fausses-Brayes 3, Neuchâtel - ✆ 24 51 41

Bière Muller

LISTE DU CHAMPIONNAT DES 27 et 28 OCTOBRE 1973

Réserves

Neuchâtel Xamax - Saint-Gall	15 h 30	Samedi	27

Ire ligue

Le Locle - Central	15 h	Dimanche	28
Audax - Rarogne			

Interrégionaux A 1

Neuchâtel Xamax - Servette	15 h	Dimanche	28
Comète - Lausanne	15 h 15	Dimanche	28

Interrégionaux A 2

Neuchâtel Xamax - Le Landeron	13 h 15	Dimanche	28

Talents LN Jun. C

Chaux-de-Fonds - Lausanne	16 h	Samedi	27
Neuchâtel Xamax - Bienne	14 h 45	Samedi	27

Talents LN Jun. D

Neuchâtel Xamax A - Bienne A	14 h	Samedi	27
Neuchâtel Xamax B - Bienne B	14 h	Samedi	27

Interrégionaux B

1. Saint-Imier - Bienne	13 h 30	Dimanche	28
2. Villars-s.-Glâne - Lausanne			
3. Richemond - Neuchâtel Xamax			
4. Renens - Fribourg			
5. Yverdon - Etoile Sporting			

IIe ligue

6. Fontainemelon I - Bôle I	10 h	Dimanche	28
7. Superga I - Boudry I	10 h 15	Dimanche	28
8. Couvet I - Serrières I	15 h 30	Samedi	27
9. Neuchâtel Xamax II - La Sagne I	15 h 15	Samedi	27
10. Saint-Imier I - Hauterive I	15 h 15	Dimanche	28

IIIe ligue

11. Travers I - Boudry II	9 h 45	Dimanche	28
12. Sonvilier I - Auvernier I	10 h	Dimanche	28
13. Cortaillod I - Béroche I	15 h	Dimanche	28
14. Comète I - Floria I	13 h 30	Dimanche	28
15. Dombresson I - Corcelles Ia	14 h 30	Dimanche	28
16. Le Parc I - l'Areuse I	10 h	Dimanche	28
17. Le Locle II - Châtelard I	10 h	Dimanche	28
18. Colombier I - Corcelles Ib	10 h	Dimanche	28
19. Marin I - Etoile I	14 h 30	Dimanche	28
20. Saint-Blaise I - Gorgier I	10 h	Dimanche	28
21. Ticino I - Hauterive II	13 h 30	Dimanche	28

IVe ligue

22. Les Bois Ib - La Sagne II	13 h 45	Dimanche	28
23. Floria IIa - Le Locle III	15 h 35	Samedi	27
24. Etoile IIa - Les Brenets Ia	10 h 15	Dimanche	28
25. Saint-Imier IIb - Superga II	10 h	Dimanche	28
26. Chaux-de-Fonds II - Le Parc II	10 h	Dimanche	28
27. Les Bois Ia - Sonvilier II	15 h 30	Dimanche	28
28. Floria IIb - Les Ponts I	10 h	Dimanche	28
29. Etoile IIb - Les Brenets Ib	8 h 30	Dimanche	28
30. Saint-Imier IIa - Ticino II	9 h 30	Dimanche	28
31. Neuchâtel Xamax III - Coffrane I	9 h 15	Dimanche	28
32. Dombresson II - Marin IIa	9 h 30	Dimanche	28
33. Helvetia Ia - Saint-Blaise IIb	8 h	Dimanche	28
34. Geneveys-s.-Cof. I - Comète II	15 h 30	Samedi	27
35. Salento I - Fontainemelon II	15 h	Dimanche	28
36. Le Landeron I - Lignières Ib	9 h 45	Dimanche	28
37. Saint-Blaise IIa - Serrières II	15 h	Dimanche	28
38. Helvetia Ib - Espagnol Ib	14 h	Dimanche	28
39. Audax II - Lignières Ia	10 h	Dimanche	28
40. Marin IIb - Cressier I	9 h 45	Dimanche	28
41. Auvernier II - Boudry III	9 h 30	Dimanche	28
42. Colombier II - Béroche II	15 h 30	Samedi	27
43. Bôle II - Pal Friul I	15 h	Samedi	27
44. Cortaillod II - Espagnol Ia	14 h 30	Samedi	27
45. Fleurier IIb - Blue Stars I	14 h 30	Dimanche	28
46. Noiraigue Ia - Travers II	14 h 30	Dimanche	28
47. Buttes I - Môtiers I	14 h 30	Dimanche	28
48. Couvet II - Saint-Sulpice I	10 h	Dimanche	28

Juniors A

49. La Sagne - Etoile	14 h 30	Samedi	27
50. Superga - Fleurier	14 h 30	Dimanche	28
51. Marin - Hauterive	14 h 30	Samedi	27
52. Couvet - Saint-Imier	14 h 45	Samedi	27
53. Le Locle - Cortaillod	13 h	Dimanche	28
54. Fontainemelon - Comète	14 h 30	Samedi	27

Juniors B

55. Béroche - Comète I			
56. Cortaillod - Châtelard	13 h 15	Dimanche	28
57. Corcelles - Audax	15 h 45	Dimanche	28
58. Les Ponts - Comète II	14 h 30	Samedi	27
59. Neuchâtel Xamax - Fontainemelon	14 h 30	Dimanche	28
60. Bôle - Travers	13 h 45	Samedi	27
61. Colombier - Couvet	14 h	Samedi	27
62. Cressier - Saint-Blaise	14 h 30	Samedi	27
63. Lignières - Marin	14 h 30	Dimanche	28
64. Chaux-de-Fonds - Le Locle I	13 h	Samedi	27
65. Floria - Etoile	14 h 15	Samedi	27
66. Les Brenets - Saint-Imier	14 h	Samedi	27
Fleurier - Bôle	20 h	Mercredi	24

Juniors C

67. Boudry - Châtelard	14 h 45	Samedi	27
68. Auvernier - Colombier	17 h	Mercredi	24
69. Béroche - Cortaillod	14 h	Samedi	27
70. Audax I - Cressier	14 h	Samedi	27
71. Le Landeron - Saint-Blaise	14 h	Samedi	27
72. Hauterive I - Neuchâtel Xamax	15 h 15	Samedi	27
73. Areuse I - Couvet	14 h	Samedi	27
74. Noiraigue - Bôle	14 h	Samedi	27
75. Comète - Audax II	14 h 30	Samedi	27
76. Fontainemelon - Dombresson	13 h 15	Samedi	27
77. Corcelles - Hauterive II	14 h 30	Samedi	27
78. Le Locle - Le Parc	14 h	Samedi	27
79. Floria - Etoile	13 h	Samedi	27
80. Geneveys-s.-Cof. - Ticino	14 h 15	Samedi	27
81. Sonvilier - Saint-Imier	14 h	Samedi	27

Juniors D

82. Hauterive - Béroche	14 h	Samedi	27
83. Boudry - Colombier	13 h 30	Samedi	27
84. Neuchâtel Xamax I - Cortaillod	13 h 30	Samedi	27
85. Corcelles - Marin	13 h 15	Samedi	27
86. Audax - Comète	15 h 15	Samedi	27
87. Neuchâtel Xamax II - Le Landeron	16 h	Samedi	27
88. Geneveys-s.-Cof. - Fontainemelon	13 h	Samedi	27
89. Le Parc - La Sagne	15 h	Samedi	27
90. Etoile - Ticino	14 h 30	Samedi	27
91. Saint-Imier - Le Locle	15 h	Samedi	27

Vétérans

92. Boudry - Etoile	16 h	Samedi	27
93. Chaux-de-Fonds - Fontainemelon	14 h 30	Samedi	27

Juniors E

94. Etoile - Deportivo	8 h 30	Samedi	27
95. Le Parc I - Saint-Imier	9 h 30	Samedi	27
96. Le Locle - Le Parc II	10 h 30	Samedi	27

GARAGE DU 1er-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL
(En face du gymnase)

Toyota 2300
6 cylindres

Toyota 2300 Hardtop
Renseignements
5 places, 4 portes.
Moteur 6 cylindres de 2253 cmc avec arbre à cames en tête. Taux de compression 8,5:1 (essence normale); 124 CV (SAE) à 5200 t/min. Vitesse de pointe 165 km/h.
Sedan Deluxe
Dès fr. 15 500.-
Sur demande, couleurs métallisées, sans supplément
Tél. (038) 24 44 24
TOYOTA en toute confiance
Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

Distributeurs locaux : Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28
GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60
GARAGE DU VAL-DE-RUZ, Boudevilliers, tél. 36 15 15

Un nouveau club : le F.-C. Cornaux

Une nouvelle équipe de football va naître à Cornaux. En effet, après la création d'un complexe sportif par la commune, réalisation qui vient d'être terminée, un club a été fondé lors d'une assemblée constitutive qui s'est déroulée le 14 septembre dernier.

Présidé par M. Jean-Louis Baltera, le comité est composé comme suit : vice-président M. Daniel Giauque ; caissière Mme Adèle Baltera, adjoints MM. Claude Tanner et Jean-Pierre Gerber, tous habitants de Cornaux.

Depuis le début de septembre, une vingtaine de juniors s'entraîne chaque mercredi soir sur ce nouveau terrain aménagé aux « Champs Ronds », au sud des voies CFF. Cette volée de juniors est entraînée par M. Armand Ceresa.

Les dirigeants du club pensent pouvoir créer une équipe de juniors, de seniors et de vétérans, et un premier match serait envisagé en date du 10 novembre contre Boudry II.

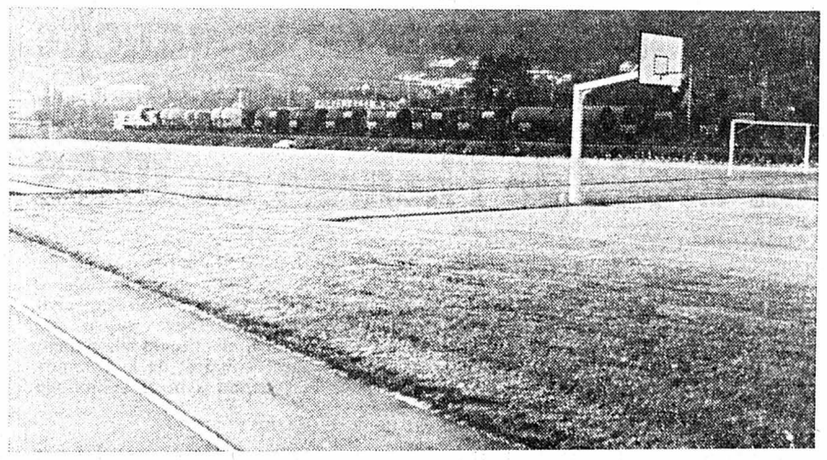
Un centre sportif attendu depuis longtemps est enfin à disposition. (Avipress - Baillod)

LES INSTALLATIONS A L'ETUDE

Le Conseil communal de Cornaux a mis en route une étude complète de locaux sanitaires, vestiaires, douches, etc., ainsi que l'éclairage du terrain. Pour l'heure, un éclairage provisoire est en place, alimenté en énergie par la génératrice de la commune, puisque l'électricité n'est pas installée sur le terrain.

Rappelons que la construction du complexe sportif des « Champs Ronds » a été décidée par le Conseil général l'an dernier, et qu'un crédit de 260.000 francs avait été accordé, dont viendront à déduire 65.000 francs de subventions provenant du département de l'instruction publique et du Sport-Toto.

Il comprend un terrain de football de 90 m x 50 m, un terrain d'entraînement et de jeux de 100 m x 70 m, une place bitumée pour la pratique du basktball et du volleyball, une piste à quatre couloirs de 120 m, trois pistes avec fosses de réception pour le saut en longueur, en hauteur et à la perche, ainsi qu'un emplacement de jet du boulet.

Ces installations sportives seront encore complétées dans un prochain avenir par une place de parcage pour les véhicules.

J. C. R.

Communications

Rappel aux arbitres :

N'oubliez pas de téléphoner vos résultats le dimanche soir de 17 h 30 à 19 h 30 au No (038) 25 45 64.

Postez vos rapports le dimanche soir sans faute, s'il vous plaît.

Avis aux arbitres et aux clubs :

Afin de limiter les appels téléphoniques à midi, j'assure une permanence le mercredi et le jeudi, de 19 à 20 h.

Le convocateur : Walter Gilz
Centre 4
2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 66

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Samedi 3 novembre
SOUPER TRIPES
J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83.

football

Chronique hebdomadaire des séries inférieures

SPORTS

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Les chefs de file sérieusement menacés

Les terrains rendus boueux par les averses n'ont pas pour autant tempéré la volonté des footballeurs de troisième ligue, qui, si l'on s'en réfère aux résultats, se sont battus avec ardeur sur tous les fronts.

FLORIA RÉTROGRADE

Dans le groupe I, la situation s'est quelque peu éclaircie en tête du classement. Floria, défait par Béroche, devra, semble-t-il, se contenter de jouer un rôle de trouble-fête alors que son vainqueur profite du partage des points entre Corcelles Ia et Comète pour se hisser seul en tête du classement. En constatant que l'équipe de Chantemerle possède maintenant trois points de retard, on en vient à se demander si la lutte pour le titre ne va pas se circonscrire à un duel entre les gars de Saint-Aubin et ceux du Grand Locle.

Les trois autres rencontres concernaient des équipes luttant pour améliorer leur sort. Auvernier, vainqueur de son hôte Deportivo, en profite pour le dépasser. Une victoire qui fait également l'affaire de Cortaillod ; son succès face à Travers lui permet de se hisser au niveau des « Perchettes ». Victoires d'autant plus appréciables pour les formations des bords du lac que Boudry II a réussi à prendre un point à son visiteur Sonvilier.

A CORTAILLOD

La dernière journée du premier tour nous réserve-t-elle des surprises ? La seule possible peut nous venir de Cortaillod où se déplacera le chef de file. Mais il faudrait que les gars de Papis se surpassent pour réaliser un exploit. Admettons-le pourtant. Dans ce cas, on imagine aisément combien sera importante la confrontation Dombresson-Corcelles Ia et, dans une moindre mesure, celle opposant Comète à Floria. C'est précisément en spéculant sur un faux pas du chef de file que Corcelles Ia tentera l'impossible pour s'imposer. Mais si l'on considère que la formation du Val-de-Ruz ne compte (comme Comète) que trois points de retard sur le chef de file, on comprendra qu'elle aura, elle aussi, tout intérêt à empocher la totalité de l'enjeu. Demeurons dans le jeu des suppositions et admettons donc que Béroche et Corcelles Ia soient battus. D'un seul coup, l'espoir pourrait renaître du côté de Floria pour autant que les Chaux-de-Fonniers s'imposent à Chantemerle. Pronostiqueurs, faites vos jeux...

Restent Travers-Boudry II et Sonvilier-Auvernier. Ces rencontres sont loin d'être dénuées de tout intérêt. Deux longueurs séparent Travers de son visiteur, actuelle lanterne rouge. Un match où les points compteront double et dont l'issue retiendra l'attention de Sonvilier, qui ne possède qu'un point de plus que l'équipe du Val-de-Travers. C'est dire que les Jurassiens devront mettre tout en œuvre pour tirer — au moins à demi — profit de l'avantage du terrain.

SAINT-BLAISE ÉCARTÉ

Dans le groupe II également, la situation en tête du classement se précise. Marin, qui conserve solidement le commandement grâce à son nouveau succès face au Parc, sait que le danger ne viendra plus de la part de Saint-Blaise. Ce dernier, battu par Hauterive II, ne doit plus beaucoup croire à la possibilité de revoir un jour la tête du classement, cela d'autant plus que son vainqueur possède deux points d'avance et qu'entre deux est encore venu s'intercaler Le Locle II, lequel peut prétendre se rapprocher de Marin s'il remporte la rencontre de retard contre Le Parc.

Bien qu'ayant obtenu son premier point de la saison, Corcelles Ib n'améliore pas pour autant sa situation. L'Areuse, qui aurait pu demeurer en point de mire, a pris la totalité de l'enjeu à son visiteur, Colombier ! Etoile qui vient, en deux rencontres, de marquer quinze buts (7 contre Châtelard) sans en concéder un seul, doit regretter amèrement les points semés en cours de route.

SI ÉTOILE...

Sept points séparent le chef de file, Marin, de son prochain adversaire, Etoile. Si l'on s'en réfère aux derniers résultats des Stelliens, ceux-ci sont fort capables de ramener l'écart à cinq longueurs. Gageons que l'empoignade sera passionnante sur le terrain de la Tène. L'issue intéressera plus d'une formation. A commencer par Le Locle II, qui, en admettant une victoire de sa part contre son visiteur Châtelard, pourrait se retrouver, théoriquement, à égalité avec le chef de file. Hauterive II ne verrait pas non plus d'un mauvais œil une défaite du chef de file car on peut supposer qu'il rentrera du Locle, où il est attendu par Ticino, avec au moins un point de plus à son actif.

Dans une certaine mesure, Saint-Blaise, qui nous paraît de taille à faire entendre raison à son hôte Gorgier, et Colombier, qui ne fera certainement aucun cadeau à Corcelles Ib, seront également intéressés par le comportement du chef de file. Enfin, Le Parc accueillera L'Areuse. A égalité au classement, ces deux formations se départageront-elles sur le terrain ? On ne saurait l'affirmer mais on accordera quelques chances supplémentaires aux Chaux-de-Fonniers qui bénéficieront de l'appui de leur public.

Ca.

FRANKENSTEIN AU GRAND LOCLE ? — Non. Ce n'est que le gardien de Comète, Egger, qui s'empare de la balle devant ses coéquipiers Bise, Juillard, Zuccarello et Rusillon, tandis que l'avant-centre de Corcelles, Guélat, semble avoir été terrassé par cette « étrange apparition » ! (Avipress-Baillod)

CLASSIQUE. — Un instantané du match entre Auvernier (maillot clair) et Deportivo, gagné par les « Perchettes ». (Avipress-Baillod)

A BOUDRY. — Neuchâtel Xamax II relance l'offensive par son arrière Mercier, sous les regards de son coéquipier Cron et des Boudrysans Colin et Burgi. (Avipress-Baillod)

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Hauterive et Boudry devant un obstacle difficile

Coup de tonnerre dans le championnat de IIe ligue, puisque la défaite d'Hauterive à la Chaux-de-Fonds a permis un regroupement intéressant en tête du peloton.

SUPERGA SURPRENANT

Superga, mené deux fois à la marque, réussit à égaliser à chaque coup. Hauterive paraissait en mesure de conserver le match nul, lorsque l'arrière Federici, d'un magistral coup de tête, obtint le but de la victoire dans l'enthousiasme qu'on devine. Cette victoire profite, bien sûr, à Superga le vainqueur, mais encore à Saint-Imier, qui n'a pas connu de grands problèmes sur le terrain de Serrières. Boudry, malgré le fait de céder un nouveau point sur son terrain, se consolera en pensant qu'il n'est plus qu'à un point du chef de file.

La Sagne est apparue en nets progrès. Menant 3-1 à un quart d'heure de la fin, l'équipe de Perret se fit rejoindre dans les ultimes minutes. Un coup de coin transformé directement rapporta un point aux Bôlois, qui, s'ils ont eu un peu de chance, n'en ont pas moins travaillé jusqu'au bout de la rencontre. Fleurier a subi une nouvelle défaite devant Fontainemelon. Pourtant, les affaires avaient bien commencé pour les recevants, car après cinq minutes, c'était 1-0. Mais, Fontainemelon a confirmé son regain de forme et a proprement balayé son adversaire après le repos.

HAUTERIVE FAVORI

Dimanche, si le temps le permet, ce que nous souhaitons, toutes les équipes auront joué dix matches, soit la moitié du parcours. C'est assez exceptionnel, malgré le temps et les terrains peu favorables de ces derniers dimanches. Voici l'ordre de bataille de la dixième journée : Fontainemelon - Bôle ; Superga - Boudry ; Couvet - Serrières ; Neuchâtel Xamax II - La Sagne ; Saint-Imier - Hauterive.

On le voit, le programme est de choix puisque les quatre premiers seront directement opposés. Superga accueille Boudry, qui va connaître de sérieuses difficultés sur le terrain du Centre sportif. Superga vient d'infliger à Hauterive sa première défaite et il s'apprête à faire aussi bien contre Boudry. Néanmoins, les Boudrysans sont plus redoutables à l'extérieur que devant leur public. On peut prévoir un match serré car, ces trois dernières années, les résultats ont été équilibrés avec trois victoires à Superga, deux à Boudry et un match nul.

L'autre duel au sommet ne manquera pas de sel non plus, car Saint-Imier a déjà oublié son mauvais départ. Hauterive a tiré les conclusions de son match de Superga et ne sacrifiera pas trop à la défense. Comme les deux adversaires possèdent de bons techniciens, on peut attendre un bon match avec un léger avantage à Hauterive qui n'a rien à perdre dans l'aventure.

VALEUR DOUBLÉE

Fontainemelon confirmera sans doute son redressement en évinçant Bôle, moins à l'aise à l'extérieur que dans ses terres. Mais il faut toujours se méfier des visiteurs, capables d'un exploit contre n'importe quel adversaire. Serrières va affronter Couvet dans un match important pour son avenir, car les points deviennent chers. Couvet, chez lui, est irrégulier, mais ses dernières prestations ont laissé entrevoir une amélioration. A Serrières de réussir un coup de maître !

La Sagne est en retard sur son habituel tableau de marche et son déplacement au Chanet ne sera pas une promenade, car Neuchâtel Xamax II réalise une bonne saison. Match très ouvert avec un léger avantage aux joueurs du Bas. Mais les coéquipiers des frères Cassi ont déjà gagné sur ce terrain et ils ont besoin de points.

Souhaitons que le dernier dimanche d'octobre soit le moins mauvais et qu'il fasse beau, contrairement aux quatre derniers week-ends.

We.

IIe LIGUE FRIBOURGEOISE

Portalban confirme ses prétentions

La ronde continue pour Portalban et Beauregard ; la course-poursuite s'enchaîne, arbitrée qu'elle est par Fétigny et Attalens.

Sur son audacieuse lancée, Portalban s'en est allé « corriger » Attalens sur son terrain, par un résultat net et logique. Portalban est le seul à compter 10 rencontres, si bien que la situation n'est pas tout à fait claire. Théoriquement, l'équipe de Bertschy peut encore se retrouver à la deuxième place, si bien qu'elle ne peut compter que sur son efficacité et sur sa forme, par ailleurs excellente, actuellement.

Quant à Beauregard, il a facilement disposé de la modeste formation de Broc. Son succès est net ; la manière avec laquelle il a évolué est prometteuse, mais, face à un adversaire de cette valeur, il est bien difficile de se faire une idée exacte de ce que vaut actuellement Beauregard. Aussi, nous garderons-nous de dire qu'il s'agit là de son redressement...

Fétigny, lui aussi, rencontrait une équipe de valeur moyenne. Il l'a emporté, mais moins nettement. Et sa défaite du dimanche précédent doit avoir un goût encore plus amer. Décidément, rien ne va plus à Tavel. On a encore en mémoire le départ en fanfare de ce néo-promu. Paie-t-il déjà le lourd tribut de l'apprentissage de la ligue supérieure ? Ou s'agirait-il simplement d'un excès de confiance qui a laissé des séquelles navrantes pour lui ? Les deux possibilités peuvent être retenues. Mais la première nous semble la plus probable.

Domdidier accède à la cinquième place du classement, toujours dans le même style, en ne marquant que le minimum de buts... tout en n'en encaissant pas plus !

Classement : 1. Portalban 10-14 ; 2. Beauregard 8-12 ; 3. Fétigny 9-11 ; 4. Attalens 9-10 ; 5. Domdidier 8-8 ; 6. Tavel 8-8 ; 7. Alterswil 9-8 ; 8. Cormondes 8-7 ; 9. Arconciel 9-6 ; 10. Courtepin 8-5 ; 11. Broc 8-5.

En troisième ligue

Estavayer talonne Vully

Groupe 3.— Avant ce week-end, Villars caracolait en tête avec 13 points. Mais, depuis, les choses ont changé pour lui. Tout d'abord, il a perdu sur son terrain face à Grolley. Puis, Corminbœuf est allé battre Fribourg II chez lui. A Belfaux, Schmitten a coupé net les espoirs du club local en lui infligeant quatre buts, pour n'en céder que deux. Quant à Montagny-la-Ville, il a profité de la venue du pauvre Marly Ib pour remporter sa troisième victoire.

Classement : 1. Corminbœuf 9-13 ; 2. Villars 9-13 ; 3. Uberstorf 9-11 ; 4. Schmitten 8-10 ; 5. Tavel II 8-10 ; 6. Grolley 8-9 ; 7. Belfaux 8-8 ; 8. Montagny-la-Ville 9-8 ; 9. Fribourg II 8-6 ; 10. Richemond 8-3 ; 11. Marly Ib 8-1.

Groupe 4. — Seules trois rencontres se sont déroulées ce week-end. Dans la première, Cugy et Dompierre ont fait match nul. La surprise nous vient un peu de Cugy, qui empêche ainsi Dompierre de rester « dans la roue » du « leader ». Estavayer a confirmé son redressement à Montet, en remportant de justesse le total de l'enjeu. Il se trouve maintenant deuxième du classement.

Saint-Aubin jouait une carte importante, en recevant Vully. Malheureusement pour lui, tout n'a pas très bien marché. Et finalement, il se résigna à laisser les deux points à son adversaire. Grâce à cette victoire, Vully se détache au sommet de l'échelle ; il possède deux points d'avance sur Estavayer, mais au bénéfice de deux rencontres supplémentaires.

Classement : 1. Vully 10-14 ; 2. Estavayer 8-12 ; 3. Dompierre 9-10 ; 4. Saint-Aubin 9-10 ; 5. Montbrelloz 8-9 ; 6. Cugy 9-7 ; 7. Chiètres 7-6 ; 8. Cheyres 8-6 ; 9. Montet 9-6 ; 10. Morat 8-5 ; 11. Montagny 8-5.

A. CHALLET

Vers un record à la Maladière

Il semble bien que le record d'affluence sera nettement battu, samedi, à la Maladière, à l'occasion du match de championnat entre Neuchâtel Xamax et Saint-Gall. Plus de 4000 billets ont déjà été vendus, dont 600 à Saint-Gall même (500 places debout et 100 places assises). On estime qu'environ mille cinq cents « supporters » saint-gallois feront le déplacement de Neuchâtel ! Bien entendu, il est inutile de téléphoner au secrétariat du club afin de réserver une place assise : il n'y en avait déjà plus une seule de libre lundi soir. Pourtant, grâce à l'installation des nouveaux fauteuils dont nous avons déjà parlé, le nombre de ces places a été augmenté de 123.

IIe LIGUE VAUDOISE

Moudon prend la tête

Dans le derby pour la première place du groupe 1 de IIe ligue, Assens paraissait le mieux armé pour s'imposer. Hélas ! pour lui, il a dû vite déchanter. Malgré les faveurs de la cote, il se retrouve distancé par son « tombeur » de dimanche, Moudon. On était averti : Moudon a des prétentions claires ; la promotion le tente, lui aussi. Par sa remontée spectaculaire, sa régularité dans les dernières rencontres, le voici maintenant seul en tête, avec une longueur d'avance.

Après sa victoire-surprise sur Assens, Crissier a encore barré la route à un prétendant sérieux : Malley. Sur le terrain de ce dernier, Crissier a réussi l'exploit de remporter l'enjeu. Crissier gagne, du même coup, deux rangs au classement. Equipe très régulière, Orbe a continué sa lente progression qui ne saurait le mener ailleurs que dans le sommet de l'échelle. Pour autant que le moral reste au beau fixe et que l'excès de confiance épargne cette sympathique formation, il est quasi certain que ses « supporters » connaîtront encore de beaux moments. Une autre équipe semble avoir opté pour la régularité dans les résultats : Payerne. Il n'y a pas très longtemps, cette formation cherchait encore son rythme. Voilà maintenant acquise sa quatrième victoire, mais il n'y a pas lieu de pavoiser, si l'on sait que sa victime se nomme Yverdon II.

En nette chute libre ces derniers dimanches, Folgore, la rage au cœur, a décidé, dans le derby des mal classés, de déserter à jamais sa dernière place. Il l'a fait d'une façon très nette, réussissant même un joli « carton » sur le terrain de Prilly.

Classement. — 1. Moudon 8-12 ; 2. Orbe 8-11 ; 3. Assens 8-10 ; 4. Malley 8-10 ; 5. Payerne 7-9 ; 6. Concordia 7-8 ; 7. Crissier 8-7 ; 8. Yverdon II 8-6 ; 9. Sporting 62 7-5 ; 10. Folgore 8-4 ; 11. Prilly 8-2.

En IIIe ligue

Donneloye profite

Dans ce groupe, seules trois rencontres ont pu se dérouler, et encore, l'une d'elles a-t-elle même été arrêtée prématurément (Vaulion - Sainte-Croix). De ce fait, le classement subit un important changement dans le haut de l'échelle : Sainte-Croix se voit contraint de céder sa première place au « profiteur », Donneloye. En effet, après avoir battu péniblement Orbe II, cette formation se trouve seule au commandement. En « visite » à Grandson, Yvonand en a profité pour comptabiliser deux points ; de ce fait, il garde quelque peu le contact avec les équipes de tête.

Classement. — 1. Donneloye 8-14 ; 2. Sainte-Croix 7-12 ; 3. Bonvillars 8-11 ; 4. Yvonand 8-10 ; 5. Champvent 7-8 ; 6. Grandson 9-8 ; 7. Orbe II 8-7 ; 8. Baulmes 7-5 ; 9. Vaulion 7-4 ; 10. Champagne 7-3 ; 11. Yverdon III 7-3.

A. C.

télégrammes-sports

GYMNASTIQUE

● **Le Soviétique Mikhail Voronine, champion du monde en 1966 alors qu'il n'avait que 21 ans (il avait été le plus jeune champion du monde de tous les temps) a décidé d'abandonner la compétition.**

FOOTBALL CORPORATIF

DÉFAITE DE POLICE

La semaine du 15 au 19 était réservée à la coupe. La pluie a considérablement perturbé le déroulement de cette compétition, puisqu'une seule rencontre a pu se dérouler. Derby Marin recevait J.A.C. qui partait favori, ayant emporté la totalité de l'enjeu au match aller. Derby s'est cependant imposé par 7-1. Un match de barrage est nécessaire pour désigner le participant aux quarts de finale.

Dans le groupe B2, Police cantonale était, lundi, dans un mauvais jour et Adas a su exploiter ses maladresses pour marquer 3 buts et s'attribuer une victoire aux dépens du « leader ». Turuani a toujours de la peine à terminer ses matches. Il menait par 3-0, puis 4-2 devant FAN-ICN, à 10 minutes de la fin mais il s'est fait remonter » à 4 à 4. La rencontre Deko et Electrona aurait pu donner un partage de points, mais les avants de Deko en décidèrent autrement et s'imposèrent par 3 à 2. Electrona a de la peine à se faire à la nouvelle catégorie de jeu, mais il faudra tout de même s'en méfier car il possède de bons éléments.

Résultats : Coupe : Derby Marin - J.A.C. 7-1. Groupe B2 : Police cantonale - Adas 1-3 ; Deko - Electrona 3-2 ; FAN-ICN - Turuani 4-4 ; Groupe C : J.A.C. - Clarville 4-3.

Dans le groupe C, Clarville subit sa première défaite sur le terrain, et cela devant J.A.C. Les deux points perdus par Clarville consolident la place du « leader », Fuchs.

GROUPE B1

1.	Esco	2	2	0	0	9-3	4
2.	Rochettes	3	2	0	1	6-6	4
3.	Rio Bar	3	2	0	1	10-11	4
4.	Neuchât.-Assurances	3	1	1	1	3-4	3
5.	Voumard	3	0	1	2	4-6	1
6.	Derby Marin	2	0	0	2	4-6	0

GROUPE B2

1.	Police Cantonale	4	3	0	1	7-6	6
2.	FAN-ICN	4	2	1	1	10-9	5
3.	Turuani	4	2	1	1	16-13	4
4.	Deko	4	2	0	2	6-7	4
5.	Adas	4	2	0	2	8-12	4
6.	Electrona	4	1	0	3	11-16	1

GROUPE C

1.	Fuchs	3	3	0	0	16-6	6
2.	Magistri	2	2	0	0	13-2	4
3.	J.A.C.	3	2	0	1	12-9	4
4.	Clarville	4	2	0	2	17-9	4
5.	Appiani	3	1	0	2	9-11	2
6.	Boulangers	3	1	0	2	11-15	2
7.	Attinger	4	0	0	4	6-33	0

IVe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Déjà un champion d'automne: Espagnol

Le championnat de IVe ligue se poursuit normalement et, malgré le mauvais temps de dimanche passé, seulement deux rencontres ont été renvoyées. Toutefois, nous devons regretter que quelques résultats demeurent régulièrement inconnus le lundi, ce qui perturbe quelque peu nos commentaires et, naturellement, les classements. Relevons que, jusqu'à ce jour, nos classements n'ont jamais été fantaisistes, à l'exception d'un résultat inversé, et qu'ils correspondent à ceux publiés en communiqués officiels de l'ACNF, mercredi dernier.

CHOC... RENVOYÉ

Groupe 1. — Le choc au sommet entre Le Parc II — actuel chef de file — et son suivant immédiat, Saint-Imier IIb, a été renvoyé vu l'impraticabilité du terrain, ce qui toutefois ne modifie pas la position du premier nommé. Superga II a profité de ce repos forcé des premiers pour remonter au second rang à la suite de sa victoire face à Etoile IIa. Le Locle III fête enfin son premier succès, aux dépens des Bois Ib, tandis que Les Brenets Ia reprennent « du poil de la bête » en s'imposant devant Floria IIa. La Chaux-de-Fonds II, en s'imposant de justesse devant son hôte La Sagne II, se maintient dans la première moitié du classement.

1. Le Parc II 7 m - 14 p. 2. Superga II 8-12 ; 3. Saint-Imier IIb 7-11 ; 4. La Chaux-de-Fonds II 8-9 ; 5. Etoile IIa et La Sagne II 8-7 ; 7. Les Brenets Ia 8-6 ; 8. Le Locle III et Floria IIa 8-5 ; 10. Les Bois Ib 8-2.

Groupe 2. — Bonne journée pour Les Bois Ia qui, vainqueur des Ponts-de-Martel, prennent la tête du classement à la suite de la mise en échec de Saint-Imier IIa, rentré bredouille de son déplacement du Locle face à Centre Espagnol. Ticino II demeure toujours bien placé, son net succès remporté devant Etoile IIb démontre bien ses intentions. Les Brenets Ib ont profité de la venue de Floria IIb pour s'imposer et reprendre quelques rangs dans la hiérarchie du groupe.

1. Les Bois Ia 7-12 ; 2. Centre Espagnol 8-12 ; 3. Saint-Imier IIa et Ticino II 7-11 ; 5. Les Brenets Ib 7-6 ; 6. Les Ponts-de-Martel et Sonvilier II 7-4 ; 8. Floria IIb et Etoile IIb 7-2.

POINT PRÉCIEUX

Groupe 3. — Neuchâtel Xamax III accomplissait le difficile déplacement de la Tène, afin de rencontrer son poursuivant, Marin IIa. Tout a, semble-t-il, bien marché pour l'équipe de la capitale, qui est rentrée avec un point en poche, ce qui représente une bonne opération lorsqu'on sait que les réservistes de Marin n'ont encore concédé aucune défaite cette saison. Dombresson II remporte une victoire bienvenue face à Saint-Blaise IIb, de même que Comète II aux dépens d'Helvétia Ia, seule formation ne possédant encore aucun point à son actif. Coffrane, en glanant deux nouveaux points devant Salento, demeure dans la course au titre, ainsi que Les Geneveys-sur-Coffrane, qui ont logiquement remporté le derby les opposant à Fontainemelon II. Nous tenons compte du résultat du match Les Geneveys-sur-Coffrane - Salento (1-0) dans notre classement, ce qui ne semble pas être le cas dans celui paru mercredi.

1. Neuchâtel Xamax III 8-15 ; 2. Coffrane et Marin IIa 8-13 ; 4. Les Geneveys-sur-Coffrane 8-12 ; 5. Dombresson II et Comète II 8-7 ; 7. Fontainemelon II 8-6 ; 8. Salento 8-5 ; 9. Saint-Blaise IIb 8-2 ; 10. Helvétia Ia 8-0.

Groupe 4. — Lignières Ia ne s'est pas laissé surprendre par Helvétia Ib, qui affichait de bonnes dispositions ces temps-ci. Il a remporté un net succès huit jours avant le difficile déplacement face au deuxième Audax II, lequel, en récoltant la totalité de l'enjeu lors de sa visite à Cressier, demeure à une longueur du chef de file. Il possède de sérieuses références, puisqu'il n'a encore concédé aucune défaite. Le Landeron remporte logiquement l'enjeu devant Serrières II, tandis que, dans le match des mal classés, Lignières Ib et Marin IIb se sont quittés dos à dos.

1. Lignières Ia 8-14 ; 2. Audax II - 8-13 ; 3. Le Landeron 8-10 ; 4. Espagnol Ib 7-8 ; 5. Helvétia Ib 8-7 ; 6. Saint-Blaise IIa 7-6 ; 7. Cressier et Lignières Ib 8-6 ; 9. Serrières II 8-5 ; 10. Marin IIb 8-3.

CHAMPION D'AUTOMNE

Groupe 5. — Espagnol Ia, une journée avant la fin du premier tour, est déjà sacré champion d'automne. Son poursuivant, Pal Friul, demeure à trois longueurs en ajoutant deux points sans jouer, son adversaire, Gorgier II, ayant déclaré forfait. Colombier II remporte son premier succès de la saison face à la jeune garniture de Bôle II alors que Cortaillod II s'impose de façon étriquée devant Auvernier II. Béroche II, en disposant de Boudry II sur son terrain, démontre de belles qualités ; son rang n'est points usurpé.

1. Espagnol Ia 7-14 ; 2. Pal Friul 7-11 ; 3. Béroche II 7-10 ; 4. Cortaillod II et Boudry III 7-8 ; 6. Colombier II 7-5 ; 7. Auvernier II 6-3 ; 8. Bôle II 6-2 ; 9. Gorgier II 8-1.

Groupe 6. — L'actuel chef de file, Buttes, semble avoir retrouvé l'efficacité en infligeant une sévère défaite à Travers II. Il consolide ainsi sa position qu'il entend bien garder jusqu'à la fin de la saison. Saint-Sulpice, en disposant de belle façon de Fleurier IIa, demeure toutefois dans la course ; il est à l'affût du moindre faux pas du premier classé. Réveil brutal de Blue-Stars, qui inflige une sévère défaite à son hôte, Noiraigue Ib, alors que Môtiers, en disposant de Couvet II, rejoint son adversaire au milieu du classement.

1. Buttes 7-12 ; 2. Saint-Sulpice 7-11 ; 3. Noiraigue Ia 7-10 ; 4. Fleurier IIa 8-9 ; 5. Môtiers, Couvet II et Travers II 7-6 ; 8. Fleurier IIb 8-6 ; 9. Blue-Stars et Noiraigue Ib 8-4.

S. M.

Horaire des clubs romands de 1re ligue

Tous les matches de la prochaine journée du championnat de première ligue auront lieu dimanche selon l'horaire suivant :

Groupe occidental. — Audax-Rarogne et Meyrin-Urania (10 h 15), Durrenast-Thoune, Le Locle-Central, Stade nyonnais-Bulle et Yverdon-Monthey (15 h). **Groupe central. —** Deitingen-Delémont et Porrentruy-Buochs (14 h 45). — Moutier-Zoug (15 h).

hockey sur glace

Sur le front du championnat suisse de Ligue nationale

LIGUE A: AMBRI PIOTTA «OUTSIDER» DE QUALITÉ

Berne tient bon ! Genève Servette l'attendait dans son antre des Vernets, mais il n'a rien pu contre sa volonté et sa rapidité d'action. Les Bernois ont justifié leur position. La première place de l'équipe de Cadieux n'est, pour l'heure, pas volée. Il semble bien qu'il n'y ait, en ce début de compétition en tout cas, que La Chaux-de-Fonds pour la lui disputer. Le champion et l'équipe de la capitale sont, d'ailleurs, toujours détachés du peloton, et si l'écart (2 points) qui les sépare du troisième (Ambri Piotta) est encore mince, il ne paraît pas devoir être comblé un jour.

LE TROUBLE-FETE

Ambri Piotta conduit donc la cohorte des poursuivants. La formation d'Holmes a fort bien « digéré » sa défaite de l'Allmend, puisqu'elle a infligé à Kloten un 6-1 coupant court à toute discussion. Vraisemblablement, Ambri Piotta paraît à même de jouer encore longtemps le rôle du principal trouble-fête, Sierre faisant preuve, en ce début de compétition, d'un étonnant manque d'équilibre. De plus, la formation valaisanne risque fort de perdre 2 points sur le tapis vert, puisqu'elle a aligné un joueur non qualifié face à Genève Servette. Même si le match en question n'a pas été terminé, la faute des dirigeants sierrois a été commise. Il n'y a aucun doute sur ce point. Il faudrait que Genève Servette fasse véritablement preuve d'une grande compréhension à l'égard de son adversaire pour que le match soit rejoué. On ne peut tout de même pas lui demander ça ! D'ailleurs, un club qui se montre aussi négligeant que l'a été Sierre mérite-t-il bien la mansuétude de ses pairs ?

DERRIÈRE KLOTEN

Suivant la décision que prendront les juges de la Ligue suisse, Genève Servette pourrait rejoindre Sierre au quatrième rang, ce qui ne serait pas anormal puisqu'à l'instant où le match a été interrompu (49me minute), la formation genevoise menait par 2-1. En attendant, cette dernière loge à la sixième place, avec 2 points seulement, derrière son vaincu du premier soir, Kloten !

Langnau suit à une longueur. L'équipe de l'Emmental éprouve passablement de difficultés en ce début de compétition. Son principal défaut se situe dans les lignes d'attaque, lesquelles n'ont, à ce jour, marqué que huit buts. Il est vrai qu'elle n'est pas la seule à montrer aussi peu d'efficacité... mais elle a le malheur de marquer chaque fois moins de buts que son adversaire. Seul Kloten (7 buts réussis) n'est pas parvenu à battre Langnau. Cependant, il lui a pris un point.

Quant à Zurich, qui a passé près de l'exploit, mardi soir, face à un champion trop nonchalant, il présente toujours un zéro dans la colonne des points. Néanmoins, il progresse à chaque match, si bien qu'il est encore trop tôt pour en faire un relégué. Dans ce domaine, une surprise n 'est, d'ailleurs, pas à exclure... comme au sommet de l'échelle aussi !

CE SOIR A KLOTEN

Ce samedi verra se jouer la cinquième journée. Un match de ce tour a lieu ce soir déjà. Il opposera Kloten à Berne, en pays zuricois. La logique, bien sûr, fait de Berne le grand favori de cette rencontre. Mais, dans son premier match sur une patinoire à ciel ouvert, la formation de Cadieux prendra garde de ne pas commettre la même erreur que La Chaux-de-Fonds devant Zurich. Entouré d'un public qui risque d'être nombreux, Kloten saurait certainement profiter d'un éventuel manque de combativité de son visiteur.

Demain, La Chaux-de-Fonds recevra Langnau. Ce n'est pas en ce dernier samedi d'octobre que les « tigres » de Kurt Sepp enregistreront leur première victoire. Avant de se rendre à Berne, les champions suisses vont, en effet, faire preuve de sérieux.

RÉVEIL ZURICOIS ?

Genève Servette s'en va au Hallenstadion. Qu'il ne s'y trompe pas : Zurich lui rendra la vie dure. Depuis l'arrivée du Canadien Dubuc, l'équipe de Robertson a trouvé une certaine confiance, et comme elle devra bien récolter un ou deux points un jour...

Sierre, enfin, attend Ambri Piotta. Il n'aura pas la partie facile non plus. Apparemment, l'équipe des Holmes, Cvach, Panzera et autres Cenci est plus forte que la valaisanne. L'avantage de la patinoire pouvant jouer un rôle, Ambri n'aura pas tous les pronostics en sa faveur, mais tout de même une bonne moitié.

F. P.

Ligue A

1. Berne	4	4	—	—	24-6	8
2. La Chx-de-Fds	4	3	1	—	23-11	7
3. Ambri Piotta	4	2	1	1	17-13	5
4. Sierre	3	2	—	1	8-10	4
5. Kloten	4	1	1	2	7-17	3
6. Genève Servette	3	1	—	2	13-16	2
7. Langnau	4	—	1	3	8-15	1
8. Zurich	4	—	—	4	6-18	—

Ligue B

Groupe ouest

1. Viège	4	3	—	1	25-16	6
2. Lausanne	4	2	1	1	24-15	5
3. Fleurier	4	2	1	1	17-9	5
4. Neuchâtel	4	2	1	1	18-21	5
5. Villars Champ.	3	1	1	1	8-8	3
6. Fribourg	4	1	1	2	16-23	3
7. Martigny	3	1	—	2	12-17	2
8. Forward Morges	4	—	1	3	9-20	1

Groupe est

1. Lugano	4	3	—	1	20 12	6
2. Bienne	4	3	—	1	18 17	6
3. Arosa	3	2	—	1	15 16	4
4. Davos	4	2	—	2	23 12	4
5. Olten	4	1	1	2	20 16	3
6. Bâle	4	1	1	2	19 25	3
7. Thoune	4	1	1	2	12 19	3
8. Kusnacht	3	—	1	2	7 17	1

Ligue B : les chefs de file tombent

Après Lugano, Viège — les chefs de file de la première heure — Arosa et Fleurier sont tombés. Pour les jeunes Grisons de Ochsner, le réveil fut brutal mardi soir à Davos : 9-2 !C'est déjà une correction ! Quant à Fleurier, il est tombé à Monruz, face à un Neuchâtel de plus en plus surprenant.

Pour le reste, cette quatrième soirée fut conforme à une certaine logique, même si Lausanne peina (3-3 après deux tiers-temps) face au néo-promu Martigny. A relever, le premier point acquis par Forward au dépens de Fribourg qui n'a ainsi pas confirmé sa victoire contre Viège. A souligner également les deux points acquis par Bienne à Thoune et la défaite de Villars, lors de son premier grand rendez-vous de la saison, à Viège.

Ainsi, en quatre soirées de championnat, aucune équipe se dégage véritablement du lot, les présumés grands connaissant, à tour de rôle, des mésaventures. Finalement, l'attrait même de cette première phase y gagne, le suspense demeurant quant à son issue finale.

En ira-t-il de même samedi ?

Dans le groupe ouest un match au sommet au Val-de-Travers (Fleurier - Viège), un derby vaudois (Lausanne - Forward), une explication entre mal nantis (Martigny - Fribourg) et une confrontation intéressante sur les Hauts d'Ollon, Villars y reçoit Neuchâtel.

Au Val-de-Travers, les jeunes Fleurisans partent légèrement favoris face aux non moins jeunes Valaisans, alors qu'à Morges Lausanne devrait venir à bout de Forward, dont le départ en championnat est pour le moins difficile. A ce propos, il est possible qu'un nouvel entraîneur soit sous peu désigné, permettant ainsi à Bill Dupré de se consacrer uniquement au jeu.

A Martigny, Fribourg aura fort à faire pour s'imposer, surtout après son semi-échec de mardi à Morges. Quant à Villars, il doit battre Neuchâtel s'il entend assurer sa participation au tour de promotion. Or, l'appétit venant en mangeant, les jeunes d'Huggler sont fort capables d'obtenir un point au minimum.

BIENNE A AROSA

A l'est, Bienne se rendra à Arosa. Pour les « poulains », de Latinovich sera difficile de confirmer leur succès de Thoune ; un succès acquis un peu chanceusement, il est vrai. Mais les points sont tombés dans leur escarcelle. C'est l'important. Kusnacht — à la dérive — est toujours à la recherche de sa première victoire. Certes, il comptabilise une rencontre de moins (contre Arosa, match arrêté en raison de la pluie). La venue de Bâle sera-t-elle matière à corriger cette lacune dans la colonne des victoires ?

Pour Lugano, la présence de Thoune à « La Resega », est prétexte à récolter deux nouvelles longueurs. Qu'il se souvienne, toutefois que Bâle en avait décidé autrement le samedi 20 octobre ! Enfin, à Olten, Davos tentera de distancer son adversaire du jour qu'il précède d'un point.

P.-H. B.

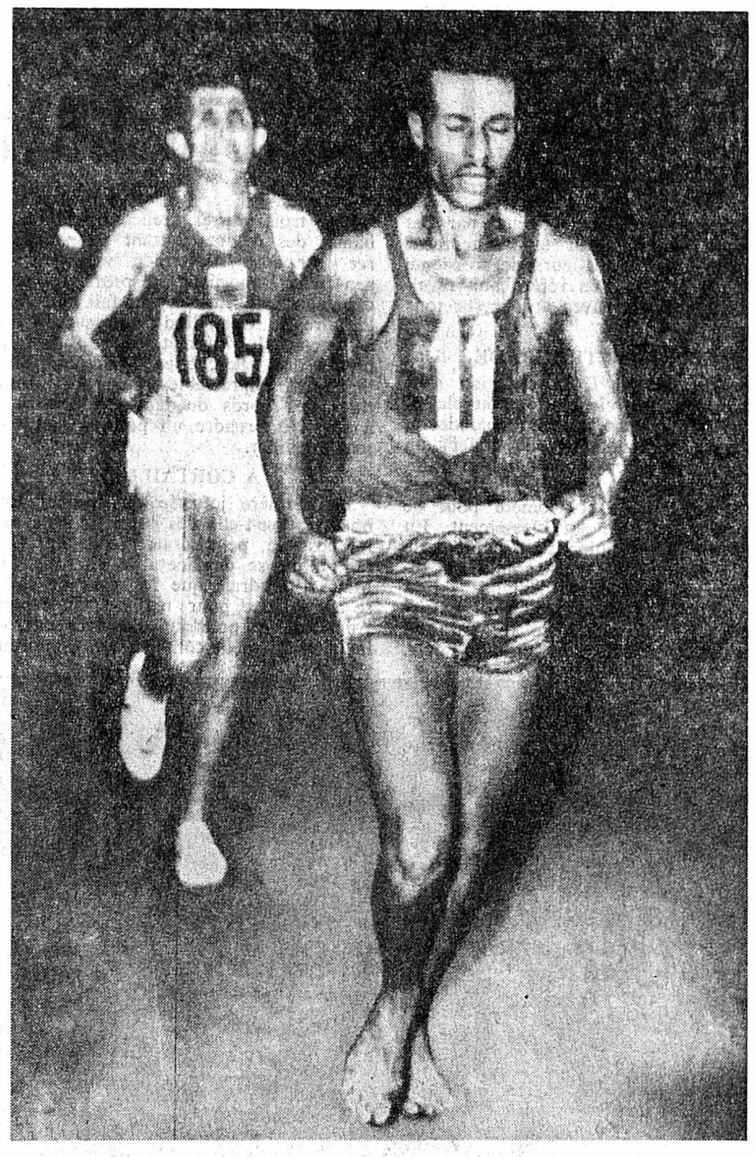

ABEBE BIKILA. — C'était aux Jeux de Rome...

athlétisme

Coureur aux pieds nus

ABEBE BIKILA EST DÉCÉDÉ

Il gagna 2 fois le marathon des JO

Abebe Bikila, deux fois vainqueur du marathon aux Jeux olympiques de Rome et de Tokio, est décédé à l'hôpital militaire d'Addis-Abeba, annonce un communiqué du commandement de la garde impériale éthiopienne. Le champion éthiopien avait été victime samedi dernier d'une hémorragie cérébrale, bien que non précisée dans le communiqué de la garde impériale dont Bikila faisait partie, cette hémorragie cérébrale aurait été la cause principale de la mort du grand marathonien.

MALGRÈ TOUT...

En 1969, Bikila avait été victime d'un accident de la route, qui lui avait provoqué une fracture de la colonne vertébrale. Paralysé des membres inférieurs, Bikila ne pouvait plus se déplacer qu'en fauteuil roulant. Abebe Bikila, capitaine dans la garde impériale, était marié et père de quatre enfants. Il sera enterré au cimetière d'Addis-Abeba, réservé aux hautes personnalités éthiopiennes.

Le double champion olympique du marathon (1960 et 1964) était né le 7.8.1932. Depuis son accident, il participait à toutes les épreuves réservées au paraplégiques.

Pratiquement inconnu, il devint en 1960 à Rome une vedette mondiale. Dans le marathon, il l'emportait devant le grand favori, le Marocain Rhadi. Pieds nus, le jeune membre de la garde impériale éthiopienne réalisait la meilleure performance olympique du marathon avec 2 h 15'16"2 contre 2 h 23'03"2 au célèbre coureur tchécoslovaque Emil Zatopek (1952 à Helsinki).

Quatre ans plus tard, à Tokio, alors qu'il relevait d'une opération de l'appendicite, il surclassa une nouvelle fois ses rivaux, enlevant son second titre olympique en améliorant encore sa performance de Rome, avec 2 h 12'11"2. Il était encore présent en 1968 à Mexico, mais cette fois, il n'était plus en possession de ses moyens, souffrant d'une ankylose du genou droit. Après quelques kilomètres, il dut abandonner et c'est son jeune compatriote Mamo Wolde qui enleva le titre olympique.

TRAGIQUE FIN

Héros national, Abebe Bikila devint officier de la garde impériale, où il avait le grade de capitaine. Mais sa carrière sportive tourna court le 26 mars 1969 : près d'Addis-Abeba, la voiture de Bikila se retourna et le double champion olympique était grièvement blessé à la colonne vertébrale. En dépit de nombreux et longs soins à Londres, il restait paralysé et c'est sans doute une des séquelles de cet accident de la route qui est la cause de la disparition d'Abebe Bikila.

football

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIIe LIGUE JURASSIENNE

Aarberg sacré champion d'automne du groupe 6

Groupe 6 : Il fallait s'y attendre. Aarberg a saisi la chance qui s'offrait ; Schuepfen étant au repos forcé, le chef de file sans forcer son talent, a capitalisé deux points supplémentaires en accueillant Orpond. Un écart de 5 points le sépare désormais de son dauphin. Le titre de champion d'automne est déjà l'apanage des gens de la cité sucrière.

USBB s'est vengé de tous ses récents malheurs au détriment du pauvre Anet. Ce succès place les poulains de Schorro au 3me rang. Un espoir, un mince espoir renaît donc pour le finaliste de ce printemps. Grâce à un nul enregistré devant Mâche, La Neuveville abandonne la dernière place à ses deux ex-compagnons d'infortune Anet et Taueffelen.

La cassure est d'ailleurs nette entre le quatuor de queue et les autres formations. Le 4me candidat à la relégation, Ceneri, s'est fait subtiliser le tout par Etoile.

Classement : 1. Aarberg 9 matches, 17 points ; 2. Schuepfen 8-12 ; 3. USBB 8-11 ; 4. Etoile 8-10 ; 5. Mâche 7-9 ; 6. Orpond 7-7 ; 7. Ceneri 7-3 ; 8. La Neuveville 7-3 ; 9. Taueffelen 7-2 ; 10. Anet 8-2.

LOGIQUE RESPECTÉE

Groupe 5 : La logique a été respectée. Les cinq premiers classés n'ont pas eu pitié des formations de la seconde moitié du tableau.

Statu quo en ce qui concerne les places occupées, mais le fossé se creuse davantage encore entre les deux blocs.

A relever que les victoires obtenues par les « Grands », n'ont pas pleinement convaincu, car elles ont été signées sur des résultats serrés.

Le co-chef de file Gruenstern, par exemple, a eu toutes les peines du monde à se défaire de la lanterne rouge Dotzigen. Un but d'écart différenciait les antagonistes à l'issue de la rencontre.

Boujean 34 (face à Bueren), et Azzuri à Lyss), ont eu, eux, au moins le mérite de marquer le point de la sécurité.

Quant à Madretsch et Perles, qui affrontaient respectivement Aurore II et Nidau, ils ont longtemps tremblé avant d'accaparer la totalité de l'enjeu.

Classement : 1. Gruenstern 9 matches, 13 points ; 2. Boujean 34 II 9-13 ; 3. Azzuri 7-12 ; 4. Perles 7-8 ; 5. Madretsch 7-8 ; 6. Bueren 7-6 ; 7. Aurore II 7-6 ; 8. Lyss II 6-3 ; 9. Nidau 8-3 ; 10. Dotzigen 7-2.

FRANCS-MONTAGNARDS EN ÉVIDENCE

Groupe 7 : Le classement, après la huitième journée et tronqué par le fait que, les parties Tavannes - Courtételle et Corban - Reconvilier ont été reportées à des temps plus cléments. Les deux vainqueurs de dimanche dernier « sautent » donc les deux ex-deuxième ligue, au repos forcé, et s'installent au commandement.

Courrendlin et Le Noirmont se sont livrés à un excellent duel. Les Francs-Montagnards l'emportèrent finalement dans ce chassé-croisé qui vit, tour à tour, les deux équipes flirter avec le succès.

Les Brelottiers, pour leur part, n'ont pas été à la noce face à Tramelan II. Ils ont pourtant enregistré un succès qui fut long à se dessiner.

Vicques s'est bien débattu en recevant Mervelier. Le point qu'il a glané - le premier depuis le 9 septembre - est celui de l'espoir retrouvé pour la bande à Kottelat, à égalité au classement avec Tavannes.

Classement : 1. Les Breuleux 8 matches, 11 points ; 2. Le Noirmont 8-11 ; 3. Reconvilier 7-10 ; 4. Courtételle 7-10 ; 5. Courrendlin 8-8 ; 6. Mervelier 8-7 ; 7. Tramelan II 8-6 ; 8. Corban 7-5 ; 9. Tavannes 7-4 ; 10. Vicques 8-4.

DEFAITE DE COURTEMAICHE

Groupe 8 : Alle confirme ses excellentes dispositions. Les garçons de l'entraîneur Farine ont sur un score qui ne souffre aucune discussion, déboulonné Courtemaîche du premier rang.

Après avoir provoqué des sueurs froides à ses partisans, Glovelier s'est imposé à Boncourt.

Mauvaise opération par contre pour deux autres prétendants ; Fontenais et Courgenay se sont quittés dos à dos. Ils cèdent ainsi tous deux leur place dans le peloton de tête.

Dans le bas du tableau Chevenez, en déplacement à Grandfontaine, a empoché deux points bienvenus. Courfaivre n'a pas connu pareil bonheur. Chevalier et ses camarades sont en effet rentrés bredouilles de Bure.

Classement : 1. Alle 7 matches, 12 points ; 2. Glovelier 7-11 ; 3. Courtemaîche 8-11 ; 4. Fontenais 7-9 ; 5. Bure 7-9 ; 6. Courgenay 7-9 ; 7. Chevenez 7-6 ; 8. Courfaivre 8-6 ; 9. Courtételle II 7-3 ; 10. Grandfontaine 7-2 ; 11. Boncourt II 8-2.

course d'orientation

COURSE J ET S

Les Neuchâtelois à Sissach

La deuxième course d'orientation nationale Jeunesse et Sport a eu lieu dimanche dernier à Sissach (Bâle-Campagne). Cette compétition a réuni plus d'un millier de jeunes coureurs de moins de vingt ans venant des quatre coins du pays en train ou en autocars.

TROP DIFFICILE

Les organisateurs bâlois, trop habitués à tracer des parcours destinés à des coureurs d'élite, ont quelque peu oublié qu'ils avaient affaire à de jeunes athlètes plus ou moins expérimentés et même à des débutants. Ainsi, les parcours proposés aux écolières et aux écoliers particulièrement présentaient beaucoup trop de difficultés : choix de cheminements compliqués, obligation de « couper » fréquemment à travers la forêt, postes très fins visibles qu'à très peu de distance. Et,la pluie qui s'était ajoutée au froid n'avait surtout pas contribué à arranger les choses ! Pourtant, un bon nombre de jeunes espoirs s'en sont sortis de très brillante manière.

DES NOMS A RETENIR

La délégation neuchâteloise, forte d'une quarantaine de membres, était conduite par J.-F. Mathez, chef technique de l'ANCO. Les plus grandes satisfactions nous sont venues de la part des écolières et écoliers. Citons tout d'abord Anne-Catherine Mathez. La quatrième place de l'écolière de Fenin n'est pas due au hasard ; ce n'est que la suite logique de ses excellentes performances dans les courses nationales. Parmi les 70 Ecoliers II inscrits, Pascal Junod et Christian Boss, tous deux de Dombresson, ont obtenu respectivement la 4me et la 7me place. Là non plus, il ne s'agit pas d'une surprise, mais de la confirmation que ces deux jeunes prennent progressivement de l'assurance.

LES RÉSULTATS DES NEUCHATELOIS

Ecolières II : 4. A.-C. Mathez (Fenin).
Ecolières I : 11. G. Steiner (la Chaux-de-Fonds) ; 22. Ch. Cuche, le Pâquier.
Cadettes : 26. M. Steiner (les Hauts-Geneveys).
Ecoliers II : 4. P. Junod, (Dombresson) ; 7. Ch. Boss, (Dombresson).
Ecoliers I : 59. A.-Ph. Méan (Neuchâtel) ; 61. Ph. Zimmerli (Cernier) ; 63. Ch. Chiffelle (Boudevilliers) ; 74. P.-A. Matthey (Boudevilliers) ; 75. F. Cachelin (le Pâquier) ; 76. A. Junod (Dombresson) ; 79. J.-F. Gafner (Neuchâtel).
Cadets : 24. D. Méan (Neuchâtel) ; 71. C. Marina (Dombresson) ; 75. O. Fatton (Fenin) ; 88. F. Stirnemann (Hauterive) ; 89. J. Bedoy (Peseux).
Juniors : 10. D. Cuche (le Pâquier) ; 18. B. Monnier (Fontainemelon) ; 23. A. Juan (Neuchâtel).

curling

Tournoi de Neuchâtel

Selon une tradition maintenant bien établie, le Curling Club de Neuchâtel, organise son cinquième tournoi international.

Cette manifestation, importante, une des premières de la saison, réunit une pléiade de très bons joueurs, désireux de renouer le plus rapidement possible avec leur sport favori.

Ainsi, pendant trois jours, (dès aujourd'hui) vingt-quatre équipes suisses et étrangères se disputeront les trois challenges mis en compétition. Il convient à ce propos de souligner que le Curling Club de Neuchâtel est un des rares club à mettre trois challenges en jeu, ce qui maintient un intérêt toujours soutenu et donne à ces joutes un caractère particulièrement attrayant, ceci pour le plus grand plaisir des spectateurs qui bénéficient naturellement de l'entrée gratuite à la patinoire de Monruz.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Chiasso, Lugano et leurs problèmes...

Cappelletti, professionnel italien, n'arrivant pas à s'habituer au régime d'amateur pratiqué à Chiasso a décidé de retourner dans son pays. En revanche, Katnic, parti en Yougoslavie, déçu de sa nouvelle situation qui ne correspond pas aux promesses faites, reviendra à Chiasso. Son arrivée est attendue d'un jour à l'autre.

Pour sa part, Lugano a fait des offres à Sœrensen. L'ex-entraîneur de Bellinzone pourrait devenir le bras droit de Luttrop. Des contacts ont également été pris avec Rebozzi ; libéré par Lugano à la fin de la saison passée, le « stoopper » pourrait bien, d'ici peu, reprendre du service.

D.C.

En deuxième ligue: à nouveau Aurore

Toutes les formations ont déjà perdu cinq points ou plus depuis le début de la saison. Dimanche dernier la surprise a été causée par les Delémontains qui n'ont pas respecté la réputation de Lyss. La défaite du champion en titre, a pour effet d'amener Aurore (vainqueur à Bévilard) sur la plus haute marche du podium.

La machine boncourtoise tourne actuellement à plein régime. Young Boys II, tout auréolé de son récent succès sur Berthoud, en a fait l'expérience. L'adversaire était trop fort, dans le village frontalier, pour que les Bernois puissent espérer quoi que ce soit.

A l'autre extrémité de l'échelle Longeau décida que la plaisanterie avait assez duré. Il l'a fait savoir à sa manière. Boujean 34 n'a pu que s'incliner devant la révolte des hommes d'Hugo Jaeggi.

L'avenir s'assombrit dans le camp de Bévilard. Ce club est décroché irrémédiablement par l'antépénultième. Celui-ci se nomme Tramelan. Les footballeurs du Haut-Plateau avancent à pas de fourmi certes, mais ils progressent insensiblement vers le salut. dimanche dernier ils ont accompli une belle performance. Ne revient pas qui veut, de Berthoud, un point en poche.

Liet

basketball

Championnat suisse

Zurich sous le joug de Neuchâtel ?

Pour la première fois cette saison, Neuchâtel s'alignera, ce soir, devant son public au cours de la troisième journée du championnat suisse 1973-74.

Après Nyon et Martigny, c'est au tour de Zurich de donner la réplique aux Neuchâtelois. En se déplaçant au Panespo les « supporters » neuchâtelois sont en droit d'attendre une bonne performance de l'équipe locale. Cette dernière vient en effet de remporter deux victoires consécutives depuis le début de la saison, dont une samedi passé en Valais de façon indiscutable ; elle en dit long sur ses possibilités. L'excellente condition des hommes de l'entraîneur Zakar que sont Bucher, Reichen, Osowiecki, Lehner, Schaller ou autre Pizzera est un soutien efficace au duo américain qui commence sérieusement à faire parler de lui partout en Suisse. Mais il serait vain de tenter d'expliquer ici les talents de Tom McLaughlin et Bart Woytowicz alors qu'ils savent tellement mieux s'exprimer eux-mêmes par l'action sur le terrain.

La première place que Neuchâtel occupe actuellement au classement est l'illustration parfaite de son équilibre et de sa valeur. Si l'excellente santé des Neuchâtelois est mise en évidence, il ne faut cependant pas ignorer la valeur des Zuricois. Chaque adversaire de ligue A est redoutable cette année car la tendance à se renforcer touche toutes les formations. Zurich n'y échappe pas et avec ses joueurs étrangers il est parfaitement apte à créer des soucis aux Neuchâtelois. C'est tant mieux pour la qualité du jeu qui sera présenté ce soir sur les Jeunes Rives.

M.R.

Equipe américaine bientôt au Panespo

Dans le but de présenter à Neuchâtel des grandes équipes de valeur et dans le cadre de la préparation de l'équipe neuchâteloise en vue de la Coupe d'Europe, les dirigeants sont parvenus à mettre sur pied une rencontre unique au Panespo contre la prestigieuse formation des « Gilette All Star » composée des meilleurs joueurs amateurs des Etats-Unis, mercredi prochain.

yachting

Tabarly pénalisé ?

Le navigateur français Eric Tabarly, commandant du « Pen Duick IV », qui a été victime, comme on le sait, d'un sérieux ennui au cours de la première étape du tour du monde (grand mât brisé), va-t-il être pénalisé, voire disqualifié ?

Selon certaines informations parvenues à Rio de Janeiro, but de la première étape, Tabarly aurait mis le moteur de son bateau en route quelques minutes après le démâtage, pour des raisons de sécurité, le temps de couper le hauban et les drisses qui, en raison de la violence du vent et de l'état de la mer, constituaient un danger certain. Pour la même raison, Tabarly aurait encore dû user de son moteur par la suite, car le bateau ne naviguait que sous ses voiles d'artimon, auxquelles un gréement de fortune (tangos de spinaker) avait été joint en lieu et place du grand mât.

Dès son arrivée à Cap Town, Tabarly sera entendu par le comité de course, puis le jury décidera s'il y a lieu de prendre une sanction contre le navigateur français ou si l'utilisation du moteur se justifiait.

73.1.226.8.1 f

Les vraies valeurs.

La maison paternelle. La famille. Les enfants. Et la Renault 12. Une vraie voiture. Qui n'est pas soumise aux caprices de la mode mais qui, dans le domaine technique, réunit de nombreux avantages que ses concurrentes n'offrent qu'isolément.

Par exemple la vitesse, parce que, même lorsqu'elle est limitée, la sécurité exige une bonne capacité d'accélération.

Ou son excellent confort. Ou sa tenue de route sûre, également dans les virages. Ou encore sa direction aux réactions précises et rapides, sa vitalité et sa classe. Et son élégance classique.

Quelle chance que la Renault 12 existe. Et qu'il existe des gens comme vous pour l'apprécier.

La Renault 12 est livrable en 4 versions: Renault 12 L, TL, TS, Break. A partir de Fr. 9'850.–

RENAULT 12
La vraie voiture

Coupon: FAN 1

☐ J'aimerais en savoir davantage sur la Renault 12. Envoyez-moi votre documentation. Dans la vaste gamme Renault, je m'intéresse également aux modèles suivants ☐ Renault 4, ☐ Renault 5, ☐ Renault 6, ☐ Renault 16, ☐ Renault 15 et 17.

Nom: _____

Adresse: _____

Envoyez ce coupon à Renault Information, 8105 Regensdorf.

BASKETBALL AU PANESPO

Ce SOIR; à 21 heures

NEUCHÂTEL-SPORTS - ZURICH

Championnat suisse de ligue nationale A

Prix des places : assises Fr. 6.— (numérotées) ; adultes Fr. 4.— ; enfants Fr. 2.—

Entrée libre aux membres de la section sur présentation de la carte.

Cantine ouverte.

Ce sera une première ce soir dans la grande salle des Jeunes-Rives pour la rencontre de championnat suisse de LN A entre Neuchâtelois et Zuricois. Depuis le départ de la compétition, le niveau de jeu a sensiblement augmenté et le spectacle présenté est de bien meilleure facture. La présence des joueurs étrangers apporte une contribution certaine à ce renouveau mais c'est plus particulièrement le basketball qui en est le grand bénéficiaire.

Pour la rencontre de ce soir, Zurich annonce un nouveau joueur Yougoslave de valeur. Ce dernier aura la tâche ardue de tenter de redresser la situation des Zuricois qui n'ont pas encore obtenu le moindre point en championnat.

Pour la première apparition de la formation neuchâteloise devant son public en match officiel du championnat suisse, l'entraîneur Zakar va s'efforcer de retrouver la réussite d'une semaine auparavant à Martigny et s'appuyera sur l'efficacité étonnante de ses deux coéquipiers américains. A eux seuls, Tom McLaughlin et Bart Woytowicz peuvent assurer le spectacle qu'il ne faudra pas manquer ce soir.

L'événement est d'importance car Neuchâtel-Sports est bien placé au classement actuel et se gardera d'éviter toute désillusion. Les dimensions du terrain de basketball permettent aux spectateurs présents de participer activement à la rencontre par les encouragements qu'ils apportent aux acteurs. Une victoire est aussi acquise avec les supporters qui seront nombreux au Panespo pour appuyer les actions neuchâteloises.

Programme des matches pour Neuchâtel-Sports :

3 novembre : **Pregassona à Lugano** (Championnat)
6 novembre : **Olympia Ljubjana (Yougoslavie)** au Panespo - **Coupe européenne V Korac.**
13 novembre : **Olympia à Lubjana** = match retour
17 novembre : **Uranla à Genève** (championnat)
24 novembre : **Federale Lugano au Panespo** = (championnat)

Devenez membre soutien ou membre passif de la Section BASKET

En adressant la somme de Fr. 100.— au CP 20-9528 - Neuchâtel-Sports - Section Basket vous obtiendrez une carte de membre soutien avec entrée à toutes les manifestations de la saison.
Un versement de Fr. 40.— vous donnera droit aux entrées des rencontres de championnat seulement, en qualité de membre passif. D'avance, les basketteurs vous remercient de votre compréhension et de votre soutien.

VINS MEIER
La Coudre - Neuchâtel
Tél. (038) 33 25 15
Vins fins de Neuchâtel
CHASSE-PEINES FRANCARMIN

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52

«Au Confort Ménager»
LE PLUS GRAND CHOIX dans les APPAREILS MÉNAGERS
Machines à laver - Machines à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.
Votre magasin préféré
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Bière Muller

Confiez vos transports au spécialiste
Déménagements tous pays
Camionnage officiel
FLUHMANN, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20

TERMARIN ceinture "chauffe reins"
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12
2072 SAINT-BLAISE

NEUVE SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHÂTEL
Ø 25 44 52

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Ogival

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Nous cherchons à engager, tout de suite ou pour date à convenir :

UNE REMONTEUSE DE ROUAGE
UNE VISITEUSE DE ROUAGE

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

POSSIBILITÉ D'HORAIRE PERSONNALISÉ.
Veuillez adresser vos offres ou vous présenter à Ogival S.A., chemin des Saules, Colombier, ou téléphoner simplement au No (038) 41 21 68.

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à

jeune collaborateur commercial de classe d'élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

— une bonne formation commerciale ou générale
— quelques années d'expérience fructueuses
— le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
— l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur
— langues : français-allemand (bilingue).

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

— grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
— mise au courant et formation hautement qualifiées
— possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite
— domicile prévu : Bienne et aux environs.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition.

Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres N 920653-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Grand magasin de la place d'Yverdon

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1res VENDEUSES

au bénéfice d'une formation professionnelle, pouvant assurer les achats de ses rayons :

— articles enfants
— lingerie
— tabliers

Nous offrons places stables et indépendantes, rétribuées en fonction des capacités.
Semaine de 5 jours.
Avantages sociaux d'une grande maison.

Les candidates intéressées peuvent faire leurs offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffres 22-14.055-791, à Publicitas S.A., 1400 Yverdon.

En qualité de :

mécanicien
électricien
électronicien et
chauffeur de chaudières

en possession d'un certificat de capacité, vous trouverez — dès demain — **une activité stable et un avenir assuré** dans notre entreprise.

N'hésitez pas à vous adresser personnellement ou par téléphone à

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 256

LA NEUCHÂTELOISE-VIE

Nous désirons engager

chef comptable

qui se verra confier la responsabilité de notre service de la comptabilité et de l'encaissement des primes.

Nous demandons :

— solides connaissances des problèmes comptables
— langue maternelle française ou allemande, bonnes notions de l'autre langue
— aptitude à diriger une équipe de collaborateurs.

Une expérience pratique dans le domaine de l'assurance vie serait souhaitable, mais non indispensable.

Nous offrons :

— travail intéressant et varié
— réelles possibilités de développement personnel
— excellentes prestations sociales.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres ou à se renseigner auprès de M. Rod, chef du personnel.

LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
Rue du Musée 9
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 64 00, interne 35.

FROIDEVAUX S.A., HORLOGERIE

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

METTEUSES EN MARCHE

pour petites et grandes pièces.

Travail en atelier et à domicile.

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S. A., ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 70 21.

DU 26 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE
1973

A BORD DES 4 BATEAUX
«VILLE-DE-NEUCHATEL»
«VILLE-D'YVERDON»
«VILLE-D'ESTAVAYER»
«VILLE-DE-MORAT»

OUVERTURE
TOUS LES JOURS
DE 14 H A 22 H
SAMEDIS, DIMANCHES
DE 10 H A 22 H

GRANDE LOTERIE
GRATUITE
1ER PRIX:
UN LAVE-VAISSELLE
SIEMENS

SALON-EXPO DU PORT

BATEAUX
ET PORT ILLUMINÉS

EXPOSANTS:
ANNONCES SUISSES SA «ASSA»
AUX ARMOURINS
AU TIGRE ROYAL, fourrures
H. BAILLOD SA, quincaillerie
LA BROCANTE
BURRI-FLEURS, maîtrise fédérale
ELEXA SA, électricité
GARAGES APOLLO SA
A. GREZET, machines à coudre
TURISSA-HUSQVARNA
IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL SA
INTER-ART
JEANNERET & CO SA, télévision-radio
HI-FI-appareils ménagers
KILLY, tir à prix
MASSEREY, tapis-rideaux-sols plastiques
MONNIER, horloger
MULTI-DISCOUNT BORLOZ, vins-fromages
PARFUMERIE ARMAND
Chs PORRET, tapissier-décorateur; rideaux-meubles-tapis
W. STEINER & FILS, horlogerie-bijouterie
UNION DE BANQUES SUISSES, Neuchâtel
WAGONS-LITS COOK

QUALITÉ SUÉDOISE + DOUBLE GARANTIE
A CHAQUE TISSU LE POINT ADÉQUAT

Reprise de toutes marques
Facilités de paiement
VENEZ L'ESSAYER A L'EXPO

AGENCE OFFICIELLE

A. GREZET

Rue du Seyon 24-24a,
Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31

Participez
à notre concours

Fr. 3000.– de prix

S U B G
Union de Banques Suisses

Neuchâtel

MAISON
Burri
FLEURISTE
2000 NEUCHATEL
Rue du Seyon 30
Maîtrise fédérale

sur la « Ville-d'Estavayer »
visitez notre **BOUTIQUE de FLEURS SÉCHÉES**

---

wagons-lits COOK Votre agence de voyages
VOYAGES
Place Pury 1
NEUCHATEL
Tél. (038) 24 41 51

Deux voitures d'occasion

Ford Consul 2300 GT
Automatique - 1972 - Jaune
28.000 km
Fr. 10.900.—

VW 1302 S
1972 - Bleu métallisé
7500 km
Fr. 7600.—

avec

Pour votre sécurité:
2 PNEUS NEIGE
1 PAIRE DE CHAINES

Pour votre confort:
1 AUTO-RADIO
1 PORTE-SKIS

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Masserey TAPIS RIDEAUX

Les tapis Masserey descendent sur la « Ville d'Yverdon »

Votre visite nous fera plaisir

– Tapis: Exposition très agréable en grands échantillons de 100 x 100 cm, des dernières créations en
tapis mur-à-mur
tapis à dessins
tapis imprimés

– Escaliers: Le tapis TAHITI 4 étoiles RT, spécialement étudié pour escaliers, est posé sur le fond de notre stand. Venez le tester.

– Novilon: Présentation du NOVILON, le revêtement plastique sol et mur sans précédent, coloris superbes et dessins décoratifs, pour
chambres
entrées, corridors
cuisines et salles de bains

– Rideaux: Montage Silent gliss
Nouvelles garnitures de style. Tissus actuels et anciens, « prêt à poser »

– Stores à lamelles verticales:
Tissu ou plastique, décoratif et élégant, crée une ambiance confortable et personnelle.

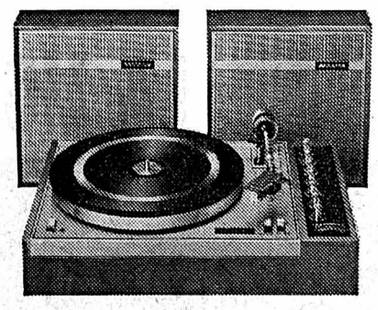

Visitez le stand **médiator**

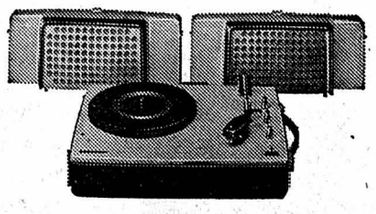

qui présente une gamme de produits hautement qualifiés

médiator
MD 8828 Electrophone stéréo. 2 vitesses: 33, 45. Tourne-disques Hi-Fi. Arrêt automatique. Amplificateur stéréo de 2×12 W. Réglage des aiguës et des basses. Filtres d'aiguille et antironflement. Tête de lecture GP 370/GP 371 (céramique). Prises pour enregistreur et tuner. Socle en noyer. Inclus 2 boxes teinte noyer. 245×245×160 mm. Electrophone avec couvercle plastique. 410×160×285 mm.

médiator
MD 8656 Electrophone stéréo. 3 vitesses: 33⅓, 45, 78. Tête de lecture GP 212. Arrêt automatique. Puissance de sortie 1,5 W. Amplificateur 2×1,5 W. Réglage de tonalité. Balance. Prise pour enregistreur. Haut-parleurs montés dans le couvercle. Bloc secteur incorporé. Piles 6×R 20 TR. Boîtier polystyrol. 327×140×253 mm. Poids environ 3,5 kg.

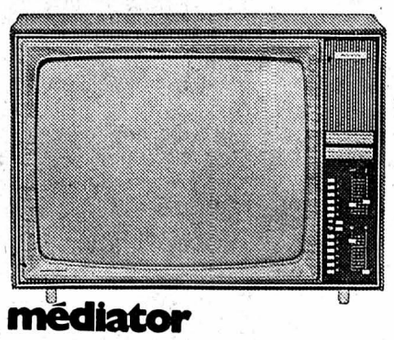

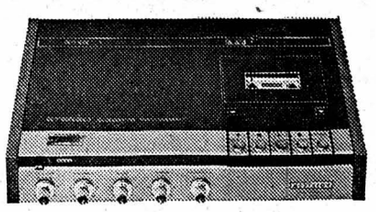

médiator
MD 61 T 367 Ecran rectangulaire de 61 cm. Présélection par système à mémoire de 12 programmes. Potentiomètres à curseur. Haut-parleur frontal. Noyer poli brillant. 665×465×265 + 130 mm.

médiator
MD 9146 Enregistreur cassette stéréo. Secteur 110/220 V. 2 pistes stéréo. Vitesse 4,75 cm/sec. Durée 2×60 min. Enregistrement et reproduction mono/stéréo. Variation de vitesse 0,3%. Gamme de fréquences (±3 dB) 60–10 000 Hz. Puissance de sortie 2×4 W. Réglage de tonalité. Entrées: micro, radio, phono. Sorties: 2 × radio, 2 × haut-parleurs. Microphones: EL 1979 ou N 8302. 352×73×215 mm.

médiator = Garantie - Qualité Tranquillité

La grande marque de confiance chez l'agent

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

DU 26 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE
1973

A BORD DES 4 BATEAUX
«VILLE-DE-NEUCHATEL»
«VILLE-D'YVERDON»
«VILLE-D'ESTAVAYER»
«VILLE-DE-MORAT»

SALON-EXPO DU PORT

DÉMONSTRATION
COMBI-BOSCH
sur « La Ville-de-Morat »

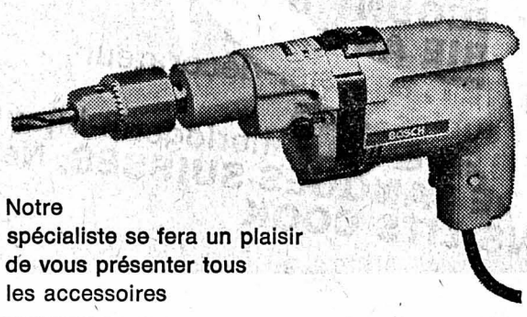

Notre
spécialiste se fera un plaisir
de vous présenter tous
les accessoires

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

EXPOSITION
DÉGUSTATION

Vin rouge
Vin blanc

suisses et étrangers

Dégustation des fameux biscuits
« BUTTER - COOKIES »

elexa

Installations électriques
Installations téléphoniques PTT

NEUCHATEL

Rue du Seyon 10 — Avenue de la Gare 12

Expose quelques-unes de ses spécialités

INTER-ART
BAS-RELIEF

Rue de l'Hôpital 6 - Neuchâtel - Tél. 25 18 50

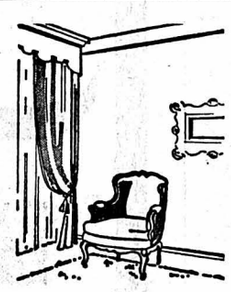

LE SPÉCIALISTE DU BEAU RIDEAU ET DE LA TENTURE MURALE

Superbe choix de tissus
pour rideaux et ameublements.

artisan
tapissier-
décorateur

PORRET
Fontaine-André 1 — Ø 25 84 85

Au service de chacun

les prestations de l'agence de publicité vous sont présentées par

ANNONCES SUISSES S. A. « ASSA »
Succursale de Neuchâtel

sur la « Ville-d'Estavayer »

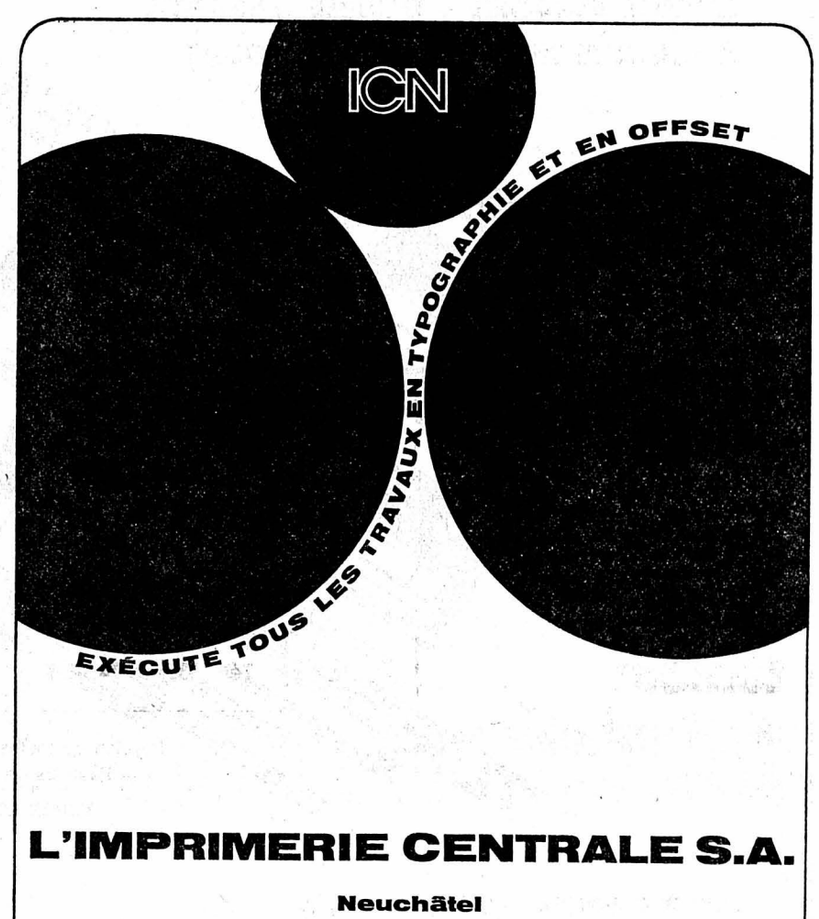

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

Neuchâtel
4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01

armourins présente, au Salon-expo du port

LA MODE

Vous verrez, au Salon-expo du port, un aperçu de notre riche collection d'automne en vestes, cabans et manteaux pour dames, ainsi qu'un grand choix de manteaux daim.

LES SKIS
et
LA CONFECTION SPORT

Le ski de fond, c'est vraiment le sport d'hiver par excellence avec ses promenades à travers les champs de neige. C'est aussi le sport pour toute la famille, car il n'exige que peu d'efforts, peu de compétence sportive, et il est peu coûteux.

Garniture de ski de fond dès **149.–**

Atomic,
un nouveau ski particulièrement avantageux. Construction de type sandwich, noyau incorporé au polyréthane, **298.–**

armourins
neuchâtel

DU 26 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE
1973

A BORD DES 4 BATEAUX
«VILLE-DE-NEUCHATEL»
«VILLE-D'YVERDON»
«VILLE-D'ESTAVAYER»
«VILLE-DE-MORAT»

SALON-EXPO DU PORT

typo offset

imprimerie centrale sa neuchâtel
4, rue st maurice
038 25 65 01

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
W. Steiner & Fils
Seyon 7 Neuchâtel
Tél. (038) 25 74 14.

expose ses
PENDULES NEUCHÂTELOISES
ELUXA ET YVERDON
de fabrication suisse
- Pendules de cuisine peintes à la main
- Etains et couverts de table

Citroën DS:
témoin d'intelligence et de supériorité.

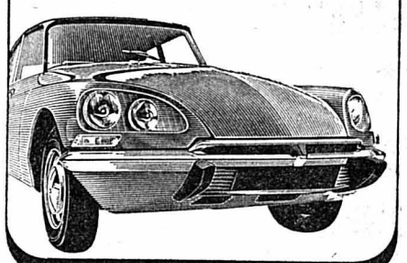

DS 357 CITROËN DS

Venez l'essayer chez:
Garages Henri Favre S.A
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Visitez le stand de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Votre journal...

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 256501
L'EXPRESS FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

chaque matin
un coup d'œil
sur le monde

Le «Salon de beauté flottant»

Lors du Salon-Expo à Neuchâtel, du 26 octobre au 4 novembre, la Parfumerie Armand, en collaboration avec la maison **Helena Rubinstein,** a établi un « Salon de beauté flottant » qui est ouvert tous les jours de 10 à 22 heures.

Une esthéticienne d'Helena Rubinstein, grande spécialiste des traitements de la peau, se fera un plaisir de vous recevoir pour une consultation individuelle. Elle vous montrera comment vous réussirez à faire le mieux de votre personnalité et quel maquillage est approprié à votre type. En outre, elle vous présentera — en grande avant-première — les cadeaux de Noël et un nouveau parfum élégant, « Courant » d'Helena Rubinstein.

Parfumerie Armand
Rue Hôpital 2 Neuchâtel

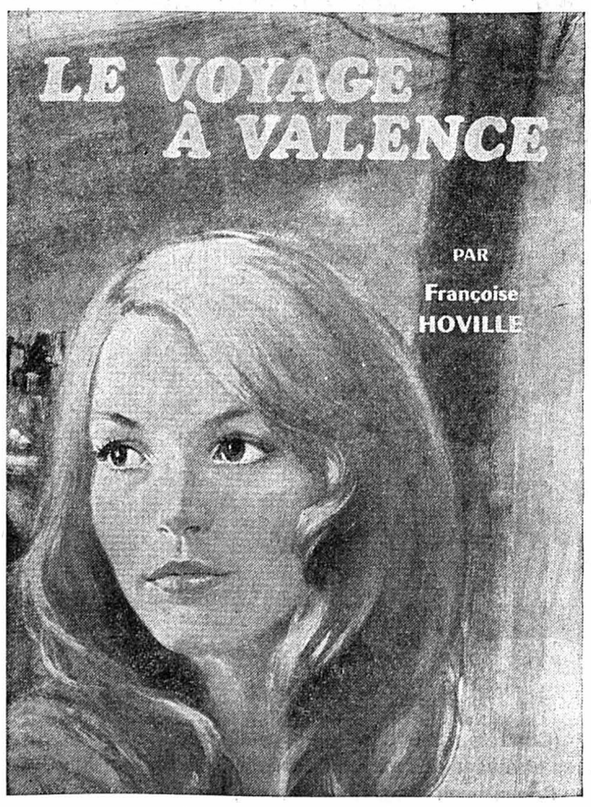

ÉDITIONS DE TRÉVISE 24

Mais je les veux courtes. Disons un mois. Nous nous verrons aussi souvent que possible et si, au bout de ce temps, vous me trouvez vraiment imbuvable, eh bien, nous reprendrons notre liberté. Je n'ai pas l'intention de vous forcer en quoi que ce soit.

Un mois de sursis en somme. Au fond, il était comme Brand, et comme John-Harry aussi, avec sa B.A. Mais je fus contente. Je me sentis tout à coup libérée d'une crainte absurde qui m'apparut sans objet. Je respirai mieux. Je m'étais affolée devant sa proposition extravagante comme si j'avais du même coup perdu mon libre arbitre, comme s'il m'était interdit de refuser. Cette offre de mariage m'avait coupé le souffle, et j'avais complètement oublié le temps béni des fiançailles.

Un mois, c'est court, mais si j'avais la chance de me faire aimer ?... Rien qu'un petit peu ?... Après tout, d'autres m'ont aimée... Le jour où il me dira, « Je t'aime », je lui avouerai que j'ai menti au bord de la Seine... » Ayant ainsi mis mes sentiments en ordre, je pus enfin lui sourire sans arrière-pensée. Il eut l'air heureux :

— Alors ?... C'est oui ?

— ... Oui.

Il se leva, prit ma main et la baisa.

— Merci, Arielle.

Il sortit. J'étais un tout petit peu déçue. Mais, bien sûr, il ne pouvait pas m'embrasser « déjà »... Il revint avec une petite boîte bleue. Elle contenait une bague. Une perle enchâssée entre deux fleurs de lys d'or. C'était un bijou ancien, gracieux et de bon goût. Il la passa à mon doigt : elle allait exactement.

— Vous plaît-elle ?

— Elle est très jolie.

Me plaire ? C'était différent. J'eusse préféré un bijou à moi, ou pas de bague de tout... Qui l'avait portée avant moi ? Devina-t-il ma pensée ? Il expliqua :

— Elle appartenait à ma mère. J'ignorais son existence ; je l'ai trouvée dernièrement en rangeant des tiroirs. Je suis heureux qu'elle vous plaise.

— Je l'aime beaucoup, dis-je sincère, elle est ravissante.

Je me demandai si je devais l'embrasser, mais embrasse-t-on un monsieur que l'on connaît depuis moins de vingt-quatre heures ? Le fait qu'il fût mon fiancé me semblait irréel. Nous restâmes donc sur nos positions, en gens corrects et bien élevés, et ce baiser — qui eût été le sceau authentifiant notre accord — nous manqua beaucoup finalement. Son absence fut le premier maillon d'une chaîne de petits malentendus que les circonstances devaient aggraver.

CHAPITRE V

L'air était limpide, le soleil éclatant. L'atroce migraine, m'avait tout à fait quittée. La forêt de Fontainebleau défilait autour de nous en un moutonnement vert tendre où les ombres de futaies mettaient des taches de mystère. J'aurais dû être heureuse. Les mains de Fabrice sur le volant me rassuraient, mais je n'osais regarder son visage. Il tourna la tête vers moi :

— Vous êtes bien, Arielle ?

— Très bien.

C'était faux. Je n'étais pas mal non plus... J'étais quelque chose de flottant, d'irréel... Je n'étais pas moi... J'étais ailleurs... Je n'avais rien à dire J'avais perçu dans le regard de Fabrice une interrogation qui allait au-delà de sa question.

Je n'étais certes pas l'heureuse fiancée qu'il pouvait attendre, ayant beaucoup trop de peine à croire à mon rôle. Mais je craignais cependant de gâcher cette journée que je voulais exceptionnelle. Ne me devais-je pas de paraître satisfaite — au moins pour le récompenser de ses bontés ?

Il freina, stoppa. Je pensai qu'il me proposerait une promenade ; je n'en avais guère envie. La forêt ne me tentait pas. J'avais froid. Il sortit de la voiture.

— A vous de jouer, dit-il.

— Comment ?

— Conduisez.

— Mais... vous savez, je n'ai pas mon permis.

— Tant pis. Nous ne risquons pas grand-chose sur cette route. Vous conduirez doucement. Cela vous changera les idées.

Ah, c'était donc cela ! Il fallait me changer les idées ! Il ne trouvait rien de mieux devant mon mutisme ! Cela faisait partie de sa thérapeutique ! En effet, je vous le demande, quelle femme songerait encore au suicide, quand l'homme qui vient de la demander en mariage lui offre, « en plus », le volant de sa voiture ! Même si ce n'est qu'une vieille auto poussive ?... « Ah, c'est ainsi ?... Eh bien nous allons voir ! »

Il m'indiqua les vitesses.

— C'est un clou votre voiture ! (Quel homme ne serait vexé d'entendre cela ?)

Il rit.

— Evidemment, elle n'est pas neuve ! Je pense que je la changerai l'année prochaine.

— A moins que je ne la démolisse aujourd'hui, fis-je agressive, je vais choisir un bon platane.

— Il y en a peu dans la forêt de Fontainebleau.

— Oh ! un poteau télégraphique suffira ! Mourir comme ça ou autrement, quelle importance !

— Vous ne feriez pas cela, dit-il tranquillement.

— Qu'en savez-vous ? Faites donc votre prière, dis-je, hargneuse.

Il m'exaspérait avec son calme et sa fausse confiance ! Cependant, je me calmai. Je retrouvai peu à peu la joie de conduire... 70... 80... La route était bonne, la voiture plus nerveuse que je ne pensais. C'est vrai que je me sentais mieux.

— Cette route va-t-elle loin ?

— Jusqu'en Espagne.

— Si nous y allions ?... J'ai des tas de châteaux là-bas.

— Qui sait ? Peut-être, un jour, vous ferai-je cette surprise.

90... 100... 110... J'aurais voulu qu'il ait peur. La carrosserie vibrait dans un tintamarre de ferraille !

— Vous êtes sûr que nous ne perdons pas de morceaux ?

— Aucune importance. Nous les ramasserons au retour. Nous avons dépassé l'endroit où je voulais aller.

Inutile d'insister : il me verrait perdre une roue sans broncher. Tout à coup, mon exaltation tomba. Le jeu ne m'amusa plus. Je conduisis en silence, sans désirs, sans pensées. Pourquoi étais-je là ? Mes genoux tremblaient curieusement et ce phénomène m'occupa quelques instants... La route était sans fin... sans issue. Nous venions de sortir de la forêt.

(A suivre)

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

Roland-Sports ouvre son magasin le **samedi 27 octobre 1973**

L'Epervier 8 - CERNIER
Tél. 53 39 17

dès 8 heures. Parking à côté du magasin

EXCLUSIVITÉ : SKIS GRAIVEF, INCASSABLES, GARANTIE A VIE

SKIS SUISSES STOCKLI avec 20 % de rabais SUR PRIX CATALOGUE

NOUVEAUTÉ : Appareil de test électronique, pour contrôle de la fléxibilité et torsion du ski, permettant de choisir votre ski par rapport à votre poids et votre technique. Appareil électrique pour régler les fixations de sécurité.

CONCOURS

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 25 26 65
Tél. 25 26 05
Hôpital 15
Neuchâtel

CHOUCROUTE nouvelle

Porc fumé et salé

Civet de cerf, élan et chevreuil
Poulet - Poularde
Poule - Poussins
Lapin frais du pays
Tripes cuites
Escargots

Ragoût de bœuf en daube

Choux farcis
Choucroute cuite

Lundi à partir de 11 h, notre délicieux BOUDIN

ROHRER

Investissez à

18 %

l'an. Intérêt payable chaque trimestre.

Pour tous renseignements, contactez

IMORENTE S.A.
finance – immobilier – tourisme
Seyon 10 ✆ 038 25 21 56
CH-2001 Neuchâtel

La Société de musique « L'Harmonie »

à Anet

organise en cette ville, à l'hôtel Bären, un

grand match au loto

samedi 27 octobre 1973, dès 20 h, dimanche 28 octobre 1973, dès 20 heures.

A chacun, première passe gratuite.

Magnifiques quines, tels que jambons, côtelettes, saucisses, corbeilles de fruits, etc.

La Société de musique « L'Harmonie » et la famille Walther vous invitent très cordialement.

En vitrine, nous exposons pour quelques jours seulement,

comment sont fabriqués les modèles des Potstainiers Hutois

6 vitrines

LE VÉRITABLE SPÉCIALISTE DE L'ÉTAIN.

Schinz S.A.
NEUCHATEL

Temple-Neuf 4
Neuchâtel.

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis
Seyon 15

Dépositaire des produits
SIKKENS ET CAPAROL

ARTICLES DE FÊTES

ETS **RANDAL** G. Christen P

Farces et Attrapes

LA COLLECTION 1973 - 74 EN COTILLONS EST ARRIVÉE

SERPENTINS - TEIGNES
BALLONS - BOULES A LANCER
BOMBES FIL FOU

Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)

POUR ALLONGER et ÉLARGIR toutes chaussures, notre grande installation de 26 appareils garantit un travail impeccable. - Cordonnerie de Montétan, P. Molterni, av. d'Echallens 96, 1000 Lausanne.

A vendre

oiseaux chanteurs mécaniques

O. Gonthier,

réparations de boîtes à musique

Boubin 4,
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 40 72, dès 19 heures.

Nouveautés techniques Bernina

Nouveau
Bernina-Electronic
Le nouveau régulateur de vitesse électronique assure une force de piquage constante, quelle que soit l'allure du travail.

En ce moment: offre d'échange intéressantes.

Bernina-zigzag à partir de Fr. 695.– déjà!

En tout temps: démonstration gratuite. Renseignez-vous chez nous.

5 ans de garantie sur chaque Bernina

BERNINA

Votre conseiller:

CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. Carrard
Epancheurs 9 NEUCHATEL

Démonstration au COMPTOIR D'AUTOMNE
● Casino de la Rotonde - NEUCHATEL ●
du 24 au 28 octobre

---

ne vous privez plus d'un lave-vaisselle par manque de place

pensez 'mini'

Husqvarna
Mini
1er lave-vaisselle "place partout"

AGENCE OFFICIELLE
A. GREZET
Seyon 24a
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31.
Venez la voir au SALON - EXPO du port de Neuchâtel du 26.10 au 4.11.

A vendre ou à louer

pianos

neufs
à partir de
Fr. 35.—
location mensuelle

pianos

à queue
à partir de
Fr. 150.—
location mensuelle

orgues

électroniques
à partir de
Fr. 50.—
location mensuelle.
Plus de 220 instruments en stock.
Prise en compte des montants payés pendant la location.
G. Heutschi, Sprünglistrasse 2 (Egghölzli), BERNE. Tél. (031) 44 10 82 ou (031) 44 10 47.

---

4 jours London

vendredi—lundi (Genève, Zurich, Bâle)

vol de jour avec British Airways–BEA
Hôtel, transferts, English breakfast, taxes comprises

dès Frs. **260.—**
Vol régulier à tarif charter!
Arrangement Windsor-Tours

wagons-lits COOK — Votre agence de voyages

Neuchâtel : place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

---

boucherie – charcuterie **margot**
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Bouilli
première qualité.
N'oubliez pas! chaque jeudi **bouilli cuit.**

Bouillon gratuit

AUTO ÉCOLE
Frédy ROHRBACH
Brandards 7
Neuchâtel
✆ 038 25 09 18

Dem. d'emplois

Secrétaire

plusieurs années de pratique cherche, pour janvier 1974, emploi offrant travail indépendant et responsabilités.

Faire offres sous chiffres HY 2558 au bureau du journal.

JEUNE CUISINIER

cherche place de chef entremetier ou commis saucier - garde-manger dans bon restaurant.

Désire être nourri et logé.

Adresser offres écrites à KZ 2534 au bureau du journal.

Jeune employé d'assurances

qualifié, bilingue, formation dans les branches RC - accidents, cherche **PLACE.**

Faire offres sous chiffres 28-300596 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

SECRÉTAIRE

(langue maternelle allemande, connaissances de français) **cherche place** intéressante à Neuchâtel.

Adresser offres sous chiffres 31410, Publicitas, 3400 Berthoud.

OFFRES D'EMPLOIS

AIR MAINTENANCE S.A. cherche

employée de bureau

à la demi-journée, pour son département comptabilité.
Bonne sténographe et dactylographe. Bon salaire. Avantages sociaux.
Entrée : 1er février 1974 ou date à convenir.
Faire offres écrites, avec curriculum vitae, au bureau du personnel.

AIR MAINTENANCE S.A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 27 22.

AIR MAINTENANCE S.A. cherche

employé(e) de bureau

pour son département technique.
Bon salaire. Avantages sociaux.
Semaine de 5 jours.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau du personnel, AIR MAINTENANCE S.A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 27 22.

L'HOPITAL POURTALÈS, A NEUCHATEL, cherche une

AIDE DE BUREAU

pour travail de classement deux après-midi par semaine.

Hôpital Pourtalès, Maladière 45, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 75 75, interne 514.

Pour 1 ½ jour ou 2 jours par semaine, nous cherchons

une remplaçante

Se présenter à la gérante du kiosque de Maillefer, Vauseyon, arrêt Beauregard. Tél. 24 73 94.

Si vous êtes

GRAPHISTE

et que vous cherchez une place stable, un travail varié dans une ambiance agréable, nous attendons votre offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres AS 31222 L à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1002 Lausanne.
Discrétion et réponse assurée.

Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

Notre Direction générale de Neuchâtel cherche, pour son service interne, un

COLLABORATEUR QUALIFIÉ

Ce poste conviendrait à une personne de langue maternelle française, en possession d'un certificat d'employé de commerce ou d'un titre équivalent, et apte à assumer des responsabilités. Nous nous chargerions de sa formation.

Nous offrons :

Un emploi stable, indépendant et bien rétribué au sein d'une organisation moderne.

L'horaire individuel.

Age idéal 20 à 35 ans.

Entrée en fonction : à convenir.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous à Winterthur-Accidents, Direction régionale de Neuchâtel, M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.

Winterthur ACCIDENTS

OFFRES COMMERCES DEMANDES

Je cherche

jeune menuisier

sachant travailler de façon indépendante aux machines et à la pose.
Entrée immédiate.
Région Boudry - Neuchâtel.
Faire offres écrites sous chiffres AP 2551 au bureau du journal.

A vendre ou à louer

dans ville du canton de Neuchâtel

salon de coiffure dames

Affaire exceptionnelle pour personnes très qualifiées. Gros chiffre d'affaires prouvé. Curieux s'abstenir s.v.p.
Adresser offres écrites à BL 2507 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

SIXIS, fabrique de machines
Perrenoud & Fils S. A., case postale N° 78
2520 La Neuveville

Nous cherchons, pour nos usines de Lamboing et de la Neuveville, pour entrée immédiate ou à convenir :

1 apprenti(e) de bureau

Possibilité d'acquérir une grande expérience dans la branche commerciale

APPRENTIS: mécanicien, dessinateur tourneurs mécaniciens manœuvres fraiseurs

Les candidats sont priés de nous retourner le talon ci-dessous ou de venir se présenter à notre bureau, en prenant rendez-vous au préalable par téléphone (038) 51 29 01.

A découper et à nous adresser, s. v. p. :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Localité : Rue :

Je m'intéresse à la place de :

FAN *L'EXPRESS* FAN *L'EXPRESS*

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel** *L'EXPRESS*

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN *L'EXPRESS* FAN

"Worsted Special"

Le costume le plus vendu depuis 20 ans!

Depuis 20 ans, le grand favori des costumes Schild. Acheté plus de 350000 fois. Par des hommes amenés à fatiguer particulièrement leurs vêtements.

Par des hommes soucieux d'une tenue journalière à la fois seyante et correcte.

"Worsted-Special"

Chaque année – une coupe actualisée, des nouveaux dessins et des nouvelles teintes. Mais toujours la bonne ancienne qualité. La même depuis 20 ans.
De la pure laine vierge 100% avec label de garantie. Qualité oblige!

"Worsted-Special"

Du beau peigné double retors sortant de nos fabriques de tissus. Une confection impeccable réalisée dans nos ateliers. Une vente exclusive dans nos divers magasins. 239 francs seulement.

SCHILD (TUCH AG)

PURE LAINE VIERGE

239.–

«Worsted Special», prince-de-Galles comme il se doit. Pure laine vierge Woolmark. En magasin – au prix de fabrique: Fr. 239.–

9, rue Saint-Honoré, Neuchâtel. **Le samedi : ouverture NON STOP de 8 à 17 heures**

Superbe occasion, privé vend

FIAT 125 S

1970, état impeccable, radio, 4 jantes pneus clous, Dinitrol. Prix : 4650 fr.

Tél. bureau : 25 42 82 ; privé : 41 24 10.

A vendre de particulier

cabriolet Mercedes 230 SL

kilométrage garanti. Non accidentée. Parfait état. Expertisée (cause double emploi).

Tél. bureau 24 70 00.

A vendre

fourgon transit

1965, 75.000 km, parfait état, expertisé ;

break Peugeot 204

1973, 10.000 km, état de neuf ;

Simca 1100

1969, 48.000 km, parfait état, expertisée.

Garage de la Place-d'Armes, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 11 72.

A vendre

BMW 1800

modèle 1966, moteur 30.000 km. Fr. 3800.—. **Tél. 24 42 66, dès 19 heures.**

GARAGE WASER NEUCHATEL

Limousine 5 places, 4 portes

Triumph 2,5 PI

Injection, modèle 1970, 30.000 km. Expertisée.

Prix : 8800 fr.

Grandes facilités de paiement.

Echange possible.

Rue du Seyon 34-38 Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre

YAMAHA

Trial 250. Parfait état. Prix à discuter. **Tél. 41 20 40, le soir.**

AGENCE OFFICIELLE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre pour cause imprévue,

Alfa Romeo

1600 super, 1973, garantie, 1000 km.

Tél. (021) 28 17 21.

OCCASION DU JOUR

MAZDA 616 de Luxe

1973, verte, 3000 km, à l'état de neuf. Radio. Prix intéressant. **Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.**

A vendre pour cause de départ,

Ford 2300 S Coupé

mécanique et carrosserie impeccables. 53.000 km. Expertisée. Prix très intéressant. **Tél. (039) 23 11 70.**

Particulier vend

FIAT 125 S

modèle 1971, 35.000 km. Prix à discuter. **Tél. 42 24 03, le soir dès 19 heures.**

Expertisées Occasions Facilités

PORSCHE 911 S mot. 10.000 km, modèle 1966 ; **VW 1300,** 82.000 km, modèle 1967 ; **FIAT 124** 75.000 km, modèle 1970 ; **RENAULT 6** 40.000 km, modèle 1970 ; **SUNBEAM IMP.** 39.000 km, modèle 1970 ; **FIAT 124 S** 75.000 km, modèle 1969.

Garage du Chasseron LE BEY, 1400 YVERDON. Tél. (024) 2 22 88.

VOITURES OCCASIONS

ALFA ROMEO 2000 GTV, 28.000 km, 1972 ;
ALFA ROMEO 1750 GTV, 1970 ;
ALFA ROMEO 1750 DUETTO SPIDER HT 1971 ;
FIAT 128, rouge, 1973 ;
FIAT 128, jaune, 1972 ;
FIAT 124 S, 1970 ;
FIAT 850 Spider, 1969 ;
FIAT 125, 1968 ;
FIAT 850 Spécial R, 1500 fr.
FIAT 850 Spécial, 1970 ;
FIAT 1100 R, 1967, 1650 fr. ;
FORD CAPRI 1600 GT, 1970 ;
FORD CORTINA GT, 1970 ;

Divers moteurs + boîtes Alfa Romeo 1750 GT + NGB.

Garage du Lac, agence Fiat, Toyota, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

A vendre de particulier

DAF 33

modèle 1966, 44.300 km. A vendre à bon marché, au plus offrant. **Téléphoner au (038) 46 14 35, à partir de 17 heures.**

A vendre

Jaguar MK

11, 3,8 Saloon, modèle 1965. Expertisée. **Tél. (038) 25 37 95.**

A liquider pour bricoleur

FIAT 500

mécanique 20.000 km + 8 pneus neufs sur jantes. **Tél. 31 71 80, de 19 à 21 heures.**

A vendre

BUS VW

modèle 1967, 75.000 km. **Tél. (038) 25 37 01, heures des repas.**

OCCASION UNIQUE

DATSUN 1200

1971, 28.000 km, expertisée. Parfait état. Prix intéressant. **Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.**

A vendre

Alfa Romeo 1750 B

modèle 1971. Expertisée. **Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.**

A vendre

Fiat 124 S

modèle 1970. Expertisée. **Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.**

VW 1300

modèle 1973, voiture neuve, rabais intéressant. Facilité de paiement. **Garage Beau-Site, Cernier. Tél. (038) 53 23 36.**

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

MINI 1000

neuves, orange, bleues et jaunes. Garanties. Nous cherchons quelques Mini d'occasion. **Agence Austin, Garage du Vully (Praz). Tél. (037) 71 29 79.**

A vendre

Austin 1300

America, 44.000 km, année 1969, avec plaques et assurances payées jusqu'à la fin de cette année. **Tél. (038) 33 18 46, aux heures des repas.**

A vendre

générateur Eisenmann

(Bosch) 1,5 KVA - 220 volts, moteur benzine - double prise (neuf). Prix occasion Fr. 1400.—. **Tél. bureau (038) 25 29 50.**

Le GARAGE DU RALLYE - W. Dumont

Distributeur **OPEL au Locle**

vous propose un

TRÈS BEAU CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

(réservation pour le printemps avec hivernage gratuit)

OPEL KADETT	1966	Fr. 2500.—
OPEL KADETT Luxe, 4 portes	1967	Fr. 3500.—
OPEL ASCONA 16 Luxe, 4 portes	1971	Fr. 7500.—
MANTA 1900 SR	1971	Fr. 8500.—
OPEL RECORD 1700	1966	Fr. 3000.—
OPEL RECORD 1900, 4 portes	1968	Fr. 4000.—
OPEL RECORD CARAVAN	1970	Fr. 6000.—
AUDI 100 LS, 4 portes	1971	Fr. 8500.—
CITROËN Dyane 6	1972	Fr. 5000.—
FIAT 124	1967	Fr. 3500.—
FORD Cortina 1600 GT	1968	Fr. 5000.—
RENAULT R 16	1969	Fr. 4500.—
RENAULT R 16 TS toit ouvrant électrique	1971	Fr. 8000.—
VW Coccinelle, toit ouvrant	1969	Fr. 4000.—

ARRANGEMENT FINANCIER POSSIBLE

Tél. (039) 31 33 33

COLOMBIER

Samedi 27 octobre 1973

UNE SURPRISE VOUS ATTEND... ?

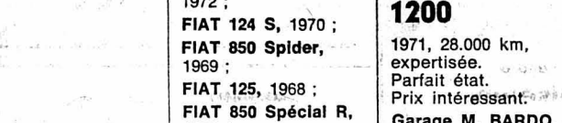

Occasions Bayard Vente achat échange

B. KALTENRIEDER OCCASIONS

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques.

TOUTES NOS VOITURES SONT EXPERTISÉES ET PARFAITEMENT RECONDITIONNÉES

MERCEDES 220-8, mot. neuf		Fr. 10.800.—
MERCEDES 220 S		Fr. 4950.—
MERCEDES 220 S		Fr. 4.500.—
MERCEDES 220-8, 1972		Fr. 16.950.—
VALIANT, 1965		Fr. 3.500.—
VALIANT, 14 CV		Fr. 3.400.—
DS 21, 1972, 25.000 km		Fr. 13.500.—
MANTA SR CONRERO, 145 CV		Fr. 11.950.—
FIAT 128, 1972, 29.000 km		Fr. 6.500.—
ALFA GT, 1967		Fr. 4.500.—
ALFA GT		Fr. 3.450.—
RENAULT R 4, 1969, révisée		Fr. 3.650.—
RENAULT R 4 EXPORT, 1972		Fr. 5.200.—
RENAULT 16 GL, 1969		Fr. 5.450.—
TOYOTA COROLLA, 1972 15.000 km, 4 portes		Fr. 7.300.—
TOYOTA CORONA, 1971		Fr. 7.950.—
CHEVROLET IMPALA		Fr. 4.500.—
BARACUDA COUPE		Fr. 3.950.—
SUNBEAM 1500, 1970		Fr. 3.900.—
MORRIS 1100, révisée		Fr. 1.950.—
FIAT 1100		Fr. 1.950.—
CORTINA 1200		Fr. 1.950.—
TAUNUS P 3		Fr. 2.300.—
CADILLAC, 1947, voiture unique pour collection		Fr. 4.000.—
AUDI 100, 1972		Fr. 7.950.—

GARAGE DE LA CUVETTE - 2006 VAUSEYON
RUE DES TUNNELS 9 Tél. 25 29 50 NEUCHATEL

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 404	verte	1970	60.000 km
VW 1300	beige	1970	66.000 km
VW Variant	blanche	1969	
VW 1300	bleue	1973	17.000 km
VW 1300	bleue	1973	8.000 km
VW Pick-Up 1600	grise	1969	21.000 km
AUDI 60 L	blanche	1969	59.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
DAF 55 Break	beige	1969	62.000 km
FORD ESCORT 1100	grise	1971	19.000 km
FIAT 850 Spécial	rouge	1970	30.000 km
ALFA 1750	blanche	1970	
ALFA 2000	blanche	1971-2	37.000 km
RENAULT R 8 Major	bleue	1968	75.000 km
CITROEN GS Club	jaune	1972	25.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	jaune	1972	17.000 km
DAF 33 DE LUXE	rouge	1967	28.000 km
DAF 44 DE LUXE	rouge	1971	21.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 99 91.

A vendre

VESTES DE DAIM

dame et homme, 285 fr. ; manteaux dame, 360 fr.

P. Favre, Tombet 9, Peseux. Tél. (038) 31 46 08.

A vendre d'occasion

2 fourneaux à mazout

en bon état.

S'adresser à : Seyon 21, rez-de-chaussée, entre 18 et 19 heures.

Toujours satisfait...

... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FAN

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre

moteur de moto

Yamaha Trial 250 DT2, 12.000 km, 1000 fr. **Tél. (038) 42 16 96.**

Votre prochain antigel: autant avoir une qualité supérieure... à un prix inférieur

Il s'appelle ANTIGEL ESA.
On le trouve chez les garagistes qui sont membres de l'ESA.

Pour vous, c'est la garantie:
- d'une qualité sûre
- d'un prix imbattable
- d'un conseil de spécialiste.

Choisissez la sécurité des garagistes professionnels... pour vous protéger des grands froids avec ESA.

ESA
Société coopérative d'achat de l'UPSA
Berthoud - Genève - Lausanne

En vente chez votre garagiste, membre de l'UPSA et de l'ESA

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

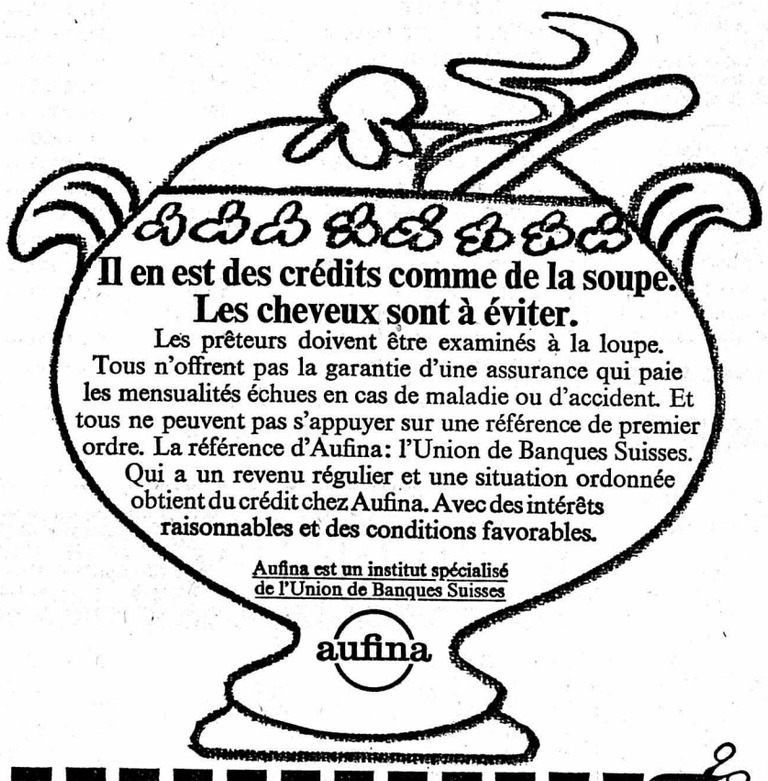

Il en est des crédits comme de la soupe. Les cheveux sont à éviter.

Les prêteurs doivent être examinés à la loupe. Tous n'offrent pas la garantie d'une assurance qui paie les mensualités échues en cas de maladie ou d'accident. Et tous ne peuvent pas s'appuyer sur une référence de premier ordre. La référence d'Aufina: l'Union de Banques Suisses. Qui a un revenu régulier et une situation ordonnée obtient du crédit chez Aufina. Avec des intérêts raisonnables et des conditions favorables.

Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

aufina

Coupon Je désire un prêt personnel de Fr. remboursable en 6/9/12/15 mois FN

Nom Prénom

Rue N° postal, localité

N° de téléphone Date de naissance Nationalité

Marié(e)/célibataire Nombre d'enfants Profession

Salaire net Revenus accessoires (p. ex. épouse)

Domicilié(e) à l'adresse ci-dessus depuis Loyer

Autres prêts en cours (oui ou non):

Date Signature

Montant en espèces*	Remboursable en 15 mensualités à Fr.
2000.—	148.40
3000.—	222.60
4000.—	295.10
5000.—	368.90

*Crédits jusqu'à Fr. 20000.—(conditions sur demande)

Aufina SA, 2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
2502 Bienne, place de la gare 9, tél. 032 3 22 27
et dans toutes les villes importantes

600

EN 1970, LA FIAT 128 A ÉTÉ ÉLUE VOITURE DE L'ANNÉE.

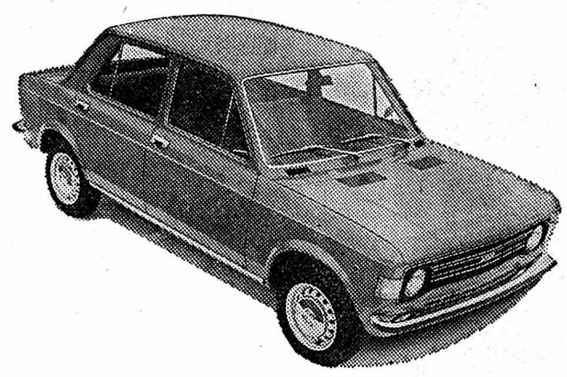

La Fiat 128 est la voiture qui a gagné le plus grand nombre de prix "Voiture de l'Année".
"Voiture de l'Année" en Tchécoslovaquie, au Danemark, en Grande-Bretagne, au Pays-Bas (1970) ; en Suède (1969).
"Carrosserie de l'Année" en Italie (1970).
"Oscar de l'Automobile" en Allemagne (1970).
"Voiture «Economie» de l'Année" aux Etats-Unis (1972).

DEPUIS, NOUS N'AVONS PAS CESSÉ DE L'AMÉLIORER.

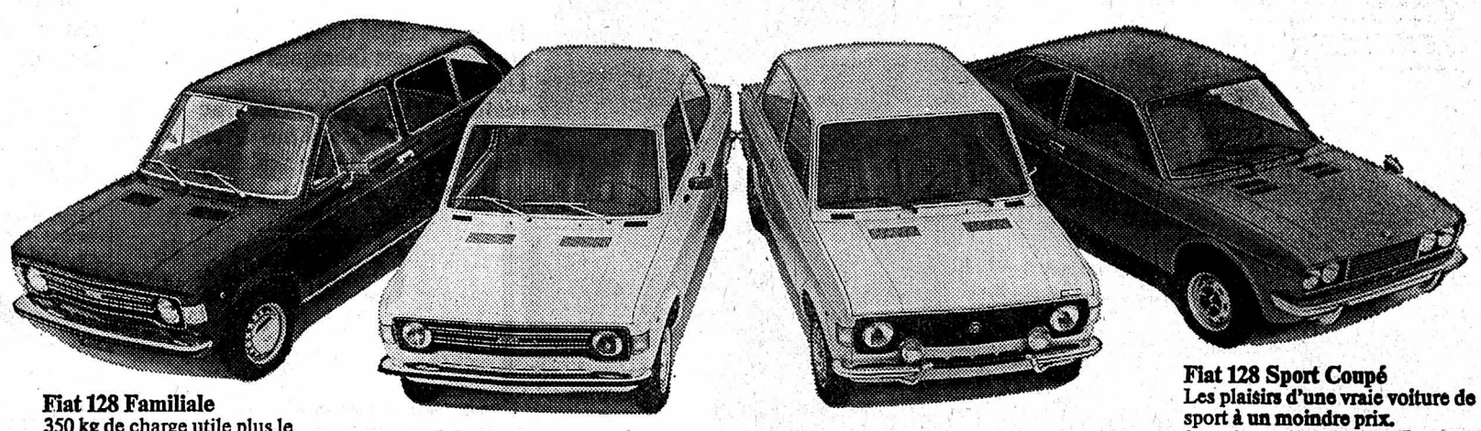

Fiat 128 Familiale
350 kg de charge utile plus le conducteur. Fr. 9750.–

Fiat 128
Le modèle de base de cette gamme dans sa dernière version avec servo-frein, 2 portes : Fr. 8850.–
4 portes : Fr. 9350.–

Fiat 128 Rally
Confort pour la famille, performances sportives : 150 km/h, 67 CV (DIN), 1290 cm³ Fr. 10.650.–

Fiat 128 Sport Coupé
Les plaisirs d'une vraie voiture de sport à un moindre prix.
3 versions : 1100 S, 1100 SL et 1300 SL, à partir de Fr. 10.200.–

Plus d'un million et demi d'unités produites : la meilleure preuve de son succès.
Efficacité traditionnelle des moteurs Fiat, maniabilité d'une sportive, habitabilité d'une grande voiture, économie à l'achat et à l'entretien. La Fiat 128 réunit toutes ces qualités.
La base de cette réussite est une reconsidération totale du concept d'un véhicule : Moteur transversal, traction avant, direction de sécurité à pignon et crémaillère, freins à disque à l'avant servo-assistés et répartiteur de freinage, suspension à roues indépendantes, "80 % de place pour les passagers, 20 % pour la mécanique".
Equipement complet sans supplément de prix : simili-cuir, dossiers avant réglables, lunette arrière chauffante, essuie-glaces intermittent, déflecteurs avant, rétroviseur jour/nuit, poignées de maintien avec crochet, pneus à carcasse radiale, etc.
Conduisez-la. Vous vous apercevrez que la Fiat 128 possède toutes les qualités qui lui ont été attribuées.

FIAT

Plus Fr. 50.– Forfait pour transport et livraison.
Financement Sava, un moyen actuel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

SKIS métalliques Authier, 200 cm, fixations Nevada, bâtons. Tél. 24 36 14.

1 PAIRE DE CHAUSSURES de ski, No 39, Henke, utilisées une saison, 50 fr. ; 1 fourneau à mazout usagé, 100 fr. Tél. 51 16 35, heures des repas.

PATINS DE HOCKEY, Nos 39, 40, 41 ; maquette miniature Faller ; chaussures de ski, No 36. Tél. 25 68 65, après 17 heures.

LAPINS de 2 ½ mois ainsi que 3 beaux dindons blancs. Tél. 53 34 42.

TABLE DE SALON, style Tudor, chêne, 300 fr. ; canapé, 2 fauteuils, vieil anglais, 150 fr. ; buffet de service, 1930, 20 fr. Tél. 31 45 73.

VELOMOTEUR Maxi-Puch état neuf, 400 fr. Tél. 47 10 83, après 17 heures.

CHAMBRE A COUCHER ancienne, dessus en marbre ; salle à manger en noyer, avec table rallonges. Tél. 55 20 84.

1 CUISINIERE combinée, bois-électricité, 3 plaques, Therma, prix à discuter. Téléphone 42 26 06.

SKIS ROSSIGNOL Strato, fixations Salomon (190 cm) ; patins, No 40, Addidas CCM. Tél. 24 16 85.

SKIS, 1 paire Rebel Racing, 2 m 05 ; 1 paire Kästle Snow King, 2 m 10. Téléphone 31 60 92.

PLUSIEURS LAMPES faites avec des moyeux de roues + 1 cuisinière à gaz, 4 feux (nouveau gaz). Tél. 31 54 62.

POUSSETTE Peg, bleu marine, bon état. Tél. 24 78 13.

4 JANTES Opel Record C avec pneus spikes, usagés. Tél. (038) 24 07 34.

CUISINIERE A GAZ récente, four autonettoyant, gril, tournebroche, 345 fr. Téléphone 31 40 87.

PANTALONS DE SKI ; robes lainage, comme neuves. Tél. 24 44 54.

2 MANTEAUX fillettes, très bon état, bleu marine, grandeur 128, 45 fr. pièce. Téléphone 24 23 77.

MANTEAU dame, mouton retourné, bleu-gris, taille 40, jamais porté, prix avantageux. Tél. (038) 31 40 48.

POUSSETTE Wisa-Gloria, démontable. Téléphone 31 50 09.

MANTEAU AFGHAN, petite taille. Tél. (038) 25 31 72.

1 ROBE DE MARIEE, modèle Rytz, romantique, longues manches, taille 36-38. Téléphone 42 26 06.

5 PNEUS montés sur jantes 6.40.15, pour bus VW ; 4 pneus neige cloutés 6.40.15. Tél. 41 18 26.

BOILER GALVANISE sur pieds, 200 l Cipag. Tél. 31 47 52, dès 18 heures.

SKIS pour enfants et adultes, prix intéressant. Tél. 53 18 64.

3 JANTES avec pneus été 5.50-12 pour Hillman Imp, Sunbeam chamois. Tél. (038) 31 34 48.

FOX TERRIER 13 mois, avec pedigree, 350 fr. Tél. (037) 43 20 05.

FOURNEAU A MAZOUT, marque Somy, bon état. G. Fleuty, gare CFF, Couvet. Téléphone 63 14 26, bureau.

DIVAN + 2 FAUTEUILS ; tapis milieu 3 m 80 x 2 m 75 ; table de cuisine ; tabouret de coiffeuse ; football de table. Téléphone 41 10 55.

CHAMBRE A COUCHER complète, pour cause de départ, au plus offrant. Téléphone 25 95 51, interne 19.

JOLI BEAUCERON mâle, 14 mois, pour cause de maladie. Tél. (038) 55 16 14, aux heures des repas dès 12 h et 18 h 30.

POMMES DE TERRE Bintje à encaver, 43 fr. les 100 kg. Pommes Golden, 1 fr. le kg. Tél. (038) 53 11 44.

ROBE DE GROSSESSE, col roulé ; poussette ; ciré rouge, manteau avec capuchon, taille 38 ; rideaux. Tél. 42 30 10.

SALON 3 PIECES, couleur vert et brun, bon état. Tél. 31 77 16.

URGENT. Cafetière électrique ; presse-fruits électrique ; bibliothèque ; éléments + bar ; buffet de service ; robe de mariée, taille 42, longue + voile ; robe de soirée, taille 42 ; combi de plongée ; 2 sacs de couchage de montagne ; 30 disques, 33 tours. Tél. (038) 31 54 87, le soir.

URGENT. Tourne-disque Dual HS 41, enregistreur Sony-Stéréo, caméra Movexoom (neuve), un projecteur S8 (neuf), appareil photo Minolta. Tél. (038) 31 54 87, le soir.

PETITE MACHINE A LAVER Hoover ; guitare ; enregistreur 3 vitesses. Tél. 25 42 64 de 10 à 17 heures.

ENTOURAGE DE DIVAN, noyer, avec lits gigognes et matelas, 200 gr. Tél. 25 81 07, heures repas.

COUVERT EN ACIER INOX pour cuisine, avec 2 bassins, forme d'angle 225-120, sur 65 cm. Tél. (038) 42 22 70.

VOILIER Rafale 600, plastique, 4 couchettes, place d'amarrage. Tél. 42 26 54.

PATINS, SOULIERS BLANCS Nos 32 et 33. Tél. 25 95 07.

BOTTES DAME, cuir, doublé agneau, No 39, portées une fois, 85 fr. Tél. 25 70 15.

SKIS AUTHIER 185 cm, fixations Lusser + bâtons ; souliers à boucles Nos 39 et 42. Tél. 25 39 90.

SOULIERS SKI Molitor, état neuf, pointure 40-41. Tél. 31 29 66.

PLUSIEURS MANTEAUX de dame, en laine et col de fourrure, bon état, tailles 42-44. Tél. 25 00 13.

4 PNEUS NEIGE, pour DAF 44 ou 55, 4 roues avec pneus neige pour Toyota Carina. Tél. 41 33 51.

CHAUSSURES DE SKI, jamais portées, 70 francs, support compris. Tél. (038) 41 16 68.

TABLE SALLE A MANGER avec rallonges, 4 chaises, 200 fr. Tél. 25 50 43, dès 19 heures.

POUR CAUSE DE DEPART, TRES BEAUX TAPIS PERSANS anciens, à prix modérés. Tél. (038) 25 28 34, de 9 à 11 heures.

TRES BEAU TAPIS RUSSE (Yamouk), ancien, en très bon état, à vendre pour cause de départ (gr. 108 x 169). Prix : Fr. 1950.—. Tél. (038) 25 28 34 de 9 à 11 heures.

POUSSETTE DE CHAMBRE. Tél. (038) 25 12 37.

4 PNEUS NEIGE 640 x 13, avec jantes, 4 pneus neige 640 x 13. Tél. 66 13 55.

Demandes d'emplois

ETUDIANTE donnerait leçons d'anglais, allemand, français. Tél. 33 15 03.

DEMOISELLE, 21 ANS, ayant terminé l'Ecole de commerce cherche travail, pour 2 mois. Adresser offres écrites à 2610-240 au bureau du journal.

J'EXECUTE TOUS TRAVAUX au crochet. Tél. (038) 42 17 89.

JE CHERCHE TRAVAIL tous les vendredis, samedis, et les dimanches. Adresser offres écrites à GX 2557 au bureau du journal.

NOUS CHERCHONS TRAVAIL à domicile. Adresser offres écrites à FW 2556 au bureau du journal.

UNIVERSITAIRE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à EV 2555 au bureau du journal.

UNIVERSITAIRE cherche travail 2 à 3 heures le matin. Adresser offres écrites à DT 2554 au bureau du journal.

JEUNE SUISSE ALLEMAND cherche une place de mécanicien ou mécanicien sur automobiles. Adresser offres écrites à CS 2553 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 18 ans, cherche place de serveuse dans bar, le soir et le week-end. Tél. (038) 24 00 16, dès 19 heures.

Offres d'emplois

DAME garderait enfants, bas âge, région Serrières. Tél. 31 54 87.

Demandes à louer

DAME SEULE cherche appartement 2 pièces, confort ou semi-confort, dans maison tranquille. Région Colombier - Hauterive. Tél. 33 56 24, dès 18 heures.

FIANCES CHERCHENT 2 PIECES meublées pour date à convenir. Tél. 24 46 86 heures de bureau ; à partir de 19 h, 31 66 76.

COLOMBIER-BOLE, un local ou garage chauffés, pour entreposer meubles. Téléphone 41 10 55.

APPARTEMENT 2-3 PIECES, à Peseux, loyer modéré, libre rapidement. Tél. 25 36 61, heures de bureau.

Divers

TRES GRAND CHOIX de robes de mariée, en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Tél. 42 30 09.

Perdus - Trouvés

PERDU PLAQUE D'IMMATRICULATION, NE 19999. Bonne récompense. Tél. 31 33 04.

PERDU PORTE-MONNAIE bleu. Téléphoner, à partir de 18 h, au 41 11 59.

A louer

GRANDE CHAMBRE meublée, avec bains, à demoiselle, quartier ouest. Tél. 24 09 60.

APPARTEMENT 2 PIECES, cuisine, chauffage au mazout, sans confort, bas prix, libre dès janvier. Tél. (038) 61 31 40.

CHAMBRE à jeune homme sérieux, près de la gare. Tél. 25 59 71.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE meublée, indépendante, avec confort et douche. Tél. (032) 3 16 55.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, salle de bains, quartier des Valangines. Téléphone 25 18 64.

A HAUTERIVE, chambre meublée. Téléphone 33 11 38.

CHAMBRE MEUBLEE, 150 fr., tout compris. Libre immédiatement. Ecluse 56, 3me étage, à 18 heures.

JOLIE CHAMBRE meublée, chauffée, bains, à jeune homme. Tél. 25 98 57.

A SERRIERES, chambre indépendante, à un et deux lits. Tél. 24 21 01.

CHAMBRES INDEPENDANTES, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE tout confort, meublée, neuve, indépendante, au centre. Tél. 31 60 90, heures des repas.

1 OU 2 CHAMBRES bien meublées, confort à personnes soigneuses. Tél. (038) 33 57 73.

A HAUTERIVE, chambre meublée à jeune homme. Tél. 33 29 49, dès midi.

DANS VILLA, 5 minutes centre ville, magnifique chambre meublée pour 2 personnes, part cuisine + bain, 270 fr. Tél. 41 38 09, entre 12 et 14 heures.

CRESSIER, BELLE CHAMBRE meublée, indépendante, confort, avec douche. Téléphone 47 14 72.

PLACES DANS HANGAR pour caravanes ou voitures, pendant l'hiver. Tél. 53 31 94 (Savagnier).

LES HAUTS-GENEVEYS, magnifique logement meublé, confort. Tél. 24 00 34.

CORCELLES, quartier gare, chambre indépendante, meublée, chauffée, douche. Téléphone 31 25 30.

CHAMBRE INDEPENDANTE confortable, rue Bachelin, 110 fr. Tél. 25 50 29.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, libre 1er novembre, à monsieur, 175 fr. Téléphone 25 48 02.

STUDIO MEUBLE, salle de bains, à Hauterive, libre le 1er décembre. Tél. 33 11 42.

A LOUER A CERNIER logements 3 pièces, avec confort. Tél. (038) 42 18 04.

Demandes à acheter

PORTE-SKIS pour Renault R 16. Tél. (038) 61 14 49, heures bureaux.

PATINS fille, No 41-42. Tél. 25 47 45 - 24 48 74.

TRAIN MARKLIN, circuit pas trop grand. Tél. 24 44 54.

SCIENCE 2000

L'Atlantide a-t-elle vraiment existé ?

C'est Platon qui est à l'origine du mythe de l'Atlantide. Dans deux de ses œuvres, « Le Timée » et « Critias », il parle de l'Atlantide, contrée riche en bois précieux, en animaux de toutes espèces, en fruits et fleurs.
« Mais dans l'espace d'un seul jour et d'une nuit terribles, l'Atlantide s'abîma dans les flots... » Le cataclysme se serait produit 9000 ans avant l'époque de Solon, homme politique athénien, mort en 558 avant Jésus-Christ, soit 130 ans avant la naissance de Platon. Ce dernier fait reposer son récit sur des inscriptions et des papyrus vus par Solon. Une seule « information » : l'Atlantide se serait trouvée devant ce passage qu'on appelle « les colonnes d'Hercule ».

En Amérique ou en Suède ?

De l'Amérique à la Scandinavie, l'Atlantide voyagera au gré de l'imagination et des recherches. Pour Gomora, au XVIe siècle, l'Atlantide n'est autre que l'Amérique ; puis, le Suédois Rudbeck la situe en Scandinavie, l'Allemand Bock en Afrique du Sud et de Salles au Caucase. Le pasteur Jünger Spanuth, voici quelque trente ans, la plaçait près d'Heligoland, dans la mer du Nord.
A la base du mythe de l'Atlantide, se trouve la relative ignorance qui entoure les origines de la Terre. Celle-ci serait-elle issue des filaments du soleil attirés par un corps céleste ? Certains considèrent que le soleil est le survivant d'un couple d'étoiles jumelles, l'une d'elles ayant explosé, les débris auraient fourni la matière nécessaire à la constitution des planètes. On est toutefois d'accord pour évaluer l'âge de la Terre à 5 milliards d'années.

L'origine des océans

L'origine des océans est tout aussi énigmatique : la Terre aurait été entourée d'un nuage de vapeur. Ensuite, plus la Terre se refroidissait, plus l'eau demeurait dans les bassins de capture. Ou bien l'eau, composante de la Terre, se serait-elle frayé un passage jusqu'à la surface.
On connaît la théorie de Wegener sur la dérive des continents. Mais certains géologues affirment l'existence d'un continent équatorial, le Gondana aujourd'hui immergé. Madagascar en serait une partie, la Lémurie, qui reliait la grande île à l'Inde. Le fond d'une ancienne mer, Téthys, constituerait aujourd'hui l'Himalaya.
Inversement, un fait demeure certain : l'Atlantique, comme nombre d'océans et de mers, est traversé, du nord au sud, par une crête de montagnes, ou dorsale, enfouie dans la profondeur de la mer. L'eau atteint environ 2 à 3000 mètres de profondeur au-dessus des crêtes. Les Açores sont une des rares cimes de cette médiane émergeant au-dessus de la mer.
La plupart des événements cataclysmiques semblent s'être produits avant l'apparition de l'homme. Il est donc probable qu'une civilisation remarquable, telle celle des Atlantes, ait réellement existé.

L'extravagante destinée de Johann- Auguste Sutter

Même si nous sommes amateurs de westerns, nous connaissons assez mal l'histoire de ces pionniers qui pourtant ne manque pas de pittoresque. La télévision nous propose actuellement une vie très romancée de Johann-August Sutter, un des pionniers de la Californie.
Au départ, rien ne décelait l'aventurier dans la personne de ce quincaillier-drapier du canton de Berne. C'était un homme effacé et très pris par ses affaires car il était père de cinq enfants.

La fuite devant la faillite

Sans doute Sutter n'était-il pas doué pour le négoce, puisqu'il fit faillite. Epouvanté, il s'enfuit, fort peu élégamment, laissant sa famille en otage à ses créanciers. Deux mois plus tard, en juillet 1834, Sutter débarque à New-York. De là il gagne Saint-Louis et cherche à s'enfoncer le plus profondément possible dans l'Ouest. En réalité, Sutter porte en lui une frustration : il avait rêvé d'être militaire. Aussi est-ce sans le moindre scrupule qu'il se présente comme colonel. Certains, impressionnés par ce haut grade, lui facilitent les relations et les contacts à établir. Et Sutter doit faire preuve de beaucoup d'éloquence pour être admis dans l'un des rares convois qui sillonnent le pays. Malgré tout, tout ne va pas toujours comme il le désire. Il se retrouve aux îles Sandwich, puis en Alaska. Cinq ans plus tard, il arrive enfin dans sa « Terre promise » et parvient à Monterey, capitale administrative de la Californie, qui est alors une province mexicaine.

Ruiné par l'or

Sutter est un homme très organisé. Parvenu à son but, il devient célèbre en créant « La Nouvelle Helvétie », un camp transformé en colonie agricole. Le gouvernement mexicain lui fait même cadeau de la terre sur laquelle il s'est installé. Sutter fait construire un fort, accueille les voyageurs et se trouve bientôt à la tête d'une certaine fortune. Mais en 1847, la Californie devient la propriété des Etats-Unis qui viennent de

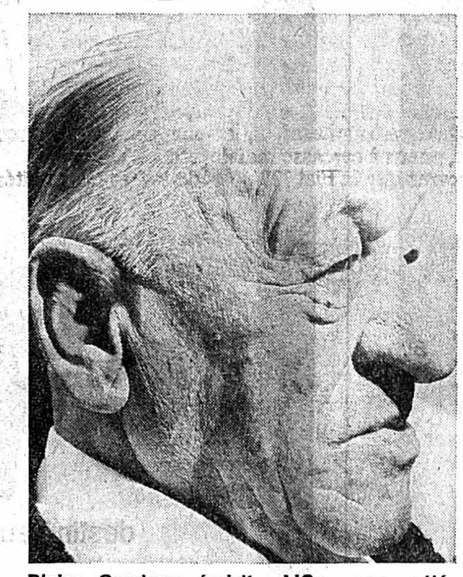

Blaise Cendrars écrivit « L'Or » pour célébrer sa passion de l'aventure et J.-A. Sutter y est un peu son autoportrait. (Archives)

gagner la guerre dans le Mexique. Et c'est à ce moment-là qu'à la suite de fouilles, on trouve dans la Nouvelle Helvétie des pépites d'or.
Sa notoriété parvient jusqu'en Suisse, où sa famille s'émeut. Sa femme qui l'attend depuis quatorze ans et ses enfants maintenant grands, viennent rejoindre cet Ulysse du Far-West.
L'or deviendra une véritable catastrophe pour le malheureux Suisse. Le gouvernement de Washington s'emploiera à le dépouiller légalement et surtout à le déposséder de ses pouvoirs. Roi sans couronne, il se retrouve bientôt simple propriétaire terrien. Sutter engage un procès contre Washington et le perd. On lui accorde une pension de 15.000 dollars payables en cinq ans. Quelques années plus tard, son domaine est entièrement détruit par un incendie criminel. Pendant quinze ans, sans relâche, Sutter harcellera l'administration. Il mourra le 18 juin 1880, sans que son dossier ait été liquidé.

ITALIE: La botte a reculé

Non, ce titre n'est pas une allusion politique à quelque résurgence du passé : la botte de l'Italie, celle que suggère immanquablement l'observation d'une carte géoraphique de l'Europe, a bel et bien reculé de quelque 800 kilomètres !
Certes, ce mouvement ne date pas d'hier puisqu'il se serait produit il y a quelques dizaines de millions d'années et aurait duré près de 20 millions d'années, à la vitesse de quatre centimètres par an...
C'est l'étude de roches volcaniques récoltées près de Padoue qui a amené le chercheur H. Soffel, de l'Université de Munich, à ces étonnantes conclusions. Selon lui, les données paléomagnétiques obtenues, c'est-à-dire des données relatives à l'orientation de certaines roches par rapport à la direction du nord lorsqu'elles ont été formées, permettent d'affirmer que l'Italie a subi une rotation de 55 degrés en sens inverse de celui des aiguilles d'une montre.
C'est plus précisément entre l'éocène et le miocène, précise le savant allemand, que se serait produit ce déplacement, c'est-à-dire qu'il aurait débuté il y a 45 millions d'années. Quant à la vitesse de déplacement de 4 centimètres par an qu'il a estimée, elle est de l'ordre de celles généralement admises pour les mouvements de plaques tectoniques.
Une inconnue subsiste cependant : aucune donnée ne permet actuellement de mettre en évidence un déplacement simultané de l'Italie vers le nord compatible avec la compression des Alpes... (CEDOS)

La technologie des fusées au secours de l'automobile

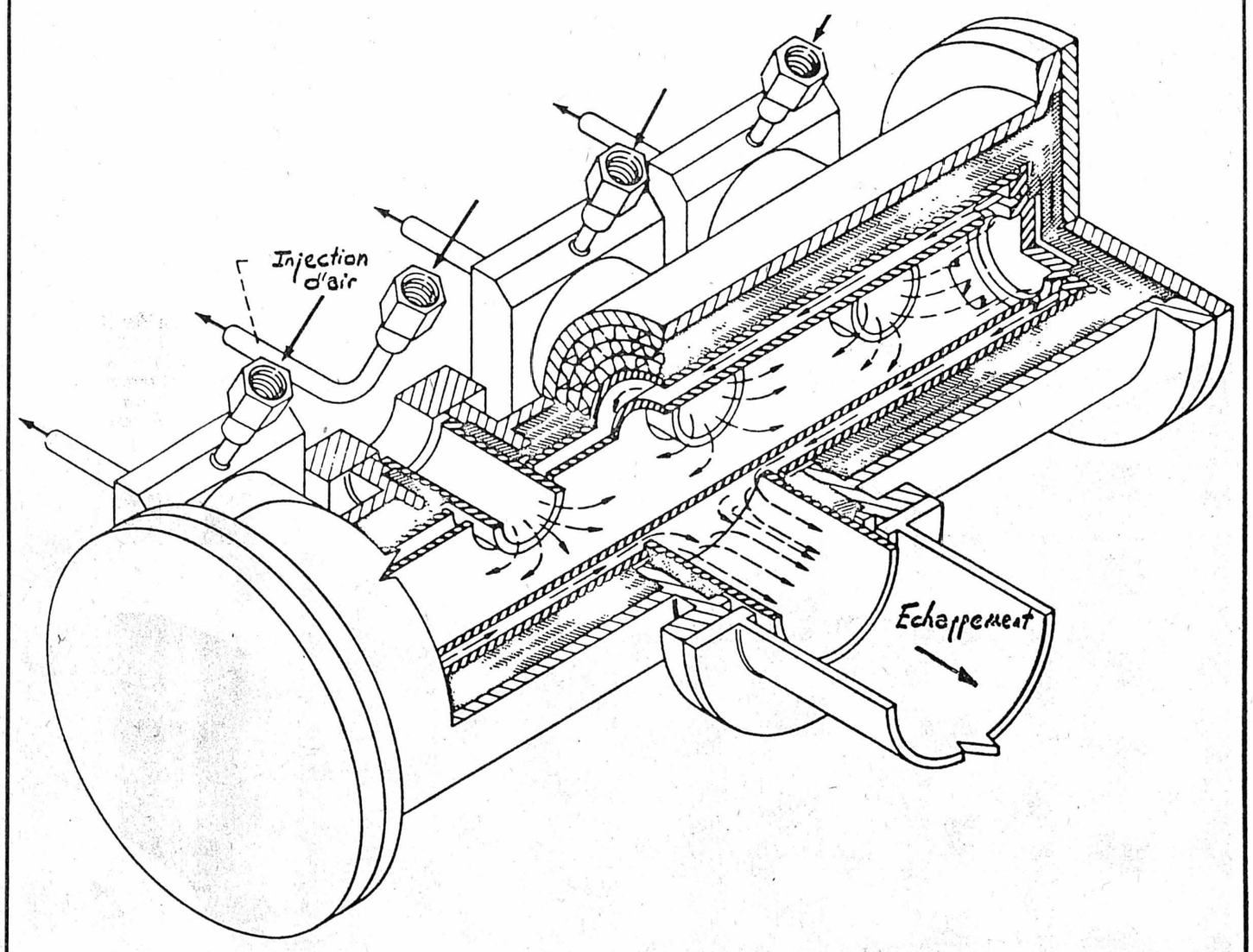

L'écorché du nouveau « réacteur thermique » que la NASA expérimente sur une vieille Ford, avec ses entrées d'air et son échappement. (CEDOS)

Un moyen simple et pas cher de réduire l'émission de gaz polluants par le pot d'échappement des voitures : voilà ce que sont en train de mettre au point les spécialistes de la NASA ! Il s'agit en effet de l'application à l'automobile d'une technologie développée dans le cadre de la récherche spatiale.
Le problème qui se posait aux techniciens « spatiaux » appelés au secours de l'automobile était en fait de trouver des matériaux pouvant entrer dans la construction d'un réacteur thermique pour automobiles, c'est-à-dire dans une chambre où est réalisée la combustion complète des gaz d'échappement rejetés par le moteur. Pour transformer les hydrocarbures et le monoxyde de carbone en gaz carbonique et en eau, la température du réacteur thermique, qui remplace le pot d'échappement classique, doit en effet atteindre 1100 degrés centigrades ! Il importe donc de trouver des matériaux qui résistent à un tel échauffement, comme le font par exemple le carbure de silicium ou certaines céramiques.
L'inconvénient majeur de ces matériaux, cependant, provient du fait qu'ils souffrent facilement des vibrations et des chocs. C'est là qu'intervient alors la technologie des fusées : la solution proposée par les chercheurs de la NASA consiste en effet à maintenir la partie en céramique à l'intérieur de son enveloppe métallique, à l'aide de ressorts en alliage de nickel, semblables à ceux qui protégeaient le nez des fusées nucléaires expérimentales !
De nombreux tests ont déjà été effectués avec succès sur une automobile circulant tant dans le trafic urbain qu'en dehors des agglomérations, notamment dans la région de Cleveland.
Jusqu'à présent il apparaît que c'est le réacteur à carbure de silicium qui donne les meilleurs résultats.

LE CERVEAU : Des cellules visuelles à l'odorat

Les cellules visuelles ont une mémoire !

On savait déjà qu'un bébé naissait pratiquement aveugle et que ses yeux devaient littéralement « apprendre » à voir. Mais se pourrait-il que la nature de sa vision dépende des premières heures de cet « apprentissage » ?
C'est du moins ce qui a été observé chez le « bébé » chat par deux savants britanniques, les docteurs Blackmore et Mitchell, de l'Université de Cambridge.
Ces deux chercheurs ont en effet constaté que si un chat normal ne présentait certes aucune disposition particulière à reconnaître plus facilement l'entrée d'un objet dans son champ de vision, lorsqu'il y pénètre le long d'une direction privilégiée, il semblait cependant que l'on fût à même d'induire, artificiellement, une telle « vision sélective » !
Ils ont par exemple mis en évidence le fait qu'un jeune chat, élevé dans une chambre circulaire rayée uniformément, ne détecte l'approche d'un objet que selon une trajectoire parallèle, ou presque, à ces raies : à tel point même qu'après avoir séjourné une heure seulement dans l'une de ces pièces, il ne réagit déjà plus à une approche perpendiculaire aux raies, alors qu'une plus longue attente ne fait que resserrer son champ de vision ! Tout se passe, affirment les savants britanniques dans « Nature », comme si les cellules visuelles avaient une mémoire, et qu'elles apprenaient à voir de façon définitive et irréversible...
Les docteurs Blackmore et Mitchell estiment que cette mémorisation s'imprime, dans les cellules du cortex visuel, un peu de la même façon qu'un poème appris « par cœur » se grave dans notre cerveau, bien que la transformation physiologique semble être beaucoup plus élémentaire que celle obtenue lors d'une manifestation intellectuelle...
C'est par un tel phénomène, cependant, beaucoup plus simple à étudier, que l'on pourra peut-être déboucher sur le monde complexe de l'intelligence, ce qui donne d'autant plus de valeur à ces recherches, apparemment très ésotériques.

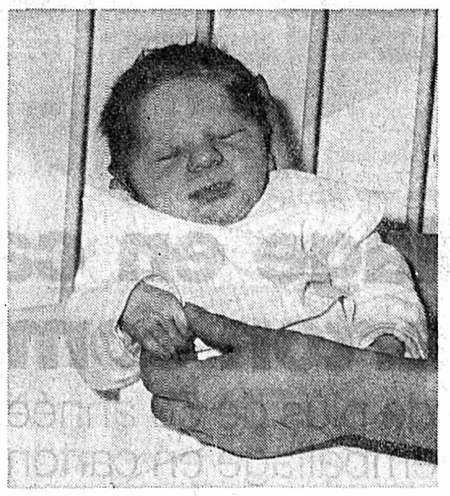

La nature des visions d'un bébé dépend-elle des premières heures où il apprend à voir ? (AGIP)

Des volcans sur la Lune ?

Y a-t-il eu des volcans sur la Lune ? De nombreux scientifiques le pensent, et notamment les chercheurs soviétiques qui ont réalisé en laboratoire un « volcan lunaire » miniature.
Ces savants soupçonnaient en effet les petites particules de verre arrondies, rapportées par les expéditions Apollo, d'être d'origine volcanique. Pour tenter alors de vérifier leur hypothèse, ils ont construit un dispositif, fort simple, dans lequel sont simulées l'absence d'atmosphère ainsi que la basse température qui caractérisent la surface de la Lune. Cela grâce à une chambre à vide dont une épaisse plaque de verre froid constitue le « plafond ».
Des petits grains de basalte terrestre y furent alors placés, dans un creuset destiné à jouer le rôle de « cratère volcanique », et fait de fil de tungstène. Une fois le vide réalisé, un courant électrique porta le creuset à une température de 1200 à 1900 degrés, ce qui eut pour effet de faire fondre le basalte. C'est à ce moment-là qu'un jet de gaz inerte (de l'hélium) devait être déclenché au fond du cratère, simulant une

éruption volcanique. Le basalte en fusion fut alors dispersé, sous forme de particules qui allèrent heurter la plaque froide et s'y condenser : les petites billes et autres bâtonnets arrondis qui en résultèrent ressemblaient à s'y méprendre à ceux que contenaient les échantillons lunaires d'Apollo !
Inutile de préciser que les résultats de cette ingénieuse expérience ont renforcé la conviction des savants du monde entier quant à l'existence passée de volcans sur la Lune...

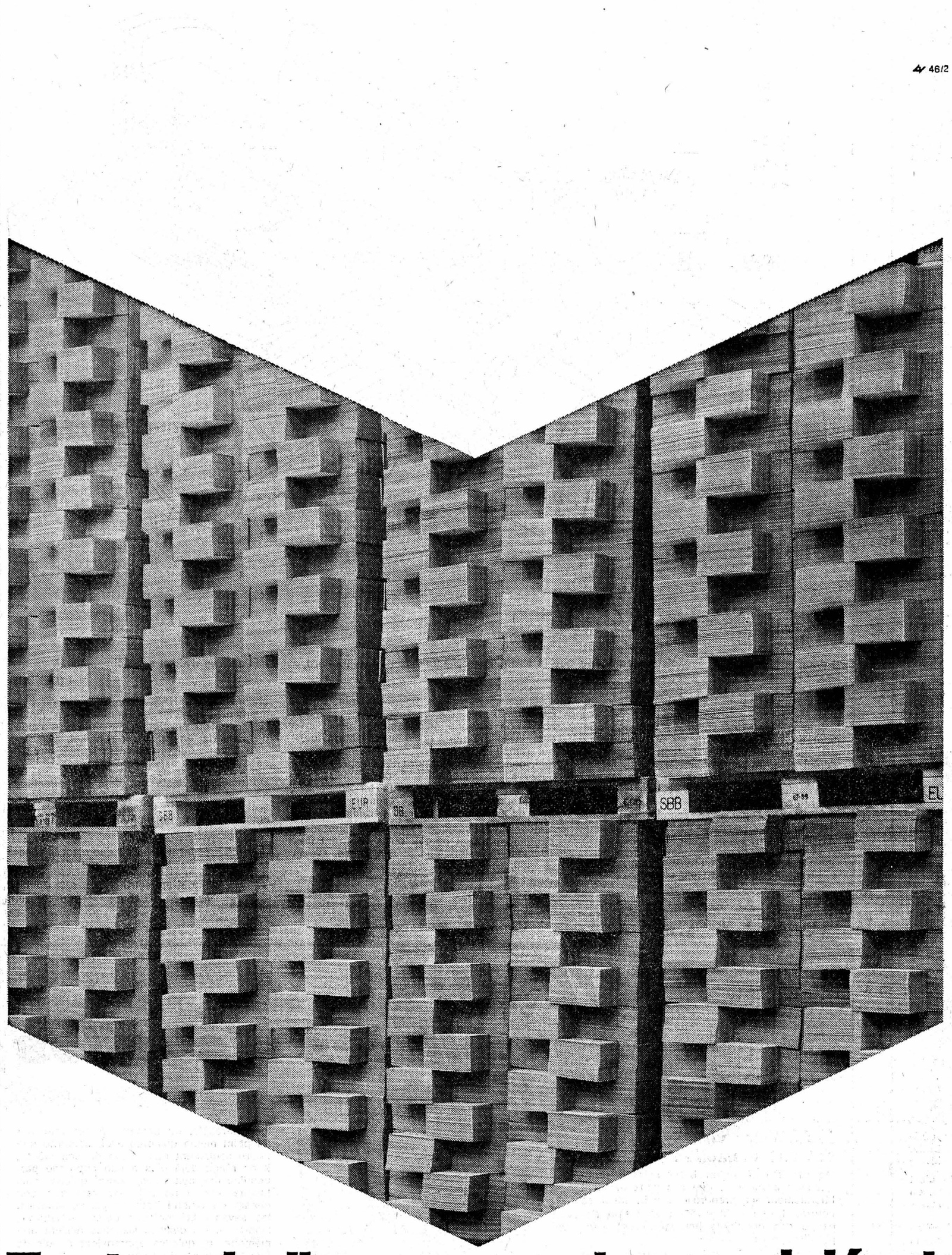

Tout emballage en carton ondulé et carton compact!

Notre fabrique, forte de plus de 50 années d'expérience, est à même de livrer n'importe quel emballage en carton ondulé ou en carton compact. Toutes les commandes et demandes sont traitées au mieux par des spécialistes de l'emballage.

Fabrique de Cartonnages S.A.
Lausanne

1032 Romanel
tél. 021 911961 télex 24915

3 novembre

Loterie Romande

1 billet gagnant sur 5

A l'occasion du 50e anniversaire de notre entreprise, nous organisons un

Grand Concours

destiné aux enfants de 6 à 15 ans

Conditions du concours

- Chaque concurrent est invité à confectionner un objet de jeu (poupée, animal, véhicule, etc.) avec des emballages et des produits typiques tels qu'ils sont vendus dans une droguerie.
- L'objet de jeu aura une grandeur raisonnable et n'excédera pas 40 cm en largeur, en hauteur et en profondeur..
- Chaque concurrent apportera son œuvre à la Droguerie Schneitter, rue de l'Hôpital 19, à Neuchâtel. Sur place son nom et son adresse seront inscrits sur une liste correspondant au numéro qui sera apposé au verso de l'objet. Ainsi le jury n'aura pas connaissance des auteurs des œuvres à considérer..
- Les objets devront être remis au magasin jusqu'au 31 octobre 1973 à 18 h. 30.
- La liste des lauréats, après décision du jury, paraîtra dans la FAN du 9 novembre 1973 et le Bulletin officiel du 14 novembre 1973.

Liste des prix

1er prix 1 vélo Peugeot à 10 vitesses
2e prix 1 chien
3e prix 1 paire de ski avec fixations de sécurité
4e prix 1 montre dame plaquée or
5e prix 1 montre homme étanche genre plongée
6e prix 1 Poket Instamatic 200 outfit
7e prix 1 Poket Instamatic 100 outfit
8e prix 1 lapin nain d'appartement
9e prix 1 paire de patins de hockey
10e prix 1 cochon d'Inde
11e prix 1 hamster
12e prix 1 ballon de football
13e prix 1 canne de hockey
14e prix 1 jeu réunis
15e prix 1 ballon
16e prix 1 poupée
17e prix 1 puzzle 750 pièces
18e prix 1 puzzle 500 pièces
19e prix 1 boîte de peinture pour décorer les bougies
20e prix 1 boîte de peinture pour peindre avec les doigts

Composition du Jury

Mlle Tilo Frey, directrice de l'Ecole professionnelle de jeunes filles à Neuchâtel
Mme Ruth Widmer-Sydler, journaliste
M. Daniel de Coulon, graphiste ASG et designer SID
M. Eric Huguenin, professeur de dessin
M. Claude Langel, publicitaire

SCHNEITTER

DROGUERIE SCHNEITTER, RUE DE L'HOPITAL 19, NEUCHATEL
TÉL. 038 25 24 52

coop

NEUCHÂTEL change de visage
Que devient

coop La Treille ?

Pour toujours mieux vous plaire, elle subit une cure de jouvence et vous donne rendez-vous le

Jeudi 8 novembre :

Animation - Ambiance et PRIX ÉCRASÉS

Elle vous offrira, dès cette date, l'assortiment complet d'un centre COOP.

Pour la réalisation des travaux, nous nous trouvons dans l'obligation d'interrompre la vente pendant un laps de temps que nous nous sommes efforcés de rendre le plus court possible.

Nous vous remercions de votre compréhension.

REZ-DE-CHAUSSÉE MÉNAGE: fermé du 29 octobre au 7 novembre inclus
SOUS-SOL ALIMENTATION : fermé les 5, 6 et 7 novembre

Un rayonnement de chaleur une agréable sensation de bien-être

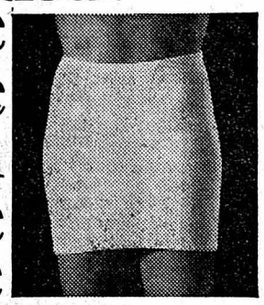

Fabricant:
La Gaine Viso
Saint-Blaise / NE

viso

ceinture chauffe-reins
termarin
contre le froid,
les rhumatismes
et les lumbagos.
Fournisseur
de l'Equipe suisse
de ski.

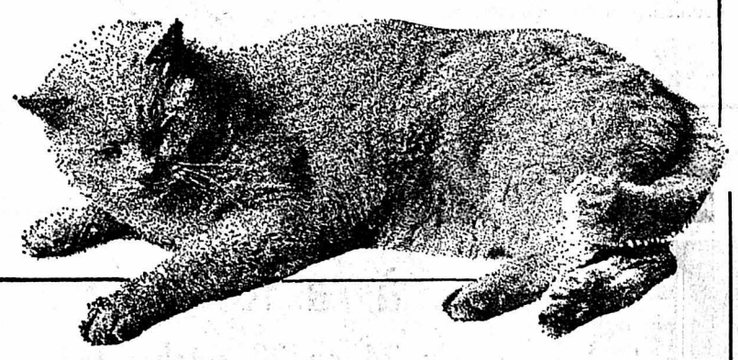

Démonstration chez le spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHATEL — ✆ 24 66 33

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

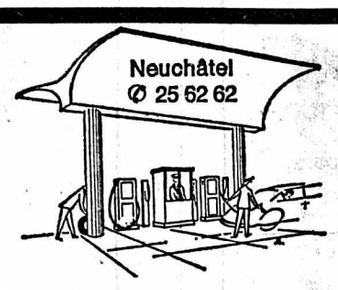

STATION - SERVICE PRÉBARREAU

ESSENCE : Normale **—.73**
Super **—.75**

Nouveau, système clé abonnement jour et nuit.

PNEUS toutes marques à des prix increvables.

NOUVEAU :

CHAÎNES À NEIGE «SINTAC 2000»

en caoutchouc renforcé, crampons spéciaux. Système révolutionnaire à essayer.

Dépositaire régional : Station-Service R. MAILLARD, Prébarreau, Neuchâtel

ANTIGEL
avec anticorrosif et antimousse, Fr. 3.50 le litre (pose comprise)

Kuoni vous convie dans le monde entier!

Rêver des mers du sud? A quoi bon! Allez plutôt à Tahiti ou Hawaii...

Alors vos rêves prendront forme au contact du sable chaud, sur les plus belles plages du monde, dans les meilleurs hôtels, auprès du peuple le plus aimable qui soit. Les oiseaux affrétés par Kuoni volent d'instinct vers Tahiti. Avec une halte à Hawaii qui, croyez-le, mérite une escale.

KUONI est la seule agence de voyage européenne qui organise ces vols spéciaux au long cours!

18 jours, dès Fr. 2540.-

Vols spéciaux à bord d'un DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR).
Où que vous alliez, vous serez toujours en bonne compagnie avec les animateurs KUONI.

57.203.5

KUONI

Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00
2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 29 922

UAP Assurances toutes branches

Vie, Accidents, Autos, Caravanes, Bateaux, Incendie, Vol, Eaux, Glaces, RC, etc.

L'Union des Assurances de Paris

Agent général :
Jean Bosquet
2000 Neuchâtel
Hôpital 11, tél. 25 44 63

Le radiateur de style suédois

Thermostat réglable de 5 jusqu'à 35°

Un ventilateur aspire par le haut l'air froid de la chambre. Le radiateur chauffe instantanément l'air aspiré à 50–70 °C en répandant la chaleur vers le bas, de sorte qu'une pièce de 4×4 m (30–40 m³) est vite et uniformément chauffée à 18–20 °C jusque dans les moindres recoins.

Un thermostat, réglable de 5–35 °C, maintient automatiquement la température désirée et **économise du courant. Ostra** ne présente aucun danger, même s'il fonctionne en permanence. Consommation de courant: pour Zurich par exemple 8,4 cts à l'heure. Un bijou pour chaque appartement! Toute la partie supérieure est en **matière synthétique, rose saumon, résistant aux chocs.**, Pas de surchauffe, pas de décharges électriques! (Idéal pour chambres d'enfants, salles de bains, pour sécher les cheveux, dégeler les conduites d'eau, etc.) En été il sert de conditionneur. Interrupteur à 6 positions (2 vitesses) dans la poignée au sommet de l'appareil. Plus besoin de se baisser!
Poids: 3 kg; hauteur: 45 cm; contrôlé par l'ASE, 1 année de pleine garantie.

Prix, y compris cordon blanc de 2,5 m:
OSTRA 1200 Watts 220 V **128.–**
ou 3×45.– ou 6× 23.50

***OSTRA 2000 Watts** 220 V **138.–**
ou 3×48.50 ou 6×26.50
*nécessite un fusible rouge de 10 amp.

8 jours de chaleur gratuite biemann

Fritz Biemann, Nordstrasse 20 8035 Zurich,
Envoyez-moi sans engagement: **Tél. 01 266515**
☐ 1 OSTRA 1200 Watts à Fr. 128.–
☐ 1 OSTRA 2000 Watts à Fr. 138.–
Après 8 jours, je m'engage à payer ☐ au comptant, ☐ à tempérament à raison de 3 mensualités, ☐ de 6 mensualités, ou à vous retourner l'appareil en parfait état.

Nom: 109
Prénom:
Rue:
Localité:
Signature:

Grande vente d'automne

du 25 octobre au 3 novembre

Pommes du pays, à encaver, en cartons de 15 kg net.

Boscop	I 18.–	(par kg 1.20)
Jonathan	I 19.50	(par kg 1.30)
Idared	I 17.50	(par kg 1.16⁶)
Canada	I 18.–	(par kg 1.20)
Golden-Délicious	I 19.50	(par kg 1.30)
Golden-Délicious	II 14.50	(par kg -.96⁶)

Pommes de terre

du pays, à encaver
préentreposées, brossées
et triées à la main.
en cartons de 25 kg net.

Bintje 14.– (par kg -.56)
Urgenta 12.50 (par kg -.50)

Nous recommandons aux ménages ne possédant pas de caves appropriées, de ne pas encaver de trop grandes quantités ; nous pourrons leur offrir, durant l'hiver, des pommes et des pommes de terre en petits emballages aux meilleurs prix du jour.

Nos prix s'entendent pour la marchandise prise au magasin.

MIGROS

Tout "ski" faut à la Migros!

Prix MIGROS — toujours plus appréciés

De bonnes surprises pour les petits et les grands... grâce aux prix!

Skis d'enfants alpin 7S

En frêne autrichien contrecollé, 16 à 22 lamelles. Revêtement supérieur en vernis plastique, avec renforcements latéraux incorporés. Protections métalliques aux pointes et à l'arrière. Semelles revêtues de P-Tex, carres en acier. Des skis racés et «design».

Avec fixations de sécurité à câble et butées de sécurité.

110–140 cm **55.–** au lieu de 70.–

Avec talonnières automatiques Suwe et butées de sécurité Suwe

150–170 cm **85.–** au lieu de 100.–

Tous ces skis sont assurés contre le vol et la casse par la Secura, pendant une année, à partir de la date d'achat.

Anorak d'enfants
Taffetas nylon NYLSUISSE, ouatiné, en différentes couleurs.
Grandeurs 104–164 **de 30.– à 38.–**
au lieu de 36.– à 44.–

Pantalon de ski d'enfants
Super-élastique, laine/HELANCA/nylon/Lycra, en différentes couleurs.
Grandeurs 104–164 **de 30.– à 44.–**
au lieu de 36.– à 50.–

Chaussures de ski Malpin
pour les enfants, les dames et les jeunes.

En matière synthétique PT, doublées d'acryl, 4–5 boucles, dont 2–3 rotatives, bordures rembourrées, semelles injectées en PVC.
En bleu métallisé/blanc, orange/bleu foncé.
Pointures 32–42

de 60.– à 70.–
au lieu de 75.– à 85.–

MARCHÉS MIGROS
et principaux libres-services

Araldite® est la solution de vos problèmes, mais une solution indissoluble!

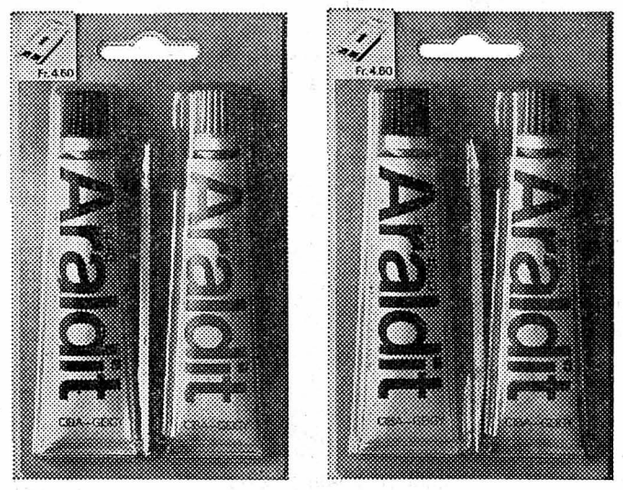

Araldite Rapide (rouge) convient particulièrement aux petits travaux. Car le mélange ne peut être travaillé que pendant 6 à 8 minutes. Au-delà de ce délai, il commence à durcir. 10 minutes après l'assemblage, le joint est autoportant. Au bout de 2 à 4 heures, il peut être mis en service.

Araldite Standard (bleu) convient particulièrement aux grands travaux. Car le mélange peut être travaillé 1 à 2 heures durant. Dans l'espace de 6 à 8 heures, le joint est autoportant. Après 24 heures, il peut être mis en service.

Araldite défie le temps.
CIBA–GEIGY

Meubles de bureau bon marché

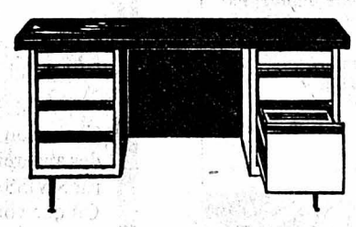

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 760.–**

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm **Fr. 138.–**

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm **Fr. 445.–**

Reymond

Exposition à Cornaux
(A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Comptoir d'automne à la Rotonde

du 24 ou 28 octobre 1973

Exposition d'une gamme intéressante de nos appareils ménagers

NOUVEAUTÉ :
LE FOUR-AIR-CHAUD
de BAUKNECHT qui ne salit plus !

Propreté permanente
Plus de nettoyage
(ni par catalyse, ni par pyrolyse)

Démonstration pratique
vendredi 26, de 16 h à 20 h environ

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

HASSLER

Découvrez SPECTRO!

SPECTRO se présente en 3 qualités différentes dans une gamme de 26 coloris. Il procure à chaque intérieur une ambiance de bien-être et de gaieté colorée. Il offre de vastes possibilités de compositions, reste toujours décoratif et en plus, est insensible à la souillure et très résistant à l'usage.

ces trois fantastiques tapis mur à mur

SPECTRO-DURO	SPECTRO-VELOURS	SPECTRO-SOLID
6 coloris	2 dessins et 10 coloris	2 dessins et 10 coloris
100% nylon avec dos compact	100% perlon avec dos compact	100% nylon avec dos compact
largeur d'origine 400 cm	largeur d'origine 400 cm	largeur d'origine 400 cm
le m² fr. **44.–**	le m² fr. **55.–**	le m² fr. **50.50**

dans l'assortiment de tapis de fonds à dessins

Actuellement dans nos vitrines.
Mais si vous voulez vraiment découvrir SPECTRO, demandez à le voir dans notre magasin; vous en serez enchanté.

chez HASSLER

Bon
J'aimerais découvrir SPECTRO.
Envoyez-moi s.v.p. votre prospectus en couleurs.
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA/lieu _____

Hans Hassler S. A., décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21 - 22

A la recherche de la bonne, vieille coutume le Rio 6 sera une nouvelle redécouverte.

Les amateurs qui aiment le vrai fument tout spécialement Rio 6 depuis longtemps. Les nouveaux amis reconnaissent que Rio 6 est d'une étonnante légèreté, d'un format agréable et que son emballage est très pratique.

L'avez-vous essayé?

la vie économique

L'ODEUR DU PÉTROLE

Même quand il ne servait à rien, le pétrole sentait mauvais, mais comme le disait un humoriste, on ne s'en apercevait pas. Aujourd'hui, au propre comme au figuré son odeur se répand partout, provoque de sournoises et détestables nuisances et joue un rôle de plus en plus inquiétant sur le plan de l'approvisionnement énergétique mondial.

La guerre israélo-arabe a brusquement accéléré ce processus de détérioration et les mesures prises par les pays producteurs du Proche-Orient ne se comptent plus. Hausse des prix, restriction de la production, embargo sur les exportations à destination des Etats soutenant Israël, autant de décision qui à vrai dire se caractérisent par leur incohérence et dont les effets font l'objet de commentaires contradictoires, allant des plus alarmistes aux plus rassurants.

Aucune industrie ne présente sans doute un enchevêtrement plus complet d'intérêts, de moyens de pression et de possibilités de manœuvre politique que l'industrie du pétrole qui jusqu'à ces dernières années était concentrée dans les mains puissantes de quelques compagnies multinationales qui imposaient leurs volontés aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs. Au fur et à mesure des nationalisations décrétées par les Etats riches en or noir, les compagnies ont dû composer avec eux dans le domaine des prix, dans des marchandages de marchands de tapis mais portant sur des sommes à l'échelle du milliard de dollars, marchés sans cesse recommencés et auxquels la crise du dollar a redonné une nouvelle virulence puisqu'il a fallu encore négocier, en plus de tout le reste, sur l'indemnisation à accorder aux pays producteurs orientaux pour les dédommager de la perte de valeur réelle du dollar.

De nouvelles menaces

On en est maintenant à un autre stade, celui de la menace de réduire la production du pétrole, fondée aussi bien sur la volonté des pays arabes de compromettre le ravitaillement de l'Occident que sur la constatation que, pour eux, le meilleur placement est de laisser le pétrole là où il est, au fond de la terre, où il prend de la valeur et se vendra plus cher dans six mois ou dans un an. Car on est arrivé à ce résultat assez étonnant, les producteurs du golfe Persique, les fameux émirats, ne savent plus à la lettre que faire des capitaux, plusieurs dizaines de milliards de dollars, qui ont afflué chez eux en échange du précieux liquide et qu'ils ne savent où placer à des taux rémunérateurs et sans risques, puisque toutes les monnaies flottent et connaissent un sort incertain.

Bien évidemment tous les « pays frères » arabes ne nagent pas ainsi dans l'or. L'Egypte, l'Algérie notamment auraient un urgent besoin de fonds pour renforcer leur infrastructure économique et améliorer le sort de leurs classes travailleuses qui, malgré le départ des colonialistes européens, n'ont pas vu leur condition s'améliorer, au contraire. Mais les risques sont grands et il s'agirait davantage de mises à fonds perdus que de placements rémunérateurs. L'amélioration du sort des réfugiés palestiniens serait aussi un moyen d'employer tant de capitaux en quête d'emploi. Mais visiblement la solution même partielle du problème des fonds pétroliers n'est pas là. Il s'agit bien plutôt pour leurs détenteurs de les considérer comme un trésor de guerre propre à soutenir la guerre sainte qui est maintenant déclarée à l'Occident par le biais de l'affrontement avec Israël. Jusqu'à présent tout au moins, tout donne à penser que les choses se gâteront encore et que, connaissant la vulnérabilité de la situation énergétique de leurs clients, les producteurs arabes chercheront à en tirer le maximum de profit économique, mais aussi politique.

A court terme la manœuvre sera payante, mais à long terme elle deviendra plus hasardeuse car elle stimulera puissamment les efforts déjà entrepris en Europe et aux Etats-Unis pour trouver d'autres sources d'énergie, pétrole et gaz de la mer du Nord d'abord dont l'extraction sera activée, énergie nucléaire aussi où il reste beaucoup à faire dans un domaine où la recherche n'en est encore qu'à ses débuts.

Mais la situation actuelle reste préoccupante. En 1972 l'Europe occidentale n'a produit que 16 millions de tonnes de pétrole alors que la consommation des seuls Neuf du Marché commun a dépassé 800 millions de tonnes. La disproportion de ces chiffres donne la mesure de la tension qui peut se produire dans ce secteur vital pour le maintien de l'activité industrielle et du niveau de vie de notre continent. Après l'inflation, l'énergie plus chère et plus rare s'inscrit au premier rang des dangers qui menacent l'Europe et auxquels il faudra faire face avec la volonté de les surmonter comme s'il s'agissait de gagner une guerre.

Philippe VOISIER

Réalisme à l'égard du tiers monde

Au moment où les pays arabes producteurs de pétrole décidaient une hausse de quelque 17 % de leurs prix de référence et une réduction de la production pour forcer les Etats-Unis à cesser leur soutien à Israël, les représentants de haut rang — ministériel ou administratif — étaient réunis à Paris à l'occasion de la session annuelle du Comité d'aide au développement (CAD) qui a notamment préparé l'amorce d'une stratégie intégrée contre la pauvreté. Ce sont les hasards du calendrier.

Mais la coïncidence n'était probablement pas inutile pour rappeler aussi bien au tiers monde qu'aux opinions publiques des pays industrialisés qu'au moment où le premier sollicite les seconds pour augmenter leur aide, la fermeture de certaines vannes de pétrole pourraient bien ébranler les motivations qui avaient jusqu'ici appuyé toute la politique de l'aide.

Ces motivations, on les connaît. Elles sont pour la plupart d'ordre émotif et appellent les populations « nanties » au secours de ceux qui sont dépourvus — et combien — du confort moyen qui est le nôtre. Elles ont inspiré la politique économique vis-à-vis du tiers monde pendant plus de douze ans, mais il est grand temps d'en venir à une vision plus réaliste des choses. Deux facteurs extérieurs poussent à cette revision fondamentale.

Le premier est peut-être d'ordre accidentel : c'est l'actuelle crise du pétrole. Elle montre que jamais auparavant, notre monde industriel n'a été aussi dépendant de pays appartenant au tiers monde pour ses approvisionnements en produits énergétiques. Il en est de même de beaucoup de matières premières. On parle beaucoup de la hausse exorbitante du pétrole. Mais on oublie que depuis un an, les cours des matières premières — dont la plupart sont produites dans le tiers monde — ont doublé. Les coûts du pétrole et des matières premières interviennent par conséquent pour une grande part dans la hausse générale et accélérée que subit notre coût de la vie.

Le deuxième de ces facteurs est la conséquence normale du premier : les revenus des pays sous-développés — en moyenne — se gonflent rapidement, sans que pour cela leur population en profite pleinement. Mais on a vu en 1972 que pour la première fois, les pays sous-développés empruntaient des sommes importantes sur le marché des eurodevises. L'OCDE pense qu'au total au moins 5 milliards de dollars ont ainsi été empruntés — aux taux élevés que l'on connaît — par des pays réputés indigents. Or, les augmentations de revenus provenant des hausses du pétrole et des matières premières se sont accentuées en 1973. La conséquence apparaîtra probablement sous peu : la balance des capitaux entre les pays « nantis » et le tiers monde est en train de se renverser. C'est-à-dire, les sous-développés ne sont plus importateurs nets de capitaux, mais bien exportateurs. Car il faut bien qu'ils placent leurs revenus là où rémunération et sécurité leur sont offertes, donc dans les pays industrialisés.

NOUVELLE MOTIVATION

Mais si la balance se renverse et si le tiers monde, pris dans son ensemble, devient exportateur de capitaux, quelle sera encore la raison d'être du fameux Comité d'aide au développement ? Certes, il ne faut pas confondre quelques émirats pétroliers avec le tiers monde. Mais d'une part, ces émirats pétroliers prétendent à l'aide au développement (par exemple à la préférence tarifaire), et, d'autre part, plusieurs Etats sous-développés ont considérablement accru leurs ressources financières et monétaires grâce à la hausse des matières premières.

Dès lors, on est fondé à penser que ces gouvernements pourraient utilement assister les plus pauvres du tiers monde. Il existe, en effet, un fonds arabe d'aide au développement. Il est principalement alimenté par les revenus pétroliers. Mais malheureusement, seuls peuvent prétendre à ses prestations les pays qui ont rompu leurs relations avec Israël. Aussi, les puissances industrielles préfèrent-elles ne pas se mêler de cette affaire.

Mais sans parler de l'aide qu'il faudra apporter pendant longtemps encore aux plus défavorisés, c'est un nouvel argument qui commence à motiver nos relations avec le tiers monde : la nécessité de consolider toutes les formes de coopération internationale avec une partie du monde dont l'importance est croissante aussi bien du point de vue politique que du point de vue économique. C'est M. Jolles qui a développé cette « motivation » à la réunion de Paris. L'interdépendance des régions économiques n'a jamais été aussi marquée qu'aujourd'hui. Et s'il va être de moins en moins question d'assistance, c'est de coopération dans les domaines commerciaux, monétaires et financiers qu'on devra parler. Les problèmes apparus sur ces terrains-là ne seront pas résolus sans le concours du tiers monde.

Paul KELLER

Déficit de la balance commerciale: cinq milliards en neuf mois

Selon un communiqué de la direction générale des douanes, les exportations ont manifesté une croissance plus forte que les importations pendant les neuf premiers mois de l'année courante. Comparées à la période correspondante de l'année dernière, les entrées ont augmenté de 2740,4 millions de francs ou de 11,5 % (+ 8,2 % pour les neuf premiers mois de 1972) pour se monter à 26.472,2 millions de francs, tandis que les sorties progressaient de 2674,9 millions de francs ou de 14,3 % (+ 9,8 %) pour s'élever à 21.433 millions de francs. Le déficit de la balance commerciale qui en résulta, accru de 65,5 millions de francs ou de 1,3 % (+ 2,6 %), atteignit 5039,2 millions de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est amélioré et a passé de 79 à 81 %.

IMPORTATION

Par rapport à la période correspondante de l'année passée, les importations de produits énergétiques ont enregistré la plus forte majoration ad valorem, soit 25,4 % (janvier - septembre 1972 : — 10,5 %) ; quantitativement, par contre, elles n'ont progressé que de 4,4 %. Les approvisionnements en matières premières et demi-produits ont noté une avance de 15,7 % (+ 4,2 %), ceux en biens de consommation de 10,6 % (+ 16,5 %). Pour les biens d'équipement le surcroît se fixa à 1 % (+ 9,2 %).

En chiffres absolus, le renforcement s'inscrivit avant tout au compte des huiles brutes de pétrole et distillats (+ 327,8 millions de francs), du fer et de l'acier (+ 257,2 millions), des matières de base agraires pour l'agriculture et l'industrie (+ 238,1 millions), des denrées alimentaires (+ 214,5 millions), des substances de base et composés chimiques (+ 175,7 millions), des machines et appareils électriques (+ 159,4 millions), de l'habillement et de la lingerie (+ 119,9 millions), des ouvrages en métaux (+ 108,2 millions), des boissons alcooliques (+ 97,6 millions), des matières textiles (+ 96,1 millions), des aéronefs (+ 78,6 millions), du papier et des ouvrages en papier (+ 74,9 millions), des matériaux de construction (+ 70,1 millions), des tissus (+ 68,8 millions), des meubles et de la petite ébénisterie (+ 68,2 millions), ainsi que des ouvrages en matières plastiques (+ 64,1 millions). En revanche, un recul considérable a affecté les achats de machines non électriques (— 161,8 millions), de métaux précieux et de pierres gemmes pour l'industrie (— 24,6 millions de francs).

EXPORTATION

En l'espace d'une année, les exportations de biens d'équipement ont augmenté de 17,5 % (+ 5,8 % au cours des neufs premiers mois de 1972), celles de matières premières et demi-produits de 14,7 % (+ 16,2 %) et celles de biens de consommation de 9,8 % (+ 6,3 %).

L'expansion a touché en premier lieu l'industrie métallurgique dont le chiffre d'affaires avec l'étranger s'est élargi de 1654,5 millions de francs ou de 77,3 %. Les envois de machines non électriques (+ 797,1 millions de francs ou 20 %) se révélèrent notamment supérieurs à ceux de l'année dernière, ainsi que les expéditions d'horlogerie (+284,9 millions ou 14,8 %), de machines et appareils électriques (+ 245,9 millions ou 14,9 %), comme aussi d'instruments d'optique et d'appareils de mécanique de précision (+ 85,5 millions ou 14 %). Les ventes de l'industrie chimique ont noté une intensification de 454,4 millions de francs ou de 10,7 %, due surtout aux produits chimiques industriels (+ 232,6 millions ou 10,6 %), aux matières colorantes (+114,6 millions ou 11,5 %) et aux produits pharmaceutiques (+97,1 millions ou 9,7 %).

Dans le groupe des textiles et de l'habillement, dont les sorties ont accusé un développement de 183,7 millions de francs ou de 10,3 %, tant les tissus de coton (+ 30,9 millions), les tissus de soie et de fibres chimiques, les fils et fibres chimiques, les broderies, les articles d'habillement et de confection, que la bonneterie se sont signalés par une avance de leurs expéditions. Les fournitures de denrées alimentaires et de tabacs ont baissé de 21,6 millions de francs ou de 2,3 %. Au notable resserrement des livraisons de tabacs manufacturés (— 50,3 millions), de conserves de lait et de farines pour enfants (— 11,5 millions) s'est opposée l'extension des débouchés pour les fromages (+ 11,3 millions), de même que pour les soupes et bouillons (+ 7,2 millions de francs).

Les limites de la solidarité économique

Une votation fédérale aura lieu le 2 décembre. Dans l'opinion publique, une certaine confusion se fait sentir quant à l'objet de cette votation. Il n'est pas inutile de préciser qu'il ne s'agira pas de se prononcer sur la question des pouvoirs que la Constitution doit ou ne doit pas donner au Conseil fédéral pour intervenir d'une manière permanente dans la vie économique.

La votation ne portera que sur ceci : les quatre arrêtés anticonstitutionnels actuellement en vigueur (limitation de la construction, réglementation du crédit, limitation des amortissements admis par le fisc, surveillance des prix, des salaires et des bénéfices) doivent-ils être maintenus jusqu'en 1975 ou 1976 ? Doivent-ils au contraire cesser d'être appliqués dès le 20 décembre 1973 ?

Les avis d'ores et déjà exprimés par divers groupements ainsi que par les pouvoirs publics eux-mêmes manifestent de très profondes divergences. Notre pays étant ce qu'il est, il est peu probable que les oppositions tournent à l'aigre. Il faut cependant constater qu'en l'absence d'un consentement général et surtout de la confiance populaire, les interventions étatiques resteront sans grand effet.

Le Conseil fédéral a été le premier à exprimer son avis en décidant très tôt cette année que la votation devait avoir lieu. Il a montré ainsi qu'il croit nécessaire le maintien des quatre arrêtés. Ceux-ci imposant des restrictions à l'économie privée, il était souhaitable que les pouvoirs publics montrent leur volonté de lutter eux-mêmes contre l'inflation. Jusqu'ici, le Conseil fédéral s'est borné à déclarer en de nombreuses circonstances que la législation en vigueur impose des dépenses constamment croissantes et qu'il n'est pas en mesure d'empêcher le gonflement des budgets publics.

Les milieux qui touchent de près ou de loin la construction manifestent leur volonté de s'opposer à l'ensemble des quatre arrêtés. Au contraire, les industries et commerces intéressés aux relations économiques internationales paraissent favorables au maintien des dispositions d'exception ; ils font cependant des réserves importantes au sujet de l'arrêté qui limite les amortissements admis par le fisc. Faut-il s'étonner de ces contradictions ? Elles ne sont pas propres à la société capitaliste comme croient pouvoir l'affirmer les évangélistes marxistes. Elles résultent tout simplement de la nature humaine. Aujourd'hui, les exportateurs suisses sont préoccupés de maintenir leurs coûts de production à un niveau stable qui est incompatible avec la progression rapide des prix et des salaires enregistrée sur le marché intérieur au cours des dernières années. Au contraire, ceux qui gagnent leur vie en fournissant aux consommateurs suisses les innombrables biens et services que ceux-ci réclament sont surtout soucieux de répondre à la demande et s'accommodent de coûts changeants.

Quant au mouvement syndical, son comportement est vraiment exemplaire : il demande que toutes les restrictions soient maintenues et même renforcées en affirmant cependant qu'il ne pourra tolérer aucune limitation imposée à la croissance des salaires. Est-ce là un comportement capitaliste ? Encore une fois, ce n'est qu'un comportement humain.

On peut résumer tout cela en quelques mots : chacun souhaite des restrictions, mais pour autrui. Il nous semble que le Conseil fédéral a pris un risque considérable en décidant trop tôt cette année de demander la prorogation des quatre arrêtés. Le bon sens commandait d'attendre de connaître la situation économique de cet automne avant de juger si la votation était nécessaire ou non. Aujourd'hui, le Conseil fédéral, qui est pratiquement réduit à quatre membres, est mal placé pour affirmer une volonté ferme.

La votation du 2 décembre pourrait bien avoir pour résultat de renforcer le doute, l'incertitude et la confusion.

G.P.V.

1974: reflux vers le dollar et crise monétaire?

Un mouvement massif des capitaux vers le dollar pourrait déclencher l'an prochain une crise monétaire mondiale de dimensions particulièrement effrayantes, a déclaré M. Donald C. Platten, « chairman » de la Chemical Bank de New-York.

S'adressant à la Chambre de commerce et de l'industrie de Londres, le banquier new-yorkais a ajouté que si la balance commerciale et la balance des paiements des Etats-Unis commencent à être excédentaires l'an prochain, « on pourrait assister alors à un reflux de capitaux vers le dollar — le contraire de ce qui s'est passé en février dernier ».

Mais, a-t-il ajouté, il y aurait une différence : l'ampleur du reflux pourrait bien faire des 12 milliards qui ont lâché le dollar il y a neuf mois, une somme relativement modeste. Selon toute probabilité, un dollar fortifié par une balance des paiements en nette reprise attirerait l'année prochaine beaucoup plus de capitaux spéculatifs que ceux qui l'ont fui cette année.

Depuis sa dévaluation « hâtive » en février, les événements ont montré que le dollar était maintenant sous-évalué et restait une source de tension profonde entre les centres économiques mondiaux. « Une nouvelle crise monétaire pourrait réduire à néant cette espèce de bâtisse de carton-pâte que sont les mécanismes monétaires présents. »

Pour M. Platten, le système monétaire « de fortune » qui a remplacé les accords de Bretton Woods n'est au mieux qu'un bouche-trou. « J'ai de la peine à comprendre le contentement de ceux qui croient que des taux de change flottants et un méli-mélo de contrôles des capitaux nous permettront de maîtriser les courants spéculatifs à court terme, tandis que nous lambinons vers une réforme monétaire permanent. »

M. Platten a également demandé au président Nixon de discuter avec ses égaux, lors de sa tournée en Europe, de la possibilité d'organiser des rencontres de ministres des finances au début de 1974. En plus des questions monétaires et commerciales, a-t-il poursuivi, les ministres pourraient aussi parler de « problèmes universels comme la crise de l'énergie, le manque de matières premières, la coopération avec les pays en voie de développement, le rôle de la société multinationale et, bien sûr, un programme unifié pour combattre l'inflation mondiale ».

Nous parlons rarement de sécurité. Mais nous vous l'offrons.

Dans la nouvelle AUDI 100, vous trouvez encore plus de sécurité. Et un nouveau styling, très beau.

Nouveauté: Avant à la ligne caractéristique et sportive.
Nouveauté: Essieu arrière à torsion avec jambes de force progressives.
Nouveauté: Longeron renforcé à l'avant.
Nouveauté: Réseau de bord pour diagnostic.
Nouveauté: Montre à quartz, les clignotants acoustiques, le fonctionnement intermittent de l'essuie-glace/lave-glace.
Nouveauté: Epuration des gaz d'échappement du moteur=favorable à l'environnement.

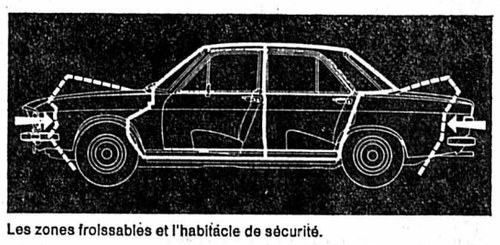

Les zones froissables et l'habitacle de sécurité.

Ce qui n'est pas nouveau, en revanche, c'est la sécurité de l'AUDI 100, 100000 fois mise à l'épreuve.

Enumérons quelques-uns des éléments qui font de l'AUDI 100 l'une des voitures les plus sûres du monde:

- la carrosserie tout acier avec ses zones froissables à l'avant et à l'arrière, absorbant la presque totalité du choc en cas de collision
- la colonne de direction de sécurité équipée d'un cardan s'efface vers le bas au moindre heurt
- les freins assistés et un système à double circuit comportant une lampe témoin (freins à disque à l'avant)
- les ceintures de sécurité 3 points et les appuie-tête à l'avant
- les pare-soleil, les accoudoirs et le tableau de bord, tous rembourrés
- le rétroviseur intérieur de sécurité, antiéblouissant
- le verrouillage des dossiers (modèles à 2 portes)
- la vitre arrière chauffable et la grande vue panoramique
- les poignées, les leviers et les touches cèdent aux chocs.

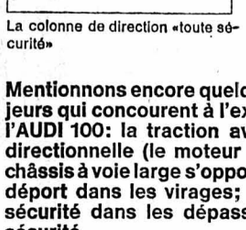

La colonne de direction «toute sécurité»

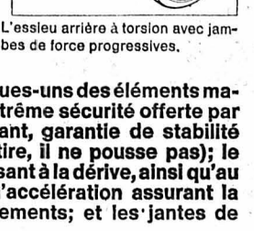

L'essieu arrière à torsion avec jambes de force progressives.

Mentionnons encore quelques-uns des éléments majeurs qui concourent à l'extrême sécurité offerte par l'AUDI 100: la traction avant, garantie de stabilité directionnelle (le moteur tire, il ne pousse pas); le châssis à voie large s'opposant à la dérive, ainsi qu'au déport dans les virages; l'accélération assurant la sécurité dans les dépassements; et les jantes de sécurité.
Jamais la sécurité n'a revêtu une telle importance qu'aujourd'hui. Et jamais encore l'AUDI 100 n'a été aussi sûre.

Ne manquez pas d'essayer sur route les modèles de notre toute NOUVELLE gamme!

Le programme AUDI 100:
AUDI 100 L: 97 CV SAE, 160 km/h
AUDI 100 LS: 129 CV SAE, 179 km/h
AUDI 100 GL: 129 CV SAE, 179 km/h
AUDI 100 Coupé S: 129 CV SAE, 183 km/h

En option, nous livrons les modèles LS, GL et Coupé équipés de la transmission automatique et de la direction assistée.

Prix des nouveaux modèles:
à partir de Fr. 14950.- (4 portes)
Forfait pour transport et livraison: Fr. 50.-

Demandez une offre spéciale pour le LEASING «FLOTTES»
(Pas d'acompte, mensualités fixes, assurances et impôts compris: seulement pour sociétés inscrites au RC.)

Coupon-Information
Je serais heureux de recevoir votre documentation détaillée sur le modèle suivant de l'AUDI 100:
20 ☐ AUDI 100 L ☐ AUDI 100 LS ☐ AUDI 100 GL ☐ AUDI 100 Coupé S
Nous nous intéressons au leasing «Flottes» (pour maisons de commerce seulement) ☐
Nom:
Rue:
NP/localité:

Découper ce bon et l'envoyer à:
AUDI NSU AMAG
5116 Schinznach-Bad
Tél. 056/43 01 01

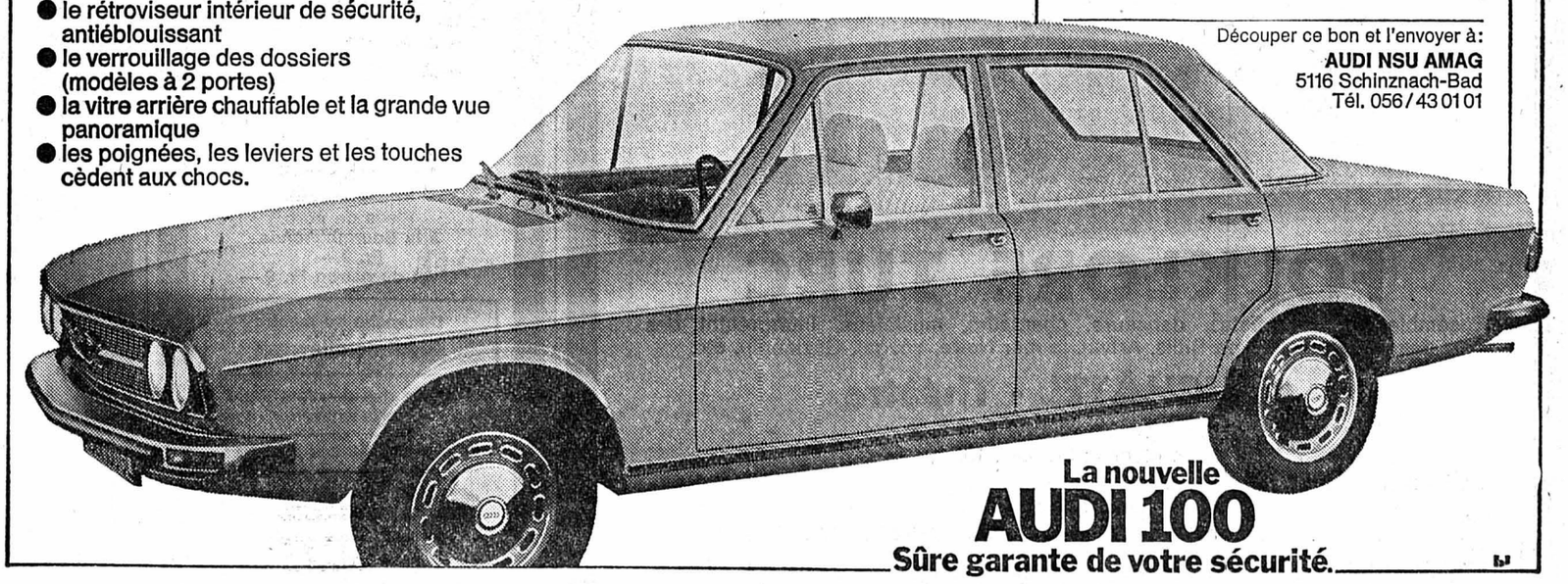

La nouvelle
AUDI 100
Sûre garante de votre sécurité.

Au Cercle National
de NEUCHATEL

Samedi 27 octobre 1973,
dès 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Société cynologique
de Neuchâtel

QUINES SUPERBES :

Pendule neuchâteloise
Estagnons d'huile
Lampes
Couvertures
Caisses de vin
Paniers et filets garnis
Salamis
Fumé
Lard

Toutes les heures : 1 jambon

Premier tour gratuit — Abonnements

BAR AU RIO

CASSARDE 34
M. BÉGUIN

NEUCHATEL
✆ 24 30 13

VENDREDI
26
OCTOBRE
1973

Nous servons également, dès aujourd'hui,
les boissons alcoolisées.
Pour célébrer ce jour, nous vous offrons
l'apéritif, ce soir, de 17 à 19 heures

Nos fournisseurs :

CARDINAL
la bonne bière

BOULANGERIE JEANNERET
faubourg de la Gare
Neuchâtel

MINEX
J.-C. Deforel
Eaux minérales, Neuchâtel

GODET VINS
Auvernier

CAFÉS A. FACCHINETTI
Saint-Blaise / Neuchâtel

HERTIG VINS
La Chaux-de-Fonds

L'appenzell appelle l'appétit

Fromage racé,
vin frais,
musique entrainante...
C'est tout Appenzell
sur votre table!

plastiglas sa

125, rue de la Côte — 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 — TX 35 313 fuchs ch

FABRIQUE d'ARTICLES en
verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions. Housses et articles de bureau.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce
paraît aujourd'hui.
Demain, tout sera
vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHATEL

Confiez-nous vos meubles
lors de votre prochain DÉMÉNAGEMENT

avec
FLÜHMANN SAINT-BLAISE
VOS MEUBLES EN CROISIÈRE ✆ (038) 33 17 20

Toute la chasse

au magasin spécialisé

Lehnherr frères
Gros et détail — MARIN et NEUCHATEL

Dans notre nouveau magasin
Rue Fleury 7, Neuchâtel
✆ (038) 25 30 92
Derrière la maison des Halles
FERMÉ LE LUNDI
Heures d'ouverture : du mardi au vendredi
7 h 15 - 12 h 15 — 14 h - 18 h 30
Samedi **6 h 30 - 16 heures**

musique **hug** présente

Salle des conférences, Neuchâtel
Jeudi 1er novembre 1973, à 20 h 15

Michael STUDER

pianiste

Inauguration du nouveau piano à queue de concert Steinway & Sons

Œuvres de : Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann..

Prix des places : Fr. 16.—, 13.—, 8.—, 5.—, (réduction pour étudiants).
Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

MOTOCYCLISTES

Faites transformer ou réparer vos
combinaisons de cuir
R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente un

FESTIVAL de

FOLKLORE TURC

Ensemble de 35 artistes, danseurs, chanteurs, musiciens, interprétant des danses populaires de Bitlis, Artvin, la mer Noire, Yozgat, Gaziantep, etc.

NEUCHÂTEL - Théâtre

Jeudi 1er novembre, à 20 h 30
Prix des places : Fr. 8.—, 10.—, 12.—.
Réduction de 2 fr., sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants et apprentis.
Location : Service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital. Tél. 25 83 48.

Tout bien pesé, un choix s'impose: un sol textile signé Giubiasco

HÔTEL PATTUS
SAINT-AUBIN

★

SAMEDI SOIR :

Tripes maison
Pieds de porc
à la Bourguignonne
Fr. 9.—
Civet du patron Fr. 9.—

Dimanche au menu :
Gigot de chevreuil

Profitez des derniers jours de la chasse

A la brasserie ces assiettes
Réservez vos repas
de fin d'année

Pas de jour de fermeture.
Tél. (038) 55 27 22

Des occasions qui en valent la peine

GARANTI REVISE

Grâce à notre système de location très apprécié, nous disposons toujours d'un choix intéressant de postes de télévision que vous pouvez acheter ou louer à des conditions particulièrement favorables.
Par exemple:

	Prix au comptant 6 mois de garantie	Location par mois
Télévision noir et blanc		
Schaub-Lorenz écran de 61 cm	385.—	24.—
Schaub-Lorenz écran de 61 cm	485.—	25.—
Nordmende écran de 61 cm	585.—	27.—
Télévision couleur		
Schaub-Lorenz écran de 66 cm	1110.—	61.—
Loewe-Opta écran de 62 cm	1260.—	64.—
Schaub-Lorenz écran de 66 cm	1990.—	77.—

Vente entretemps réservée

RADIO TV STEINER

Neuchâtel, 34, Port Roulant
Centrale téchnique: Tél. 038/25 02 41

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Robina Lacas fait visiter à Hubert Bonisseur de la Bath le centre de recherches de « Deer Castle ».

UNE CONVERSATION INTERROMPUE

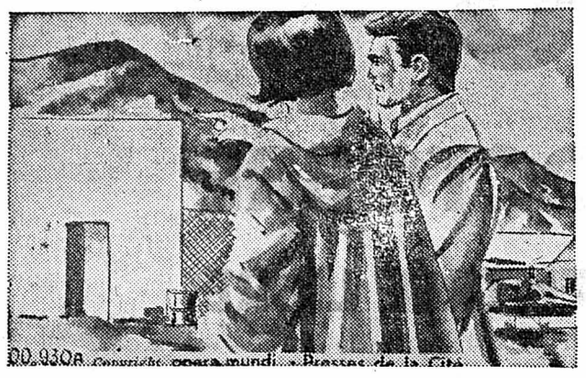

« Voilà l'entrée du laboratoire, dit Robina Lacas en désignant le cube de béton qui protégeait l'ascenseur et l'escalier. Carol vous montrera ça. Venez, je vais vous conduire à votre bureau. » Le moteur de l'hélicoptère se mit à tourner bruyamment comme Hubert allait entrer dans le bâtiment administratif. L'appareil s'éloigna, et il perçut un bruit de voix qui venait du bureau directorial. Posant sa main sur le bras de la jeune femme, il l'empêcha de tourner la poignée.

Carol Ansell rangeait des papiers, demeurés épars sur le bureau de Bryan Dunn. Debout près de la fenêtre, Karl Biedermann regardait s'éloigner l'hélicoptère. « Robina va nous apporter le courrier, » dit-il en allumant une cigarette. « Qu'est-ce que ça peut vous faire ? rétorqua Carol Ansell. Vous ne recevez jamais de lettres ! » Biedermann se retourna : « Vous allez voir que j'en aurai une aujourd'hui, qui viendra de Washington. »

« Tiens, » dit Carol. « Vous n'avez pas réfléchi que je suis le doyen de l'équipe ? » rétorqua Biedermann en se retournant. « Ça se voit ! » répliqua Carol. « Le plus qualifié aussi, » reprit l'Allemand. « Ça, riposta la jeune femme, c'est à voir ! Vous croyez peut-être que vous allez prendre la succession de Bryan ? » — « Naturellement, y compris vous-même. » — « Mon pauvre Karl, vous vous faites des illusions ! Vous voulez mon avis ? Malgré vos grands airs, vous n'êtes qu'un pauvre type. »

Dans le couloir, où il prêtait l'oreille, Hubert entendit le bruit d'une gifle, suivi d'un furieux cri de femme. « Je crois qu'il est temps d'entrer, dit-il à Robina Lacas. Donnez-moi le sac de courrier, et ne bougez pas. » Puis, tournant la poignée, il ouvrit la porte, et dit, du ton le plus posé : « Bonjour. Ne vous gênez pas pour moi. Continuez votre conversation comme si je n'étais pas là, je vous prie. Mon nom est Hubert Bonisseur de la Bath, et je suis votre nouveau patron. »

Demain : La clef du coffre

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Terreaux-Sud. 20 h 15, Médecines de demain.
Théâtre : 20 h 30, La Machine à écrire.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Riquet à la troupe de E. Gardaz.
EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée des Beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Galerie Ditesheim : Pierre-e. Bouvier, pastels.
Collège Latin : Exposition Louis Agassiz.
Lyceum-Club : Ch. Jelenkiewicz, peintures, aquarelles, dessins.
A bord du bateau Ville d'Yverdon : 14me Salon flottant.
Centre culturel neuchâtelois : Eric Gentil, photos.
Galerie Média : Exposition Frossard.
Rotonde : Comptoir d'automne.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — **Arcades :** 20 h 30, La Raison du plus fou. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Prenez la queue comme tout le monde. 20 ans.
Studio : 20 h 30, La Tarentule au ventre noir. 18 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Les Visiteurs. 16 ans. 23 h 15, Les Désirs sexuels. 20 ans.
Apollo : 14 h et 20 h, Le Crépuscule des dieux. 16 ans. 17 h 45, Easy rider. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Les Volets clos. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Rosemonde, Suisse, peintures.
Galerie Numaga II : Eppelé, France, peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Sex shop.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Sable était rouge.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines.
Galerie 2016 : Carlo Pescatori, Brescia peintures et gravures, 20 h à 22 h.

HOROSCOPE

La matinée sera sans aspects notables. L'après-midi favorisera les recherches et les entreprises originales.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront peu attirés par les études, ardents et très optimistes.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Portez des chaussures plus chaudes. **Amour :** Ne faites pas de promesses sans suite. **Affaires :** Soignez la présentation de votre travail.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Une boisson chaude faciliterait la digestion. **Amour :** Ne soyez pas aussi hésitant. **Affaires :** Faites de nouveaux projets.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Elle est tributaire de votre moral. **Amour :** Précisez vos sentiments et intentions. **Affaires :** Ne vous dispersez pas tant.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. **Amour :** Exprimez simplement vos sentiments. **Affaires :** Votre imagination est très grande.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Menez une vie très calme. **Amour :** Montrez-vous plus ferme avec vos proches. **Affaires :** Une petite restriction est à prévoir.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Remplacez le vinaigre par du citron. **Amour :** Vous arriverez à une entente parfaite. **Affaires :** Ne ménagez pas votre peine.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Ne portez pas de chaussures trop étroites. **Amour :** Les intentions de l'être cher vous surprendront. **Affaires :** Vos intérêts personnels seront en jeu.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : La trop haute altitude est déconseillée. **Amour :** La colère est mauvaise conseillère. **Affaires :** Evitez les bavardages au bureau.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : N'abandonnez pas votre régime. **Amour :** L'être aimé connaît vos sentiments. **Affaires :** Réfléchissez avant de signer.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Ne prenez pas des somnifères régulièrement. **Amour :** Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. **Affaires :** Des pièges vous seront tendus par des jaloux.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Votre amaigrissement est anormal. **Amour :** Ne vous choquez pas pour de petites choses. **Affaires :** Adaptez-vous aux méthodes nouvelles.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Vous êtes au bord de la dépression nerveuse. **Amour :** Soyez prudent dans vos écrits. **Affaires :** Ne doutez pas de vos possibilités.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Viande froide, salade
Omelette au lard
Fromage
Fruits de saison

LE PLAT DU JOUR :

Omelette au lard

Préparation 25 minutes. Cuisson : 8 à 10 minutes. Pour 6 personnes : 100 g de beurre, 10 œufs, sel et poivre. Garniture : 2 cuillerées à soupe de fines herbes hachées, 200 g de poitrine fumée.
Vous couperez la poitrine fumée en lardons. Si elle vous semble un peu salée, blanchissez les lardons 5 minutes à l'eau bouillante, épongez-les. Dans une poêle plus petite, faites-les dorer avec un tout petit morceau de beurre. Séparez les jaunes des blancs. Fouettez les blancs à la fourchette pour les rendre mousseux. Incorporez-les aux jaunes délayés à la fourchette, ajoutez les fines herbes et les lardons égouttés. Salez et poivrez. Sans attendre faites l'omelette dans une grande poêle où le beurre commence à dorer. A mesure que les œufs se solidifient, remuez-les à la fourchette. Lorsque toute l'omelette a le fond pris, baissez le feu, remuez la pâte d'avant en arrière pour qu'elle n'attache pas ; laissez cuire jusqu'à ce qu'elle soit moelleuse dessus et sans liquide. En soulevant la poêle par la queue, rabattez 1/3 de l'omelette vers son milieu, puis finissez de la rouler en la versant sur le plat de service. Servez immédiatement. (Si vous ne possédez pas une poêle assez grande, faites plutôt deux omelettes pour 6 personnes.)

Comment entretenir un bronze ancien ?

Sans aucun doute, la patine d'un bronze doit être respectée et il faut se garder de leur donner le brillant d'un cuivre ou du laiton bien astiqué. Il est convenu de laisser à un bronze les marques du temps qui ajoutent à son caractère.
Un bronze en bon état sera nettoyé à l'eau savonneuse avec une brosse douce qui pénétrera dans les détails. Rincer puis sécher à sec (sur un radiateur de chauffage central ou électrique) puis, à chaud, enduire de cire d'abeille en fusion. Après refroidissement complet, brossez pour enlever l'excès de cire et frottez avec un chiffon de laine.

Peut-on réparer un bronze ?
Nous ne pouvons pas nous étendre sur ce sujet trop spécialisé car chaque cas devrait être étudié séparément. Toutefois, les résines plastiques offrent aujourd'hui d'immenses possibilités qui peuvent trouver leur meilleure expression dans la préparation des bronzes antiques, d'autant plus que certaines préparations se colorent avec beaucoup de vérité et peuvent se confondre totalement avec l'ensemble de l'objet réparé.
Comment patiner les bronzes d'ameublement trop neufs ?
Voici un procédé courant : un rapide passage dans l'alcali leur donne un reflet noir bleuté, le carbonate d'ammoniaque les noircit complètement. Il ne vous reste qu'à compléter cette « patine » par un léger enduit de cirage ou de terre de Sienne mélangée à de l'essence de térébenthine. Vous donnerez la touche finale en astiquant superficiellement vos bronzes ce qui aura pour effet de faire luire les reliefs.

Un remontant contre la fatigue

Voici une vieille recette (elle a fait ses preuves !) contre la fatigue : préparez une boisson composée d'une cuillerée de miel naturel dissoute dans une tasse d'eau bouillante, et ajoutez, avec le jus d'un demi-citron, une rondelle de citron. Buvez cette préparation deux fois par jour, vers 11 heures le matin, et vers 16 heures, l'après-midi. Vous serez étonnée du regain d'énergie qu'elle vous donnera !

Si votre enfant ne supporte pas le lait

Avez-vous essayé de lui faire boire du lait stérilisé demi-écrémé, servi à la température ambiante, ni chaud, ni glacé ? Avez-vous essayé le lait en mélange, en l'associant avec des céréales, de la semoule, du tapioca... ? S'il a vraiment des troubles digestifs (c'est un cas rarissime) ou, ce qui est plus vraisemblable — s'il n'aime pas le lait, donnez-lui des yaourts, des fromages frais, des fromages divers ; il faut 30 g de fromage pour remplacer un verre de lait.

A méditer

L'amour qui naît subitement est le plus long à guérir.

LA BRUYERE

De tout pour faire un monde

Un grand philosophe : Alain

Ce célèbre professeur au lycée Henri IV où il exerça une profonde influence sur l'esprit des futurs normaliens, s'éteignit le 2 juin 1951 après avoir marqué de son empreinte une foule de ses élèves.

Il est l'auteur des « Propos », des « Entretiens au bord de la mer », des « Dieux », du « Système des beaux-arts », etc. Sa manière d'exprimer ses pensées en de courts « propos » a détourné certains critiques, qui le traitèrent de « pense-petit », d'étudier sérieusement son œuvre philosophique. En fait, la modestie des « Propos » est un peu une réplique à celle des « Essais » de Montaigne. En une pensée toujours concrète, il développe une théorie tout à fait kantienne de la connaissance perceptive ; sa doctrine de l'imagination créatrice a inspiré l'« Imaginaire » de Sartre. Son humanisme cartésien, son style imagé et concis, plein de formules séduisantes, en font l'un des philosophes aujourd'hui les plus lus du grand public.

LAROUSSE

La Grande Muraille de Chine

La Grande Muraille est un rempart élevé par les Chinois pour défendre leur frontière septentrionale contre les tribus non chinoises du Nord, turques et mongoles. Pendant l'époque des Royaumes combattants, les petits Etats du Nord avaient élevé des murs pour se protéger contre les invasions, mais ce n'est que sous le règne de l'empereur Ts'in Che-houang-ti (221-206) que ces murailles furent articulées en une défense linéaire unique qui s'étirait sur 700 km. Par la suite, la Grande Muraille fut allongée jusqu'à représenter au XIVe siècle, sous la dynastie Ming, une ligne fortifiée de plus de 2200 km.

LAROUSSE

Paysan plus poète

Ces deux mamelles, comme disait Henri IV surnommé le Vert galant, c'est-à-dire « Labourages et pâturages » mettaient en relief le paysan qui, plus souvent qu'à son tour, mangeait mal à sa faim. Grâce à son travail, un travail qui le voit levé tôt et couché tard, il préserve l'environnement et évite que des bidonvilles remplacent ses villages.

Chanté sur tous les tons, baptisé par les poètes, le labeur du paysan, comme celui du simple artisan, demeure la dernière barrière d'un monde en train de s'en aller.

Vers quoi ? Des villes-champignons ? Des maisons-tours ? Des cités-dortoirs ?

(CRIA)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Pop hot
18.30 (C) Avant-première sportive
18.50 (C) La météo
19.00 Pont-Dormant
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
20.40 Grandes heures de la télévision
21.45 (C) Festival Tibor Varga 73
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Une affaire pour Männdli
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Sesamstrasse
20.50 Télévision-disputation
22.00 Téléjournal
22.10 Les Humphries Singers

FRANCE I

10.40 TV scolaire
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Les Mohicans de Paris
20.35 Chapeau melon et bottes de cuir
21.25 « 73 »
22.25 Sérieux s'abstenir
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Annie, agent très spécial
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Ton amour et ma jeunesse
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Complexe de Philémon
22.40 (C) Italiques
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (113)
18.50 (C) Jean Pinot, médecin
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Les gens et leurs idées
20.35 (C) FOS
21.25 (C) Post-scriptum
21.50 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
16.00 (C) Telescuola
16.30 Fine
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Vecchi castelli nuovi padroni
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il tesoro del morto
21.50 Incontri
22.20 (C) Venerdì sport
23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, de New-Orleans à Nashville. 16.40, pour les enfants. 17.10, box. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la maison de verre. 21.45, le septième sens. 21.50, ici Bonn. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, L'employé. 0.05, téléjournal.

ALLEMAGNE II

10.30, pour les petits. 16.30, sport-magazine. 17 h, téléjournal. 17.15, télé-zoo. 17.45, plaque tournante. 18.25, le jeune homme de l'étang. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, après-demain. 21.05, cours au travail. 21.15, téléjournal. 21.30, Les Anabaptistes. 23.30, téléjournal. 23.45, critique théâtrale des Anabaptistes. 0.30, téléjournal.

RADIO

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 23 h, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous. miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, la tartine. 14.05, lire. 14.15, radioscolaire, folklore latino-américain. 14.45, sélection-jeunesse. 15.05, parlons-en.

16.05, Ces chers petits (5), de Randal Lemoine. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20.30, France-Musique reçoit. 23 h, informations. 23.10, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, face à la vie. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, centre d'intérêt du mois, la récolte. 10.45, short stories. 11 h, université radiophonique internationale, Recherche océanographique et géologie (5). 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, approche de la littérature italienne contemporaine. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe bariolée de Dame Musique. 10.20, radioscolaire. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, interprètes suisses. 15.05, le médecin répond. 15.15, disques demandés pour les malades.

16.05, thé-concert. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, pour les enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, théâtre, La Guerre froide (6). 21 h, mélodies automnales. 21.20, Serge Gainsbourg et ses chansons. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 138

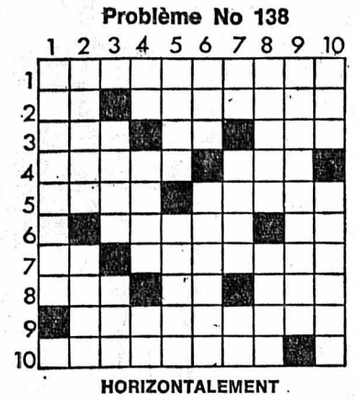

HORIZONTALEMENT

1. Placés tout contre. 2. Le marteau entre autres. — Débarrassé d'un liquide. 3. On y fait ses premiers pas. — Résidence princière. — Il fait partie d'un cercle. 4. Guetté par la camisole de force. — Poème. 5. Apôtre des Francs. — Ce que donne la puce à l'oreille. 6. Singe-araignée. — Conjonction. 7. Initiales d'un poète et conteur américain. — Qui peut donc surprendre. 8. Capucin. — Symbole. — Désert de pierrailles. 9. Bons offices. 10. On a du mal à en sortir (pl.)

VERTICALEMENT

1. Elles se laissent facilement duper. 2. Pratique consacrée. — Compositeur italien. 3. Callao lui sert de port. — Arrose la capitale du Tyrol. 4. A deux branches. — Gamin de Paris. — Symbole. 5. Du troisième âge. — Au bout d'une plume. 6. Toto. — Eviter avec adresse. 7. Adverbe. — Ornements de corniche. — Pronom. 8. Mesure itinéraire des anciens Grecs. — Un changement d'air lui donna des couleurs. 9. Serrées avec force. 10. Qui n'a pas d'embonpoint. — On ne saurait leur reprocher leur légèreté.

Solution du No 137

1	I	N	D	U	L	G	E	N	C	E
2	B	E	O	T	I	E	N	■	O	N
3	E	O	N	■	T	A	■	S	U	D
4	R	■	A	M	O	N	C	E	L	E
5	I	L	■	O	T	T	O	■	I	M
6	D	O	G	U	E	■	T	I	S	I
7	E	T	A	T	■	D	E	O	■	E
8	■	I	F	■	G	I	L	D	A	S
9	R	E	F	O	R	M	E	E	S	■
10	I	R	E	N	E	E	■	E	A	U

AU PANESPO

SAMEDI ET DIMANCHE 27 et 28 OCTOBRE

OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 À 22 HEURES **ENTRÉE LIBRE**

FordSHOW

GRANDE PREMIÈRE
Véhicules utilitaires série A
Moteurs 6 cylindres

SENSATIONNEL
Mustang II Mach I
Escort RS 2000

TOUTE LA GAMME DES VOITURES

EN INTERMÈDE MUSICAL «LES QUÉ TOI»

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

En versant régulièrement une somme d'argent même minime sur votre livret d'épargne-jeunesse UBS, vous vous constituez un capital qui, avec l'adjonction de l'intérêt augmente chaque année.

Sachez que l'intérêt de 5% attribué à l'épargne-jeunesse est supérieur à celui des autres livrets d'épargne.

C'est donc une raison de plus pour penser dès maintenant à votre avenir.

Le livret d'épargne-jeunesse est réservé aux enfants comme aux jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans.
Et il n'est pas défendu aux parents de faire des versements sur ce livret d'épargne-jeunesse.

Vous trouverez auprès des quelque 180 succursales et agences réparties dans toute la Suisse dont 55 en Pays romand les conseils judicieux de nos caissiers.
Profitez-en.

Epargne-jeunesse 5% = Union de Banques Suisses

Découvrez l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Avec Iberia.

IBERIA
des ailes pour vos rêves.

Seule Iberia s'envole aussi souvent vers autant de villes d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud: quotidiennement! Par Super DC-8, DC-10 et Boeing 747.
Iberia vous emmène à Asunción, Bogota, Buenos Aires, Caracas, Guatemala, Guayaquil, La Havane, La Paz, Lima, Mexico, Montevideo, Panama, Quito, Rio de Janeiro, San José, San Juan de Puerto Rico, San Salvador, Santiago, Saint-Domingue, São Paulo.

Iberia assure également des vols réguliers vers l'Amérique du Nord: New York, Boston, Washington, Miami et Montréal.

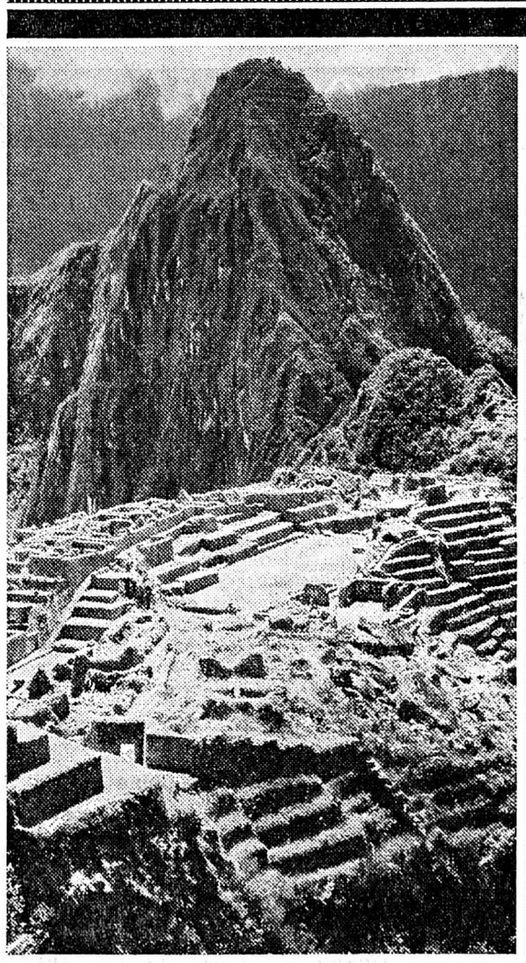

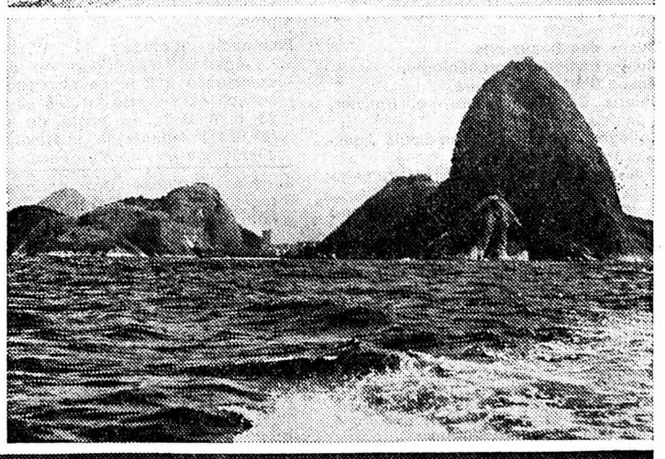

IBERIA LINEAS AEREAS INTERNACIONALES DE ESPAÑA 234 BUREAUX DANS 50 PAYS

1201 Genève, Chantepoulet 13, tél. 022/324908 *8001 Zurich, Talstrasse 62, tél. 01/273433*

Informations horlogères

SALAIRES HORLOGERS : AUGMENTATION DE 9% DÈS LE 1er JANVIER

Des négociations sur l'adaptation des salaires dans l'industrie horlogère se sont déroulées jeudi à Bienne entre le patronat horloger et la Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers (FTMH). Les négociateurs, selon des informations obtenues de source FTMH, sont parvenus à se mettre d'accord sur la proposition qui doit encore être ratifiée par l'Association du patronat horloger et par les délégués de la FTMH : à titre de compensation du renchérissement du coût de la vie, les salaires horlogers subiront, dès le 1er janvier 1974, une augmentation de 9 %, soit de 70 c. pour les salaires horaires et de 140 fr. pour les salaires mensuels. Par ailleurs, les allocations pour enfants passeront, à partir de la même date, de 45 à 60 fr. par mois et par enfant.

Cette adaptation correspond a un indice du coût de la vie de 141,1 points (indice de septembre : 140,2 points) qui, selon les négociateurs, ne sera pas atteint au moment de l'entrée en vigueur de l'augmentation. Ainsi, les salaires obtiendront une sorte de compensation de la perte subie au cours de cette année en raison de la hausse rapide du coût de la vie.

La dernière adaptation des salaires horlogers — une hausse de 45 c. à l'heure, sur la base d'un indice de 134 points — remonte à janvier 1973.

AUTRES REVENDICATIONS

Au cours de la même séance, il a été décidé d'engager immédiatement, au sein des commissions paritaires constituées, des pourparlers portant sur quatre revendications syndicales à savoir la mise au point d'un système d'adaptation automatique des salaires au coût de la vie (indexation), la généralisation de la mensualisation et le versement du treizième mois de salaire, le statut et les droits des apprentis horlogers et, enfin, la présence syndicale dans les entreprises.

VALAIS

Pour une révision du système pénitentiaire

De notre correspondant :

Plus de 300 personnes parmi lesquelles des personnalités dont le juge instructeur de Brigue et le procureur du Valais ont voté à Brigue une résolution en vue de modifier le régime pénitentiaire tel qu'il est actuellement pratiqué dans le canton. L'assemblée demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur les postulats suivants en vue d'un système d'exécution des peines plus humain.

1. Les règlements sur les établissements pénitentiaires cantonaux sont à soumettre à une révision immédiate.
2. Les jeunes délinquants devraient comparaître devant un tribunal spécial qui leur serait destiné.
3. Outre celle du personnel administratif, l'éducation des détenus devrait se faire par des spécialistes disposant d'une formation psychologique et pédagogique.
4. L'internement administratif devrait être remplacé au moins par une procédure judiciaire conforme à la Convention européenne des droits de l'homme.
5. Un poste d'Etat devrait être créé en vue de coordonner l'activité des différents services sociaux et de fixer les modalités d'une politique sociale uniforme.
6. Une commission mixte devrait être formée dans laquelle un membre du mouvement « Kritisches Oberwallis » serait nommé, afin d'examiner dans quelle mesure les reproches que celui-ci fait au système pénitentiaire sont justifiés.
7. L'assemblée rend le Conseil d'Etat attentif au fait que M. Joseph Mutter, conseiller professionnel à Brigue, se met à disposition en tant que psychologue pour rééduquer les détenus de langue allemande.

NEUCHÂTEL

La « fourniture de chevaux »

Un service militaire méconnu

Les effectifs de l'armée ne sont pas composés que d'hommes accomplissant régulièrement leurs cours de répétition. D'autres travaillent dans des groupes plus ou moins isolés et, à coup sûr, plus ou moins ignorés du public. Parmi ceux-ci, les hommes de la « fourniture de chevaux » accomplissent un travail ponctuel et valable. D'année en année, des équipes se rendent de villes en villages pour y soumettre les chevaux à une expertise rigoureuse. Les chevaux « aptes » au service valent une prime de 500 fr. à leurs propriétaires.

Cette année, comme depuis plusieurs années, sous les ordres du major Voegeli, de Peseux, les équipes, formées d'un chef, d'un vétérinaire et d'un secrétaire, passent systématiquement en revue les chevaux neuchâtelois aptes au service. Mis à part quelques propriétaires de chevaux, ce service est méconnu du grand public. Il n'en assure pas moins un certain équilibre entre la faune chevaline suisse et les besoins réels de l'armée. Même si le groupe de fourniture de chevaux ne connait guère les manœuvres nocturnes, il reste une charnière indispensable à la défense nationale. Dans son secteur, cette équipe de spécialistes agit efficacement et sans grand bruit.

J. P.

Auto en feu à Cressier

M. S.F. du Landeron réparait, hier vers 16 h 20, le carburateur de sa voiture arrêtée au bord de la route à Cressier. Soudain, une petite explosion se produisit et le feu se communiqua tout d'abord au moteur, puis au véhicule tout entier. Le centre de secours du Landeron est intervenu, mais n'a pas pu empêcher l'auto d'être totalement détruite.

VAUD - VAUD - VAUD

Vol à main armée dans une banque de la Tour-de-Peilz : 800.000 francs de butin

De notre correspondant :

Il était près de 18 h 20, hier, heure de la fermeture, lorsque trois hommes armés de pistolets firent irruption dans la succursale de la Banque cantonale vaudoise, située 45, Grand-rue à la Tour-de-Peilz, juste en face du poste de police.

Les trois bandits qui pourraient être cantonale vaudoise indique que l'Alfa Romeo blanche à bord de laquelle les des Espagnols, contraignirent les trois employés dont deux apprentis, à se coucher à terre, puis ils escaladèrent la banque, vidèrent le coffre-fort et les tiroirs et s'enfuirent à bord d'une Alfa-Romeo blanche, sans doute volée, empochant avec eux un butin de 800.000 francs.

Il semble que les bandits aient pris la fuite par les quais. Les gens qui passaient près de la banque au moment de l'agression ne s'aperçurent de rien. Le scénario est la copie exacte de celui qui se déroula au début du mois à la succursale de la Banque cantonale vaudoise à Lutry, qui elle aussi est juste en face du poste de gendarmerie.

Espérons que la police ne tardera pas à mettre la main sur les auteurs de cette agression comme elle le fit pour ceux de Lutry qui furent « coffrés » le lendemain.

Le canton de Vaud va-t-il devenir un champ d'action pour les malandrins internationaux ? On a tout lieu de le croire après l'attaque à Lausanne d'une banque sur le Grand-Pont et de plusieurs bijouteries, comme aussi de deux vols importants dans les fabriques d'horlogerie lausannoises.

En confirmant les renseignements que nous donnons ci-dessus, la police trois « gangsters » se sont enfuis était pilotée par un quatrième individu et attendait devant la banque. Voici le signalement des trois « gangsters », peut-être espagnols : 25 à 30 ans, environ 170 cm, corpulence moyenne, aspect négligé, vêtus de pardessus et d'habits de ville foncés et usagés. Une récompense pouvant aller jusqu'au 10 % de la somme volée est offerte à toute personne qui pourra donner des renseignements permettant d'arrêter les « gangsters ».

La police cantonale donne encore les numéros des Alfa Romeo volées ces derniers jours : VD 34604, VD 50530, VD 170773, GE 133517, GE 162097, VD 17489, BE 311910 et GE 100509.

JURA

Mort subite à Court

(c) M. Jean Neuenschwander, âgé de 43 ans, domicilié à Court, était en consultation dans le cabinet médical du Dr Hirsbrunner lorsqu'il s'est subitement affaissé victime d'une défaillance cardiaque.

Mort tragique à Courtelary

(sp) Participant, avec ses camarades, à la leçon de gymnastique, Yves Boyer, âgé de 13 ans, a été pris de malaise et s'est subitement affaissé. Malgré les soins qui lui furent prodigués, la mort avait déjà fait son œuvre.

Nécrologie

(c) Jeudi matin est décédé à l'hôpital d'Yverdon M. André Wagnière. Il était âgé de 65 ans. Ayant pris sa retraite prématurément pour raison de santé, le défunt était très connu de larges milieux sportifs : gardien titulaire du Concordia Football-club, il fut sélectionné dans l'équipe vaudoise. A l'époque il refusa des offres avantageuses de plusieurs grandes équipes : Lucerne, Neuchâtel, Bienne, etc...

SUISSE ALÉMANIQUE

Berne et la situation internationale

Hier en fin d'après-midi, le Conseil fédéral a tenu une séance extraordinaire consacrée à un examen de la situation internationale et notamment de celle du conflit au Proche-Orient.

Ayant été informé des dernières évolutions, le gouvernement a estimé qu'il n'y avait aucune raison, actuellement, de prendre des mesures. Il n'y a donc pas eu de décision au cours de cette séance extraordinaire qui s'est terminée en début de soirée.

Politique agricole : Berne s'explique

Le Conseil fédéral a répondu à l'Union des producteurs suisses, organisation dont le siège est à Vicques dans le Jura à propos de la politique agricole du gouvernement. Le Conseil fédéral s'est expliqué sur plusieurs points notamment au sujet de la parité des revenus.

Nous y reviendrons.

Le président d'Héliswiss demande un entretien avec un représentant du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le président d'Héliswiss, M. Walo Horning, a été « surpris et consterné » par le communiqué publié mercredi soir par le Conseil fédéral. Ce communiqué contient des « reproches formulés de manière extrêmement sévère » contre Héliswiss et ses organes « que je ne peux accepter sans autre », indique le président d'Héliswiss dans un prise de position. Le communiqué révèle qu'il existe des « malentendus nécessitant de toute urgence une explication ». C'est pourquoi M. Horning a demandé à rencontrer immédiatement un preprésentant du Conseil fédéral.

Berne, capitale de la traction vapeur...

La locomotive Ed 4/5 no. 8 du Chemin de fer de l'Emmental, construite en 1914, a été acquise par le club bernois des Amis de la vapeur. Elle est entièrement restauré par des membres enthousiastes qui sont secondés par des apprentis mis à disposition par la fonderie von Roll de Berne. L'été prochain, elle reprendra du service certains dimanches dans la vallée de la Singine, sur la ligne Gümmenen - Laupen - Flamatt pour les nombreux admirateurs de cette ancienne mécanique dont il se dégage tant de vie. Une autre équipe d'amateurs « remet sur ses pattes » une 3/3 de la série Tigerli, la 8522, actuellement à Zollikofen. Le club de Berne possède d'ailleurs une seconde « Tigerli », ancienne locomotive du Régional du Val-de-Travers qui avait terminé sa carrière à l'usine von Roll de Gerlafingen. (J.)

La vie nationale

Budget d'austérité pour 1974

Le budget 1974 du canton de Berne prévoit un déficit de 57,7 millions de francs. Selon le rapport de la direction des finances, ce déficit aurait été de 201 millions de fr. si on avait admis les demandes de crédits et les estimations présentées par les différents départements cantonaux ; il s'agit donc d'un budget d'austérité.

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE 1973

Les budgets, en millions de francs, se présentent de la façon suivante : pour les dépenses, 1.493 en 1973 et 1.868 en 1974 ;pour les recettes, 1.377 en 1973 et 1.810 en 1974. Ces chiffres donnent un déficit de 116 pour 1973 et de 58 pour 1974. L'augmentation étant : de 25,1 % pour les dépenses, de 31,4 % pour les recettes et de 0,50 % pour le déficit.

En vertu du nouveau régime applicable aux traitements du corps enseignant, l'Etat ne verse aux communes environ 200 millions de fr. qu'à titre d'avance sur leurs quotes-parts. Comme ce montant sera remboursé, entraînant par là même une augmentation de recettes, ces dépenses additionnelles qui ne sont qu'apparentes seront pratiquement neutralisées

bulletin boursier

NEUCHATEL

	24 oct.	25 oct.
Banque nationale	590.— d	595.—
Crédit foncier neuchât.	780.— d	780.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	125.— d	125.— d
Cortaillod	3150.— d	3150.— d
Cossonay	2150.— d	2150.— d
Chaux et ciments	740.—	715.— d
Dubied	1225.—	1225.— d
Ciment Portland	2950.— d	2950.—
Interfood port.	6175.— d	6225.— d
Interfood nom.	1100.— d	1115.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	780.— d	780.— d
Paillard port.	620.— o	630.— o
Paillard nom.	185.— o	185.— o

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1290.—	1285.—
Crédit foncier vaudois	990.—	990.—
Ateliers constr. Vevey	475.— d	485.—
Editions Rencontre	800.— d	820.— d
Rinsoz & Ormond	980.—	980.—
La Suisse-Vie ass.	3400.—	3400.—
Zyma	2500.— d	2500.— d

GENÈVE

Grand Passage	645.—	650.—
Charmilles port.	860.—	840.— d
Physique port.	330.—	330.—
Physique nom.	280.— d	290.—
Astra	—.35	—.35
Monte-Edison	3.95	4.—
Olivetti priv.	8.15 d	8.25
Fin. Paris Bas	156.50	157.50
Allumettes B	82.50	83.—
Elektrolux	155.— d	202.—
S.K.F. B	235.— d	246.—

BALE

Pirelli Internat.	214.—	211.—
Bâloise-Holding	280.—	279.— d
Ciba-Geigy port.	2060.—	2080.—
Ciba-Geigy nom.	1060.—	1060.—
Ciba-Geigy bon	1575.—	1580.—
Sandoz port.	5600.—	5575.— d
Sandoz nom.	3410.—	**3410.—**
Sandoz bon	4625.—	4700.—
Hoffmann-L.R. cap.	146000.—	149000.—
Hoffmann-L.R. jce.	132750.—	135000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	13300.—	13575.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	575.—	573.—
Swissair port.	590.—	590.—
Union bques suisses	4060.—	4120.—
Société bque suisse	3790.—	3790.—
Crédit suisse	3740.—	3740.—
Bque Hyp. com. port.	1750.— d	—.—
Bque Hyp. com. nom.	1635.— d	—.—
Banque pop. suisse	2150.—	2150.—
Bally port.	950.— d	955.— d
Bally nom.	—.—	—.—
Elektro Watt	3290.—	3310.—
Holdenbank port.	517.—	516.—
Holdenbank nom.	490.— d	490.— d
Juvena port.	2510.—	2500.—
Juvena bon	159.—	158.—
Motor Colombus	1595.—	1555.—
Italo-Suisse	250.—	249.—
Réass. Zurich port.	4125.—	4125.—
Réass. Zurich nom.	2520.—	2500.—
Winterthour ass. port.	1930.—	1920.—
Winterthour ass. nom.	1220.—	1240.—
Zurich ass.	6875.—	6900.—
Brown Boveri port.	995.—	1000.—
Saurer	1540.— d	1540.— d
Fischer	985.—	980.—
Jelmoli	1440.—	1440.—
Hero	4425.—	4400.— d
Landis & Gyr	1330.— d	1330.—
Lonza	1905.—	1910.—
Nestlé port.	4000.—	3990.—
Nestlé nom.	2310.—	2320.—
Roco port.	3075.—	3100.— d
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	2490.—	2470.—
Alu Suisse nom.	1190.—	1175.—
Sulzer nom.	3225.—	3225.—
Sulzer bon	470.—	468.—
Von Roll	1260.— d	1260.— d

ZURICH (act. étrang.)

	24 oct.	25 oct.
Alcan	114.—	113.—
Am. Metal Climax	136.50	135.50
Am. Tel & Tel.	148.—	149.50
Beatrice Foods	76.—	75.50
Burroughs	720.—	720.—
Canadian Pacific	50.—	50.—
Caterpilar Tractor	222.—	215.50
Chrysler	73.—	71.50
Control Data	140.50	143.50
Corning Glass Works	349.—	348.—
CPT Int.	96.50	96.50
Dow Chemical	194.50	193.50
Du Pont	596.—	596.—
Eastman Kodak	406.—	407.—
EXXON	288.50	285.50
Ford Motor Co	170.—	167.—
General Electric	206.—	204.—
General Foods	84.—	82.50
General Motors	194.—	195.—
General Tel. & Elec.	86.—	86.50
Goodyear	66.50	67.—
Honeywell	337.—	327.—
I.B.M.	870.—	857.—
International Nickel	112.—	112.—
International Paper	157.50	155.—
Internat. Tel. & Tel.	104.—	105.—
Kennecott	111.—	109.50
Litton	28.50	28.25
Marcor	76.50	76.—
MMM	267.—	270.—
Mobil Oil	179.50	184.50
Monsanto	209.50	212.—
National Cash Register	131.50	132.—
National Distillers	46.25	46.—
Philip Morris	351.—	352.—
Phillips Petroleum	193.—	194.50
Procter & Gamble	308.—	305.—
Sperry Rand	161.50	157.—
Texaco	100.50	100.50
Union Carbide	128.75	131.50
Uniroyal	34.50	34.25
U.S. Steel	108.—	107.—
Warner-Lambert	135.—	134.—
Woolworth F.W.	70.—	69.75
Xerox	443.—	—.—
AKZO	85.50	86.50
Agglo Gold I	91.—	92.—
Anglo Americ.	20.25	21.25
Machines Bull	40.—	40.50
Italo-Argentina	55.50	55.—
De Beers I	24.75	24.75
General Shopping	577.—	574.—
Imperial Chemical Ind.	18.75	18.75
Péchiney-U.-K.	102.50	101.—
Philips	48.50	48.50
Royal Dutch	120.50	119.—
Sodec	79.50	79.50
Unilever	158.—	155.—
A.E.G.	133.50	134.—
B.A.S.F.	180.50	178.—
Degussa	—.—	367.—
Farben. Bayer	152.—	152.—
Hoechst. Farben	164.—	165.—
Mannesmann	214.—	213.—
R.W.E.	185.—	184.—
Siemens	310.—	311.—
Thyssen-Hütte	78.75	79.—
Volkswagen	150.—	150.—

FRANCFORT

A.E.G.	105.—	103.—
B.A.S.F.	141.—	140.—
B.M.W.	230.—	227.50
Daimler	328.—	325.—
Deutsche Bank	269.—	264.50
Dresdner Bank	211.—	208.50
Farben. Bayer	121.—	119.80
Höchst. Farben	129.—	128.70
Karstadt	380.—	378.—
Kaufhof	247.—	246.—
Mannesmann	168.30	165.—
Siemens	243.50	241.70
Volkswagen	117.50	116.—

MILAN

Assic. Generali	69690.—	69700.—
Fiat	2270.—	2265.—
Finsider	390.—	388.50
Italcementi	30995.—	31210.—
Monte Amiata	1639.—	1599.—
Motta	3620.—	3630.—

	24 oct.	25 oct.
Pirelli	1388.—	1402.—
Rinascente	300.25	307.—

AMSTERDAM

Amrobank	74.80	75.50
AKZO	70.20	69.80
Amsterdam Rubber	199.—	198.—
Bols	131.20	130.—
Heineken	271.—	278.—
Hoogovens	66.70	68.50
K.L.M.	85.—	84.70
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	209.50	209.30

TOKYO

Canon	276.—	271.—
Citizen	184.—	196.—
Fuji Photo	332.—	**331.—**
Fujitsu	280.—	277.—
Hitachi	203.—	206.—
Honda	670.—	664.—
Kirin Brew.	—.—	349.—
Komatsu	311.—	310.—
Mat. E. Ind.	600.—	597.—
Sony	4400.—	4400.—
Sumi Bank	545.—	545.—
Takeda	250.—	256.—
Tokyo Marine	534.—	534.—
Toyota	660.—	645.—

PARIS

Air liquide	275.10	
Aquitaine	469.—	
Cim. Lafarge	218.50	
Citroën	75.—	
Fin. Paris Bas	224.50	
Fr. des Pétroles	215.—	
L'Oréal	2700.—	
Machines Bull	56.—	
Michelin	1815.—	
Péchiney-U.-K.	144.20	
Perrier	350.80.—	
Peugeot	451.—	
Rhône-Poulenc	170.—	
Saint-Gobain	187.—	

LONDRES

Anglo American	265.—	266.—
Brit. & Am. Tobacco	291.—	285.—
Brit. Petroleum	524.—	528.—
De Beers	270.50	271.—
Electr. & Musical	166.—	167.—
Imp. Tobacco	87.50	86.—
Rio Tinto	218.—	225.—
Shell Transp.	262.—	259.—
Western Hold.	12.50	13.—
Zam. Anglo-Am.	167.—	167.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	43-3/4	44-1/2
Allumin. Americ.	77-7/8	78-1/4
Am. Smelting	24-1/2	25
Am. Tel & Tel.	49-1/8	49-5/8
Anaconda	25-1/2	27-1/4
Bœing	18	18-1/8
Bristol & Myers	59-3/4	60-1/2
Burroughs	240	241-1/4
Canadian Pacific	17	16-7/8
Caterp. Tractor	71-3/4	71-3/8
Chrysler	23-3/4	23-1/8
Coca-Cola	143-1/4	143
Colgate Palmolive	34	33-1/2
Control Data	47-3/4	47
C.P.C. Int.	32-3/8	32-1/2
Dow Cheminal	64-3/8	68
Du Pont	199-1/4	198-3/4
Eastmann Kodak	134-7/8	136
Ford Motors	55-3/4	54
General Electric	67-1/2	66-7/8
General Foods	27	27-1/4
General Motors	64-1/2	63-5/8
Gilette	48-3/4	46
Goodyear	21-5/8	22-1/8
Gulf Oil	24-3/8	24-3/4
I.B.M.	287-1/2	289
Int. Nickel	37-3/8	37-1/8
Int. Paper	52-3/8	51-3/4
Int. Tel & Tel.	35	35-5/8
Kennecott	36-3/4	37-1/8

	24 oct.	25 oct.
Litton	9-3/8	9-3/8
Merck	88	90
Monsanto	70-7/8	69-7/8
Minnesota Mining	88-7/8	89-1/4
Mobil Oil	60-1/2	61-1/2
National Cash	44-1/2	45
Panam	6-5/8	6-5/8
Penn Central	2	2-1/4
Philip Morris	116-1/2	119-7/8
Polaroïd	104-5/8	105-7/8
Procter Gamble	102-1/4	103-3/4
R.C.A.	25-5/8	25-7/8
Royal Dutch	42-1/8	41-5/8
Std Oil Calif	70-1/2	70
EXXON	95-1/4	94-3/4
Texaco	32-3/8	33
T.W.A.	23-1/4	23
Union Carbide	43-3/4	43-7/8
United Aircraft	33-3/4	32-3/4
U.S. Steel	36-1/8	35-5/8
Westingh. Elec.	31-7/8	32-1/2
Woolworth	23	23
Werox	145-1/2	146

Indice Dow Jones

Industrielles	971.85	974.48
chemins de fer	182.84	183.42
services publics	100.20	100.58
volume	15.819.000	15.530.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

Après une chute spectaculaire, les cours des valeurs se sont redressés jeudi,

Cours des billets de banque du jeudi 25 octobre 1973

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.20	7.60
U.S.A. (1 $)	2.95	3.10
Canada (1 $ can.)	2.93	3.08
Allemagne (100 DM)	123.50	127.50
Autriche (100 sch.)	16.80	17.30
Belgique (100 fr.)	8.15	8.55
Espagne (100 ptas)	5.10	8.55
France (100 fr.)	69.50	72.50
Danemark (100 cr. d.)	51.50	55.50
Hollande (100 fl.)	120.—	124.—
Italie (100 lit.)	—.47	—.50
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal	12.50	13.50
Suède (100 cr. s.)	70.—	74.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	98.—	108.—
françaises (20 fr.)	79.—	89.—
anglaises (1 souv. anc.)	97.—	107.—
anglaises (1 souv. nouv.)	87.—	97.—
américaines (20 $)	495.—	535.—
Lingots (1 kg)	9650.—	9850.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.0050	3.0350
Canada	3.02	3.05
Angleterre	7.32	7.42
£/$	2.4350	2.4450
Allemagne	125.20	126.20
France étr.	72.10	**73.10**
France fin.	70.50	71.50
Belgique	8.31	8.41
Hollande	122.40	123.40
Italie est.	—.5280	—.5380
Italie cap.	—.5020	—.5120
Autriche	17.—	17.15
Suède	72.80	73.80
Danemark	53.60	54.60
Norvège	55.50	56.50
Portugal	12.90	13.30
Espagne	5.27	**5.37**
Japon	1.11	1.15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Continental et Paillard en vedette

EN SUISSE, la dernière séance fut brève et en général stable. Seuls quelques titres ont connu la faveur des acheteurs. Parmi ceux-ci, Continental Linoleum voit ses deux sortes d'actions continuer leur poussée en avant pour terminer à 1670 pour la plus petite, contre 1650 et à 6350 contre 6300 pour la plus grande. Paillard en fait autant et termine à 655 contre 630 pour son titre au porteur alors que son action nominative gagne un écu et clôture à 190 ; cette entreprise est entrée dans une profonde réorganisation structurelle qui porte aussi bien sur l'aspect technique de sa production que sur l'intéressement du personnel et le public boursier paraît lui accorder sa confiance. Parmi les cas isolés, signalons encore que Motor Colombus a détaché son coupon de 55 francs et n'accuse qu'un recul de 40 francs à Zurich.

Les actions bancaires sont peu animées et elles répètent exactement leurs prix de clôture de mercredi, sauf UBS qui se distingue par un bond en avant de soixante francs. Les chimiques voient encore une fois les différents titres de Sandoz continuer à gagner du terrain, en particulier pour le bon de participation qui s'enfle de cent francs. Interfood rétrograde de cent francs pour son titre lourd.

PARIS se montre souriant malgré les nouvelles menaces de grèves qui se profilent à l'horizon français. Les pétroles et les actions alimentaires montrent le chemin de la hausse aux autres compartiments qui suivent plus timidement. L'intervention à la télévision du président Pompidou n'a pas apporté d'éléments suffisamment nouveaux pour donner une coloration plus accentuée à la bourse.

MILAN met enfin une sourdine à sa longue période de renforcement du marché en subissant la pression de ceux qui désirent retirer leur épingle du jeu en réalisant leurs bénéfices sur cours.

FRANCFORT, qui avait été vivement soutenu mardi et mercredi, commence à devenir plus sélectif, ne s'intéressant plus qu'aux valeurs de la chimie, de l'automobile et de l'électricité, les autres groupes répétant leurs estimations antérieures ou enregistrant des moins-values limitées.

LONDRES, toujours perspicace et bien informé, est beaucoup plus réservé que les places continentales. Les principales actions britanniques sont en léger retrait et les actions minières s'engagent dans un mouvement de reprise qui va de pair avec une légère hausse du fixing de l'or à la City.

NEW YORK est agité par la brusque alerte du « Strategic air command » qui reflète la mesure des dissensions séparant Russes et Américains. Ce climat défavorable met en veilleuse la reprise du début de la semaine.

E. D. B.

Extraits de la « Feuille officielle suisse du commerce »

13 août. **Simate S.A., Neuchâtel,** à Neuchâtel, exploitation industrielle, commerciale, par fabrication, transformation et vente de matériel, outillage, machines, etc. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 9 août 1973, la société a porté son capital social de 100.000 francs à 500.000 francs par l'émission de 400 actions de 1000 fr. chacune, au porteur. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social est actuellement de 500.000 fr., divisé en 500 actions de 1000 fr. chacune, au porteur. Il est entièrement libéré. L'administrateur André Soguel est actuellement domicilié à Bevaix.

16 août. **Montres Nino S.A.,** à Neuchâtel. Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale extraordinaire du 9 août 1973, la société a porté son capital social de 50.000 fr. à 250.000 fr. par l'émission de 200 actions de 1000 fr. chacune au porteur. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le capital social est actuellement de 250.000 fr., divisé en 250 actions de 1000 fr. chacune au porteur, entièrement libérées.

F. Robert

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE

RUE DU SEYON 5

TÉLÉPHONE (038) 25 28 32

NEUCHATEL

Le dispositif militaire américain à l'échelle mondiale prêt à intervenir en cas de nécessité

A Washington, on déclarait que le Kremlin avait prévenu les Etats-Unis qu'il était prêt à agir seul s'ils maintenaient leur décision de ne pas envoyer de forces au Proche-Orient. Dans cette même communication, les Soviétiques auraient rejeté sur Israël la responsabilité de la poursuite des combats.

L'inquiétude du président Nixon a été accrue par des rapports des services de renseignements américains annonçant qu'un nombre important d'avions de transport soviétiques « AN12 » ainsi que des bateaux étaient en route vers le Proche-Orient. Plus tard, toutefois, ces mêmes services de renseignements faisaient savoir que ces avions et ces bateaux ne transportaient sans doute pas de troupes mais simplement du matériel.

L'alerte met toutes les forces militaires régulières en état de combattre. Elle ne signifie pas, cependant, la mobilisation qui toucherait alors les unités de réserve. Dans les milieux gouvernementaux, on assurait que l'alerte n'était pas un premier pas vers la mobilisation.

On répondait par la négative à la question de savoir si les Etats-Unis étaient menacés par une attaque et une personnalité à qui l'on demandait s'il y avait menace de guerre a répondu : « Je ne le pense pas ».

La mise en état d'alerte a été précédée d'intenses consultations diplomatiques secrètes auxquelles l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Dobrynine, paraît avoir participé.

Parmi les unités mises sur le pied de guerre, figurent la 82me division aéroportée qui a pour mission permanente de se rendre dans les points chauds en cas d'urgence, et aussi des unités du commandement aérien stratégique, la force de frappe nucléaire américaine.

LE MOMENT VENU

Une à une, les différentes bases américaines ont confirmé, parfois avec réticence, qu'elles étaient placées en état d'alerte, aux Etats-Unis, en Europe et dans le Pacifique.

Partout l'alerte a eu pour effet de rappeler séance tenante tous les permissionnaires afin que chacun soit prêt à partir au premier ordre reçu. Le Pentagone a fait rentrer plus tôt que prévu de Guam quinze bombardiers B52 qui ont rejoint la force de frappe nucléaire.

« Ce n'est pas un exercice, c'est une véritable alerte, mais c'est tout ce que je puis dire », a déclaré le porte-parole de la garde nationale aérienne du Texas. Dans chaque Etat, l'alerte a touché la garde aérienne qui a pour mission depuis quelques années, avec ses 26 escadrilles totalisant environ 500 intercepteurs, d'assurer la défense aérienne des Etats-Unis contre d'éventuels bombardements. Toutefois, la garde nationale terrestre n'a pas été mise en état d'alerte.

« BRUTALE »

Le sénateur Jackson a déclaré jeudi que les forces américaines avaient été mises en état d'alerte en réponse à une note « brutale » du Kremlin révélant que l'Union soviétique enverrait unilatéralement des forces au Proche-Orient si les Etats-Unis refusaient de participer au maintien de la paix.

Le sénateur a dit aux journalistes que la note du Kremlin avait été remise mercredi soir au secrétaire d'Etat Kissinger par l'ambassadeur d'URSS, M. Dobrynine.

M. Jackson a ajouté que la situation était « terriblement sérieuse » et il a lancé un appel à ses collègues du Congrès pour qu'ils demeurent fermement unis derrière le président Nixon.

Le sénateur Jackson a fait état de renseignements selon lesquelles les Russes avaient déjà envoyé un petit contingent d'environ mille hommes en direction du Proche-Orient.

Il a toutefois ajouté qu'il ne pensait pas que les Russes prendraient une initiative militaire unilatérale si les Etats-Unis demeuraient fermement sur leur position. Il a cependant estimé qu'il y avait actuellement un risque accru de confrontation entre les deux super-puissances.

Un haut fonctionnaire du Pentagone a donné cependant l'assurance qu'il n'existait pas de danger de guerre imminent. En effet, l'alerte ne semble pas correspondre à celle qui aurait été donnée en cas d'une crise internationale sérieuse, où une alerte aérienne aurait dû être normalement déclenchée.

Il faut cependant souligner que c'est la première fois depuis 1962, date de la crise cubaine, qu'un tel degré de gravité a été atteint dans le déclenchement des alertes aux Etats-Unis.

Le 147me groupe d'interception sur la base de Houston au Texas. (Téléphoto AP)

Les grands secrets de Nixon et Kissinger. (Téléphoto AP)

Les armadas américaine et soviétique

Sur mer, les plus importantes flottes américaine et soviétique se trouvent à quelques centaines de milles des côtes du Proche-Orient, en Méditerranée. La flotte soviétique comprendrait 80 unités environ contre plus d'une cinquantaine pour la 6me flotte américaine. Celle-ci a été renforcée jeudi par l'arrivée du porte-hélicoptères « Iwo Jima » qui transporte 1800 « marines » embarqués aux Etats-Unis aussitôt après le déclenchement des hostilités. Un bâtiment semblable, le « Guadalcanal », déjà sur place depuis longtemps, transporte également 1800 « marines ».

Le gros de la force de frappe de la marine américaine en Méditerranée est constitué par les porte-avions « Indépendance » et « Franklin D. Roosevelt ». Un troisième porte-avions, le « John F. Kennedy » est tenu en réserve dans l'Atlantique oriental au cas où sa présence serait nécessaire en Méditerranée. Les Soviétiques ne disposent pas de porte-avions en Méditerranée, mais ils ont plusieurs croiseurs lance-missiles.

A Londres, on n'a guère pris au sérieux les mesures prises par le Pentagone et les forces britanniques n'ont pas été mises en état d'alerte, pas plus que les forces des autres pays de l'OTAN, alors que cela aurait été de rigueur en cas de vraie crise. On ne cachait pas, toutefois, à Londres, que la situation au Proche-Orient demeure grosse de menaces qui pourraient aboutir à une confrontation entre les deux super-grands. Les Soviétiques, y dit-on, sont très inquiets de l'évolution qu'a prise la situation militaire au Proche-Orient et du fait que les Israéliens paraissent avoir pris des avantages à la faveur du cessez-le-feu. Moscou a d'ailleurs déjà mis en garde publiquement Israël contre les conséquences graves qui résulteraient d'un non-respect du cessez-le-feu par les forces israéliennes.

Il n'est pas impossible que les Soviétiques aient laissé croire qu'ils étaient prêts à envoyer des troupes au Proche-Orient dans le seul but de faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils freinent plus efficacement les Israéliens.

LE PÉTROLE DU PROCHE-ORIENT OU LES LIMITES DE LA DÉTENTE

NEW-YORK (AP). — Les événements du Proche-Orient ont montré la complexité et l'ambiguïté des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, contraints de coopérer malgré des conflits d'intérêts dans une région d'une grande importance stratégique. Les événements n'ont pas écarté la perspective d'une âpre rivalité entre les deux superpuissances autour du golfe Persique.

Les Soviétiques se trouvent confrontés à un dilemme. Leurs intérêts dans le golfe Persique s'accroissent et ils voudraient affermir leur influence aussi solidement que possible. En même temps, ils doivent se garder de perturber le processus de la détente et les faits leur ont prouvé qu'ils ne pouvaient se permettre le luxe d'être le fournisseur inépuisable des Arabes en armes et en aide diverse.

CRAINTES

De leur côté, les Américains redoutent la poursuite de l'agitation dans la région. En dehors du pétrole et du rôle qu'il joue dans la crise naissante de l'énergie en Occident, les Etats-Unis ont des intérêts économiques considérables au Proche-Orient. Ils ont en outre des intérêts militaires et stratégiques sur cette plaque tournante où les Soviétiques sont présents depuis qu'ils ont fait pénétrer leur flotte dans la Méditerranée, il y a quelques années.

Politiquement, tous les gouvernements américains de l'après-guerre se sont engagés à préserver la survie d'Israël en tant qu'Etat souverain. Revenir sur cet engagement serait porter un nouveau coup à l'image des Etats-Unis dans le monde.

LE GOLFE

Détente ou pas, la région du golfe Persique semble intéresser de plus en plus les Soviétiques à un moment où le ravitaillement en pétrole pose des problèmes à l'Occident. Les motivations du Kremlin au Proche-Orient ont toujours été politiques. Moscou n'a jamais caché qu'il souhaitait voir arriver au pouvoir des régimes « progressistes » avec lesquels il pourrait traiter en toute confiance, tout en accroissant son influence sur les sources pétrolières de l'Europe et du Japon.

Détente ou pas, l'Union soviétique continuera à s'intéresser à la région du golfe Persique, parce qu'il n'est pas invraisemblable qu'avant longtemps l'URSS ait besoin d'importer du pétrole du Proche-Orient pour compenser le déficit de sa propre production.

Bien que l'Union soviétique ne soit pas encore en mesure de fournir aux pays producteurs du golfe Persique les moyens techniques matériels et humains qu'ils exigeraient pour traiter avec les pays de l'Est, il apparaît d'ores et déjà qu'un affrontement à terme avec les Etats-Unis est inévitable dans le golfe Persique.

SUITE # Kissinger et l'Union soviétique

« Les Etats-Unis sont prêts à faire un effort majeur pour aider à trouver une solution politique juste pour toutes les parties », a-t-il affirmé.

Les Etats-Unis sont toutefois prêts à fournir des observateurs dans le cadre de l'ONU qui feraient partie du groupe chargé de rendre compte au Conseil de sécurité des violations éventuelles du cessez-le-feu.

Parlant des Etats-Unis et de l'Union soviétique, M. Kissinger a dit : « Nous sommes à la fois des adversaires et des partenaires dans la paix ».

A un journaliste qui l'interrogeait sur le rapport éventuel qu'il pourrait y avoir entre la mise en état d'alerte des forces américaines et les difficultés du président Nixon dans l'affaire du Watergate, le secrétaire d'Etat a répondu : « Cette question est un symptôme de ce qui arrive aujourd'hui à notre pays. »

« Nous tentons de mener la politique étrangère des Etats-Unis avec à l'esprit les intérêts essentiels... des générations futures », a dit encore M. Kissinger.

Une crise gouvernementale évitée de peu à Tel-Aviv

TEL-AVIV (AFP). — Le premier ministre a réussi à convaincre le ministre de la justice, M. Shapira, de revenir sur sa décision de démissionner, décision qu'il avait déjà annoncée à ses amis du groupe parlementaire du front (PTI-Mapam), au cas où il n'obtiendrait pas du premier ministre qu'elle exige la démission du général Dayan.

Il semble que Mme Meir, dont les relations d'amitié avec M. Shapira sont anciennes, ait dû utiliser toute son influence auprès de ce dernier, pour qu'il renonce à un geste aussi spectaculaire, et dont les conséquences auraient pu être très graves pour les chances électorales du parti travailliste.

ORAGE

A la suite de la réunion du gouvernement, jeudi matin, réunion qui a dû être orageuse à en juger par les déclarations qui ont suivi, le ministre de la défense — que le ministre de la justice accuse de graves négligences durant les jours qui précédèrent la guerre — a publié un communiqué, où il souligne qu'il est « responsable devant le cabinet et le parlement des actions des forces de défense d'Israël et du ministère de la défense. Mais, le ministre de la défense ne se considère pas obligé de répondre aux questions ou commentaires personnels d'un membre du cabinet ».

Le communiqué publié par le ministre de la défense ajoute que « si M. Dayan ne jouissait pas de la pleine confiance du premier ministre, il lui aurait remis sa démission ».

PRÊT

De son côté, Mme Golda Meir a confirmé ainsi que le précise un communiqué officiel, « qu'il y a quelques jours, le général Dayan lui avait dit être prêt à démissionner s'il ne jouissait pas de son entière confiance ».

Mme Meir lui a répondu, aux termes du communiqué : « Ma confiance en vous est pleine et entière. Toutes les questions concernant les journées qui ont précédé la guerre ainsi que les opérations au cours de la guerre elle-même, pourront être examinées ultérieurement, à un moment plus propice et dans un forum approprié ».

Par ailleurs, la Knesset (parlement) a décidé le report des élections législatives israéliennes du 30 octobre au 31 décembre, en raison du conflit du Proche-Orient.

Dayan (à gauche) avec le général Sharon, blessé au front, sur la rive ouest du canal. (Téléphoto AP)

Force militaire de l'ONU au Proche-Orient

NATIONS UNIES (AFP). — Le Conseil de sécurité a établi une force militaire d'urgence de l'ONU pour le Proche-Orient par 14 voix contre 0, la Chine populaire n'ayant pas pris part au vote.

Le représentant de l'URSS, M. Malik, avait déclaré au Conseil de sécurité qu'il acceptait la résolution sur le Proche-Orient décidant la création d'une force de l'ONU au Proche-Orient excluant la participation des cinq membres permanents du conseil. M. Malik a demandé aussi que des observateurs de pays socialistes et non alignés soient ajoutés aux observateurs militaires non armés déjà en place au Proche-Orient.

Selon des indications dignes de foi, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, concevrait cette force comme dotée d'effectifs totalisant de 5000 à 6000 hommes et composée de contingents dont la nationalité seraient acceptables aux deux parties. On croit savoir à cet égard que le secrétaire général aurait déjà pressenti des pays comme le Canada, la Finlande, la Norvège, la Suède, la Roumanie, l'Iran, le Sénégal et le Nigeria. Tous ces pays n'accepteront pas nécessairement l'offre de M. Waldheim et il se pourrait évidemment qu'il en sollicite d'autres.

Les détachements précurseurs de la force des nations unies pour le Proche-Orient pourraient être fournis par la force des nations unies à Chypre (sauf ses effectifs britanniques).

On indique enfin que la Chine, tout comme les Etats-Unis, mais pour des raisons évidemment différentes, avait demandé que les forces des pays membres permanents du Conseil de sécurité soient exclues du corps expéditionnaire de l'ONU à former.

Le représentant du Royaume-Uni avait accepté la résolution mais demandé que le mandat de la force d'urgence soit précisé à bref délai : le Royaume-Uni interprète l'exclusion des cinq grandes puissances, dans la résolution, comme s'appliquant exclusivement à la force d'urgence envisagée, et non à une force de paix qui pourrait être établie pour garantir un règlement politique du Proche-Orient.

La résolution adoptée « exige qu'un cessez-le-feu immédiat et complet soit observé et que les parties reviennent sur les positions qu'elles occupaient le 22 octobre à 17 h 50 », lorsque le premier ordre de cessez-le-feu prit effet.

Le sort de la 3me armée égyptienne

TEL-AVIV (AFP). — Selon le commentateur militaire du « Haaretz », généralement bien informé, des soldats de la troisième armée égyptienne encerclée par les forces israéliennes sur la rive occidentale du canal de Suez se rendent par milliers. Mais, ajoute-t-il, le plus souvent les troupes israéliennes ne les font pas prisonniers et leur permettent de passer à travers les lignes pour rejoindre leurs bases en Egypte.

Le même commentateur souligne qu'Israël, malgré toutes les pressions politiques, ne devrait pas laisser au gros de cette troisième armée qui, avec quelque deux cents chars, se trouve sur la rive orientale du canal de Suez la possibilité d'« assurer une voie de communication et de ravitaillement de cette armée, ni même lui fournir de l'eau. On peut certes autoriser les soldats à rentrer chez eux, dit-il, mais à la condition qu'ils abandonnent dans le Sinaï armes et équipement.

Le sort de la troisième armée est un atout important dans nos mains, souligne le commentateur du « Haaretz », et nous devons l'utiliser pour assurer l'application des autres clauses du cessez-le-feu telles que l'échange des prisonniers et la fin du blocus maritime dans le détroit de Bab-el-Mandeb, sur une voie de navigation vitale pour Israël.

Mais, le commentateur politique du « Yedioth Aharonoth », s'appuyant sur les déclarations faites par le représentant américain au Conseil de sécurité concernant les « consultations sérieuses qui ont lieu actuellement entre les Etats-Unis et Israël, sur les problèmes liés au cessez-le-feu », estime que les Etats-Unis voudraient éviter à la troisième armée, et par suite à l'Egypte, une défaite humiliante. Pour les Etats-Unis, une nouvelle humiliation égyptienne ne pourrait que rendre plus difficiles les négociations de paix que Washington voudrait voir s'engager entre les deux pays. Signalons dans ce contexte, que M. Kissinger au cours de sa conférence de presse avait signalé qu'une « aide humanitaire avait été apportée à la 3me armée ».

Il faut des années pour qu'une huître atteigne sa maturité.

Nous, nous ne mettons que quelques minutes pour vous préparer un magnifique

panache d'huîtres

Vous ne prendrez quant à vous que quelques secondes à en apprécier la fraîcheur pour en conserver ensuite un souvenir impérissable.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Cargo grec torpillé : 14 morts

ATHÈNES (AP). — Le cargo grec de 3000 tonnes « Chandiotis » a été atteint mardi soir par une torpille tirée par un navire non identifié à 60 milles au large du port égyptien d'Alexandrie et 14 des 18 membres d'équipage ont été tués.

Le cargo, qui se rendait à Benghazi, en Libye, avec un fret mixte, a coulé peu après avoir été torpillé.

Au Caire cependant, on déclarait que le navire a apparemment heurté une mine en approchant des eaux libyennes.

Les seuls survivants ont été deux Grecs et deux Arabes qui ont été recueillis par un remorqueur soviétique et conduits à Alexandrie.

AMÉRIQUE

Nouvelles exécutions au Chili

SANTIAGO-DU-CHILI (AP). — Selon un communiqué du haut commandement chilien, trois autres membres du parti socialiste interdit ont été exécutés jeudi par un peloton militaire dans la ville d'Antofagasta, où quatre socialistes avaient déjà été passés par les armes mercredi. Ces exécutions portent à 84 le nombre des personnes exécutées depuis le coup d'Etat militaire du 11 septembre dernier.

HÔTEL DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Ce soir dès 20 h 30
GRAND MATCH AUX CARTES
Individuel — 10 JAMBONS
55 29 29

UN FAIT PAR JOUR

Quelle journée !

Au terme d'une journée fertile en événements, je n'ai pu m'empêcher d'égrener quelques souvenirs. Cela se passait à l'ONU en 1949. Le délégué soviétique, tout comme aujourd'hui, était M. Malik. Et, tout comme maintenant, il avait le verbe haut. Et, comme en ce mois d'octobre, il était question d'Israël. Et voici ce que M. Malik déclara le 30 mars, il y a maintenant 24 ans : « Chacun sait qu'Israël est un Etat pacifique, qui exécute loyalement les décisions du Conseil de sécurité. » Le même M. Malik, voici deux jours, traitait ces mêmes Israéliens de « criminels de guerre ». Comme on change, n'est-il pas vrai ? Et pourquoi donc l'URSS a-t-elle changé ? Tout simplement parce que, à l'époque que, elle espérait qu'Israël deviendrait un Etat de type socialiste, dans un Proche-Orient où, à l'époque, les Etats arabes étaient considérés à Moscou comme des complices du capitalisme occidental.

C'est parce que l'URSS a tourné casaque après avoir constaté que Tel-Aviv était, aussi, à sa façon, une capitale occidentale, que le Proche-Orient marche dans le sang depuis tant d'années. Et c'est la raison pour laquelle le monde, quelque peu étonné et se demandant où on voulait le conduire, aura vécu une de ces journées de guerre presque froide dont, depuis longtemps, il avait perdu le souvenir. Nous nous sommes réveillés presque au son du clairon. Voici que les Etats-Unis sortaient de la naphtaline et tout autour de la terre, se déclaraient prêts à faire peur à ceux d'en face, pour le cas où les Soviétiques voudraient décidément n'en faire qu'à leur tête. Voici que Kissinger, perdant son éternel sourire, se met à parler de confrontation et que le Nobel de la paix commence à faire les yeux doux à la panoplie nucléaire. Voici que Kissinger qui, de par le monde, a dit des « yes » à ne savoir qu'en faire devient en un jour Monsieur non.

Et au crépitement des télescripteurs, dans l'amoncellement des nouvelles parlant de menaces et de périls, nous avons cru un moment — rien qu'un moment — qu'il pourrait tout de même se passer quelque chose. Et puis, la nuit portant conseil, nous nous sommes mis à réfléchir. En nous demandant timidement d'abord, plus hardiment ensuite, s'il n'y avait pas eu quelque part une journée des dupes. S'il n'y avait pas eu, dans tout cela, plus de bruit que de fureur. Car, ce n'est pas ainsi, flonflons, tambours et doigt pointé vers le grand méchant loup que se seraient passées les choses si les Etats-Unis avaient estimé qu'il y avait eu un réel danger de conflit. Si les Etats-Unis avaient vraiment cru que l'heure était venue d'avoir avec l'URSS la suprême explication. Pourquoi ? Pour la simple raison qu'en cas de vraie menace, le coup serait parti avant même que nous en soyions prévenus. Pourquoi ? Parce qu'il ne peut être question que les Etats-Unis et l'URSS tentent de se détruire, sur un sujet ne mettant pas directement en danger le cœur de chaque pays. Une guerre opposant les Super-Grands ne peut intervenir que pour une question de vie ou de mort

Seulement voilà, comme nous l'avons souvent dit, le Proche-Orient est aussi une frontière. Un seuil Une barrière. Chacun à sa place. Celle de l'un n'étant pas celle de l'autre. L'URSS a sans doute fait un faux pas. C'est l'évidence. Le problème est de savoir s'il était calculé. Mais Dieu merci, nous voici comblés. Voici qu'une force internationale. Pourtant, ce sont les Superting » au Proche-Orient. Quel soulagement, n'est-ce pas ? En 1956, après une autre guerre israélo-arabe, l'ONU avait aussi envoyé là-bas quelques unités. En 1956 aussi, il n'y avait aucun Américain ni aucun Soviétique dans cette force internationale. Pourtant, ce sont les Super-Grands qui, après s'être dit pis que pendre, tout comme aujourd'hui, et s'être menacés des affres atomiques, demandèrent à Israël des concessions qui entraînèrent la guerre des Six jours. Un souvenir de plus...

L. GRANGER